ANNALES PARLEMENTAIRES
DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1951-1952

SENAT

SÉANCES DU 13 NOVEMBRE 1951 AU 7 NOVEMBRE 1952

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Document parlementaires ».
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Abandon de poste. — V. Administrations publiques.

Accidents du travail. — V. Affaires étrangères.
V. aussi : Sécurité sociale.

Accises. — V. Impôts/Impôts indirects : Douanes et accises.

Accords commerciaux. — V. Affaires étrangères.

Acier (plan Schuman). — V. Affaires étrangères : Plan Schuman.

Acquisitions de la nationalité. — V. Droit public : Nationalité.

Actions et obligations (registre). — V. Droit commercial.

Administrations publiques.

Commission mixte d'enquête sur le fonctionnement des services de l'Etat et des institutions paraétatiques créée par la loi du 1er juin 1949.
Ann. — Transmission du premier rapport de la commission, p. 225 (22 janvier 1952).
Projet de loi suspendant, en faveur des membres du personnel administratif et enseignant, dont l'inaptitude physique résulte de faits de guerre, l'application de l'arrêté royal du 18 juillet 1933, concernant leur mise en disponibilité.
Doc. — N° 89. Rapport de M. Hanquet.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Hanquet, p. 267 (25 janvier 1952).
Discussion générale et vote des articles (21 *février* 1952).
Observation de M. Harmel, m. i. p., p. 545.
La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés, p. 546.
Vote (27 février 1952).
L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 143 membres présents, p. 572.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ABANDON DE POSTE.
Projet de loi relatif aux sanctions disciplinaires prononcées pendant l'occupation ennemie du chef d'abandon de poste à charge des membres du personnel des provinces, des communes, des établissements publics subordonnés aux communes, des commissions d'assistance publique, des écoles adoptées et des écoles adoptables et aux effets des interruptions de service pour abandon de poste sur la rémunération de ces agents et du personnel enseignant des écoles adoptées et adoptables.
Doc. — N° 291. Rapport de M. Leysen.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).

Administrations publiques. — ABANDON DE POSTE (suite)
Dépôt du rapport par M. Leysen, p. 1229 (13 mai 1952).
Pas de discussion générale.
Discussion des articles (4 juin 1952).
Les articles sont adoptés, pp. 1435 et 1436.
Vote (17 juin 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 137 voix contre 3 et 4 abstentions, p. 1532.
Se sont abstenus : MM. Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois.
Le projet est soumis à la sanction royale.

LANGUES.
Projet de loi modifiant la loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative.
Doc. — N° 322. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 374. Amendement de M. Leynen.
Ann. — Dépôt du projet par M. Moyersoen, m. i., p. 1366 (27 mai 1952).

SANCTIONS.
Ann. — M. Harmel, m. i. p., fait une déclaration relative à l'état de la procédure judiciaire et administrative consécutive à la condamnation pénale encourue par le secrétaire général du département de l'instruction publique après le dramatique incendie du ministère en 1947, p. 696 (11 mars 1952).

TRAITEMENTS.
Proposition de loi concernant les rémunérations du personnel des provinces, des communes, des administrations subordonnées aux provinces et aux communes et des associations de communes.
Doc. — N° 9. Proposition de M. Allard.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 11 (13 novembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).

Adoption (Effets de l'). — V. Droit public : Nationalité.

Affaires étrangères.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.
Projet de loi portant approbation de la convention internationale (n° 32) concernant la protection contre les accidents des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux, adoptée à Genève le 27 avril 1932 par la Conférence internationale du Travail au cours de sa seizième session.
Doc. — N° 307. Rapport de M. Dehousse.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Dehousse, p. 1311 (20 mai 1952).
Discussion générale (12 juin 1952).
Discours de MM. **Dehousse**, rapp. (tient à faire remarquer, quant au fond de la convention, qu'il existe un léger décalage entre la législation belge existante et les normes de la convention internationale, en ce sens que notre législation interne devra encore être complétée pour être mise en parfaite

Affaires étrangères. — ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite)

harmonie avec la convention; souligne, en outre, que l'élaboration de la convention remonte à 1932 et communique la déclaration faite par nos deux grandes organisations syndicales qui sont d'accord pour souhaiter qu'une protection supplémentaire soit acocrdée aux dockers), p. 1517; **van Zeeland,** m. a. é. (se déclare d'accord avec la remarque du rapporteur, estime que la simultanéité dans les dispositions des conventions extérieures et dans celle de notre législation intérieure est sage et souhaitable; transmettra à son collègue du travail et de la prévoyance sociale le vœu exprimé par le rapporteur au sujet de la protection spéciale des dockers), p. 1517.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (12 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1517.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 141 voix et 3 abstentions, p. 1532.

Se sont abstenus : MM. Dhondt, Van Gerven, Vinois.

Le projet est soumis à la sanction royale.

ACCORDS COMMERCIAUX.

Projet de loi portant approbation de l'accord commercial entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Etats-Unis mexicains, signé à Bruxelles le 16 septembre 1950.

Doc. — N° 76. Rapport de M. Schot.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (11 mars 1952).

L'article unique est adopté, p. 681.

Vote (13 mars 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix contre 2, p. 754.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

AVIATION.

Projet de loi portant approbation de l'accord entre la Belgique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, relatif aux services aériens entre leurs territoires respectifs et au-delà, signé à Londres le 3 mai 1951.

Doc. — N° 225. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 306. Rapport de M. De Winter.

Ann. — Dépôt du projet par M. Meurice, m. c. e., p. 988 (27 mars 1952).

Dépôt du rapport par M. De Winter, p. 1311 (20 mai 1952).

Discussion générale (12 juin 1952).

Discours de MM. **De Winter,** rapp. (espère que l'unique question encore en suspens, le point d'atterrissage en Angleterre, pourra être réglée à bref délai avec l'accord des parties), p. 1518; **van Zeeland,** m. a. é. (déclare que le gouvernement partage ce point de vue et qu'il serait heureux que Londres fût choisie comme point d'atterrissage), p. 1518.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (12 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1518.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 141 voix et 3 abstentions, p. 1532.

Se sont abstenus : MM. Dhondt, Van Gerven, Vinois.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

BENELUX.

Projet de loi portant approbation de l'accord de préunion entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le royaume des Pays-Bas et des annexes, signés à Luxembourg le 15 octobre 1949.

Doc. — N° 69. Rapport de M. Leynen.

Discussion générale (11 mars 1952).

Ann. — Discours de MM. **Leynen** (concernant : la ratification tardive de l'accord, la nécessité d'aplanir les difficultés résultant de la différence entre le niveau social des trois pays, le problème des adjudications), p. 673; **Mullie** (concernant : le but du projet, la répercussion de la préunion sur les échanges commerciaux entre les pays de Benelux et la nécessité de réaliser les adaptations requises dans le domaine économique, social et financier avant de songer à une union économique avec les Pays-Bas), p. 673; **Taillard** (concernant : la ratification tardive de l'accord, les désavantages de la préunion, la question portuaire et le problème des voies d'eau, la situation désastreuse de la trésorerie hollandaise), pp. 674 à 676; **De Block** (concernant : les raisons pour lesquelles Benelux n'a pas atteint le résultat prévu, la nécessité de réaliser une politique économique uniforme et de renseigner la population ainsi que le parlement sur les problèmes de Benelux), pp. 676 à 677; **Doutrepont** (concernant les prélèvements sur le beurre hollandais importé), pp. 677 à 678; **Nihoul** (qui déclare que la réalisation intégrale de l'Union économique Benelux provoquerait un déséquilibre fondamental dans la politique agricole belge), pp. 678 à 679; **De Groote** (qui demande à connaître les intentions du gouvernement en ce qui concerne les phénomènes démographiques, la note présentée par les Pays-Bas relative à une unification plus intime des politiques économiques, l'élément monétaire, l'éclusage nécessaire entre les conditions industrielles aux Pays-Bas et chez nous et en ce qui concerne la coordination des investissements), p. 680; **van Zeeland** m. a. é. (qui indique les raisons de la ratification tardive du traité, fait remarquer que la préunion a servi les intérêts de la Belgique et de la Hollande et déclare que l'exécution des accords est de la compétence du gouvernement, pp. 680 à 681.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (11 mars 1952).

L'article unique est adopté, p. 681.

Vote (12 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 129 voix contre 11 et 13 abstentions, p. 716.

Se sont abstenus : MM. De Boodt, Decoene, baron de Dorlodot, Desmedt (René), Doutrepont, Ferijn, Leysen (Edmond), Mondelaers, Moulin, Nihoul, Sobry, Van Peteghem et Van Steenberge.

Le projet est soumis à la sanction royale.

CHARBONNAGES.

Projet de loi portant approbation du traité entre le royaume de Belgique et le royaume des Pays-Bas portant fixation d'une limite d'exploitation pour les charbonnages situés le long de la Meuse de part et d'autre de la frontière, et l'annexe, signés à Bruxelles le 23 octobre 1950.

Doc. — N° 94. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 174. Rapport de M. Leynen.

Ann. — Dépôt du projet par M. van Zeeland, m. a. é., p. 292 (29 janvier 1952).

Dépôt du rapport par M. Leynen, p. 649 (6 mars 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (11 mars 1952).

L'article unique est adopté, p. 682.

Vote (13 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 151 membres présents, p. 754.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉCÈS.

Projet de loi portant approbation de la convention concernant la déclaration de décès de personnes disparues et de l'acte final, signés à Lake Success le 6 avril 1950.

Doc. — N° 226. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Meurice, m. c. e., p. 988 (27 mars 1952).

DOUANE.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants :

1° *Convention portant création d'un conseil de coopération douanière et annexe, signées à Bruxelles le 15 décembre 1950;*

2° *Protocole relatif au groupe d'études pour l'Union douanière européenne, signé à Bruxelles le 15 décembre 1950.*

Doc. — N° 139. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 368. Rapport de M. Schot.

Ann. — Dépôt du projet par M. Meurice, m. c. e., p. 559 (26 février 1952).

Dépôt du rapport de M. Schot, p. 1518 (12 juin 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1596.

Vote (3 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 143 voix contre 2 et 1 abstention, p. 1698.

S'est abstenu : M. Descampe.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi portant approbation de la convention sur la valeur en douane des marchandises et des trois annexes, signées à Bruxelles le 15 décembre 1950.

Doc. — N° 227. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 367. Rapport de M. Schot.

Ann. — Dépôt du projet par M. Meurice, m. c. e., p. 988 (27 mars 1952).

Dépôt du rapport de M. Schot, p. 1518 (12 juin 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1596.

Vote (3 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 143 voix contre 2 et 1 abstention, p. 1698.

S'est abstenu : M. Descampe.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Affaires étrangères (suite)

GUERRE.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants :

a) *Convention internationale pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les forces armées en campagne et annexes, signées à Genève le 12 août 1949;*

b) *Convention internationale pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer et annexe, signées à Genève le 12 août 1949;*

c) *Convention internationale relative au traitement des prisonniers de guerre et annexes, signées à Genève le 12 août 1949;*

d) *Convention internationale relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre et annexes, signées à Genève le 12 août 1949.*

Doc. — N° 436. Rapport de M. Dehousse.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Dehousse, p. 1708 (3 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (9 juillet 1952).
L'article unique est adopté, p. 1758.

Vote (9 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 3 abstentions, p. 1774.
Se sont abstenus : MM. Ancot, De Groote et Glineur.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

PACTE ATLANTIQUE.

Projet de loi portant approbation du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la Grèce et de la Turquie, signé à Londres, le 17 octobre 1951.

Doc. — **N° 92. Exposé des motifs et projet de loi.**
N° 104. Rapport de M. Leynen.

Ann. — **Dépôt du projet par M. van Zeeland, m. a. é., p. 292 (29 janvier 1952).**
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique **(5 février 1952).**
L'article unique est adopté, p. 378.

Vote **(5 février 1952).**
L'ensemble du projet est adopté par 98 voix contre 1, p. 378.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi portant approbation de la convention entre les Etats Parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces et de l'annexe, signées à Londres, le 19 juin 1951).

Doc. — N° 95. Exposé des motifs et projet de loi (+ erratum).
N° 462. Rapport du baron Nothomb.

Ann. — Dépôt du projet par M. Van Zeeland, m. a. é., p. 292 (29 janvier 1952).
Dépôt du rapport par le baron Nothomb, p. 1819 (10 juillet 1952).

Discussion générale (16 juillet 1952).
Discours du **baron Nothomb** (concernant : les nombreuses confusions et les quelques inexactitudes qui existent dans les textes anglais et français, l'intention du gouvernement de déposer des projets de loi nationaux dont il a reconnu la nécessité et qui sont d'ailleurs prévus par le texte même du traité, le fait de savoir si le traité prévoit toutes les difficultés qui peuvent surgir dans nos rapports avec les autres forces atlantiques, les polémiques au sujet de l'opération dite « Gondola »), pp. 1875 à 1876.
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (16 juillet 1952).
L'article unique est adopté, p. 1876.

Vote (16 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix contre 1, p. 1882.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

PLAN SCHUMAN.

Projet de loi portant approbation du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, des annexes I, II et III, du protocole sur les privilèges et immunités de la Communauté, du protocole sur le statut de la Cour de justice, du protocole sur les relations avec le Conseil de l'Europe et de la convention relative aux dispositions transitoires, signés à Paris, le 18 avril 1951.

Doc. — N° 84. Rapport de M. Duvieusart (+ annexe).
N° 90. Rapport complémentaire du comte d'Aspremont Lynden.
N° 93. Amendements de MM. De Groote et consorts.
N° 107. Déclaration adoptée par le Sénat.

Discussion générale (29 janvier 1952).

Ann. — Discours de MM. **Meurice,** m. c. e. (qui attire l'attention sur le caractère important du projet et sur l'intérêt des discussions qui ont eu lieu au sein et en dehors du parlement, rappelle les origines du plan Schuman, souligne le caractère économique de la constitution d'un marché commun et examine quelle serait la situation de la Belgique si elle n'adhérait pas au plan Schuman), pp. 288 à 292; **Gillon** (qui traite de l'aspect économique et politique du problème, souligne certains inconvénients du plan et aborde la constitutionnalité du projet, pp. 290 à 294, et **De Groote** (qui parle du caractère politique du traité et de la méthode sur laquelle il repose; attire l'attention sur le caractère expansionniste du traité, examine pourquoi la Communauté se limite au charbon et à l'acier et quelle serait la position de la Belgique si elle n'adhérait pas au plan Schuman; souligne le degré de préparation que nous devons atteindre en Belgique pour que le traité soit véritablement fécond et expose les motifs l'ayant amené à déposer des amendements à la loi d'approbation belge du plan Schuman), pp. 295 à 298.

Observations de **M. le président** au sujet de la recevabilité des amendements de M. De Groote, p. 298.

Discours de M. **Warnant** (qui aborde l'aspect économique et social du problème et estime qu'il eût été plus sage de procéder au préalable à une intégration politique ou une unification monétaire plutôt qu'à une intégration économique partielle), pp. 298 à 301.

Reprise de la discussion générale (30 janvier 1952).

Discours de M. **Dehousse** (qui examine la question du point de vue politique, institutionnel et juridique, souligne l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard de l'armée européenne, attire l'attention sur les événements inquiétants se déroulant en Afrique du Nord et sur la politique d'anticolonialisme suivie par les Nations-Unies; souligne l'importance des responsabilités de la Belgique et les efforts qu'elle a accomplis pour le plan Marshall, l'O. E. C. E. et l'U. E. P. et aborde les problèmes et les objections provoquées par les quatre grandes institutions du plan Schuman), pp. 304 à 308.

Discussion et vote sur la recevabilité des amendements proposés par MM. De Groote et consorts **(30 janvier 1952).**

M. Vermeylen défend la recevabilité des amendements déposés, tandis que M. Gillon demande de se contenter d'une déclaration du gouvernement en ce qui concerne l'aménagement des dispositions du traité qui sera voté, p. 309.

M. le président fait remarquer que du point de vue de la technique, les amendements sont irrecevables, p. 310.

Observations de MM. Duvieusart, m. a. é. cl. m. et George, p. 310.

Les amendements sont déclarés irrecevables, p. 310..

M. De Groote dépose une proposition relative au problème charbonnier qui reprend la substance des amendements déclarés irrecevables, p. 311.

Reprise de la discussion générale (30 janvier 1952).

Discours de MM. **Dehousse** (qui examine le problème de la constitutionnalité du plan Schuman), pp. 311 à 315; **Duvieusart,** m. a. é. cl. m. (qui examine les problèmes économiques posés par le plan Schuman; aborde les causes d'inégalité qui affectent notre industrie charbonnière, telles que l'inégalité des salaires, l'insuffisance d'équipement et de l'état actuel de la structure de nos charbonnages; parle de la politique d'investissements des charbonnages; attire l'attention sur l'évolution de l'Allemagne et sur les clauses de subsidiation du traité et examine le sort qui sera fait à la sidérurgie belge), pp. 316 à 319; **Rolin** (qui expose les raisons de conscience pour lesquelles il ne pourra voter le projet, attire l'attention sur les concentrations verticales auxquelles on procède en Allemagne et sur la méthode de négociation des conventions internationales; rappelle les objections d'ordre constitutionnel soulevées par le plan Schuman; déclare que la Constitution serait violée si la Belgique approuvait ce plan; souligne certaines imprudences que constitue la convention du point de vue économique et politique et estime que la loi organisant la Cour de justice du plan Schuman a été élaborée en méconnaissance flagrante des garanties traditionnelles des juridictions internationales), pp. 319 à 324, et **Glineur** (qui déclare que les origines du plan Schuman sont à rechercher dans l'histoire du développement du capitalisme; estime que le plan n'est qu'une tentative en vue de préparer une nouvelle guerre, qu'il tend à faire de l'ouest de l'Allemagne une base politique, économique et militaire, essentielle en Europe pour une troisième guerre mondiale, et qu'il détruira notre souveraineté nationale; traite de la constitutionnalité du projet; donne lecture d'articles de presse relatifs aux conséquences du plan Schuman; parle du rapport Robinson et déclare que la Belgique mène une politique de régression sociale), pp. 324 à 332.

Reprise de la discussion générale (31 janvier 1952).

Discours de MM. **Schot** (qui examine la question de la constitutionnalité du projet, attire l'attention sur la mission de la Communauté; déclare que la convention annexée au traité envisage une réduction considérable de la production belge de charbon, que, après la période de transition, notre marché sera livré sans défense à l'Allemagne, que nous entrons dans l'ère du plan Schuman avec l'important handicap de l'infériorité de nos gisements et qu'aucune garantie ne nous est donnée en matière de politique de salaires et de sécurité sociale, ni contre les excès que peuvent commettre d'autres pays sous le couvert des nationalisations, estime que notre sidérurgie sera atteinte dès le début et que le traité ne réalisera pas l'Europe, mais qu'il sera plutôt un obstacle à sa formation, pp. 334 à 341; **van Zeeland,** m. a. é. (qui démontre

Affaires étrangères. — PLAN SCHUMAN (suite)

le sens, la portée et la nécessité du plan Schuman, déclare que l'idée Schuman est dans la ligne politique fondamentale de la Belgique et que le plan nous aidera à résoudre les difficultés posées par le problème charbonnier, attire l'attention sur les garanties dont la Belgique dispose, fait remarquer que tous les efforts seront faits pour rattacher l'Angleterre aussi étroitement que possible à l'Europe et réfute les objections relatives à la constitutionnalité du projet), pp. 341 à 345; **Marien** (qui déclare souscrire sans réserve à la déclaration établie par le Sénat, expose les craintes que lui inspire le plan Schuman et attire l'attention sur le fait que la Belgique adhérera au plan Schuman avec l'handicap des salaires, celui du rééquipement et l'handicap découlant de la nature de nos gisements), pp. 345 à 348; **Duvieusart,** m. a. é. cl. m. (qui expose la politique qu'il se propose de suivre en ce qui concerne la mise au point de la structure de notre industrie charbonnière, l'exploitation des gisements de Campine et le problème du financement); p. 348; **Slegten** (qui regrette que la Communauté du charbon et de l'acier ne se réalise pas progressivement, comme l'a fait l'organisation Benelux, et attire l'attention sur la situation des gisements du Limbourg), pp. 348 et 349; **De Block** (qui déclare que le plan Schuman ne remplit pas les conditions permettant de tirer le maximum d'avantages d'un grand complexe économique, conditions consistant à créer un système monétaire uniforme, à suivre une politique de crédits et une politique économique uniforme et à faire un effort pour l'élévation du niveau de vie de masses; regrette que le fonctionnarisme ait remporté une fois de plus une victoire éclatante et que les parlements n'aient pas été consultés lors de l'élaboration de la convention, déclare que la Belgique est obligée d'adhérer au plan Schuman si elle ne veut pas courir le risque de sombrer davantage dans le chômage et que seule une nationalisation des charbonnages belges pourrait sauvegarder l'industrie charbonnière) pp. 349 à 354; **Hoste** (qui fait remarquer qu'il faudrait réaliser une collaboration organique entre la Grande-Bretagne et les pays adhérant au plan Schuman), p. 354; **Flamme** (qui estime que le plan Schuman est la base de l'Organisation européenne de l'économie et qu'il faudrait également réaliser l'intégration économique, rencontre les objections qui ont été faites en ce qui concerne l'industrie sidérurgique, traite le problème du lignite, examine les causes du prix élevé des charbons belges et parle du rapport Robinson), pp. 355 à 357; **baron de Dorlodot** (qui justifie son vote négatif), p. 358; **Lilar** (concernant l'incidence du plan Schuman sur les ports belges et notre navigation intérieure), p. 358, et **Meurice,** m. c. e. (concernant la candidature pour le siège de la Communauté du charbon et de l'acier et concernant le problème de la réglementation des voies d'eau), pp. 359 à 360.

Reprise de la discussion générale (5 février 1952).

Discours de MM. **Van Buggenhout** (qui déclare que le plan Schuman offre en réalité plusieurs bons côtés, mais qu'un certain malaise s'est manifesté lors des discussions en commission et en séance publique, rappelle les origines du plan Schuman, déclare rester partisan d'une coopération des pays européens dans le domaine économique et culturel et estime que la déclaration des commissions réunies constitue une valeur morale), pp. 363 à 364; **Vermeylen** (qui estime que la Belgique doit adhérer au plan Schuman, mais déclare que son groupe s'abstiendra au vote, n'ayant pas obtenu du gouvernement les garanties nécessaires), p. 365; **Duvieusart m. a. é. cl. m.** (qui fait remarquer que le gouvernement a tenté l'impossible pour donner satisfaction à tout le monde et déclare que le gouvernement poursuit une politique charbonnière active), p. 366; **Buisseret** (qui traite des objections émises en ce qui concerne le plan Schuman et déclare que le texte du traité est tel qu'il limite, par une saine interprétation juridique, les dangers qui ont été signalés), pp. 366 à 368; **Vermeylen** (qui justifie l'abstention de son groupe), p. 368, et **Gillon** (qui attire l'attention sur les conséquences de l'abstention du groupe socialiste à l'égard du vote à émettre par les collègues socialistes de la Chambre, pp. 369 à 370.

La discussion générale est close.

Discussion et vote du projet de déclaration présenté par les commissions réunies des affaires étrangères et des affaires économiques (5 février 1952).

Discours de MM. **Dierckx** (qui donne les motifs pour lesquels il approuvera le plan Schuman, expose la raison d'être de la déclaration et précise la portée de chacun de ses points essentiels et insiste sur la nécessité de voir cette déclaration publiquement approuvée par le gouvernement et jointe au vote qui sera émis sur le traité lui-même), pp. 371 à 373; **le comte d'Aspremont Lynden** (qui déclare qu'il faut normaliser notre économie et créer un cadre plus large à notre vie économique et qui justifie la déclaration qui a été présentée), p. 373; **le comte de la Barre d'Erquelinnes** (qui déclare donner son entière approbation à la déclaration), p. 374, et **Vermeylen** (qui établit un parallèle entre les amendements de M. De Groote et la déclaration et demande que cette dernière ne soit pas soumise au vote, étant donné qu'elle

Affaires étrangères. — PLAN SCHUMAN (suite)

peut provoquer l'impression désagréable qu'elle comporte des réserves à la ratification du plan Schuman), pp. 374 à 375.

Observations du **comte d'Aspremont Lynden,** de **MM. Vermeylen** et **Hoste,** p. 375.

Le texte de la déclaration est adopté, p. 376.

M. Meurice, m. c. e., fait observer que le gouvernement ne manquera pas de s'inspirer des considérations, développées dans la déclaration, dans l'action qu'il s'efforcera de mener dans le cadre de la Communauté, p. 376.

Discussion de l'article unique (5 février 1952).

M. Mullie justifie son vote, p. 376.

L'article unique est adopté, p. 376.

Vote (5 février 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 98 voix contre 4 et 58 abstentions, p. 376.

Se sont abstenus : MM. De Nauw, Desmet (Louis), Duray, Duterne, Flamme, Francen, Gilis, Goossens, Harmegnies, Kluyskens, Knops, Lacroix, Lapaille, Laurens, Ledoux, Machtens, Mazereel, Meunier, Missiaen, Moulin, Pincé, Pontus, Rassart, Remson, Roelandts, Rolin, Rolland, Spreutel, Troclet, Van Belle, Vandermeulen, Mme Vandervelde, MM. Van Eyndonck, Van Hooveld, Van Laerhoven, Van Remoortel, Verbert, Vergeylen, Vermeylen, Versieren, Wijn, Yernaux, Beaucarne, Beulers, Bouilly, Briot, Cambier, Chot, Craeybeckx, Crommen, Debaise, De Block, De Bruyne (Victor), baron de Dorlodot, De Groote, Dehousse, Delmotte et Delor.

M. Kluyskens justifie son abstention, p. 377.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Transmission par la Chambre des textes d'une déclaration et d'une motion que la Chambre des représentants a doptées dans sa séance du 11 juin 1952 préalablement au vote du projet de loi portant approbation du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, p. 1521 (17 juin 1952).

Nomination des représentants belges à l'Assemblée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (17 juillet 1952)

L'assemblée est d'accord pour désigner les cinq membres dont la candidature a été posée : MM. Struye, P. De Smet, Vermeylen, Dehousse et Motz, p. 1929.

Le président fait remarquer que le traité établissant la Communauté européenne du charbon et de l'acier ne prévoit pas la désignation de suppléants aux représentants des parlements. L'assemblée est d'accord pour demander au ministre des affaires étrangères que les gouvernements intéressés envisagent la possibilité de procéder à la désignation de suppléants.

M. Rolin appuie le point de vue du président, p. 1930.

PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS.

Projet de loi portant approbation de la convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées, adoptée à New-York le 21 novembre 1947 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies au cours de sa deuxième session.

Doc. — N° 473. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1854 (15 juillet 1952).

SÉCURITÉ SOCIALE.

Projet de loi portant approbation de la convention entre la Belgique, la France et l'Italie, tendant à étendre et à coordonner l'application aux ressortissants des trois pays des législations belge et française sur la sécurité sociale et de la législation italienne sur les assurances sociales et les prestations familiales, signée à Paris, le 19 janvier 1951.

Doc. — N° 512. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Meurice, m. c. e., p. 2045 (18 juillet 1952).

SÉPULTURES MILITAIRES.

Projet de loi portant approbation de l'accord entre la Belgique et le Commonwealth britannique sur les sépultures militaires, signé à Bruxelles, le 20 juillet 1951.

Doc. — N° 223. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 304. Rapport de M. Mazereel.

Ann. — Dépôt du projet par M. Meurice, m. c. e., p. 988 (27 mars 1952).

Rapport déposé par M. Mazereel, p. 1311 (20 mai 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique.

L'article unique est adopté, p. 1518 (12 juin 1952).

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 141 voix et 3 abstentions, p. 1532.

Se sont abstenus : MM. Dhondt, Van Gerven, Vinois.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Affaires étrangères (suite)

STAGIAIRES.

Projet de loi portant approbation de la convention concernant les stagiaires et de l'annexe, signées à Bruxelles le 17 avril 1950.

Doc. — N° 175. Rapport de M. Dehousse.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Dehousse, p. 649 (6 mars 1952).
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté, p. 681 (11 mars 1952).

Vote (13 mars 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix contre 2, p. 754.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAITÉ DE PAIX : JAPON.

Projet de loi portant approbation du traité de paix avec le Japon, du protocole joint à ce traité de paix et des déclarations, signés à San-Francisco le 8 septembre 1951.

Doc. — N° 364. Rapport du comte d'Aspremont Lynden.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).
Dépôt du rapport par le comte d'Aspremont Lynden, p. 1518 (12 juin 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1596.

Vote (3 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 102 voix contre 3 et 41 abstentions, p. 1699.
Se sont abstenus : MM. Beaucarne, Bouilly, Briot, Buisseret, Chot, Clays, Cornez, Craeybeckx, Crommen, De Block, De Boey, De Bruyne (V.), De Groote, Dehousse, Delmotte, Descampe, Desmet (L.), Dhondt, Duray, Flamme, Francen, Goossens, Harmegnies, Knops, Lacroix, Lapaille, Machtens, Meunier, Missiaen, Moulin, Remson, Rolin, Spreutel, Mme Vandervelde, MM. Van Hooveld, Van Remoortel, Verbert, Vergeylen, Vermeylen, Versieren et Yernaux.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

TRAVAIL.

Projet de loi portant approbation de la convention internationale (n° 88) concernant l'organisation du service de l'emploi, adoptée à San-Francisco, le 9 juillet 1948, par l'Organisation internationale du Travail au cours de sa trente et unième session.

Doc. — N° 224. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 435. Rapport de M. Dehousse.

Ann. — Dépôt du projet par M. Meurice, m. c. e., p. 988 (27 mars 1952).
Dépôt du rapport par M. Dehousse, p. 1708 (3 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (9 juillet 1952).

L'article unique est adopté, p. 1758.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions.
Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote, p. 1771.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi portant approbation de la convention internationale (n° 32) concernant la protection contre les accidents des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux, adoptée à Genève, le 27 avril 1932, par la Conférence internationale du Travail au cours de sa seizième session.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 672 (11 mars 1952).

Projet de loi portant approbation de la convention internationale (n° 98) concernant l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective, adoptée à Genève le 1er juillet 1949 par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail au cours de sa trente-deuxième session.

Doc. — N° 331. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. van Zeeland, m. a. é., p. 1401 (29 mai 1952).

Agriculture.

INSTITUT NATIONAL DE CRÉDIT AGRICOLE.

Projet de loi modifiant l'arrêté royal du 30 septembre 1937 relatif à la création d'un Institut national de Crédit agricole.

Doc. — N° 318. Rapport de M. Adam.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).
Dépôt du rapport par M. Adam, p. 1350 (21 mai 1952).

Discussion générale (29 mai 1952).

Discours de MM. **Adam,** rapp. (déclare que le projet a pour but de renforcer les moyens d'action de l'Institut national de Crédit agricole en augmentant, d'une part, le fonds de premier établissement et, d'autre part, le montant de la garantie de l'Etat, p. 1400, et **Bouilly** (qui estime que le projet répond à un besoin urgent, mais qu'il est insuffisant pour mettre l'I. N. C. A. en mesure d'accroître son activité sur le terrain de l'équipement technique et de la coopération, pp. 1400 à 1401.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (29 mai 1952).

Les articles sont adoptés sans discussion, p. 1401.

Vote (3 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1409.
Le projet est soumis à la sanction royale.

PRÊTS AGRICOLES.

Projet de loi complétant la loi du 13 avril 1884 sur les prêts agricoles.

Doc. — N° 419. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1669 (1er juillet 1952).

Discussion générale (8 juillet 1952).

Discours de MM. **Kluyskens** (demande si les abus qui se sont produits dans la pratique sont assez nombreux pour justifier la nouvelle disposition pénale, estime que les droits du bailleur de fonds sont suffisamment garantis et qu'il serait contraire aux principes de notre droit civil d'introduire cette disposition pénale, que les nécessités pratiques actuelles ne réclament pas), pp. 1717 à 1718, **Héger,** m. a. (explique que jusqu'à ce jour, aucune disposition pénale ne pouvait être invoquée contre l'agriculteur qui déplaçait frauduleusement des objets laissés en gage; déclare que le projet actuel protège l'agriculteur, qu'il donne des garanties suffisantes pour que les prêts se fassent normalement, p. 1718.
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1952).

L'article unique est adopté, p. 1718.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions, p. 1771.
Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX.

Proposition de loi tendant à encourager le remembrement des immeubles ruraux par voie d'échanges.

Nouveau titre :

Proposition de loi modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, en vue d'encourager les échanges d'immeubles ruraux non bâtis.

Doc. — N° 88. Proposition de M. Adam.
N° 173. Amendements de M. Adam et consorts.
N° 184. Rapport de M. Servais, Léon + erratum.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Adam, p. 257 (25 janvier 1952).
Dépôt du rapport par M. Servais, Léon, p. 795 (18 mars 1952).

Discussion générale (3 avril 1952).

Discours de MM. **Adam** (qui expose le but de sa proposition, déclare que le remembrement constitue un moyen de combattre l'exode rural, souligne les avantages d'un regroupement des terres et donne les motifs pour lesquels la loi de mai 1949, sur le remembrement volontaire, a fait échec), pp. 1097 et 1098, et **Bouilly** (qui invite le gouvernement à déposer un projet sur le remembrement obligatoire), p. 1098.
La discussion générale est close.
Le nouvel intitulé proposé par la commission est adopté, p. 1098.

Discussion des articles (3 avril 1952).

Les articles sont adoptés avec les amendements de la commission, p. 1099.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble de la proposition est adopté par 124 voix et 3 abstentions, p. 1145.
Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazercel.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Aidants dans l'agriculture et le commerce. — V. Sécurité sociale : Allocations familiales.

Aide aux industries nouvelles. — V. Commerce et industrie.

Ajournement. — V. Chambres législatives : Sénat.

Alimentation.

VIANDE.

Projet de loi relatif à l'expertise et au commerce des viandes.

Doc. — N° 339. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1395 (29 mai 1952).

Alimentation. — VIANDE (suite)

Discussion générale (18 juin 1952).

Discours de MM. **Verbert** (déclare que le projet ne présente pas toutes les garanties requises pour la protection de la santé publique et qu'il reste encore trop de possibilités de fraude pour les abattoirs privés, notamment en ce qui concerne l'application des dispositions fiscales et sociales), p. 1546; **De Taeye**, m. s. p. et f. (estime que les garanties prévues par le projet auront comme conséquence une amélioration de la santé publique et du commerce avec l'étranger, déclare qu'un grand pas en avant a été fait en ce qui concerne les plans pour la création d'un service général et public de l'abattage et en ce qui concerne la répression de la fraude fiscale), pp. 1546 à 1547.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 juin 1952).

Les articles 1 à 4 sont adoptés, pp. 1547 à 1548.

Art. 5.

Intervention de MM. Verbert et De Taeye, m. s. p. et f., pp. 1548 et 1549.

L'article 5 est adopté, p. 1549.

Les articles 6 à 20 sont adoptés, pp. 1549 à 1551.

Art. 21.

Intervention de M. Mullie, p. 1551.

L'article 21 est adopté, p. 1551.

Les articles 22 à 34 sont adoptés, pp. 1551 à 1553.

Vote (19 juin 1952).

M. Ancot justifie son vote, p. 1588.

L'ensemble du projet est adopté par 122 voix contre 2 et 13 abstentions, p. 1588.

Se sont abstenus : MM. Ancot, Chot, comte d'Aspremont Lynden, de la Vallée Poussin, Dhondt, Lagae, Moreau de Melen, Uselding, Van Gerven, Van Laeys, Van Remoortel, Verbert et Warnant.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Allocations compensatoires. — V. Sécurité sociale.

Allocations familiales. — V. Sécurité sociale.

Amendes pénales. — V. Droit pénal.

Amodiation des concessions de mines. — V. Mines.

Anciens combattants. — V. Pensions.

Archives. — V. Arts, sciences et lettres.

Armée.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant pour l'année 1952 *le contingent de l'armée et les effectifs de la garde territoriale antiaérienne.*

Doc. — N° 70. Rapport de M. Flamme.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 189 (20 décembre 1951).

Dépôt du rapport par M. Flamme, p. 190 (20 décembre 1951).

Discussion générale (20 décembre 1951).

Discours de MM. **Missiaen** (qui fait remarquer que son groupe ne votera pas le projet), p. 216; **Jespers** (concernant : le rôle éducatif de l'armée, l'application des lois linguistiques, le recrutement d'officiers et sous-officiers flamands), pp. 216 à 217; **Coulonvaux** (qui estime que le projet accentue l'inégalité des Belges devant le devoir militaire), p. 217, et **Taillard** (qui proteste contre le fait de porter ce projet à l'improviste à l'ordre du jour), p. 217.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 décembre 1951).

Les articles sont adoptés, p. 218.

Vote (20 décembre 1951).

Le baron de Dorlodot et M. Rolin justifient leur vote, p. 218.

L'ensemble du projet est adopté par 72 voix contre 53 et 2 abstentions, p. 221.

Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Rolin.

Le projet est soumis à la sanction royale.

ECOLE MILITAIRE.

Projet de loi modifiant la loi du 1er *juillet* 1948 *relative au statut et aux rétributions du personnel enseignant civil de l'Ecole royale militaire.*

Doc. — N° 102. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 251. — Rapport de M. Mazereel.

Ann. — Dépôt du projet par le colonel De Greef, m. d. n., p. 333 (31 janvier 1952).

Dépôt du rapport par M. Mazereel, qui demande l'urgence, p. 1108 (3 avril 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (3 avril 1952).

Les articles sont adoptés, p. 1135.

Armée. — ECOLE MILITAIRE (suite)

Vote (3 avril 1952).

Le projet de loi est adopté par 124 voix et 3 abstentions, p. 1148.

Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazereel.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MILICE.

Projet de loi modifiant la loi du 15 *juin* 1951 *sur la milice, le recrutement et les obligations de service.*

Doc. — N° 498. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 509. Rapport de M. Baert.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1948 (17 juillet 1952).

Discussion générale (18 juillet 1952).

Considérations de MM. Sledsens, Vermeylen, Baert, Hoste, p. 2020.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 juillet 1952).

Les articles 1 à 6 sont adoptés sans discussion, pp. 2020 à 2021.

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 3 et 33 abstentions, p. 2043.

Se sont abstenus : MM. Allard, Bouilly, Briot, Chot, Cornez, Craeybeckx, Crommen, Debaise, De Boey, De Bruyne (V.), Delmotte, Desmet (L.), Goossens, Harmegnies, Knops, Lacroix, Laurens, Machtens, Mazereel, Meunier, Moulin, Remson, Roelandts, Rolin, Rolland, Van Belle, Van Hooveld, Van Laerhoven, Van Remoortel, Vermeylen, Versieren, Wijn et Yernaux.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Proposition de loi tendant à modifier l'article 33 *de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service du* 15 *juin* 1951.

Doc. — N° 519. Proposition de M. Baert.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Baert, p. 2045 (18 juillet 1952).

O. R. A. F.

Projet de loi prorogeant l'existence de l'Office de renseignements et d'aide aux familles des militaires.

Doc. — N° 133. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 250. — Rapport du baron Nothomb.

Ann. — Dépôt du projet par M. Coppé, m. r., au nom du ministre de la défense nationale, p. 506 (20 février 1952).

Dépôt du rapport par le baron Nothomb, qui demande l'urgence, p. 1109 (3 avril 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 avril 1952).

L'article unique est adopté, p. 1135.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 123 voix et 3 abstentions, p. 1147.

Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazereel.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

OFFICIERS.

Projet de loi modifiant les lois sur la position et l'avancement des officiers et les lois sur le statut des sous-officiers de carrière.

Doc. — N° 524. Exposé des motifs et projet de loi.

PROCÉDURE PÉNALE MILITAIRE.

Projet de loi contenant le titre Ier *du Code de procédure pénale militaire.*

Doc. — N° 240. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 1054 (1er avril 1952).

SÉCURITÉ INTERNATIONALE.

Projet de loi portant modification à l'article 3 *de la loi du* 30 *mai* 1951 *autorisant le Roi à étendre certaines dispositions applicables en temps de guerre ou de mobilisation aux membres des forces belges affectés à l'exécution des mesures décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies.*

Doc. — N° 202. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 326. Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — Dépôt du projet par le colonel De Greef, p. 897 (20 mars 1952).

Discussion générale (19 juin 1952).

Discours de M. **Moreau de Melen**, rapp. (concernant le but du projet de loi, qui tend à permettre la fixation d'un temps de service militaire plus court pour les jeunes gens qui s'engagent dans les forces mises à la disposition des Nations-Unies), p. 1592.

La discussion générale est close.

Armée. — SÉCURITÉ INTERNATIONALE (suite)

Discussion des articles (19 juin 1952).

Art. 1er.

L'amendement de la commission est adopté, p. 1593.
L'article 1er amendé est adopté, p. 1593.
L'article 2 est adopté, p. 1593.
L'article 1er amendé est remis aux voix et définitivement adopté, p. 1593.

Vote (3 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 142 voix contre 2 et 1 abstention, p. 1698.
S'est abstenu : M. Descampe.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des représentants.

SERVICE SOCIAL.

Projet de loi créant le service social de l'armée.
Doc. — N° 18. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 208. Amendements du gouvernement.
Ann. — Dépôt du projet par le colonel De Greef, m. d. n., p. 40 (20 novembre 1951).

Armes. — V. Commerce et industrie.

Art de guérir.

CUMUL MÉDICO-PHARMACEUTIQUE.

Projet de loi relatif au cumul médico-pharmaceutique.
Doc. — N° 264. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 308. Amendements de M. Uselding.
N° 327. Amendement du gouvernement.
N° 345. Rapport de M. Lagae.
N° 349. Amendement de M. Uselding.
N° 350. Sous-amendement de M. De Boodt à l'amendement de la commission.
N° 356. Amendements de M. Moulin.
N° 377. Sous-amendement de M. Sobry à l'amendement de la commission.
N° 379. Amendement subsidiaire de M. Adam.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).

Discussion générale (17 juin 1952).

Discours de MM. **Lagae**, rapp. (estime que le cumul médico-pharmaceutique doit être supprimé dans la mesure où le maintien ne s'en impose pas dans l'intérêt des malades et temporairement, par respect des droits acquis des médecins déjà établis, estime que le projet de loi apporte une réelle amélioration à la situation existante et qu'il permettra plus tard de supprimer définitivement le cumul), pp. 1522 à 1523; **Moulin** (demande que soit mis fin au cumul, insiste afin que les faibles sanctions prévues par le projet ne restent pas lettre morte) ,pp. 1523 à 1524; **Verbert** (déplore le manque d'organisation de l'exercice de l'art de guérir, estime que le projet devrait aller de pair avec une réglementation complète de l'établissement des médecins et pharmaciens, estime que le projet est insuffisant pour organiser convenablement les soins à donner à la population), pp. 1524 à 1525; Massonet (estime que le projet constitue une amélioration notable et met fin à une situation qui ne pouvait se prolonger, pp. 1525 à 1526; **De Taeye**, m. s. p. et f. (croit que le compromis auquel on a abouti est parfaitement sain bien que d'autres formules puissent être recherchées, estime qu'une période transitoire est nécessaire et que compte doit être tenu des intérêts des deux groupes), pp. 1534 à 1535; Lagae, rapp. (fait remarquer que s'il a évoqué dans son rapport des détails historiques, il l'a fait à la demande expresse de la commission qui a trouvé intéressant de signaler que la tendance à une scission absolue entre la médecine et la pharmacie est très ancienne, affirme qu'il a, à plusieurs reprises, traité des situations actuelles et des intérêts des malades, dit que la plupart des médecins des grandes communes n'ont plus usé en fait du droit au cumul), p. 1537; **Mlle Baers** (déplore que M. Verbert défend un point de vue auquel il n'a fait aucune allusion en commission), p. 1537; **M. Verbert** (déclare qu'il n'est ni pour ni contre le cumul mais qu'il estime que l'intérêt des malades doit être sauvegardé par la solution proposée, estime que le projet n'a pas été suffisamment étudié et qu'il ne tient pas assez compte de l'intérêt public), pp. 1537 à 1538.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 juin 1952).

L'article 1er est adopté, p. 1538.

Art. 2.

Amendements de MM. Moulin, Uselding et Adam, pp. 1538 et 1540.
Intervention de MM. Moulin, Uselding, p. 1539; Verbert, Adam, p. 1540; De Taeye, m. s. p. et f., pp. 1540 et 1541.
Le vote sur les amendements et sur l'article 2 est réservé.

Suite de la discussion des articles (18 juin 1952).

Art. 3.

Amendement de MM. De Boodt et Sobry, p. 1545.

Art de guérir. — CUMUL MÉDICO-PHARMACEUTIQUE (suite)

Intervention de MM. R. Desmedt, De Taeye, m. s. p. et f., Verbert, p. 1545.
Le vote sur l'amendement et sur l'article 3 est réservé.

Art. 4.

Intervention de MM. Verbert et De Taeye, m. s. p. et f., p. 1545.
L'article 4 est adopté, p. 1546.
Les articles 5 et 6 sont adoptés, p. 1546.

Vote sur les amendements et les articles réservés (18 juin 1952).

Art. 2.

Les amendements de MM. Moulin, Uselding et Adam sont rejetés.
Intervention de M. Maurice Servais.
L'article 2 est adopté, p. 1554.

Art. 3.

L'amendement de M. Sobry et le sous-amendement de M. De Boodt sont rejetés.
L'article 3 est adopté, p. 1554.

Vote (19 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 124 voix contre 1 et 12 abstentions, p. 1587.
Se sont abstenus : le comte d'Aspremont Lynden, MM. De Block, Dhondt, Laurens, Neels (Gérard), Roelandts, Servais (Maurice), Uselding, Van Gerven, Verbert, Versieren et Warnant.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MÉDECINS-VÉTÉRINAIRES.

Projet de loi modifiant la loi du 19 décembre 1950 créant l'Ordre des médecins vétérinaires.
Doc. — N° 415. Rapport de M. Sobry.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Sobry, p. 1648 (26 juin 1952).

Discussion générale (8 juillet 1952).

Discours de M. Sobry, rapp. (expose la nécessité d'apporter une légère modification à la législation existante en ce qui concerne l'éligibilité au sein des conseils régionaux), p. 1717.
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1952).

L'article unique est adopté, p. 1717.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions, p. 1771.
Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.
La projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

PHARMACIENS.

Proposition de loi modifiant la loi du 19 mai 1949 créant l'Ordre des pharmaciens.
Doc. — N° 75. Proposition de M. Verbert.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Verbert, p. 210 (20 décembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 226 (22 janvier 1952).

Article 123*sexies* Code pénal. — V. Droit pénal : Sécurité de l'Etat.

Arts, sciences et lettres.
Ann. — Distribution du prix Nobel de la Paix en 1952, p. 10 (13 novembre 1951).

ARCHIVES.

Proposition de loi relative aux archives.
Doc. — N° 282. Proposition de M. Rolland.
N° 530. Rapport du baron Nothomb.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Rolland, p. 1206 (7 mai 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1388 (29 juin 1952).

Associations (Fusion et scission d'). — V. Droit civil.

Assurances maritimes. — V. Guerre : Dommages de guerre.

Assurés libres. — V. Pensions.

Avancement des officiers. — V. Armée.

Aveugles.

Projet de loi relatif à la protection de la canne blanche.
Doc. — N° 324. Rapport de Mme Vandervelde.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).

Discussion générale (12 juin 1952).

Discours de Mme **Vandervelde**, rapp. (explique que ce projet a pour but de réserver le port de la canne blanche aux seuls aveugles ou à ceux qui sont atteints d'une grave maladie des yeux et prévoit les peines qui pourront être prises pour réprimer toutes les infractions, estime que toute récidive ne peut avoir qu'une intention frauduleuse et qu'il serait indiqué

Aveugles (suite)

d'apposer un timbre spécial sur la carte d'identité des intéressés et de prévoir un signe qui permette de déceler immédiatement les abus), p. 1513; MM. **de la Vallée Poussin** (attire l'attention du Sénat sur les conséquences déplorables qui peuvent résulter de la multiplication sans raison sérieuse des lois pénales), p. 1513; **De Taeye,** m. s. p. et f. (déclare qu'il n'est pas possible d'assurer une sécurité suffisante aux aveugles dans le cadre des règlements de la circulation, déclare qu'en ce qui concerne l'application de sanctions, une discrimination doit être faite entre le port inconsidéré et le port frauduleux de la canne blanche), pp. 1513 à 1514; **Ancot** (estime qu'il faudrait d'abord savoir si vraiment des abus sont commis dans ce domaine), p. 1514; **Coulonvaux** (déclare que la loi punit l'escroquerie et l'abus de confiance et que ces dispositions suffisent à protéger la canne blanche), pp. 1514 à 1515.

Reprise de la discussion générale et renvoi en commission (17 juin 1952).

Discours de MM. **De Taeye,** m. s. p. et f. (communique la réponse que lui ont donnée les procureurs généraux aux questions qu'il leur a posées au sujet de la protection de la canne blanche et de la répression des abus commis à l'aide de celle-ci, dit que l'unanimité n'a pu être atteinte sur plusieurs points, croit néanmoins que l'ensemble du projet relatif à la protection de la canne blanche est considéré comme étant souhaitable), p. 1526; **Coulonvaux** (demande le renvoi du projet en commission et la discussion du document mentionné par le ministre), pp. 1526 à 1527; Mlle **Baers** (croit que les inconvénients ne valent pas les avantages procurés par le projet de loi, demande que le projet ne soit pas ajourné et, au cas où il le serait, de le renvoyer à la commission de la santé publique aux fins de rapport complémentaire), p. 1527; Mme **Vandervelde** (marque son accord au renvoi du projet à la commission de la santé publique), p. 1527.

Le projet est renvoyé à la commission de la santé publique, p. 1527.

Aviation.

RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES.

Projet de loi relatif au budget de la régie des voies aériennes pour l'exercice 1950.

Doc. — N° 200. Rapport de M. Uselding.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 89 (11 décembre 1951).

Dépôt du rapport par M. Uselding, p. 864 (20 mars 1952).

Discussion générale (25, 26 et 27 mars 1952).

Voir la discussion générale du budget des communications pour l'exercice 1952.

Discussion des articles (27 mars 1952).

Les articles sont adoptés, p. 1005.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 74 voix contre 47 et 6 abstentions, p. 1143.

Se sont abstenus : Mlle Baers, Mmes Ciselet et Lehouck, MM. Machtens, Mazereel et Moreau de Melen.

Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif au budget de la régie des voies aériennes pour l'exercice 1951.

Doc. — N° 201. Rapport de M. Uselding.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 89 (11 décembre 1951).

Dépôt du rapport par M. Uselding, p. 864 (20 mars 1952).

Discussion générale (25, 26 et 27 mars 1952).

Voir la discussion du budget du ministère des communications pour l'exercice 1952.

Discussion des articles (27 mars 1952).

Les articles sont adoptés, p. 1005.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 74 voix contre 47 et 6 abstentions, p. 1143.

Se sont abstenus : Mlle Baers, Mmes Ciselet et Lehouck, MM. Machtens, Mazereel et Moreau de Melen.

Le projet est soumis à la sanction royale.

S. A. B. E. N. A.

Projet de loi relatif aux emprunts à émettre par la Société anonyme belge d'Exploitation de la Navigation aérienne.

Doc. — N° 332. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 378. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Dépôt du projet par M. Segers, m. c., p. 1392 (29 mai 1952).

Dépôt du rapport par le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 1535 (17 juin 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 juin 1952).

Les articles sont adoptés, p. 1572.

Aviation. — S. A. B. E. N. A. (suite)

Vote (19 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 134 voix contre 1 et 2 abstentions, p. 1588.

Se sont abstenus : MM. Van Gerven et Warnant.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Aviation. — V. aussi . Affaires étrangères.

B

Bail à ferme. — V. Droit civil.

Banque d'Emission. — V. Occupation allemande.

Banque internationale de Reconstruction. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Bases militaires d'Afrique. — V. Colonies.

Bateliers. — V. Lois électorales.

Baux à loyer. — V. Droit civil.

Baux commerciaux. — V. Droit civil : Baux à loyer.
V. aussi : Droit civil : Fonds de commerce.

Baux emphytéotiques. — V. Droit civil.

Bénéfices exceptionnels. — V. Impôts : Impôts directs.

Benelux. — V. Affaires étrangères.

Billets de banque. — V. Finances.

Blessés et malades. — V. Affaires étrangères : Guerre.

Budget. Exercice 1940.

RÈGLEMENT DÉFINITIF.

Projet de loi contenant le règlement définitif du budget de l'exercice 1940.

Doc. — N° 197. Rapport de M. Clynmans.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Renvoi en commission, p. 89 (11 décembre 1951).

Dépôt du rapport par M. Clynmans, p. 860 (20 mars 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (3 avril 1952).

Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 1100.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 122 voix contre 2 et 3 abstentions, p. 1145.

Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazereel.

Le projet est soumis à la sanction royale.

Budgets. Exercice 1952.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES.

Budget du ministère des affaires économiques et des classes moyennes pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XIV. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 298. Rapport de M. De Smet (P.).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 902 (25 mars 1952).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 1225 (13 mai 1952).

Discussion générale (3 juin 1952).

Discours de MM. **P. De Smet** (concernant : la situation industrielle de la Belgique, les défauts d'organisation et de rationalisation de notre enseignement professionnel et technique, la baisse de la production dans diverses branches non influencées par les produits stratégiques, la nécessité d'investir les charges fiscales qui pèsent lourdement sur la vie économique, les crédits belges à l'Union européenne des Paiements, l'utilisation des ingénieurs miliciens pendant leur service militaire et l'importance économique de la dispense du service militaire pour tous les travailleurs du fond des charbonnages à la veille de l'entrée en vigueur du plan Schuman, les conséquences économiques regrettables dues à la prolongation de la durée du service militaire, la compréhension défectueuse manifestée parfois par certains agents insuffisamment avertis des besoins d'organismes établis en vue des recherches utiles à l'industrie et capables de favoriser la promotion de l'économie belge, l'urgence des solutions requises par les problèmes de l'emploi et de l'investissement), pp. 1404 à 1406; **Dierckx** (concernant : les nouvelles économies à réaliser, la résorption du chômage, la limitation des possibilités financières et la création d'industries nouvelles, l'assainissement de la situation financière, les charges excessives qui pèsent sur les classes moyennes), pp. 1406 à 1410; **De Groote** (concernant : l'absence de politique coordonnée et convergente, l'absence

Budgets. — Exercice 1952. — AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES (suite)

de politique économique gouvernementale, les suggestions faites au gouvernement en matière de chômage : le perfectionnement des statistiques d'enregistrement du chômage et des statistiques de l'emploi réellement offert à la main-d'œuvre disponible par les différentes activités économiques, l'adaptation de la politique économique intérieure aux nécessités émanant de l'ordre international, le problème charbonnier et le plan de rééquipement des charbonnages, la réorientation de notre commerce extérieur en vue d'augmenter nos exportations vers la zone dollar), pp. 1411 à 1416; **Boulanger** (qui relève les extraits de presse critiquant la politique économique du gouvernement et expose les motifs pour lesquels le groupe communiste ne votera pas le budget; parle du problème du commerce entre l'Est et l'Ouest), pp. 1416 à 1418.

Reprise de la discussion générale (5 juin 1952).

Discours de MM. **Ronse** (analyse la crise que traverse l'industrie textile, constate que la situation prospère qu'a connue l'industrie au cours des années 1946, 1947 et 1948 a disparu au moment où les anciens concurrents ont à nouveau pu produire normalement, relève l'enquête organisée par la commission mixte gantoise, qui propose de mener une politique très active en vue d'augmenter l'utilisation des biens de consommation en général, et des produits textiles en particulier, insiste afin que des mesures soient prises en ce qui concerne les adjudications, souligne la nécessité de la part du gouvernement, de mener une politique financière et fiscale qui permette les investissements, insiste afin que, en ce qui concerne le marché intérieur, les conseils d'entreprise de l'industrie textile et du vêtement entrent rapidement en fonction et afin que, en ce qui concerne le marché extérieur, le gouvernement prenne des mesures pour abolir les restrictions à l'exportation sur la majeure partie des produits des industries traversant une crise, attire l'attention sur la nécessité de prendre des mesures afin de favoriser l'exportation vers la zone dollar, demande au gouvernement d'insister auprès des instances compétentes du N. A. T. O. afin de faire réserver à la Belgique des commandes d'uniformes et de pièces d'équipement dans la mesure de l'importance de l'effort fourni par la Belgique, estime que, en ce qui concerne les services du ministère des affaires économiques, de grands progrès restent à faire dans le domaine de l'information sur le plan industriel), pp. 1437 à 1439; **L. Desmet** (souligne la période difficile que traverse l'industrie des faïenceries et de la porcelaine mise en présence de la concurrence étrangère, et plus spécialement de la fabrication dont la qualité est inférieure à celle de nos produits. Ne voit pour l'instant pas d'autre solution que celle de réserver à cette industrie menacée la plus grande partie du marché belge, critique le fonctionnement de la commission des prix et estime qu'elle n'a pas accompli les tâches qui lui étaient dévolues : émettre des avis sur toutes questions relatives au coût de la vie, suivre la situation des prix, faire des suggestions au ministre quant à la politique à adopter en matière de prix, espère que le comité permanent qui vient d'être installé avec mission d'observer les fluctuations des prix, d'indiquer les problèmes à étudier, de réunir la documentation et de préparer les travaux, aboutira à un meilleur résultat, insiste sur les abus commis en matière de ventes à tempérament, demande la revision de la loi sur le registre du commerce, examine le problème de la distribution actuellement à l'étude au Conseil central de l'économie, celui de la publicité et de la rationalisation de l'industrie, demande d'activer l'examen du projet de loi créant le Conseil national de la coopération), pp. 1439 à 1442; **Vermeylen** (demande que le subside au budget en faveur de l'industrie cinématographique et destiné aux films publicitaires et documentaires soit accordé également aux films de fiction), pp. 1442 à 1443; **Allewaert** (concernant : l'organisation d'une enquête sur le chômage par industrie et par région, l'encouragement à l'exportation et les mesures pour combattre le dumping pratiqué par d'autres pays, la nécessité, en ce qui concerne les accords commerciaux avec les autres pays, de favoriser les produits des industries frappées par la crise; le nivellement des droits d'entrée par les différents pays, l'application intégrale de l'union Benelux), p. 1443; **De Block** (critique la politique économique orientée du gouvernement, souligne l'importance d'une alimentation rationnelle et bon marché, constate le nombre élevé de chômeurs et le fait que le maintien du plein emploi dans certains secteurs industriels n'est possible que grâce au réarmement, estime que le chômage actuel ne peut être imputé uniquement à la conjoncture et qu'il s'agit pour une grande part de chômage de structure, estime que seule la création de nouvelles industries peut apporter le salut, souligne l'importance tant de la recherche scientifique que du rôle d'information qui incombe au gouvernement, souligne également la nécessité des investissements et de nouveaux débouchés, conclut que Benelux se cristallise de plus en plus autour du problème des salaires, donnant ainsi la preuve que nos salaires nominaux constituent un handicap à l'exportation; demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour faire baisser le coût de la vie), pp. 1444 à 1448; **Clynmans** (concernant : le manque d'intérêt dont souffrent les classes moyennes et la nécessité

Budgets. — Exercice 1952. — AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES (suite)

de remédier à cette situation, la liste des griefs : la loi théorique du 12 mai 1948 et la façon de la contourner par les grands magasins, en reprenant un fonds de commerce existant, la loi du 11 mai 1929 relative au petit crédit professionnel, les abus existant dans certaines branches industrielles, notamment dans la meunerie, chez les travailleurs du cuir et sur le marché diamantaire où les fabricants belges ne peuvent acheter directement leurs matières premières à Londres et ce malgré le fait que notre pays dispose en ce moment de la majeure partie des actions de la « Forminière »), pp. 1448 à 1451; **Van In** (analyse le mauvais fonctionnement de l'U. E. P. devenue une banque de prêts, alors qu'elle devrait être un organisme de clearing, remarque que l'industrie lourde continue à exporter pour des sommes énormes et est la cause de notre position créditrice, que l'augmentation des exportations de biens de consommation consolidera notre position créditrice dans une mesure souhaitable si nous pouvons fournir de l'acier à la zone dollar, constate que des mesures s'imposent contre le dumping pratiqué par l'étranger et demande pourquoi nous n'exigeons pas d'exporter des biens de consommation dans une mesure proportionnelle à l'exportation de produits métallurgiques, estime que l'on pourrait activer le marché intérieur par l'organisation de la vente à tempérament, estime qu'il faut avant tout sauver les entreprises existantes et également en créer de nouvelles, analyse la situation dans la tannerie et l'imprimerie), pp. 1451 à 1452.

Reprise de la discussion générale (10 juin 1952).

Discours de MM. **Duvieusart**, m. a. é. et cl. m. (concernant : la réduction du crédit aux recherches dans l'industrie et l'agriculture et l'augmentation de ce poste l'an prochain, l'octroi d'un subside, pour l'an prochain, à l'industrie du film de fiction, les véhicules automoteurs du département, le budget de la régie frigorifique, le traitement des huissiers, les subsides aux charbonnages, le poste de subsides pour le pain : stockage, achat, prix du blé, le ministère du ravitaillement en liquidation et l'O. C. R. A., la réduction du cadre de son département, le problème de l'emploi, les statistiques du chômage et les industries en dépression, le commerce extérieur et l'U. E. P., le problème charbonnier et l'échec auquel est voué tout plan d'investissement si les possibilités d'investissement sont supprimées par l'augmentation du prix de revient, le développement de notre puissance énergitique dans le domaine du gaz, de l'électricité et de la pétrochimie, la crise mondiale qui sévit dans l'industrie textile, le rôle dévolu au comité de coordination du crédit rappelé en activité, les mesures fiscales qui seront proposées par le gouvernement en faveur des entreprises nouvelles, l'élargissement du champ d'action de l'arrêté-loi de 1881 accordant la garantie de l'Etat aux entreprises, la création d'une société de financement qui serait autorisée à prendre, à titre temporaire et supplétif, des participations dans les entreprises dont elle voudrait promouvoir le lancement, les subsides accordés à la Société nationale de Crédit à l'Industrie pour assurer des financement à taux réduit, les moyens de financement des investissements, la meunerie, l'industrie du cuir et le problème du diamant, la sauvegarde de l'atmosphère de liberté et de responsabilité pour les classes moyennes, la pension pour les travailleurs indépendants), pp. 1454 à 1466; **Flamme** (concernant : la production industrielle, les moyens de résorption du chômage : baisse des prix de vente et augmentation de la consommation), pp. 1466 à 1467; **P. De Smet**, rapp. (estime que la production et le commerce extérieur doivent être augmentés et qu'une priorité doit être accordée aux investissements) p. 1468; **De Stobbeleir** (concernant : la situation économique des industries textiles de la région Audenarde-Renaix-Alost, les difficultés très graves que connaît l'industrie de la rayonne et le fait que la Belgique, comme partenaire de Benelux, est privée des droits élevés de douane habituels, les mesures d'importation restrictives édictées ou les droits d'importation élevés pratiqués par les pays étrangers, le fait que nos fabricants et industriels sont défavorisés comparativement aux Néerlandais en matière d'adjudications, les mêmes difficultés existant au Grand-Duché, la nécessité d'une protection provisoire aux secteurs compromis, la lutte des classes moyennes pour leur existence et les promesses qui leur ont été faites), pp. 1468 à 1473; **Santens** (formule les demandes faites par les classes moyennes : la loi d'établissement, la réforme du registre du commerce et une sécurité sociale adéquate, souligne la nécessité de constituer un matériel statistique convenable, de considérer les classes moyennes avec intérêt et sympathie et de procéder à une meilleure organisation des organismes officiels, propose la création d'un département spécial chargé des intérêts propres des classes moyennes, souligne la crise existant dans l'industrie textile), pp. 1473 à 1475; **Goossens** (analyse les circonstances difficiles dans lesquelles se débat l'industrie textile, souligne le manque de coordination de la politique gouvernementale, estime que l'industrie textile dépend dans une trop large mesure des matières premières en provenance de l'étranger, plus particulièrement de la zone dollar et que l'on pourrait favoriser la culture du

Budgets. — Exercice 1952. — AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES (suite)

coton et du jute au Congo, souligne l'importance de la culture du lin dans notre pays et le manque d'intérêt qui lui est témoigné), pp. 1475 à 1478; **Vermeylen** (estime que rien ne s'oppose à l'application du régime de détaxation aux films documentaires et de fiction dès cette année), pp. 1478 à 1479; **Nihoul** (démontre qu'il existe une espèce d'intégration entre l'agriculture, d'une part, et l'industrie d'autre part, qu'un certain équilibre est indispensable entre les prix industriels et les prix agricoles, insiste sur la nécessité d'empêcher l'aggravation du chômage structurel, notamment par la désertion de la terre, et celle d'assurer l'agriculture de l'effort indispensable d'équipement), p. 1479; **Buisseret** (reproche au gouvernement d'introduire la notion de zones privilégiées, les définissant comme étant des zones de chômage permanent ou structurel et lui dit l'inquiétude qui règne en de nombreux milieux à ce sujet, estime que la grosse question n'est pas le chômage structurel mais bien la quantité de chômeurs et que, d'autre part, la notion du chômage permanent est singulièrement confuse, juge que si des mesures doivent être prises pour combattre le chômage grave, il faut à tout prix éviter les discriminations territoriales et chercher des solutions qui tiennent compte de la nature des industries), pp. 1479 à 1481.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (10 juin 1952).

Les articles 1er à 24/19 du tableau sont adoptés.

L'article 24/20 est réservé.

Les articles 25 à la fin du tableau sont adoptés, p. 1481.

Discussion des articles du projet de loi (10 juin 1952).

L'article 1er est réservé.

Les articles 2 à 8 sont adoptés, p. 1482.

Discussion des articles réservés (17 juin 1952).

Art. 24/20 du tableau.

Intervention de M. **Duvieusart**, m. a. é. et cl. m. (exploique, en ce qui concerne l'article 24/20, que le subside aux films documentaires et d'actualités a été prévu par le comité ministériel de coordination économique, sous un gouvernement précédent, sous le titre général d'encouragement à l'industrie cinématographique, et promet de demander à ses collègues si, pour l'an prochain, le subside ne pourrait pas être accordé aux films de fiction), p. 1528.

L'article 24/20 est adopté, p. 1528.

L'article 1er réservé du projet de loi est adopté, p. 1528.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 76 voix contre 63 et 5 abstentions, p. 1528.

Se sont abstenus : MM. Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois, Warnant.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR.

Budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-IX. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 7. Rapport du comte d'Aspremont Lynden.

N° 22. Amendement de M. Flamme et consorts.

Ann. — Dépôt du rapport par le comte d'Aspremont Lynden, p. 11 (13 novembre 1951).

Discussion générale (20 novembre 1951).

Discours de MM. **Meurice**, m. c. e. (qui rappelle l'évolution de la politique commerciale depuis la libération et qui aborde les points suivants : les efforts faits pour améliorer la position de la Belgique en matières premières, l'effort de production et de productivité à accomplir, la situation de Benelux par rapport à la question douanière, aux questions agricoles et aux problèmes monétaires, la balance commerciale, nos échanges commerciaux avec les Pays-Bas, le problème des voies d'eau, les réalisations accomplies par l'O. E. C. E., le plan Schuman, la situation de la Belgique envers la zone U. E. P., les efforts destinés à redresser notre position dans la zone dollar, l'importance du marché congolais et des marchés du Moyen-Orient, la remise en vigueur de la taxe de transmission sur certains produits exportés), pp. 30 à 37; **Mulier** (concernant : les mesures qui ont été rendues nécessaires par suite de certaines situations au sein de l'Union européenne des Paiements, l'incidence des actions et des réactions de la conjoncture internationale, la crise dans l'U. E. P., les difficultés rencontrées par Benelux et l'U .E. P., la crise sévissant dans l'industrie du textile, le danger que représente la création de la taxe d'exportation en Belgique), pp. 38 à 40; **Warnant** (concernant : les causes du déséquilibre dont souffre le commerce international depuis 1945, les considérations qui ont inspiré les accords de Bretton Woods, notre politique de crédit en faveur de nos voisins immédiats, la situation critique dans laquelle se trouvent actuellement les industries traditionnellement exportatrices, les résultats de la conférence de Torquay en matière douanière, le problème de la répartition des matières premières, la position de l'industrie belge en face de la concurrence étrangère, notre situation créditrice au sein de l'Union européenne des Paiements, la possibilité de conclure des accords qui nous assureront des débouchés nouveaux, le manque de coordination économique, la nécessité de renforcer le cadre des fonctionnaires s'occupant de nos relations commerciales, l'activité de l'Office belge du commerce extérieur, le caractère discriminatoire de la taxe à l'exportation, le traité de Communauté européenne charbon-acier), pp. 40 à 43.

Reprise de la discussion générale (21 novembre 1951).

Discours de MM. **Dehousse** (concernant : l'Unesco et la revision des manuels d'histoire, le danger que présente la proposition faite à la sixième Assemblée générale des Nations-Unies par M. Vichinsky en matière de désarmement, les hésitations que semble éprouver l'Occident en ce qui concerne la route à suivre, le problème du réarmement de l'Allemagne, les controverses constitutionnelles qui surgissent à propos du plan Schuman et du plan Pleven, les conversations entre l'est et l'ouest, le programme d'assistance aux pays sous-développés, l'inscription dans les traités internationaux de la clause coloniale, l'organisation régionale européenne, l'effort d'organisation supranationale à accomplir, le problème des voies d'eau entre la Belgique et les Pays-Bas, la nécessité de fortifier la position de l'Europe à l'Organisation des Nations-Unies), pp. 46 à 50; le **baron Nothomb** (concernant : la création d'une armée européenne prévue par le plan Pleven, la question du réarmement de l'Allemagne, la nécessité d'une solution du problème des voies d'eau, la question des frontières belgo-allemandes, l'activité de la Belgique à l'O. N. U., le rôle de l'Unesco, la question des manuels d'histoire) pp. 50 à 53; **Flamme** (qui propose d'ouvrir un crédit de 1,000,000,000 de francs devant servir à aider les pays insuffisamment développés), pp. 53 à 54; **Buisseret** (concernant : la politique de la Belgique sur le plan européen, les relations avec Benelux, notre position créditrice dans l'U. E. P., la convertibilité des monnaies, le problème des voies d'eau, les questions portuaires, le contrôle et la limitation des armements, la structure de l'appareil militaire de la défense européenne, la coopération allemande et le réarmement, les tâches des organisations internationales, la nécessité d'éclairer les divers peuples sur les faits internationaux, l'Unesco et la question des manuels d'histoire, la nécessité d'améliorer la condition des peuples arriérés, la justification du vote qui sera émis par son groupe), pp. 54 à 57; **Leynen** (concernant : la nécessité de veiller à ce que la porte reste toujours ouverte aux négociations internationales, le problème allemand, le problème des voies d'eau), pp. 57 à 59; **Crommen** (concernant : le problème allemand et la collaboration allemande dans une armée européenne), pp. 59 à 60; **Taillard** (qui critique la politique du gouvernement, estime que la Belgique est sous la tutelle des impérialistes américains et rappelle les propositions faites par M. Vichinsky à la sixième Assemblée générale de l'O. N. U.), pp. 60 à 62; **Godin** (concernant : le problème de nos frontières avec l'Allemagne), p. 62, et **Mazereel** (concernant : la tâche de l'Unesco et la réforme de l'enseignement de l'histoire), pp. 63 à 64.

Reprise de la discussion générale (22 novembre 1951).

Discours de MM. **Broekx** (qui proteste contre les crimes et les attentats commis contre la liberté de conscience de millions de personnes), p. 66; **Rolin** (qui proteste contre les attentats commis à l'égard de la liberté de conscience et qui aborde les points suivants : la négociation de traités, les rectifications de frontière, les problèmes coloniaux, le travail entrepris par l'Unesco en ce qui concerne les manuels d'histoire, le protectionnisme pratiqué par le gouvernement, l'équipement de l'U. R. S. S. et des Etats-Unis, l'effort militaire imposé à la Belgique, l'erreur consistant à bâtir la paix exclusivement sur l'équilibre des forces, les efforts à tenter pour réunir les Quatre Grands, les négociations en vue d'un cessez le feu en Corée, le problème allemand, les discussions au sein de l'O. N. U. relatives au contrôle de l'arme atomique, l'article « Défaite de la Russie et occupation 1952-1960 », paru dans la revue *Colliers* du 27 octobre 1951, l'attitude de la Belgique à l'égard de la Chine et de l'Espagne, le réarmement allemand, la nécessité d'aider les peuples d'Afrique et de l'Extrême-Orient), pp. 66 à 72, et **Gillon** (qui fait remarquer que le prestige du gouvernement vis-à-vis de l'étranger doit être renforcé), p. 72.

Discours du **comte d'Aspremont Lynden**, rapp. (concernant : les moyens de défense de la Belgique, l'Unesco et le problème des manuels d'histoire, l'aide à accorder aux pays insuffisamment développés, la politique anticoloniale de l'O. N. U., l'œuvre civilisatrice de la Belgique au Congo, l'organisation et la défense de l'Occident), pp. 73 à 76; MM. **van Zeeland**, m. a. é. (concernant : la politique de la Belgique en vue de l'organisation d'une défense collective, la position des membres du Pacte atlantique, le problème allemand, le but poursuivi par le plan Schuman et le plan Pleven, les circonstances dans lesquelles doit être créé l'armée européenne, le problème des voies d'eau, l'assistance aux pays insuffisamment développés, la ratification d'une Conférence internationale du travail, l'attitude de la Belgique à l'égard du colonialisme, l'association de la Belgique aux initiatives internationales), pp. 76 à 82; **Hoste** (concernant : l'activité de l'Unesco, la nécessité d'une coordination meilleure pour assurer l'Union européenne, les résultats pratiques obtenus par Benelux, les problèmes agricoles dans le cadre de l'Union

Budgets. — Exercice 1952. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR (suite)

économique, le problème des voies d'eau, la mise en application des accords bilatéraux, la nécessité pour les organismes internationaux de produire un travail plus pratique), p. 82; **Gabriel** (concernant : la situation du port de Gand, l'épuration des eaux, l'endiguement du « Braakman », p. 83; **Van Laeys** (concernant : les valeurs boursières que des Belges ont acquises de bonne foi dans le courant de l'occupation, la plupart du temps, en dehors du marché boursier, valeurs contre lesquelles les Pays-Bas font opposition), p. 84; **Rolin** (concernant : l'organisation d'une armée européenne, les contingents espagnols et le problème allemand), pp. 84 à 85, et **van Zeeland**, m. a. é. (concernant le problème des voies d'eau et l'endiguement du « Braakman »), p. 85.
Observations de M. **Gabriel**, p. 85.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 novembre 1951).
Tableau.
Art. 1er.
Point 1 est adopté, p. 85.
Point 2 est réservé, p. 85.
Art. 2 *à* 20.
Adoptés, p. 85.
Art. 21*bis*.
L'amendement de M. Flamme et consorts est réservé, p. 85.
Art. 24 *à la fin du tableau.*
Adoptés, p. 85.
Projet de loi.
Art. 1er.
Réservé, p. 86.
Art. 2 *et* 3.
Adoptés, p. 86.
Vote sur l'amendement et sur les articles réservés (11 décembre 1951).
Tableau.
Article 1er.
Point 2.
Le point 2 de l'article 1er est adopté par 82 voix contre 72 et 1 abstention, p. 95.
S'est abstenu : M. Marien.
L'article 1er est adopté, p. 95.
Art. 20bis.
L'amendement de M. Flamme et consorts est rejeté par 95 voix contre 60, p. 95.
Projet de loi.
Art. 1er.
Intervention de MM. Rolin et Meurice, m. c. e. (concernant la non-réélection de M. Charles De Visscher comme juge à la Cour internationale de justice), p. 96.
L'article est adopté, p. 96.
Vote (11 décembre 1951).
Le baron de Dorlodot motive son vote, p. 96.
L'ensemble du projet est adopté par 94 voix contre 57, p. 96 (11 décembre 1951).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

AGRICULTURE.

Budget du ministère de l'agriculture pour l'exercice 1952.
Doc. — N° 5-XIII. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 144. Rapport de M. Sobry.
N° 186. Amendements de MM. Boulanger et Taillard.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 362 (5 février 1952).
Dépôt du rapport par M. Sobry, p. 556 (26 février 1952).
Discussion générale (12 mars 1952).
Discours de MM. **Sobry**, rapp. (concernant : les prix de direction des porcs et des betteraves sucrières, l'intérêt des subsides aux produits laitiers dérivés, l'intérêt social et économique de l'horticulture, les mesures à prendre afin d'assurer la rentabilité de l'horticulture, la politique des prix, les possibilités de rationalisation dans notre agriculture et notre horticulture, l'assainissement des terres gorgées d'eau, la question de l'extension de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants, les prévisions relatives au Plan vert, la prophylaxie des épizooties, les pertes causées par la fièvre aphteuse, l'importance de la culture de plants de pommes de terre sélectionnés, pp. 728 à 731, et **Leysen** (concernant la vulgarisation scientifique, la signification économique de l'agriculture et de l'horticulture belges, les moyens utilisés par le département pour assurer la rentabilité de l'agriculture, la lutte contre les épizooties, les crédits accordés aux syndicats d'élevage bovin aux syndicats d'exploitation de bétail et au contrôle laitier, le calendrier d'importation pour l'horticulture, l'intérêt économique de l'apiculture et l'emploi d'insecticides pendant la floraison), pp. 731 à 734.

Budgets. — Exercice 1952. — AGRICULTURE (suite)

Reprise de la discussion générale (13 mars 1952).
Discours de MM. **Bouilly** (concernant : le retard à rattraper per la Wallonie sur la Flandre dans le domaine du progrès agricole, la politique des prix et la rentabilité de l'agriculture, la taxation du beurre hollandais importé, la rationalisation en agriculture, la mise à la disposition des agriculteurs de crédits pour la modernisation de leurs exploitations, le remembrement des terres, l'insuffisance de l'effort fait par le gouvernement pour l'assainissement des terres, la législation sur les polders et les wateringues, la lutte contre la fièvre aphteuse, la nécessité de développer les sociétés coopératives agricoles, Benelux, les pensions de vieillesse et les allocations familiales et l'extension de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants), pp. 735 à 739; **Mondelaers** (concernant : les problèmes agricoles intéressant la province de Limbourg, l'élevage du bétail, la lutte contre les épizooties, l'amélioration du cheptel, le contrôle des semences et des fourrages, la culture des plantes médicinales dans le Limbourg, la fruticulture et l'extension de la fraude à la frontière belgo-néerlandaise), pp. 739 à 741; **Jadot** (concernant : la situation des petites et moyennes exploitations agricoles, l'exode rural, la répartition des fonds destinés à aider les coopératives agricoles, l'action de la Société nationale de la petite propriété terrienne, l'éducation professionnelle des agriculteurs, l'intégration européenne de l'agriculture, le problème forestier), pp. 741 à 742; **Vandermeulen** (concernant : les conditions dans lesquelles le gouvernement entend réaliser la rentabilité agricole, l'enseignement agricole, la vulgarisation des recherches scientifiques, le développement des coopératives agricoles, la situation des agronomes techniciens, la culture fruitière, l'aide à accorder aux cultivateurs les plus éprouvés par l'épizootie de fièvre aphteuse, les exploitations démonstratives, le remembrement des terres), pp. 742 à 743, et **Van Peteghem** (concernant : les besoins de l'agriculture et de l'horticulture, les dégâts causés par les inondations et par les lapins sauvages, l'exode rural, l'exportation de porcs et la nécessité d'étendre le régime des pensions aux non-salariés), pp. 743 à 745.

Reprise de la discussion générale (13 mars 1952).
Discours de MM. **Sledsens** (concernant : l'intérêt économique de l'horticulture, l'index des prix des produits horticoles, la concurrence faite par la Hollande dans le domaine de l'horticulture, les « heffingen » effectuées lors de l'importation de produits figurant sur la liste A, le problème des fleurs coupées et des bulbes à fleurs), pp. 747 à 749); **Holvoet** (concernant la lutte contre les maladies du bétail et plus particulièrement la lutte contre la fièvre aphteuse), p. 750; **Moulin** (concernant la situation malheureuse des planteurs de tabac, les concours réservés à l'espèce chevaline et l'application du régime de la sécurité sociale), pp. 750 à 751.
Discours de MM. **R. Desmedt** (concernant : les difficultés régnant dans le domaine de l'élevage du bétail, la diminution constante de la superficie agricole, l'information nécessaire aux agriculteurs émigrants, les difficultés rencontrées par les floriculteurs et les arboriculteurs, la nécessité d'assurer aux agriculteurs et aux horticulteurs une vie humaine), pp. 756 à 757; **Uselding** (concernant : les problèmes particuliers de la province de Luxembourg, les causes de l'exode rural, la nécessité d'améliorer l'habitat rural, l'anarchie régnant en matière de boisement, la nécessité d'adapter la vieille loi sur la pêche fluviale), pp. 757 à 758; **Coulonvaux** (concernant : la lutte contre la fièvre aphteuse, la situation des planteurs de tabac, la situation particulière des producteurs de betteraves et de l'industrie sucrière, les négociations relatives à l'instauration d'un Plan vert), pp. 758 à 759; **Adam** (concernant : la politique des prix défendue au sein du gouvernement, la rentabilité de l'agriculture, la politique suivie dans le domaine des produits laitiers, les prix de direction du beurre, les subsides aux sous-produits laitiers, la valorisation du lait écrémé, la production de poudre de babeurre, le problème des prix de la viande porcine, l'achat de vaccin contre la fièvre aphteuse), pp. 759 à 762, **Petit** (concernant : la variété de nos cultures, le niveau de vie de nos agriculteurs, la nécessité de mener une politique tendant à augmenter la productivité des exploitations agricoles, le travail efficace accompli dans les stations de recherches pour l'amélioration des plantes, les moyens de vulgarisation scientifique, la question de la rentabilité de l'agriculture, la fixation des prix de direction, l'importance de la culture du froment et de la betterave sucrière, l'application des lois sociales aux travailleurs indépendants), pp. 762 à 763; **Boulanger** (concernant : le manque de vaccin contre les maladies du bétail, la pression exercée sur les fabricants de margarine, l'index des prix des produits alimentaires, les réserves faites à l'égard du Plan vert, les attachés agricoles, l'inégalité dont sont victimes les agriculteurs dans la sécurité sociale, l'exode rural, l'activité de la F. A. O. et les subventions sollicitées pour cette œuvre, la politique préconisée au cours des conférences agricoles qui ont eu lieu en Belgique, les investissements sur le plan agricole, la rémunération des huissiers du département, les taux de fermage, le résultat atteint par Benelux, l'aide Marshall, les intérêts des cultivateurs sur le marché intérieur, la distribution de lait dans les écoles, les terres non cultivées, l'industrie sucrière, la diminution de la superficie agricole, le remembrement des terres, la désertion des campagnes par les

Budgets. — Exercice 1952. — AGRICULTURE (suite)

jeunes), pp. 763 à 766; **De Stobbeleir** (concernant : l'augmentation du fonds de dotation de l'Institut national du crédit agricole, le plan quinquennal présenté par le ministre, le problème des baux à ferme, la politique d'investissement, le remembrement des biens ruraux, la création de services inutiles, le salaire des agriculteurs, la nécessité d'améliorer les étables pour le bétail d'élevage, la lutte contre la tuberculose, les efforts à faire en matière d'enseignement agricole, les subsides à la culture du houblon, la floriculture, l'achat du bois de mines), pp. 766 à 767; **Nihoul** (concernant : les pourparlers relatifs au Plan vert, et les crédits destinés à un meilleur équipement agricole), p. 767; **Estienne** (concernant les crédits aux stations agronomiques de l'Etat et à l'Institut agronomique de l'université de Louvain), pp. 767 à 768), et **Demarnette** (concernant : la fruticulture, les perceptions prélevées sur l'importation de fruits hollandais, l'exportation de fruits belges, les contrées inondées du Schulenbroeck dans la vallée du Démer), pp. 769 à 770.

Observation du baron de Dorlodot, p. 770.

Reprise de la discussion générale (18 mars 1952).

Discours de MM. **Ronse** (concernant : la situation critique dans laquelle se trouve l'industrie des fleurs de la région de Gand, la nécessité de veiller avec plus de soin aux intérêts de l'horticulture belge lors de la conclusion de traités de commerce et la nécessité d'améliorer les possibilités d'exportation des produits horticoles), pp. 785 à 787; **Jespers** (concernant l'indemnité accordée aux professeurs de l'enseignement agricole postscolaire), p. 787; **Sobry** (concernant : la politique des prix et l'importance du développement structurel et technique de notre agriculture, l'extension de la sécurité sociale, l'action du département dans la lutte contre la tuberculose bovine et la stomatite aphteuse), pp. 787 à 788; **Héger**, m. a. (concernant : la politique des prix suivie par le gouvernement, la lutte contre la stomatite aphteuse et l'aide accordée aux agriculteurs ayant particulièrement souffert de ce fléau, la création d'instituts pour la production de vaccin, la question des pensions de vieillesse et des allocations familiales pour les travailleurs indépendants, le contrôle laitier, l'importance des syndicats d'exploitation, la situation des apiculteurs, la revision de la législation sur les polders et wateringues, le régime de préunion de Benelux, la culture de plantes médicinales dans le Limbourg, la culture fruitière, l'enseignement postscolaire agricole, le problème forestier, le but des fermes démonstratives, la baisse du prix du porc, la destruction de lapins sauvages, le sort des gardes-chasse, le calendrier des importations de produits horticoles, l'exportation des produits horticoles belges, la désignation d'attachés agricoles, le projet modifiant la loi sur la pêche fluviale, les subsides en faveur des dérivés du lait, la situation des stations de recherche, la culture du tabac, l'effort déployé par la F. A. O., l'analyse des terres, l'assèchement des contrées inondées de Schulenbroek, les prêts consentis à l'agriculture, le rôle des coopératives d'agriculteurs, la vulgarisation scientifique, l'assainissement des terres, l'intégration de l'agriculture en Europe occidentale), pp. 789 à 795.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 mars 1952).

Tableau.

Art. 1 *à* 22.

Adoptés, p. 795.

Art. 23.

Observation de M. Boulanger.

L'amendement de M. Boulanger est rejeté.

L'article est adopté, p. 795.

Art. 24 *à fin du tableau.*

Les amendements de M. Boulanger sont rejetés.

Les articles sont adoptés, pp. 796-797.

Projet de loi.

Les articles du projet de loi sont adoptés, p. 797.

Vote (20 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 82 voix contre 63 et 2 abstentions, p. 891.

Se sont abstenus : M. Laurens et Mme Ciselet.

Le projet est soumis à la sanction royale.

COLONIES.

Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XII. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 255. Rapport de M. Estienne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 619 (4 mars 1952).

Dépôt du rapport par M. Estienne, p. 1143 (4 mars 1952).

Discussion générale (7 mai 1952).

Discours de MM. **Van Remoortel** (concernant : la nécessité de modifier la législation coloniale sur les lettres de change, l'incompétence de la Cour de cassation pour les litiges jugés au Ruanda-Urundi, l'acquisition de terrains aux fins d'usage industriel et la protection des eaux chaudes de Katana, la construction d'un palais destiné au gouverneur général du Congo et l'opportunité d'empêcher l'installation d'un refroidissement d'air dans les bureaux administratifs de Léopoldville), pp. 1200 à 1201; **Edg. De Bruyne** (concernant : le retard dans la discussion des budgets coloniaux, le paiement d'indemnités aux fonctionnaires coloniaux malades, la construction d'un palais du gouverneur général, la protection des eaux chaudes de Katana, l'autorisation accordée à des personnes de nationalité allemande pour photographier les paysages congolais), pp. 1201 à 1203; **Dehousse** (concernant : la non-application à nos territoires d'outre-mer de certaines conventions internationales du travail et plus particulièrement de celle relative à la protection de la liberté syndicale, les remarques émanant de l'Organisation internationale du Travail, l'opportunité de changer la dénomination du département et de développer les organisations syndicales dans la colonie), pp. 1203-1206; **Buisseret** (concernant : l'action sociale dans la colonie, la collaboration des coloniaux au Conseil colonial, le problème des allocations familiales, le projet d'un monument Stanley, la nécessité de reviser l'application au Congo des libertés constitutionnelles), pp. 1206 à 1207, et **Dequae**, m. c. (concernant : la réorganisation du département, les retards dans la discussion des budgets, l'aide à accorder aux coloniaux invalides, le problème des eaux chaudes de Kakondo, la résidence du gouverneur général, l'adaptation de la législation congolaise sur les billets de change, la compétence de la Cour de cassation pour le Ruanda-Urundi, le progrès réalisé dans le domaine social, l'application des conventions internationales du travail, les rapports avec les institutions internationales, la question du monument Stanley, la présence dans le Conseil colonial de hauts fonctionnaires coloniaux se trouvant en Belgique et le problème des allocations familiales), pp. 1207 à 1209.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 mai 1952).

Les articles sont adoptés, p. 1209.

Vote (21 mai 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 81 voix contre 68 et 6 abstentions, p. 1343.

Se sont abstenus : MM. Flamme, Gillon, Hoste, Lilar, Orban et Warnant.

Le projet est soumis à la sanction royale.

COMMUNICATIONS.

Budget du ministère des communications pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XV. Projet du gouvernement et tableaux (+ errata + annexe).

N° 111. Amendements de M. Pontus.

N° 129. Amendement de MM. Delport et Devriendt.

N° 141. Amendement de MM. Vandermeulen et Van Belle.

N° 143. Amendement de M. Pontus.

N° 204. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes, MM. Delport, Uselding et Van den Storme.

N° 229. Amendement du baron de Dorlodot.

N° 230. Amendement de MM. Vandermeulen et Van Belle.

N° 231. Amendement de M. Pontus.

Ann. — Dépôt du rapport par le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 865 (20 mars 1952).

Discussion générale (25 mars 1952).

A cette discussion sont jointes les discussions :

1° Des budgets des voies aériennes pour les exercices 1950 et 1951;

2° De l'interpellation du baron de Dorlodot à M. le ministre des communications « sur la suppression des trains de voyageurs dans l'Entre-Sambre-et-Meuse »;

3° De l'interpellation de M. Glineur à M. le ministre des communications « sur le projet de suppression du trafic des voyageurs de la ligne Roux-Piéton et sur les conséquences de l'application éventuelle de ce projet ».

Discours de MM. le **baron de Dorlodot** (qui développe son interpellation; attire l'attention sur les inconvénients que présente l'exploitation d'autobus et dépose un ordre du jour tendant à faire remplacer les trains lourds supprimés sur la ligne 109 par des autorails et demandant la suppression du subside de 750 millions accordé par l'Etat à la S. N. C. F. B.), p. 903; **George** (qui proteste contre la décision de la S. N. C. F. B. quant à la ligne 109, estime que cette ligne devrait être dirigée sur Charleroi et non sur Mons, rappelle les inconvénients de l'exploitation du service par autobus et demande que l'autorail prévu pour la ligne Chimay-Thuillies soit prolongé jusqu'à Charleroi), p. 904; **le comte de la Barre d'Erquelinnes**, rapp. du budget des communications (concernant : les mesures destinées à opérer un redressement de la situation financière de la S. N. C. F. B., la question de la majoration des tarifs, le problème du renflouement du fonds de renouvellement de la Société, les difficultés à surmonter avant de réaliser l'électrification du réseau ferroviaire, les progrès réalisés par la S. A. B. E. N. A.), pp. 905 à 906; **De Block** (concernant : l'opportunité de discuter globalement tous les problèmes relatifs aux communications, l'absence d'une politique de transports, la nécessité d'opérer une séparation totale

Budgets. — Exercice 1952. — COMMUNICATIONS (suite)

entre les services administratifs et les services d'exploitation, la nécessité de maintenir les prix de revient au niveau le plus bas et d'organiser les moyens de transport d'une façon rationnelle, l'exploitation des lignes d'autobus, les capitaux engloutis dans la jonction Nord-Midi, l'électrification des chemins de fer, la concurrence du transport par route, le manque de coordination entre le département des communications et celui des travaux publics, la diminution des prévisions budgétaires pour 1952, le personnel du département des communications, le déficit de la S. N. C. F. B., la question des tarifs, la nécessité d'augmenter la vitesse de nos trains, l'utilisation des emprunts pour l'électrification, la mise en service d'autorails, la situation lamentable du matériel roulant et la crise dans l'industrie belge des locomotives, l'administration des postes, les services gratuits rendus par les postes aux divers départements, le capital fourni sans intérêt à l'Etat par l'Office des comptes chèques postaux, l'opportunité d'émettre un timbre-poste à l'effigie du Prince-Régent), pp. 906 à 911; (concernant : l'Office central des fournitures, l'utilité d'instaurer une seule imprimerie de l'Etat, les adjudications d'imprimés, l'exécution du pont de Tamise, le passage des tunnels sous l'Escaut, les barèmes des services de la marine, l'exploitation maritime, l'insuffisance des crédits prévus pour le tourisme, l'extension de notre réseau téléphonique, la nécessité de maintenir la régie des voies aériennes et de construire de nouvelles pistes d'envol à Melsbroek, l'exploitation de l'aéroport national et la nécessité d'en enlever tout caractère militaire, l'Institut de radiodiffusion, la collaboration de la radio à l'effort pour augmenter la production, le licenciement d'un dessinateur de *Radioweek*, le danger de la publicité commerciale radiophonique), pp. 918 à 920.

Reprise de la discussion générale (26 mars 1952).

Discours de MM. **Van den Storme**, rapp. (concernant : les avantages de la jonction Nord-Midi, l'accroissement inquiétant des frais généraux de l'Office de la jonction Nord-Midi, les dépenses générales relatives au personnel de l'Office national), p. 922; **Warnant** (concernant : les préoccupations quelque peu partisanes du ministre en matière de nominations et sur le plan linguistique, la composition du nouveau comité permanent de la S. N. C. F. B., la nécessité de faciliter le redressement financier de la Société nationale, la nécessité de renflouer le fonds de renouvellement de la S. N. C. F. B. en vue de permettre la modernisation du matériel roulant, l'emploi plus généralisé de l'autorail et l'intensification du programme d'électrification, le retard apporté à l'électrification des deux lignes wallonnes, le problème de la coordination des transports, pp. 922 à 925; **Neels** (concernant : les accords d'Anneville en matière de pêcherie, le problème des pêcheurs de la côte orientale, la liquidation des cotisations compensatoires encaissées pendant la guerre à charge des pêcheurs du hareng), pp. 925 à 926; **Van Peteghem** (concernant la nécessité de procurer un libre passage à travers le tunnel sous l'Escaut à tout trafic automobile), p. 926; **Yernaux** (concernant : le retard apporté à la péréquation des pensions des cheminots du rail de la région de Charleroi-Luttre, le problème de la télévision), pp. 926 à 929; **Delport** (concernant : l'augmentation du nombre des raccordements aux réseaux téléphoniques, le programme de modernisation du réseau téléphonique, les résultats obtenus lors des examens organisés par les T. T., les cours de l'école des T. T., les programmes des émissions radiophoniques, l'opportunité de rattacher l'institut de radiodiffusion au ministère de l'instruction publique), pp. 929 à 930; **De Stobbeleir** (concernant les réductions accordées par la S. N. C. F. B. pour le transport des marchandises), pp. 930 à 931), et **Glineur** (qui aborde le problème du personnel de la S. N. C. F. B. et développe son interpellation), pp. 931 à 933.

Reprise de la discussion générale (26 mars 1952).

Discours de MM. **Segers, m. c.** (concernant : le plan d'assainissement financier de la S. N. C. F. B., les mesures destinées à accroître les recettes, les tarifs des transports, les prestations gratuites ou insuffisamment rémunérées fournies par la S. N. C. F. B., la réduction des effectifs et les réformes de structure, la suppression des groupes d'Arlon et de Bruges, la suppression progressive des subsides de l'Etat à la Société nationale, le barème et le régime des pensions du personnel de la S. N. C. F. B., les soins de santé accordés au personnel de la Société nationale, la simplification de l'exploitation des chemins de fer, la modernisation du matériel, les tarifs-voyageurs trop bas, la simplification de l'exploitation des lignes à faible trafic, l'électrification du réseau ferroviaire, l'utilisation plus intensive de l'autorail, la mise en service partielle de la jonction, la coordination des transports routiers, les subsides accordés à la marine marchande belge, le problème de la pêche maritime, l'extension continuelle de l'aviation civile, le bénéfice réalisé par la Sabena, le développement du service des postes, le statut de l'Institut de Radiodiffusion, les améliorations en faveur du personnel du département, pp. 941 à 946); **Maurice Servais** (concernant : les moyens de communication dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et spécialement dans l'arrondissement de Philippeville, le but du secteur touristique dirigé par le commissariat général du tourisme, le projet d'organiser en 1951 ou 1952 une exposition internationale du tourisme dans la région de la Meuse et des

Budgets. — Exercice 1952. — COMMUNICATIONS (suite)

Ardennes, l'équipement touristique de ces régions, pp. 946 à 947; **Meunier** (concernant : les anomalies du budget, les règles comptables qui régissent l'établissement des budgets, le subside prévu pour la ville d'Anvers afin de lui permettre d'assurer la gratuité de passage par les tunnels sous l'Escaut, le caractère commercial et industriel des services du ministère des communications, l'organisation du service social aux communications, la sous-estimation des crédits pour 1952, le paiement d'arriérés à des inciviques réintégrés dans leurs fonctions, le subside pour l'encouragement de la pêche maritime, l'absence d'un service d'études tendant à coordonner les divers services, les examens psychotechniques à l'administration des postes, l'insuffisance des crédits mis à la disposition du commissariat général au tourisme et des syndicats d'initiative en vue de la propagande et de la publicité, l'insuffisance de la subvention en faveur des stations thermales, la composition du conseil d'administration de la S. N. C. F. B., la question des tarifs, les charges imposées par l'Etat à la Société nationale en matière de personnel et de pensions, la nécessité d'ouvrir un débouché aux porteurs d'avis, les réductions tarifaires imposées à la Société nationale, la nécessité de coordonner les transports, l'état lamentable des locaux dans lesquels est logé le centre médical de Namur, le progrès réalisé dans nos réseaux télégraphiques et téléphoniques, l'intérêt à payer par la R. T. T. à l'Etat sur le capital investi, les pensions de veuves et orphelins accordées par la R. T. T., la suppression du cadre des facteurs des télégraphes en tant qu'agents définitifs, la réduction des cadres des ouvriers subalternes de la R. T. T., la réintégration d'inciviques et les nominations partisanes dans la régie, la question de la rémunération du personnel de la R. T. T. et la nécessité de lui donner un statut juridique propre, les mesures pouvant permettre de réaliser l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'administration des postes, la question des barèmes du personnel des postes, l'absence d'une politique en matière d'enseignement aéronautique, l'utilité du contrôle effectué par l'administration de l'aéronautique, le problème linguistique de Melsbroek), pp. 948 à 957; **De Winter** (concernant : les causes du déficit budgétaire de la S. N. C. F. B., les charges imposées par l'Etat à la Société nationale, le fonds de compensation des pêcheurs), pp. 957 à 959; et **Briot** (concernant : le reclassement du personnel des communications, la nécessité de revaloriser les fonctions techniques à la R. T. T., la suppression des nominations de faisant-fonctions d'aide à la R. T. T., la création d'un cadre de facteurs des télégrammes, la question des voyages gratuits, le système peu harmonieux de la reclassification des postes, la nécessité d'une revalorisation des fonctions et des grades de la marine, la péréquation des pensions des cheminots, pp. 959 à 964.

Reprise de la discussion générale (27 mars 1952).

Discours de MM. **Devriendt** (concernant : la décision de pays voisins visant la réduction des devises octroyées aux touristes qui se rendent dans notre pays, l'œuvre constructive accomplie dans le domaine du tourisme), pp. 978 et 979, et **Massonnet** (concernant la suppression du groupe d'Arlon), pp. 979 à 980.

Reprise de la discussion générale (27 mars 1952).

Discours de MM. **Pontus** (concernant : l'exploitation de la main-d'œuvre utilisée par la S. N. C. F. B. et l'administration des postes, les abus en matière de mise à la pension, la nécessité de reclasser les hommes de métier des remises de locomotives et des arsenaux de réparation de la Société nationale, ainsi que de reclasser les techniciens de la régie des T. T.; la situation de certains agents des cantons de l'Est qui ont dû quitter leur domicile après l'annexion par les Allemands, le problème des cheminots appelés à travailler pour la « Deutsche Reichsbahn », l'éventuelle suppression de la ligne Gemmenich-Herbesthal, la situation des anciens agents du Nord-Belge, la péréquation des pensions accordées aux agents de la Société nationale, la revision des mesures disciplinaires prises à l'égard de la population de la partie du territoire soumise de force à la législation sociale allemande, la répartition des subsides accordés aux stations thermales), pp. 982 à 985; **Godin** (concernant : la situation difficile des agents des cantons de l'Est, la nécessité de restaurer l'atelier de réparation des chemins de fer de Saint-Vith, la suppression éventuelle de certaines voies de chemin de fer dans les cantons de l'Est, les subsides accordés aux stations thermales), pp. 985 à 986; **Spreutel** (concernant les subsides pour encourager la propagande aéronautique), p. 986; **Coulonvaux** (concernant : la nécessité d'encourager le tourisme dans la province de Namur, l'utilité d'une ligne électrique Bruxelles-Charleville, la nécessité de terminer la route du Condroz), pp. 986 à 987.

Discours de MM. **Van Remoortel** (concernant : le problème de la télévision, les programmes de l'Institut national de radiodiffusion, les recettes de la radio, la nécessité d'éviter la publicité par les ondes officielles, l'intérêt que représente *Micro-Magazine*), pp. 989 à 991; **Van Gerven** (concernant : la situation des pensionnés de la ligne Malines-Terneuzen, la nécessité d'installer un signal lumineux à l'endroit où les tramways Anvers-Hamme traversent la route Bruxelles-Saint-Nicolas, la modernisation de la gare de Saint-Nicolas, la suppression éventuelle de lignes de chemin de fer dans le Pays de Waas, les désavantages résultant du transfert du bureau

Budgets. — Exercice 1952. — COMMUNICATIONS (suite)

des recettes du service téléphonique de Saint-Nicolas à Anvers), pp. 991 à 992; **Chot** (concernant la nécessité d'apporter une aide immédiate et importante au tourisme dans la province de Namur), p. 992; **Motz** (concernant le problème de la télévision), pp. 992 à 993; **Duray** (concernant la suppression éventuelle des trains de voyageurs sur la ligne Haine-Saint-Pierre - Soignies), p. 993; **Boulanger** (concernant : le paiement des allocations familiales avec effet rétroactif, l'importance des frais de déplacement du personnel, l'inutilité de la somme prévue en faveur des dirigeants de bureau, le crédit prévu pour les réquisitions de guerre dans les magasins de la S. N. C. B., le traitement trop peu élevé accordé aux chauffeurs d'auto et du petit personnel du département, les nominations faites au bureau des postes n° 1 à Namur, l'exemption de taxe sur les réparations de wagons américains, le contrat qui lie les gérants des buvettes de gares et les tenanciers de kiosques à journaux, les traitements et pensions des agents de la Société nationale, l'effort fourni par le personnel des chemins de fer, l'opportunité d'électrifier la ligne Bruxelles-Herbesthal), pp. 994-995; **Versieren** (concernant : le cadre des messagers-télégraphistes, la régularisation des agents des postes, la rémunération des facteurs, la réorganisation des écoles professionnelles en vue de la formation d'électriciens, les trains circulant sur la ligne Bruxelles-Courtrai), p. 995; le baron **Nothomb** (concernant : la propagande pour la Belgique faite à l'étranger, la nécessité de reviser complètement la politique du tourisme et d'accorder une aide au tourisme dans la région ardennaise, la suppression des lignes dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et l'Ardenne, la nécessité d'encourager matériellement l'industrie hôtelière dans les Ardennes), pp. 995 à 997; **Rolin** (concernant le traitement accordé aux gérants d'agences postales), p. 997; **Gabriel** (concernant : les trains ouvriers assurant la liaison entre la Flandre et la Wallonie, les accidents graves qui se sont produits aux passages à niveau non gardés, le nombre accru d'accidents sur les voies publiques), p. 997; **Mme Vandervelde** (concernant : la situation défavorable de Spa au point de vue des communications), p. 997; MM. **de la Poussin** (concernant : la circulation à Bruxelles, le contrôle à effectuer sur l'Office de la Jonction), p. 998; **Segers**, m. c. (concernant : les relations entre la S. N. C. B. et l'Etat, la situation des pensionnés de la Société nationale, la suppression des groupes de Bruges et d'Arlon, les barèmes du personnel des chemins de fer, la situation des pensionnés du Nord-Belge et de la ligne de Chimay, la revision des cas d'épuration, l'indemnité accordée aux dirigeants de bureaux de postes, l'amélioration des trains pour ouvriers, les problèmes soulevés par la jonction Nord-Midi, les problèmes relatifs à la marine et à la pêche, la suppression des taxes pour le passage du tunnel pour piétons sous l'Escaut, l'ouverture d'un crédit en faveur des armateurs, le régime linguistique de Melsbroek, le service psycho-technique des postes, les nouveaux traitement du personnel de la régie des T. T., l'encouragement du tourisme, l'organisation de la télévision en Belgique), pp. 998 à 1000; **Boulanger** et **Segers**, m. c. (concernant une promesse faite par le ministre, en matière de tourisme, lors d'un Congrès des hôteliers à Dinant), pp. 1000 à 1001.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mars 1952).

Tableau.

Art. 1 *à* 19.

Adoptés, p. 1001.

Art. 20.

Le vote sur l'amendement de M. Pontus et sur l'article est réservé, p. 1002.

Art. 21.

Adopté avec l'amendement de la commission, p. 1002.

Art. 22 *et* 23.

Adoptés, p. 1002.

Art. 24.

Le vote sur l'amendement du baron de Dorlodot et sur l'article est réservé, p. 1002.

Art. 28.

Amendement de MM. Vandermeulen et Van Belle :

Observation de MM. Pontus et Segers, m. c.

Le vote sur l'amendement et sur l'article est réservé, p. 1004.

Art. 29 *à fin du tableau.*

Adoptés, p. 1004.

Sont également adoptés :

Les articles du compte de prévision de la R. T. T. pour l'exercice 1952.

Les articles du budget de la régie des voies aériennes pour l'exercice 1952.

Les articles du compte de prévision de l'Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi pour l'exercice 1952.

Projet de loi.

Art. 1er.

Réservé, p. 1005.

Budgets. — Exercice 1952. — COMMUNICATIONS (suite)

Art. 2 à 10.

Adopté, p. 1005.

Vote sur les amendements et articles réservés (3 avril 1952).

Les amendements réservés sont rejetés, p. 1141.

Les articles réservés sont adoptés, p. 1141.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 74 voix contre 46 et 7 abstentions, p. 1143.

Se sont abstenus : Mlle Baers, Mmes Ciselet et Lehouck, MM. Briot, Machtens, Mazereel et Moreau de Melen.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

DÉFENSE NATIONALE.

Budget du ministère de la défense nationale pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-X. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 80. Rapport de M. Baert.

N° 123. Amendement de M. Van Remoortel (+ erratum).

N° 128. Amendements de MM. Doutrepont et consorts.

N° 145. Amendements du gouvernement.

N° 155. Amendements de MM. Flamme et consorts.

N° 164. Amendement de Mme Vandervelde et consorts.

Ajournement (26 février 1952).

Ann. — Observations de MM. Flamme, le vicomte Cossée de Maulde, Gillon, le baron Nothomb, Dehousse, Baert, Doutrepont et Van Buggenhout, pp. 557 à 559.

Le budget de la défense nationale est mis à l'ordre du jour du 28 février 1952.

Discussion générale (28 février 1952).

Discours du colonel **De Greef**, m. d. n. (concernant : les résultats de la conférence de Lisbonne, les progrès accomplis dans la mise sur pied de l'organisation occidentale en vue de maintenir la paix en Europe, la réorganisation des différents rouages du traité Nord-Atlantique, l'extension des attributions du général Eisenhower, la répartition des frais d'infrastructure des aérodromes et des télécommunications, le problème des vingt-quatre mois de service, le programme de développement de nos forces, le problème des exemptions et des sursis, l'emploi des langues à l'armée, les examens d'admission à l'Ecole royale militaire, le contrôle de l'achat et de l'utilisation des fournitures faites aux divers organismes des forces armées et de la gendarmerie) pp. 586 à 589; le baron **Nothomb** (concernant : la nécessité des vingt-quatre mois de service, les facilités accordées aux militaires, la constitution d'une armée européenne, le rôle à jouer par la Belgique dans la Communauté européenne de défense, le siège de la Communauté européenne de défense, le projet approuvant les conventions conclues entre les différents membres de la communauté atlantique au sujet des droits et devoirs respectifs des armées, la nécessité de maintenir l'individualité et l'indépendance morale de notre armée) pp. 590 à 593; MM. **Hoste** (concernant : la nécessité de tenir compte de la diversité des cultures de l'Europe occidentale lors de l'organisation de la défense, le problème de la durée du service militaire, la nomination d'officiers d'expression flamande), p. 594; **Siedsens** (concernant : les sursis accordés pour raisons morales, la nécessité de détruire l'ancienne ceinture de forts autour de la ville d'Anvers, la réserve naturelle de la bruyère de Brecht et le danger que constituerait la création d'un champ d'aviation dans les environs pour les sanatoria, la menace que pèse sur la « Kalmthoutse heide », l'exécution du plan Gondola, les achats de produits agricoles destinés à l'armée d'occupation en Allemagne, la façon dont sont traités les officiers du camp de Luckenwald, la situation linguistique à l'armée) pp. 595 à 597; **P. De Smet** (concernant les examens d'admission à l'Ecole royale militaire et la situation des universitaires rappelés sous les drapeaux à l'issue de leurs études) pp. 597 à 598; **Baert**, rapp. (concernant l'incorporation tardive des universitaires), pp. 598 à 599.

Observation de M. **Taillard**, p. 599.

Discours de M. **Warnant** (concernant l'exploitation par l'Etat de terres agricoles expropriées et l'incidence de l'établissement du champ d'aviation de Beauvechain sur l'hygiène publique), pp. 599 et 600.

Reprise de la discussion générale (4 mars 1952).

Discours de MM. **Dehousse** (concernant : les accords de Lisbonne ayant trait à la défense, la mise au point des textes établissant la Communauté européenne de défense, les relations entre la Communauté européenne de défense et le Nato, et l'opportunité de détacher les clauses politiques des accords relatifs à la Communauté européenne de défense), pp. 602 à 604; **Vreven** (concernant : le problème des vingt-quatre mois de service, les cours de formation à l'armée, la composition des cadres, le service social de l'armée, le réarmement moral, l'effort financier accompli par la Belgique en vue de remplir ses obligations dans le cadre du Pacte Atlantique, le contrôle sur les dépenses militaires, l'opportunité de procéder à l'intégration de toutes les armées occidentales), pp. 604 à 605; **Flamme** (concernant : le problème du service militaire, l'opportunité de faire une distinction, lors de l'établissement du budget, entre les dépenses se rapportant aux forces de l'intérieur et celles se rappor-

Budgets. — Exercice 1952. — DÉFENSE NATIONALE (suite)

tant aux forces de l'extérieur, la mission des forces de l'intérieur, l'entraînement des bataillons de garde et des bataillons de la G. T. A., le personnel administratif employé par l'administration militaire, l'éducation à l'armée, les cadres supérieurs de l'armée et leur responsabilité, la nécessité d'effectuer un contrôle sur les dépenses militaires, l'aide à accorder aux pays alliés dont la population souffre considérablement et l'aide à accorder à nos industries touchées par le chômage par suite du réarmement), pp. 605 à 607; **Van Gerven** (concernant : la situation des officiers de réserve, la nomination du chef de l'Ecole d'infanterie à Arlon, et l'opportunité d'exécuter dans le plus bref délai la loi contenant organisation des cadres), pp. 607 à 608; **Machtens** (concernant : la Communauté européenne de défense et la répartition des frais d'infrastructure, la ratification des accords de principe de la conférence de Lisbonne, le problème des vingt-quatre mois de service, l'acceptation d'un nouvel effort de 2 milliards de francs dans le domaine militaire, les exemptions pour raisons morales et sociales), pp. 608 à 609; **Catteau** (concernant : l'entretien des champs de manœuvres), p. 609; **Doutrepont** (concernant : l'observation des dispositions constitutionnelles, l'incidence de notre régime militaire sur la vie sociale, économique et financière du pays, la mise en vente par le service social de l'armée de séries de vignettes, l'Office de renseignements et d'aide aux familles des militaires, le problème des réquisitions en Allemagne, la constitution par la force aérienne d'une association pour la mise en valeur des terres expropriées, l'établissement d'une base britannique en Campine, les nombreuses dérogations à la loi sur la comptabilité de l'Etat, le sacrifice imposé aux jeunes gens par suite des vingt-quatre mois de service, pp. 609 à 611.

Une motion, signée par MM. Van Eyndonck et consorts, constatant qu'un danger réel menace la réserve naturelle dite « Kalmthoutse Heide » est déposée, p. 611.

Discours de MM. **de la Vallée Poussin** (concernant : la constitution d'une armée européenne, l'organisation du département de la défense nationale et le problème des retraites prématurées), pp. 611 à 612; **Rolin** (concernant : le commandement suprême des forces de l'Atlantique-Nord, le nombre de divisions à mettre à la disposition de la Communauté européenne de défense par la Belgique, le problème des sursitaires, l'armement des groupes de défense et des bataillons de garde), pp. 612 à 613; **Taillard** (concernant : la politique suivie par le gouvernement à l'égard de l'Allemagne dans le cadre de l'armée européenne et la charge des dépenses militaires), pp. 613 à 616; **Rassart** (concernant : la durée du service militaire, l'incidence économique du réarmement, l'établissement d'une base britannique en Campine, la défense en surface, l'opportunité de mettre tout en œuvre pour engager la Grande-Bretagne à faire partie de la Communauté européenne de défense), pp. 616 à 617; **Clays** (concernant la nécessité de tenir compte du chômage régnant en pays flamand, au moment où l'on procède aux adjudications), p. 617; Mme **Vandervelde** (concernant l'incorporation des services féminins dans l'armée), pp. 617 à 618; MM. **Remson** (concernant l'incorporation des instituteurs et régents candidats officiers de réserve), p. 618; **Massonnet** (concernant les réquisitions de véhicules automobiles), pp. 618 à 619; **Van Eyndonck** et **Sledsens** (concernant le danger menaçant la « Kalmthoutse Heide » à la suite de l'exécution de plans militaires par la Hollande dans la région frontière), p. 619.

Reprise de la discussion générale (5 mars 1952).

Discours de MM. **Baert** (concernant : la nécessité des vingt-quatre mois de service, le problème des exemptions et des sursis, l'effort à accomplir dans le cadre de l'armée européenne, les dangers qui menacent la situation du point de vue militaire, la mission de nos soldats, l'effort financier nécessité par la Belgique, la situation des officiers flamands, les examens d'admission à l'Ecole royale militaire, la nécessité d'un contrôle sur les dépenses militaires), pp. 622 à 625; le colonel **De Greef**, m. d. n. (concernant : la rédaction des accords relatifs à la Communauté européenne de défense, la question des vieux forts et des casernes, l'aménagement d'un champ d'aviation à Brecht, la situation de la bruyère de Kalmthout, l'opération « Gondola », la durée du temps de service, le cadre des officiers et des sous-officiers spécialistes, les cadres flamands, les examens d'admission à l'Ecole militaire, la question de l'appel sous les armes des candidats officiers de réserve, la question des ingénieurs universitaires, le programme des écoles d'armes, le problème de l'armement, l'importance des forces de défense de l'intérieur, la réorganisation du département, la question du moral à l'armée, l'éducation professionnelle, le service social de l'armée, les réquisitions effectuées en Allemagne, les champs de manœuvres, la mise en exploitation de terres englobées dans les plaines d'aviation, la mise sur pied des unités), pp. 625 à 630; **Gillon** (concernant l'attitude adoptée par les membres de l'opposition à l'égard des problèmes militaires et des vingt-quatre mois de service), pp. 630 à 631.

Observations de MM. Baert, rapp, Schot et Rolin, p. 631.

La discussion générale est close.

Budgets. — Exercice 1952. — DÉFENSE NATIONALE (suite)

Discussion des articles (5 mars 1952).

Tableau.

Art. 1 à 2.

Adoptés, p. 631.

Art. 3.

Amendement du gouvernement et sous-amendement de M. Flamme et consorts :

Intervention de MM. Sledsens et Flamme.
Le sous-amendement de M. Flamme n'est pas adopté, p. 632.

Amendement de M. Doutrepont :

Observations de MM. Doutrepont et Baert, rapp., p. 632.
L'amendement n'est pas adopté, p. 632.
L'amendement du gouvernement est adopté ainsi que l'article 3, p. 633.

Art. 4 et 5.

Adoptés, p. 633.

Art. 6.

Amendement de M. Flamme :

Observations de M. Flamme et du colonel De Greef, m. d. n.
L'amendement n'est pas adopté.
L'article 6 est adopté, p. 633.

Art. 7.

Le sous-amendement de M. Flamme est rejeté.
Observation de M. Van Buggenhout.
L'amendement de M. Doutrepont est rejeté, p. 633.
L'article 7, amendé par le gouvernement, est adopté, p. 634.

Art. 8.

Adopté, p. 634.

Art. 9.

L'amendement de M. Doutrepont est rejeté.
L'article, amendé par le gouvernement, est adopté, p. 634.

Art. 10.

L'article, amendé par le gouvernement, est adopté, p. 634.

Art. 11.

Adopté, p. 634.

Art. 12.

L'amendement de M. Flamme est rejeté.
L'article est adopté, p. 634.

Art. 13.

L'amendement de M. Doutrepont est rejeté.
L'article est adopté, p. 634.

Art. 14.

Amendement de M. Van Remoortel :

Intervention de MM. Van Remoortel, Ancot, le colonel De Greef, m. d. n., et Van Houtte, p. m., pp. 635 à 637.
L'amendement est rejeté par 70 voix contre 49 et 5 abstentions, p. 637.
Se sont abstenus : MM. Dehousse, Hoste, Orban, Rolin et Struye.
L'amendement du gouvernement est adopté, tandis que le sous-amendement de M. Flamme et l'amendement de M. Doutrepont sont rejetés, p. 638.
L'article 14 amendé est adopté.

Art. 15 et 16.

Adoptés, p. 638.

Art. 17.

Observation de Mmes Vandervelde et Ciselet.
L'amendement de Mme Vandervelde n'est pas adopté.
L'article 17, amendé par la commission et par le gouvernement, est adopté, p. 638.

Art. 18.

L'amendement de M. Doutrepont est rejeté, p. 639.
L'article, amendé par le gouvernement, est adopté, p. 639.

Art. 19, 20 et 21.

Adoptés, p. 639.

Art. 22.

L'article, amendé par la commission, est adopté, p. 639.

Art. 23 à fin du tableau.

Adoptés, p. 639.

Projet de loi.

Les articles du projet de loi sont adoptés, p. 640.

Budgets. — Exercice 1952. — DÉFENSE NATIONALE (suite)

Discussion sur la recevabilité de la motion de MM. Van Eyndonck et consorts et relative au danger qui menace la réserve naturelle de la « Kalmthoutse Heide » (5 mars 1952).

Observations de MM. Vermeylen, Van Eyndonck, Ronse, Gillon, Machtens et Rolin, pp. 640 et 641.
La motion n'est pas prise en considération, p. 641.

Vote (13 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 87 voix contre 69 et 1 abstention, p. 753.
S'est abtenu : M. Hoste.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DETTE PUBLIQUE.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-II. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 170. Rapport de M. Schot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 552 (26 février 1952).
Pas de discussion générale.

Vote des articles (18 mars 1952).

Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 798.

Vote (20 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 82 voix contre 63 et 2 abstentions, p. 891.
Se sont abstenus : M. Laurens et Mme Ciselet.
Le projet est soumis à la sanction royale.

DOTATIONS.

Projet de loi contenant le budget des dotations pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-IV. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 488. Rapport de M. Léon Servais.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1854 (15 juillet 1952).
Dépôt du rapport par M. Léon Servais, p. 1899 (16 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles du tableau (17 juillet 1952).

Les articles 101 à 104 sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1943.

Art. 105.

Le président attire l'attention sur la décision au sujet du vote électrique et déclare que le rapport de M. Ancot est formel quant à l'absence d'objections constitutionnelles. Il met en discussion la question du principe, p. 1943; MM. Gillon (se déclare d'accord), p. 1943; Rolin (demande que dans les affaires importantes, le vote à haute voix soit maintenu et que la question soit prévue au règlement), p. 1943; le comte de la Barre d'Erquelinnes (déclare qu'il est possible de modifier le règlement en conséquence), p. 1943; le baron de Dorlodot (estime que le vote à haute voix doit être accordé chaque fois qu'un seul membre le demande; la décision n'étant pas prise il motive son vote négatif), pp. 1943 à 1944; Ancot (déclare que l'indépendance est encore plus grande lors d'un vote simultané que lors d'un vote successif), p. 1943.
La proposition d'instauration du vote électrique est adoptée, p. 1944.
MM. le baron Nothomb (souligne la nécessité de faire paraître les *Annales parlementaires* le lendemain de la séance et dit que les efforts faits jusqu'ici en vue d'une plus stricte application du règlement n'ont pas eu d'effet satisfaisant; examine les modalités d'application des solutions proposées; émet des considérations au sujet du *Compte rendu analytique*, pp. 1944 à 1946; Baur (se plaint au sujet du retard apporté par les ministres pour répondre aux questions qui leur sont posées), p. 1946; Van Buggenhout (demande de modifier l'ordre des travaux de façon telle que chacun puisse y participer et corriger éventuellement le compte rendu de ses discours), p. 1947; Van Remoortel (appuie le point de vue du baron Nothomb; demande si le budget comporte un crédit qui permettrait de refaire les portraits des deux avant-derniers présidents du Sénat), p. 1947; Jespers (fait l'éloge des rédacteurs du *Compte rendu analytique*), p. 1948; le comte de la Barre d'Erquelinnes (répond à M. Van Remoortel qu'aucune somme n'est prévue pour refaire les portraits, p. 1948.
La question est renvoyée au bureau.
L'article 105 est adopté, p. 1948.
Les articles 106 à la fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés sans discussion, p. 1948.

Discussion de l'article unique du projet de loi (17 juillet 1952).

L'article unique est adopté sans discussion, p. 1948.

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 10 et 12 abstentions, p. 2044.
Se sont abstenus : MM. Bouilly, Chot, Godin, Harmegnies, Moulin, Pontus, Rassart, Remson, Van Belle, Van Hooveld, Van Laerhoven et Yernaux.
Le projet sera soumis à la sanction royale.

Budgets. — Exercice 1952 (suite)

FINANCES.

Budget du ministère des finances pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XXI. Projet du gouvernement et tableaux.
N° 29. Rapport de M. Ronse.

Discussion générale (11 décembre 1951).

Ann. — Discours de M. **Dourtepont** (concernant : la réduction de l'efficacité de l'action de la Cour des comptes, l'insertion annuelle dans les budgets des dérogations à des lois organiques, la liquidation des nouvelles rémunérations avant la parution de l'arrêté royal organique, l'inconstitutionnalité de certains actes du gouvernement, la méconnaissance des prérogatives du parlement), pp. 91 à 95.
Discours du comte **d'Aspremont Lynden** (qui demande que les crédits prévus pour l'aide à accorder aux sinistrés de la vallée du Pô soient votés par le parlement), p. 97; de MM. **Pholien,** p. m. (qui fait remarquer que l'aide prévue pour les sinistrés italiens fera l'objet soit d'un feuilleton de dépenses, soit d'un projet de loi), p. 97; **Doutrepont** (concernant : l'effectif du personnel du cabinet des finances, les frais du cabinet, les attributions de l'inspection des finances, la question des organismes parastataux, le paiement des traitements sur des barèmes établis par arrêté ministériel et non par arrêté royal, et la nécessité de procéder à une revision de la constitution), pp. 97 à 98; **Allewaert** (concernant : les séquestres, les titres qui n'ont pas été estampillés en temps opportun, l'impôt sur le capital, le retard des décisions en appel, la part des communes dans les arriérés des impôts ordinaires, la taxe sur les motocyclettes), pp. 98 et 99; **Buisseret** (concernant : la question de l'allègement de la fiscalité, l'augmentation incontestable de l'ensemble de la fiscalité, la complication et la multiplication des impôts, les méthodes pratiquées par l'administration, l'importation temporaire de robes, la question des timbres fiscaux et taxes assimilées, les inégalités dans les barèmes), pp. 99 à 100; **Taillard** (concernant : les barèmes du personnel des finances, l'état déplorable de certains locaux, les conditions matérielles et morales dans lesquelles les membres du personnel sont appelés à exercer leurs fonctions, l'arriéré fiscal), pp. 100 à 101, et **Van Laeys** (concernant : la nécessité de liquider les dossiers en souffrance relatifs à des réclamations, la complication des impôts, les renseignements à fournir par les services des droits de succession aux héritiers, la recherche des intérêts payés sur les créances hypothécaires, le remboursement d'hypothèques), pp. 101 à 102.

Reprise de la discussion générale (12 décembre 1951).

Discours de MM. **Ronse,** rapp. (concernant : les améliorations à réaliser dans le domaine de la régularité et de la constitutionnalité, les majorations de traitement payées au personnel, l'arriéré en matière de liquidation des réclamations, l'arriéré en matière d'impôts spéciaux et extraordinaires, la formation professionnelle des agents de l'Etat), pp. 112 à 114; **Harmegnies** (concernant : la perception tardive de l'impôt foncier, le problème de la revision cadastrale, l'arriéré en matière d'impôts exceptionnels, le problème du reclassement des bureaux des recettes des contributions directes, l'état déplorable des locaux des contributions directes, la situation des agents de l'Etat qui tombent malades au début de leur carrière l'impôt sur les revenus des conjoints, les prêts à accorder par la Caisse d'Epargne, les résultats de l'emprunt à quinze ans), pp. 114 à 115; baron **Nothomb** (concernant les intérêts des petits rentiers de la Caisse d'Epargne et de Retraite), pp. 115 à 116.
Discours de MM. **Hoste** (concernant : le problème de la simplification des impôts, une certaine tendance dirigiste en matière d'investissements, la position de la Belgique à l'égard de l'Union européenne), pp. 117 à 118; **Van Houtte,** m. f. (concernant : les dérogations à la loi de 1846 sur la comptabilité de l'Etat, les indemnités dues aux magistrats, les avances de trésorerie, le service des séquestres, le remboursement de l'impôt sur le capital indûment perçu, la perception des impôts sur les bénéfices exceptionnels, les renseignements à fournir par les services des droits de succession aux héritiers, la revision cadastrale, la situation des petits rentiers de la Caisse d'Epargne, la situation de la Belgique au sein de l'Union européenne des Paiements, la composition du cabinet des finances, les intérêts financiers et moraux du personnel, la situation pécuniaire du personnel, la formation générale des agents de l'Etat, le problème des locaux administratifs, le reclassement des bureaux des contributions, les employés reconnus inaptes au service, le problème de la taxation des modèles de la haute couture), pp. 118 à 121; **Doutrepont** (concernant : les dérogations à la loi sur la comptabilité de l'Etat, les avances de trésorerie, les avances pour paiement des traitements sans base organique, la mission des attachés de cabinet, la revision des traitements depuis la libération), pp. 121 à 124; **Buisseret** (concernant : les méthodes fiscales), p. 124.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (12 décembre 1951).

Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 124.

Vote (19 décembre 1951).

Le baron de Dorlodot justifie son vote, p. 166.

Budgets. — Exercice 1952. — FINANCES (suite)

L'ensemble du projet est adopté par 88 voix contre 75 et 1 abstention, p. 166.
S'est abstenu : M. Warnant.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

GENDARMERIE.

Budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1952.
Doc. — N° 5-XI. Projet du gouvernement et tableaux.
N° 6. Rapport de M. Devriendt.

Discussion générale (14 novembre 1951).

Ann. — Discours de MM. **Sobry** (concernant : les difficultés occasionnées par les gendarmes motorisés aux agriculteurs du Veurne-Ambacht), p. 15; **Buisseret** (concernant : les indemnités accordées aux gendarmes, les soins médicaux et pharmaceutiques, la réglementation en matière de logement, la question des pensions, les barèmes, le statut des sous-officiers de la gendarmerie, le rôle des comptables, la tâche du corps de la gendarmerie), pp. 15 à 17; **Flamme** (concernant : l'effectif de la gendarmerie), p. 17; **Taillard** (qui estime que le budget constitue une provocation à l'égard des travailleurs), p. 17; **Machtens** (concernant : les procès-verbaux dressés par les gendarmes, la mission de la gendarmerie, le transport des gendarmes, l'absence d'installation sanitaire dans la caserne de Witte de Haelen, le service social, l'intervention des gendarmes en cas d'incidents), p. 18; **Baert** (concernant : la formation des officiers de la gendarmerie), p. 19; le colonel **De Greef**, m. d. n. (qui expose la politique d'emploi de la gendarmerie et répond aux questions soulevées en ce qui concerne : l'intervention des gendarmes en matière de roulage, les indemnités, les soins médicaux et pharmaceutiques, les barèmes, les fonctions dévolues au trésorier de la gendarmerie, le statut des sous-officiers, l'effectif de la gendarmerie, la mission préventive de la gendarmerie, l'aménagement de la caserne de Witte de Haelen, le service social et le recensement des membres du corps enseignant devant se rendre à la manifestation de Bruxelles), pp. 19 à 22.
Observations de M. Machtens, p. 22.
Discours du colonel **De Greef**, m. d. n. (concernant : l'avancement des sous-lieutenants), pp. 22 à 23, et de MM. **Baert** (concernant : l'âge minimum des candidats-officiers), p. 23; **Iespers** (concernant : le déclassement de la promotion 1950-1951 de la gendarmerie par rapport aux élèves de l'Ecole militaire), p. 23; **Baert** (concernant : le niveau intellectuel des officiers de gendarmerie), p. 23, et **Ancot** (concernant : le rôle de la gendarmerie, l'orientation qui est donnée à la gendarmerie, l'armement des gendarmes, l'état d'esprit qui règne parmi les gendarmes), pp. 23 à 24.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (14 novembre 1951).

Les articles du tableau et l'article unique du projet de loi sont adoptés, p. 24.

Vote (20 novembre 1951).

L'ensemble du projet est adopté par 82 voix contre 63 et 1 abstention, p. 34.
S'est abstenu : M. Hoste.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget du ministère de l'instruction publique pour l'exercice 1952.
Doc. — N° 5-XIX. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 146. Rapport de M. Leynen.
N° 156. Amendement de M. Crommen et consorts.
N° 163. Amendements de M. Glineur et consorts.
N° 166. Amendement de M. De Stobbeleir et consorts.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 380 (6 février 1952).
Dépôt du rapport par M. Leynen, p. 592 (28 février 1952).

Discussion générale (5 mars 1952).

Discours de M. **Rolland** (concernant : les conditions prévues pour l'octroi de subventions par l'Etat à l'enseignement libre, les conditions à remplir pour l'ouverture d'une classe, les critères qui devraient guider les chefs de famille dans le choix d'une école, l'insuffisance du nombre d'écoles gardiennes, la préparation insuffisante des institutrices froebeliennes, l'insuffisance du contrôle pédagogique, les subsides-traitements accordés à l'enseignement primaire et technique, l'organisation de l'enseignement technique et les statistiques de cet enseignement, les écoles sociales, la nécessité de rétablir la section des conseillers sociaux, la création d'un conseil supérieur de l'enseignement technique, l'équipement des écoles techniques, la nécessité de normaliser la situation de tous les instituts supérieurs de commerce, l'enseignement de l'éducation physique, le problème de la prolongation de la scolarité, le diplôme exigé des régentes ménagères et professionnelles, le cadre de surveillance de l'enseignement moyen, pp. 642 à 648.

Reprise de la discussion générale (6 mars 1952).

Discours de MM. **Rolland** (concernant : le mauvais état dans lequel se trouvent les internats de l'enseignement officiel, le problème des maîtres d'internats, le statut des cantines et mess scolaires, l'organisation de l'enseignement normal, l'opportunité d'établir une deuxième session d'examens pour les élèves des sections normales moyennes, les subsides accordés aux homes-pensionnats pour enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe, les délégués à la Commission nationale de l'Unesco, le lien organique entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel), pp. 650 à 651; **Harmel**, m. i. p. (concernant : le travail accompli par les commissions mixtes groupant des représentants des deux branches d'enseignement, les difficultés communes aux deux ordres d'enseignement, les griefs de l'enseignement officiel relatifs aux constructions scolaires, au recrutement des professeurs et au développement des établissements d'enseignement moyen, l'organisation de l'enseignement technique, le statut d'autonomie des universités de l'Etat, les subsides octroyés à l'enseignement libre, les tentatives faites en vue de promouvoir la paix scolaire), pp. 651 à 654; **Catteau** (concernant : les traitements des instituteurs et institutrices de l'enseignement primaire et la suppression des suppléments communaux, la situation des chefs d'école, la rémunération des travaux accessoires, le manque de coordination lors de l'élaboration des programmes de l'enseignement technique, la concurrence entre les deux ordres d'enseignement, les moyens propres à promouvoir la paix scolaire, l'augmentation des subsides à l'enseignement libre, le Fonds Vanderpoorten), pp. 654 à 657; **Leysen** (concernant : l'action du gouvernement en vue de réaliser l'égalité entre les deux branches d'enseignement, le problème des subsides à l'enseignement libre, la politique des nominations, le minimum d'élèves requis par classe dans l'enseignement primaire, le problème de la prolongation de la scolarité, la semaine pédagogique officielle, les revendications pour le secteur de l'enseignement technique, la rémunération des instituteurs techniques), pp. 657 à 659; **Missiaen** (concernant : les nouveaux avantages accordés à l'enseignement libre, les nominations dans l'enseignement officiel, l'atmosphère nécessaire à la paix scolaire, l'exécution du *modus vivendi* de 1948 relatif à l'enseignement technique, le sabotage de la loi sur le Fonds des constructions scolaires, l'état des bâtiments scolaires communaux, la création des comités scolaires dans l'enseignement moyen, la nécessité d'un enseignement technique en Flandre, la nomination des membres du Conseil supérieur de l'enseignement technique, l'exécution de la loi relative aux subsides à l'enseignement libre, les mesures partisanes prises par le gouvernement), pp. 659 à 665; **De Stobbeleir** (concernant : le Service de l'orientation professionnelle), p. 665; **Delor** (concernant : les revendications barémiques du personnel enseignant), pp. 666 à 667; **Van In** (concernant : la revision des traitements des inspecteurs de l'enseignement primaire, l'opportunité d'imposer un contrôle sévère de l'enseignement primaire, la question de l'hymne national, les dispenses et équivalences de diplômes dans dans l'enseignement technique, le conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, le problème de l'orthographe, le nombre insuffisant d'instituts pour enfants anormaux, l'exportation du livre belge), p. 668; **Yernaux** (concernant : les traitements des bibliothécaires des bibliothèques publiques, l'augmentation du crédit consacré à l'achat d'œuvres d'artistes peintres, les abus en matière d'autorisations accordées à des cercles philanthropiques pour la vente de cartes, les subsides à accorder à l'enseignement libre et la population scolaire minimum requise par classe), pp. 669 à 670.

Reprise de la discussion générale (11 mars 1952).

Discours de MM. le baron **Nothomb** (concernant : l'activité de l'intergroupe des intérêts intellectuels, le progrès réalisé dans le domaine de la musique et dans celui des arts plastiques, l'opportunité d'accorder au service des fouilles une certaine autonomie, le problème du théâtre belge, la nécessité d'instaurer une politique d'encouragement à la littérature, le rôle des académies, l'action du Fonds national de la littérature, les subventions de l'administration des Beaux-Arts, l'achat de livres destinés à nos bibliothèques, les subsides pour l'organisation de conférences, la Biennale de la Poésie à Knocke, nos délégués culturels à l'étranger), pp. 686 à 690; **Dehousse** (concernant : le problème du rayonnement intellectuel de la Belgique à l'étranger et la situation de l'Université de Liège), pp. 690 à 692; **Hoste** (concernant : l'action du département en matière linguistique, l'opportunité de réaliser la décentralisation dans le domaine des encouragements de la culture populaire, la nécessité d'amplifier l'enseignement technique en pays flamand, le programme et le fonctionnement du collège de l'Europe à Bruges et l'aide financière accordée par la Belgique au dit collège), pp. 692 à 694; **Ronse** (concernant la situation de l'université de Gand et plus particulièrement de la clinique universitaire), p. 694; **Catteau** (concernant : la politique du théâtre et l'opportunité de rouvrir la Tour japonaise au public), p. 695; **Van Remoortel** (concernant : le développement culturel en Belgique et l'activité du ministre sur le plan musical), pp. 695 à 696; **Vandermeulen** (concernant : la situation matérielle des instituteurs, l'éducation populaire et les beaux-arts), pp. 696 à 697; **Hanquet** (concernant : le problème de la prolongation de la scolarité, la création d'écoles publiques et les subsides accordés aux

Budgets. — Exercice 1952. — INSTRUCTION PUBLIQUE (suite)

écoles libres, le libre choix des parents relatif à l'enseignement à donner à leurs enfants, la création d'une caisse de compensation paritaire pour les institutions sociales de l'industrie textile à Verviers), pp. 697 à 700; **George** (concernant : la liberté en matière d'enseignement, l'activité des commissions mixtes, la nomination des membres de l'inspection scolaire, la répercussion de la suppression de neuf cantons scolaires en Wallonie, les minima de population scolaire imposés, l'extension des horaires dans l'enseignement du 4e degré, l'insuffisance des locaux de l'enseignement moyen officiel), pp. 700 à 701; **Craeybeckx** (concernant : l'insuffisance des barèmes des membres du personnel enseignant, le Fonds des mieux-doués, l'octroi de bourses universitaires, le perfectionnement scientifique des professeurs, le climat nécessaire à la promotion de la paix scolaire), pp. 701 à 703; **Delport** (concernant : l'enseignement gratuit dans les écoles primaires), pp. 703 à 704; **Remson** (concernant : les frais de déplacement incombant aux membres du personnel enseignant qui assistent aux conférences pédagogiques, la situation de certains petits pensionnés, la situation du personnel subalterne dépendant des établissements scolaires de l'Etat, le retard dans le paiement des barèmes de l'enseignement moyen et supérieur, la lenteur dans l'étude des barèmes des professeurs de l'enseignement technique et des écoles de musique, le Fonds des mieux-doués, la politique suivie en matière d'enseignement technique), pp. 704 à 706; **Glineur** (concernant : le contraste existant entre les dépenses militaires et les dépenses consacrées au bien-être du pays, la suppression des subsides à la jeunesse populaire, la réduction de certains crédits importants, la situation des membres du personnel enseignant le caractère partisan de certaines nominations, la suppression de cantons scolaires en Wallonie, les subsides accordés à l'enseignement libre, les bourses d'études, l'insuffisance des crédits destinés au sanatorium universitaire d'Eupen, le Conseil supérieur de l'enseignement technique, le sort des artistes professionnels, la nécessité d'une politique de vulgarisation des chefs-d'œuvre littéraires, l'orientation de l'éducation populaire, le développement des activités culturelles dans les pays d'Europe orientale), pp. 706 à 710.

Reprise de la discussion générale (12 mars 1952).

Discours de MM. **Buisseret** (concernant : les difficultés qui entravent la réalisation de la paix scolaire, l'évolution de l'école moderne, l'organisation scolaire dans une démocratie moderne, la campagne engagée contre l'école officielle, l'état des locaux des établissements officiels, les conditions d'ouverture d'une école publique, l'agréation d'écoles libres, la situation d'inégalité dans laquelle se trouve placé l'enseignement officiel, le développement de l'enseignement primaire neutre, le problème de l'enseignement technique, la situation des universités de l'Etat), pp. 712 à 715; **Gabriel** (concernant : l'institut « Jongensstad » à Tronchiennes-lez-Gand, p. 715; **Versieren** (concernant : la lenteur dans la construction d'écoles de l'Etat; les faveurs octroyées aux écoles libres, l'extension des écoles libres, la nécessité de résoudre d'une façon équitable le problème de la rémunération du personnel enseignant), pp. 717 à 719; baron de **Dorlodot** (qui justifie son vote affirmatif), p. 719; **Doutrepont** (concernant les irrégularités commises par le département), pp. 719 à 720; Mlle **Driessen** (concernant : le but du Fonds de mieux-doués), p. 720; MM. **Machtens** (concernant : le sabotage des constructions scolaires de l'Etat, le traitement des instituteurs et la rémunération des fonctions accessoires, le traitement des chefs d'écoles), pp. 721 à 722; **Baur** (concernant l'insuffisance des crédits à la recherche scientifique), pp. 722 à 723, et **Harmel**, m. i. p. (concernant : le progrès de la culture en Belgique, les tentatives faites en vue d'arriver à la pacification scolaire, les questions relatives à l'enseignement primaire et à l'enseignement froebelien, le problème de la rémunération des membres du personnel enseignant, l'achat de matériel didactique pour l'enseignement public, la publication de manuels scolaires par les membres du corps inspectoral, l'organisation d'une caisse de compensation de l'industrie textile verviétoise, l'importance de l'enseignement technique, nos représentants à l'Unesco et la question du sanatorium universitaire d'Eupen), pp. 723 à 725.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (12 mars 1952).

Tableau.

Art. 1er *à* 21 (section I).

Adoptés, p. 725.

Art. 22 (section I).

Amendement de M. De Stobbeleir à l'article 22/3 :

Intervention de MM. De Stobbeleir et Harmel, m. i. p.

Le vote sur l'amendement et sur l'article 22/3 est réservé.

Les autres points de l'article sont adoptés, p. 726.

Art. 26 *à fin de la section I.*

Adoptés, p. 726.

Section II.

Les articles sont adoptés, p. 726.

Art. 3 *à* 21 (section III).

Adoptés, p. 726.

Budgets. — Exercice 1952. — INSTRUCTION PUBLIQUE (suite)

Art. 22 (section III).

Amendement de M. Crommen :

Intervention de MM. Crommen et Harmel, m. i. p.

L'amendement et l'article 22 sont réservés, p. 727.

Art. 23 *à fin de la section III.*

Adoptés, p. 727.

Section IV.

Les articles sont adoptés, p. 727.

Art. 3 *à* 20 (section V).

Adoptés, p. 727.

Art. 21 (section V).

Amendement de M. Glineur :

Intervention de MM. Taillard et Harmel, m. i. p.

Le vote sur l'amendement et sur l'article 21 sont réservés, p. 727.

Art. 22 (section V).

Adoptés, p. 727.

Art. 23 (*nouveau*).

Le vote sur l'amendement de M. Glineur proposant un article 23 nouveau est réservé, p. 727.

Art. 25 *à fin du tableau.*

Adoptés, p. 728.

Projet de loi.

Art. 1er.

Réservé, p. 728.

Art. 2 *à* 8.

Adoptés, p. 728.

Vote sur les amendements et articles réservés (13 mars 1952).

Les amendements réservés sont rejetés.

L'article 22/3 du tableau, ainsi que les articles 22 (section III) et 21 (section V) sont adoptés, p. 752.

L'article 1er du projet de loi est adopté, p. 753.

Vote (13 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 86 voix contre 69 et 2 abstentions, p. 753.

Se sont abstenus : MM. Baur et Hoste.

Le projet est soumis à la sanction royale.

INTÉRIEUR.

Budget du ministère de l'intérieur pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-VIII. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 268. Amendements de M. Allard et consorts.

N° 289. Rapport de M. De Man.

N° 303. Amendements de M. Allard et consorts.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 672 (11 mars 1952).

Discussion générale (20 mai 1952).

Discours de MM. **Harmegnies** (concernant la non-publication des résultats du recensement linguistique de 1947, la nécessité d'une réforme administrative, le paiement des indemnités de chômage, la nécessité d'abroger la loi de 1891 sur le Fonds commun, le problème des intercommunales, le retard considérable apporté à l'approbation des projets de travaux communaux, l'opportunité d'améliorer la loi sur les finances communales, le problème des grandes villes, la situation difficile des cités industrielles, la nécessité d'augmenter la dotadu Fonds d'assistance, l'aide accordée aux communes les plus malheureuses, la réduction des crédits attribués aux communes pour les charges nettes de l'instruction publique, l'opportunité de rendre plus d'autonomie aux communes), pp. 1295 à 1297; **Sledsens** (concernant le problème des quatre grandes villes, la répartition du Fonds des communes et du Fonds d'assistance, la durée excessive des négociations et des enquêtes relatives au nouveau statut du personnel communal, le fonds spécial mis à la disposition du ministre en faveur des communes dont la situation financière est particulièrement obérée, les émoluments des instituteurs en surnombre, la nécessité d'un reclassement des communes, le remboursement des frais d'administration que les communes ont dû prendre à leur charge pour le paiement des indemnités de chômage, les traitements des bourgmestres et échevins, la question des pensions des mandataires communaux, la situation des receveurs régionaux, les abus à extirper en matière de répression et d'épuration), pp. 1297 à 1299; **George** (concernant la non-publication des résultats du recensement de 1947, la réforme de l'organisation de la sécurité sociale, l'insuffisance des cadres des gouvernements provinciaux, la nécessité d'une décentralisation sur le plan provincial, la position à adopter à l'égard des agents de l'Etat qui désirent poser leur candidature aux prochaines élections communales, pp. 1300 à 1303; **Van Hooveld** (concernant l'opportunité de majorer le Fonds des provinces, les dépenses provinciales en matière d'instruction publique, la suppression de certains crédits importants), pp. 1303 à 1305; **V. De Bruyne** (concernant le nombre exagéré des petites communes, le problème des grandes agglomérations, le retard dans le paiement des

Budgets. — Exercice 1952. — INTÉRIEUR (suite)

indemnités de milice, pp. 1309 à 1310; le baron **de Dorlodot** (concernant l'opportunité de supprimer le cumul du mandat parlementaire et du mandat de bourgmestre), p. 1310.

Reprise de la discussion générale (21 mai 1952).

Discours de MM. **Van Remoortel** (concernant : l'arriéré dans la section d'administration du Conseil d'Etat, le fonctionnement de la section législation du Conseil d'Etat, la nécessité d'augmenter le personnel du Conseil, les barèmes des mem-membres du personnel du Conseil d'Etat, l'opportunité de prévoir un crédit spécial pour cet organisme et de majorer le droit pour les requêtes, la nécessité de mettre des locaux plus spacieux à la disposition du personnel, l'attitude du gouvernement à l'égard des décisions du Conseil), pp. 1338 à 1340; **Yernaux** (concernant l'évaluation des additionnels à la taxe foncière, la nécessité d'une simplification administrative, le problème des finances communales, la composition de la commission de la sécurité civile, la nécessité d'une réforme de l'organisation de la sécurité civile, la non-publication des résultats du recensement linguistique de 1947, la régularisation des agents temporaires des provinces et des communes), pp. 1347 à 1350; **Nihoul** (concernant : la nécessité d'augmenter la dotation du Fonds des communes, la création d'un fonds spécial au profit des communes dont la situation financière s'avère particulièrement obérée, le problème des quatre grandes villes), p. 1350, et **Glineur** concernant la situation des provinces et des communes en matière financière et d'autonomie et concernant l'organisation de la sécurité sivile), pp. 1351 à 1352.

Reprise de la discussion générale (27 mai 1952).

Discours de MM. **Machtens** (concernant : la question des dépenses occasionnées aux communes par l'organisation du contrôle des chômeurs et par le paiement de l'allocation de chômage, les emprunts à contracter avec le Crédit communal, le problème des grandes villes, l'organisation des examens de recrutement d'agents de police, les barèmes du personnel des administrations provinciales et communales, l'état des finances de la province de Brabant), pp. 1356 à 1358, et **De Man**, rapp. (concernant : la rémunération des instituteurs en surnombre, les traitements des membres des députations permanentes, la réforme des institutions communales et provinciales, la nécessité de la coordination et de la revision de la loi communale, la lenteur avec laquelle sont examinés les dossiers relatifs aux indemnités de milice), pp. 1358 à 1359.

Discours de M. **Allard** (concernant : le problème de la décentralisation, la politique de l'Etat à l'égard des communes, le problème des intercommunales, la question de l'autonomie communale, la répartition du Fonds des provinces, la nécessité d'augmenter le Fonds d'assistance publique, le problème des grandes villes, la répartition du Fonds spécial pour les communes dont la situation est particulièrement obérée, les dépenses des communes pour l'instruction publique, les résultats du recensement linguistiques de 1947, l'autorisation à accorder aux fonctionnaires pour poser leur candidature aux élections communales, la réadmission de certains fonctionnaires collaborateurs, le blocage des travaux communaux, l'interdiction de remplacer les fonctionnaires communaux décédés, l'établissement de l'impôt foncier), pp. 1360 à 1364.

Discours de **M. Moyersoen**, m. i. (concernant : la lutte des communes contre le chômage, l'emploi des langues en matière administrative, la réforme de la sécurité civile, les candidatures aux élections communales, le paiement des indemnités de milice, le retard dans les sections du Conseil d'Etat, le statut du personnel communal, la question des barèmes du personnel communal, le problème de la régularisation des agents temporaires des provinces et des communes, l'évolution des finances communales, la situation financière des grandes villes, l'alimentation du fonds d'aide prévu pour les communes malheureuses, l'évolution des finances provinciales, la répartition du Fonds des communes, la nécessité d'une réforme de la loi communale), p. 1366 à 1371.

Reprise de la discussion générale (28 mai 1952).

Discours de MM. **Vermeylen** (concernant : le résultat favorable obtenu par la loi sur les finances communales, la faiblesse des communes à l'égard de l'Etat, la nécessité de prévoir un Fonds spécial pour les grandes villes et de majorer le Fonds d'assistance publique, l'opportunité d'augmenter le Fonds des provinces, l'apurement des dettes des communes, le problème de la décentralisation, les cimetières allemands, le problème de l'autonomie communale, l'adhésion des communes au Conseil des communes de l'Europe, les modifications à apporter à la loi sur le Conseil d'Etat), pp. 1374 à 1376; **Warnant** (concernant : la situation financière du Brabant et l'autonomie provinciale et communale, l'emprise sans cesse grandissante de l'Etat dans les attributions des mandataires provinciaux et communaux), pp. 1376 à 1377; **Van Gerven** (concernant : la communication par les gouverneurs des provinces d'instructions du gouvernement exclusivement réservées aux administrations communales, les conditions de recrutement de receveurs communaux, la régularisation du personnel temporaire, la valorisation des années de service pouvant entrer en ligne de compte pour le calcul de la pension, l'octroi de distinctions honorifiques au personnel communal, la rémunération des bourgmestres et des échevins, l'organisation de la sécurité civile), pp. 1377 à 1378; **Bouilly** (concernant : la mesure prise par le ministre de l'intérieur à l'égard du conseil communal de Biévène qui n'a pas respecté la situation résultant du recensement linguistique de 1930 et concernant l'emploi des langues en matière administrative), p. 1378; **Glineur** (concernant : l'interdiction pour les communes de frapper des additionnels à l'impôt foncier autrement que par taux unique, la taxe communale de 1 franc par tonne de charbon extraite dans les charbonnages de la commune, les raisons de la catastrophe financière de la commune de Roux), pp. 1378 à 1380; **Van Steenberge** (concernant la nécessité de reconstruire le palais provincial à Gand), p. 1380; **Harmegnies** (concernant : la lutte des communes contre le chômage, le blocage des projets communaux, la création d'intercommunales, la majoration indispensable du Fonds d'assistance publique, les suggestions faites par le conseil d'administration du Fonds des communes au sujet du problème des grandes villes, l'alimentation du fonds spécial prévu pour les communes qui se trouvent en difficultés), pp. 1381 à 1382; **Buisseret** (concernant : le problème de l'autonomie provinciale et de l'autonomie communale), p. 1382; **Moyersoen**, m. i. (concernant : le problème de l'autonomie financière des communes, la collaboration du gouvernement avec le Fonds des communes, le Fonds d'assistance publique, le dossier relatif à l'Intercommunale des œuvres sociales du Borinage, la mise au travail des chômeurs, la reconstruction du palais provincial de la Flandre orientale, l'impossibilité d'appliquer une taxation progressive, la taxe sur les charbonnages, le service de sécurité civile, la situation financière de la province de Brabant, l'interdiction pour les communes d'adhérer au Conseil des communes, la répartition des aides aux communes), pp. 1383 à 1385; **Allard** (concernant l'aide spéciale attribuée aux communes en déficit), p. 1385, et **Sledsens** (concernant l'aide à accorder à certaines communes), p. 1385.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (28 mai 1952).

Tableau.

Art. 1 à 23.

Adoptés, p. 1385.

Art. 24.

Observation de M. Allard.

Les votes sur les amendements de MM. Allard et consorts et sur l'article 24 sont réservés, p. 1386.

Art. 25 à la fin du tableau.

Adoptés, p. 1386.

Vote sur les amendements réservés et sur l'article 24 du tableau (29 mai 1952).

L'amendement à l'article 24-1 est rejeté par 78 voix contre 57 et 5 abstentions, p. 1394.

Se sont abstenus : MM. Van Steenberge, Warnant, Clays, le vicomte Cossée de Maulde et Knops.

Les autres amendements à l'article 24 sont rejetés.

L'article 24 du tableau est adopté, p. 1395.

Projet de loi.

Les articles du projet de loi sont adoptés, p. 1395.

Vote (29 mai 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 78 voix contre 57 et 5 abstentions, p. 1395.

Se sont abstenus : MM. Van Steenberge, Warnant, Clays, le vicomte Cossée de Maulde et Knops.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

JUSTICE.

Budget du ministère de la justice pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-VII. Projet du gouvernement et tableaux (+ erratum).

N° 85. Rapport de M. Van Hemelrijck.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 241 (24 janvier 1952).

Discussion générale (14 février 1952).

Discours de MM. **Van Hemelrijck**, rapp. (concernant : les statistiques relatives à la criminalité impunie, les causes de l'augmentation de la criminalité impunie en Belgique, l'état d'esprit régnant dans la police judiciaire, la question de l'arriéré judiciaire et la lenteur de la marche de la justice, l'adaptation de nos règles d'organisation judiciaire aux nécessités économiques de notre siècle, la nécessité d'arriver à l'unification générale de nos juridictions, le tarif des avoués, la procédure d'expropriation, le statut des greffiers, le problème des frais de justice, l'activité du tribunal de police de Bruxelles), pp. 472 à 474; **Custers** (concernant : les dispositions d'exception introduites dans notre droit civil, la répression pénale de l'incivisme, les propositions d'amnistie formulées dans les pays voisins), pp. 474 à 478; **Pholien**, m. i. (concernant : le problème de la criminalité impunie, la réforme du barème de la police judiciaire, l'importance du problème de l'enfance, les établissements de l'Etat ayant pour mission

Budgets. — Exercice 1952. — JUSTICE (suite)

le reclassement de la jeunesse délinquante, l'arriéré en matière civile, fiscale et pénale, la politique que le gouvernement entend suivre à l'égard du problème de l'incivisme), pp. 478 à 481; **Verbaet** (concernant : la répression de l'incivisme, la lutte contre la criminalité, la nécessité d'améliorer techniquement les laboratoires de la police judiciaire, la résorption de l'arriéré judiciaire civil et fiscal, le danger que constitue la modification de la procédure civile, le statut des greffiers adjoints, le remembrement des cantons, les tarifs d'entretien des délinquants mineurs confiés par les juges d'enfants aux institutions d'éducation privées), pp. 431 à 483; **Lagae** (concernant : le problème de la criminalité impunie, l'activité des cabinets d'instruction, les consultations en vue de la préparation de la législation, l'action des établissements auxquels sont confiés les enfants qui font l'objet d'une mesure du juge d'enfants, le problème de l'éméritat des magistrats, et le projet relatif à la protection morale de la jeunesse), pp. 484 à 485; **Neels** (concernant : l'arriéré judiciaire et l'activité des conseils de prud'hommes), p. 485, et **Van Hemelrijck** (concernant les conseils de prud'hommes), p. 485.

Reprise de la discussion générale (19 février 1952).

Discours de M. **Chot** (concernant : les incohérences figurant dans l'avant-projet de loi d'organisation judiciaire du 15 septembre 1951, l'élargissement des cadres des magistrats, le problème du traitement des magistrats, les recettes prévues à la suite de l'augmentation des décimes additionnels des amendes pénales, les doléances de la Cour de cassation relatives à la dépréciation dont souffrent les magistrats, les causes de l'arriéré judiciaire, la question des avances, la politique partisane pratiquée par le gouvernement lors de la nomination des membres de l'ordre judiciaire et le sectarisme dont est fait preuve en matière de mutation et d'avancement des magistrats), pp. 488 à 492; Mme **Ciselet** (concernant : la progression de la délinquance juvénile, le statut et les traitements des délégués permanents à la protection de l'enfance, le recrutement du personnel des établissements chargés de la rééducation des jeunes délinquants, la possibilité d'octroyer le rang de direction générale à la direction de la protection de l'enfance, l'intérêt de l'introduction dans notre système pénal du régime de la probation, l'application de la loi du 21 août 1948 abolissant la réglementation de la prostitution, la nécessité de créer des maisons d'accueil et des centres de réadaptation pour les prostituées et d'instaurer une police féminine, l'arriéré de la Chambre fiscale de la Cour d'appel de Bruxelles, la nécessité de simplifier la procédure et l'opportunité de nommer un commissaire royal à la réforme judiciaire), pp. 492 à 494; **Ancot** (concernant : les causes qui déterminent la progression de la criminalité impunie, l'évolution de la procédure pénale, la réorganisation fondamentale de l'organisation judiciaire, le contingent des magistrats, les faillites de certains notariats, la nomination des notaires et la question de la sécurité intérieure et extérieure de la Belgique), pp. 495 à 497; **De Block** (concernant les rapports entre la justice et la presse); **Lilar** (concernant : les traitements des magistrats, les mesures à prendre afin de résorber l'arriéré judiciaire, la nécessité de procéder aux nominations des magistrats en dehors de toute politique de parti, la réforme des prisons et du régime pénitentiaire), pp. 499 à 500; **Yernaux** (concernant l'organisation de la répression de l'incivisme), pp. 500 à 501; **Taillard** (concernant l'activité politique du département relative à la répression de l'incivisme et concernant la criminalité impunie), pp. 501 à 502.

Reprise de la discussion générale (20 février 1952).

Discours de MM. **Hanquet** (concernant : l'impunité croissante de la criminalité, les doctrines qui ont présidé à la répression du crime, les inconvénients d'une loi instaurant le régime de la probation, certaines inégalités en matière pénale, la situation de sept magistrats nommés en 1941 à Liège, la nécessité d'élever au rang de seconde classe la prison secondaire à Louvain, l'Office de la protection de l'enfance, le tort que la suppression de certaines justices de paix de campagne ferait à la vie sociale et économique de nos populations agricoles, les lois relatives au notariat, les nominations dans la magistrature), pp. 504 à 506; **Coulonvaux** (concernant : la nécessité de moderniser la justice et de donner aux juges d'instruction une carrière à vie, la mission de l'instruction judiciaire, l'évolution qui est cause de la chute de la moralité et du développement de la criminalité, le relâchement du respect du bien d'autrui, l'arriéré judiciaire, la complexité de nos législations, l'opportunité de décharger les rôles correctionnels, l'obligation de payer le droit d'enregistrement de 2 p. c. sur la somme due au créancier, le recrutement et le sort de la magistrature, la valeur constitutionnelle du pouvoir judiciaire, la politique suivie en matière d'incivisme), pp. 506 à 512; **Rolin** (concernant : l'importance croissante de l'impunité, l'arriéré législatif touchant des propositions pendantes devant la Chambre, les revendications des magistrats, les nominations dans la magistrature, la nécessité d'accorder une certaine publicité aux vacances de la magistrature, la répression d'incivisme), pp. 512 à 514; Mme **Lambotte** (concernant la législation sur l'accès des mineurs aux cinémas), p. 514; Mlle **Baers** (concernant la réforme du statut des écoles d'assistance sociale), p. 514; M. **Pholien**, m. j. (concernant : les moyens techniques pour le dépistage des crimes, les subsides payés par l'Etat pour l'entretien des mineurs délinquants confiés aux établissements privés, le statut des éducateurs, l'avant-projet de réforme de l'organisation judiciaire, les nominations de magistrats, le problème du traitement des magistrats, les délégués à la protection de l'enfance, l'enseignement du service social, le rang à conférer à l'Office de la protection de l'enfance, la collaboration des juges d'instruction et de la police judiciaire, la publication de renseignements dans les journaux, le régime pénitentiaire, le problème de la libération d'inciviques, le projet de loi instaurant le régime de probation, la carrière des juges d'instruction, la mission confiée à M. le conseiller Polet de la Cour d'appel de Liège, la censure des films), pp. 514 à 517; Mlle **Baers** (concernant le problème de la moralité des films), p. 517.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 février 1952).

Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 517.

Vote (26 février 1952).

M. Rolin motive le vote de son groupe.

L'ensemble du projet est adopté par 86 voix contre 72 et 2 abstentions, p. 556.

Se sont abstenus : M. Flamme et le comte de la Barre d'Erquelinnes.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Budgets des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-V. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 183. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 552 (26 février 1952).

Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 759 (13 mars 1952).

Pas de discussion générale.

Vote des articles (18 mars 1952).

Les articles du tableau et l'article unique du projet de loi sont adoptés, p. 798.

Vote (20 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 82 voix contre 63 et 2 abstentions, p. 891.

Se sont abstenus : M. Laurens et Mme Ciselet.

Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS.

Budget des pensions pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-III. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 209. Rapport de M. Adam.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 772 (18 mars 1952).

Dépôt du rapport par M. Adam, p. 941 (26 mars 1952).

Discussion générale (1er avril 1952).

Discours de MM. **Adam**, rapp (concernant : l'incidence qu'ont sur les finances publiques les améliorations apportées dans le secteur des pensions sociales, la lourde charge pour le service des pensions par suite de l'augmentation de la durée moyenne de la vie, les effets de l'augmentation constante du nombre des agents des services publics, l'avant-projet régissant les pensions des fonctionnaires et employés civils de l'Etat élaboré par la commission mixte de réforme), pp. 1040 à 1042; **Moulin** (concernant : l'insuffisance des taux de pension accordée aux ouvriers et les disparités existant dans le domaine des pensions), 1042; **Buisseret** (concernant : la lenteur apportée au règlement de la question des pensions, la nécessité de respecter les droits acquis et d'étudier le régime des veuves et celui des cumuls, la situation des anciens agents du Nord belge), p. 1042; **Leysen** (concernant l'opportunité de considérer la pension comme un traitement différé, avec adaptation automatique au coût de la vie), p. 1042; **Briot** (concernant : la charge des pensions, la péréquation des pensions civiles et militaires, la situation des pensionnés de la S. N. C. B., l'âge de la retraite), pp. 1043 à 1045; **Taillard** (concernant : le mécontentement croissant des pensionnés, la charge des pensions, la nécessité de faire droit aux revendications des invalides de la guerre, des veuves et orphelins), pp. 1046 à 1047; **Vergeylen** (concernant les pensions accordées aux grands mutilés de la guerre 1914-1918), p. 1047; le baron **de Dorlodot** (concernant l'égalité du droit à la pension dans chaque catégorie de travailleurs), p. 1047; **Harmegnies** (concernant la situation des invalides de l'armée du temps de paix), p. 1047; **Janssen**, m. f. (qui déclare que pour l'établissement du budget de 1953 il sera tenu compte des observations faites par les différents membres), pp. 1047 à 1048.

La discussion générale est close.

Vote de l'article unique (1er avril 1952).

Adopté, p. 1048.

Budgets. — Exercice 1952. — PENSIONS (suite)

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 74 voix contre 47 et 6 abstentions, p. 1143.
Se sont abstenus : Mlle Baers, Mmes Ciselet et Lehouck, MM. Machtens, Mazereel et Moreau de Melen.
Le projet est soumis à la sanction royale.

PREMIER MINISTRE.

Budget des services du premier ministre pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-VI. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 100. Rapport de M. Ronse.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 189 (20 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 311 (30 janvier 1952).

Discussion générale (21 février 1952).

Discours de MM. **Doutrepont** (concernant : la composition du cabinet du premier ministre, le fonctionnement du service d'administration générale, le régime des traitements), pp. 552 à 533; **Ronse** (concernant : la nécessité de déterminer les barèmes des fonctionnaires de l'Etat par une loi, les attributions des services du premier ministre, la constitutionnalité d'un régime de sous-secrétaires d'Etat, le rapport de la commission mixte d'enquête pour les administrations de l'Etat et les organismes parastataux), pp. 533 à 534; Mlle **Baers** (concernant : la réparation des accidents du travail dont sont victimes les fonctionnaires de l'Etat et autres organismes), p. 534; **Schot** (concernant : l'évolution dans l'application des principes constitutionnels et dans l'exercice des fonctions de gouvernement, les activités des comités restreints de ministres et des inspecteurs des finances, le problème de la constitutionnalité des sous-secrétaires d'Etat, les avantages d'un regroupement des départements), pp. 534 à 536; **Vermeylen** (concernant : la nécessité de délimiter plus clairement les responsabilités des ministères et de renforcer la responsabilité des ministres devant le parlement), p. 536; **de la Vallée Poussin** (concernant : l'opportunité de réformer l'exécutif, l'impossibilité pour un ministre de remplir sa tâche d'organisateur par suite de l'amplitude des services administratifs, le déplacement des responsabilités, le but pour lequel a été créé un service de l'administration générale, le contrôle exercé par les inspecteurs des finances, la voie à suivre pour réaliser des économies), pp. 536 à 537; **Briot** (concernant le problème de la bonification d'ancienneté aux invalides de guerre qui sont agents de l'Etat), p. 538; et **Van Houtte**, p. m. (concernant : le problème des sous-secrétaires d'Etat, les services rendus par les inspecteurs des finances, le rôle de l'administration générale, l'indemnité pour les accidents du travail survenus à des agents de l'Etat, la composition de son cabinet, la réforme des barèmes des agents de l'Etat), pp. 538 à 540; **Doutrepont** (concernant le paiement de traitements sans aucune base légale), p. 540; **Harmegnies** (concernant les travaux de la commission de la réforme des pensions), p. 540; et **Van Houtte**, p. m. (concernant : l'application des nouveaux barèmes et le fonctionnement de la commission de réforme des pensions), pp. 540 à 541.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (21 février 1952).

Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 541.

Vote (26 février 1952).

M. Rolin motive le vote de son groupe.
L'ensemble du projet est adopté par 86 voix contre 72 et 2 abstentions, p. 556.
Se sont abstenus : MM. Flamme et le comte de la Barre d'Erquelinnes.
Le projet sera soumis à la sanction royale.

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XXII. Projet du gouvernement et tableaux.
N° 86. Amendement du gouvernement.
N° 112. Amendements de M. Van Belle et consorts.
N° 124. Amendement de M. Ronse et consorts.
N° 125. Amendement de M. Mazereel et consorts.
N° 127. Amendements du gouvernement.
N° 153. Amendements du gouvernement.
N° 167. Amendement de M. Moulin.
N° 180. Amendements de M. Sobry.
N° 198. Amendement de M. Ronse et consorts.
N° 199. Amendement de M. Bouilly.
N° 203. Amendements du gouvernement.
N° 213. Rapport de M. Van Buggenhout.
N° 215. Amendement de M. Bouilly.
N° 216. Amendement de M. Ronse et consorts.
N° 217. Amendement de M. Moulin.
N° 218. Amendement de M. Mazereel et consorts.
N° 219. Amendements de M. Van Belle et consorts.
N° 235. Amendements du gouvernement.
N° 236. Amendements de M. Sobry.
N° 237. Amendement de M. Bouilly.
N° 238. Amendement de M. Ronse et consorts.

Budgets. — Exercice 1952. — RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES (suite)

N° 239. Amendement de M. Van den Storme et consorts.
N° 245. Amendements et sous-amendements de M. Rolin et consorts.
Dépôt du rapport par M. Van Buggenhout, p. 986 (27 mars 1952).

Discussion générale (1, 2 et 3 avril 1952).

Ann. — Voir la discussion du budget des travaux publics pour l'exercice 1952.

Discussion des articles (3 avril 1952).

Texte de la commission.
Tableau.

Art. 401 à 405.

Adoptés, p. 1127.

Art. 406.

L'amendement de M. Rolin est rejeté par 92 voix contre 50 et 2 abstentions, p. 1127.
Se sont abstenus : MM. Dhondt et Petit.
L'article 406 est adopté, p. 1127.

Art. 407 *à* 415.

Adoptés, p. 1127.

Art. 415bis.

Adopté, p. 1128.

Art. 416 *à* 421.

Adoptés, p. 1128.

Art. 421bis.

Amendement de M. Ronse tendant à insérer un article 421bis :
Intervention de MM. Doutrepont, Ronse et Bouilly, pp. 1128 et 1129.
L'article 421*bis* est adopté, p. 1129.

Art. 422 *à* 424.

Adoptés, p. 1129.

Art. 424bis.

Observation de M. Van Belle, p. 1129.
L'amendement tendant à ajouter un article 424*bis* est retiré.

Art. 425 *à* 464.

Adoptés, p. 1129.

Art. 465.

L'article amendé par le gouvernement est adopté, p. 1130.

Art. 466 *à* 480.

Adoptés, p. 1130.

Art. 481.

L'article amendé par M. Sobry est adopté, p. 1130.

Art. 482 *à* 488.

Adoptés, p. 1130.

Art. 489.

Observations de MM. Van Belle, Behogne, m. tr. p. et Bouilly, p. 1130.
L'amendement de M. Van Belle est rejeté, l'article amendé par M. Van den Storme est adopté, p. 1130.

Art. 490 *à* 494.

Adoptés, p. 1130.

Art. 495.

Observations de MM. Van Belle et Behogne, m. tr. p., p. 1130.
L'amendement de M. Van Belle est rejeté.
L'article 495 est adopté, p. 1131.

Art. 496 *et* 497.

Adoptés, p. 1131.

Art. 498.

Observation de M. Bouilly.
L'article amendé par M. Sobry est adopté, p. 1131.

Art. 499 *à* 502.

Adoptés, p. 1131.

Art. 503.

Observation de M. Allard, p. 1132.
Les amendements de MM. Van Belle et Mazereel sont rejetés, p. 1133.
L'article 503 est adopté, p. 1134.

Art. 504 *à* 508.

Adoptés, p. 1132.

Art. 509.

Observation de M. Allard, p. 1132.
L'amendement de M. Van Belle est rejeté et l'article 509 est adopté, p. 1134.

Art. 510.

Adopté, p. 1132.

Art. 511.

Observations de MM. Moulin, Behogne, Harmegnies, Mlle Baers, MM. Rolin, Troclet, Van den Storme, pp. 1132 et 1133.

Budgets. — Exercice 1952. — RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES (suite)

L'amendement de M. Moulin est rejeté et l'article 511 est adopté, p. 1134.

Art. 512 *à fin du tableau.*

Adoptés, p. 1134.

Projet de loi.

Les articles du projet de loi sont adoptés, p. 1134.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 73 voix contre 47 et 6 abstentions, p. 1144.

Se sont abstenus : Mlle Baers, Mmes Ciselet et Lehouck, MM. Machtens, Mazereel et Moreau de Melen.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XXIII. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 302. Rapport de M. Van Loenhout.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 772 (18 mars 1952).

Dépôt du rapport par M. Van Loenhout.

Discussion générale (4 juin 1952).

Discours de MM. **Doutrepont** (procède à l'examen du budget pour ordre qui théoriquement devrait comprendre une subdivision bien nette : les fonds des tiers et les fonds spéciaux, constate les accrocs faits à cette classification traditionnelle et demande de rentrer dans la voie normale et constitutionnelle. Demande que les bilans des organismes parastataux figurent au budget, déclare qu'il ne peut voter le budget pour ordre), pp. 1420 à 1421; **Dierckx** (propose qu'on revienne en 1953 à la notion traditionnelle et constitutionnelle des prévisions brutes des recettes fiscales, complétées par une évaluation des annulations et des remboursements qui figureront à nouveau à leur place au budget des non-valeurs et remboursements, relève le cas des restitutions d'impôts indûment perçus), pp. 1421 à 1423; **Janssen**, m. f. (concernant : l'application de la nouvelle méthode de comptabilisation à titre d'expérience jusqu'à la fin 1952; l'éventualité d'une application définitive après avis de la commission), p. 1423.

Observations de MM. Schot et Harmegnies, p. 1424.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (4 juin 1952).

Tableau.

Les articles sont adoptés, p. 1424.

Projet de loi.

L'article unique est adopté, p. 1424.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 76 voix contre 63 et 5 abstentions, p. 1528.

Se sont abstenus : MM. Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois, Warnant.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

RECONSTRUCTION.

Budget du ministère de la reconstruction pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XVII. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 188. Rapport de M. Custers.

N° 192. Amendement de M. Godin.

N° 221. Amendement du baron de Dorlodot.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Custers, p. 756 (13 mars 1952).

Discussion générale (19 mars 1952).

Discours de MM. **Coppé**, m. r. (concernant : l'ampleur du problème des dommages de guerre, les efforts réels faits tant au point de vue administratif qu'au point de vue financier, le rendement des directions provinciales, les dérogations relatives à la priorité en faveur des personnes âgées, les améliorations réalisées par la nouvelle procédure pour l'octroi de l'indemnité définitive, les améliorations contenues dans le projet de loi n° 557 de juin 1951, les enquêtes groupées des priorités absolues, les accords de réciprocité en matière de dommages de guerre, les réalisations en faveur des sinistrés durant l'année 1951, la tâche incombant au département en ce qui concerne les dommages aux personnes, l'examen des dossiers des prisonniers politiques, les présomptions de décès, le statut des déportés pour le travail obligatoire de la guerre 1940-1945, le problème des réfractaires, les résistants par la presse clandestine ainsi que les résistants civils, le montant des interventions de l'Etat payées aux bénéficiaires des statuts des victimes de la guerre, les pensions aux victimes civiles de la guerre, l'incidence financière qu'aura la nouvelle législation en faveur des victimes civiles de la guerre 1940-1945, la recherche des disparus, le rythme auquel travaille le département de la reconstruction, l'importance du projet n° 411 soumis à l'examen de la commission de la Chambre et relatif au dédommagement à accorder aux victimes de la guerre 1940-1945, la nécessité de simplifier la législation en matière de dommages de guerre), pp. 834 à 841; **Gillon** (concernant : le manque de continuité dans les fonctions du ministre de la reconstruction et du ministre des finances, l'état d'esprit des sinistrés forcés d'emprunter, la nécessité d'une refonte de la loi sur les dommages de guerre), pp. 841 à 843; **Meunier** (concernant : la lenteur de la procédure en matière de dommages de guerre, l'encombrement des directions provinciales, le système des priorités, la complication du régime des crédits, le système des avances à valoir sur les indemnités pour dommages de guerre, le recrutement du personnel du département, le financement des dommages de guerre aux biens, le projet relatif aux victimes civiles de la guerre 1914-1918, les modifications à apporter au statut des prisonniers politiques et la récupération des sommes indûment perçues, la situation des agents temporaires-prisonniers politiques, les camps douteux, le sort des enfants de la patrie, le statut des réfractaires et des travailleurs obligatoires, la réparation des dommages physiques aux victimes de la guerre 1940-1945, le manque d'entente existant entre les fonctionnaires et les organismes qui défendent les intérêts des victimes de la guerre), pp. 843 à 845; **De Man** (concernant : les imperfections de la loi du 1er octobre 1947 relative aux dommages de guerre, la situation des agents temporaires du département, le ralentissement dans le paiement des dommages de guerre par suite de l'application de la loi Rey relative aux avances sur dommages de guerre, l'examen groupé des dossiers des sinistrés âgés de plus de 65 ans, la question des experts, le problème des coopératives des sinistrés, les accords de réciprocité en matière de dommages de guerre, la nomination d'un adjoint linguistique à la direction des dommages aux personnes, les cotisations sociales prévues dans les différents statuts des victimes de la guerre), pp. 845-848; **Pincé** (concernant : l'ampleur des dommages de guerre aux biens, le rythme trop lent auquel s'effectue la réparation des dommages aux biens), pp. 848 à 849; **De Stobbeleir** (concernant : le crédit supplémentaire de 20 millions mis à la disposition de l'Œuvre nationale des veuves, orphelins et ascendants des victimes de la guerre, le projet en préparation relatif à la procédure à suivre pour l'élaboration des statuts des victimes de la guerre, la nécessité de coordonner les œuvres s'occupant des intérêts des victimes de la guerre, le rapatriement des corps des victimes déportées, la question des pelouses d'honneur de nos cimetières communaux, la situation du personnel temporaire du département, la nécessité d'examiner les amendements au statut des prisonniers politiques, la question des camps douteux, les internés en Extrême-Orient après la déclaration de guerre du Japon à la Belgique, les frais de déplacement pour les comparants devant la commission d'admission et la restitution des sommes perçues par les victimes de la guerre, la nécessité d'accélérer l'examen des dossiers relatifs aux victimes de la guerre, la répartition peu rationnelle des subsides aux fédérations des victimes civiles de la guerre, l'activité des directions provinciales, les décisions prises par la commission interministérielle en matière de priorités exceptionnelles, les difficultés financières à vaincre si l'on veut indemniser les sinistrés), pp. 849 à 851; **Taillard** (concernant : l'application du statut des prisonniers politiques, la question des camps douteux, la production de l'acte de présomption de décès, la lenteur de la procédure administrative, la recherche des disparus, la remise au gouvernement allemand de Bonn de la documentation relative aux camps de détention, les soins médicaux et pharmaceutiques aux prisonniers politiques, la priorité accordée aux prisonniers politiques pour la location d'habitations à bon marché, les cotisations sociales des prisonniers politiques dues pendant la période de détention, la gratuité des études accordée aux enfants de la patrie, les priorités dont jouissent les prisonniers politiques, les bons de rééquipement ménager pour prisonniers politiques et le crédit complémentaire de 20 millions promis à l'O. N. O. V. A.), pp. 851 à 852; **Lacroix** (concernant : les perturbations provoquées dans l'administration par le changement continuel des titulaires du ministère de la reconstruction, les demandes de priorité en matière de dommages de guerre, le rythme lent de l'examen des dossiers des sinistrés, l'avantage que constituerait le système d'avances sur dommages de guerre, l'examen groupé des dossiers des sinistrés, la nécessité de liquider définitivement les dommages de 1914-1918, les frais d'administration du département, la question des expertises, les accords de réciprocité en matière de dommages de guerre, les coopératives des sinistrés, la nécessité d'élargir l'indemnisation intégrale, le reliquat relatif aux victimes civiles de la guerre), pp. 852 à 854; **Massonnet** (concernant : la nécessité d'apporter des modifications substantielles à la loi des dommages de guerre, la lenteur dans l'examen des dossiers des sinistrés, l'avantage

Budgets. — Exercice 1952. — RECONSTRUCTION (suite)

du système des avances, le financement des dommages de guerre, la question des priorités économiques exceptionnelles, le scandale des travaux communaux dans les Ardennes) et **Gillon** (concernant les dépenses de personnel qu'entraînera le règlement des dommages de guerre), pp. 854 à 855.

Reprise de la discussion générale (20 mars 1951).

Discours de M. **Custers**, rapp. (concernant : les progrès réalisés au département au cours de l'année 1951, les causes des retards apportés à la liquidation des dossiers des sinistrés, la nécessité de simplifier la loi compliquée du 1er octobre 1947, l'opportunité de ne plus lier le droit à la réparation au patrimoine, les avantages d'un examen groupé des dossiers, la nécessité d'opérer la liquidation définitive des dommages de guerre dans un délai raisonnable, l'opportunité d'insister auprès des organismes de crédit afin de liquider rapidement les affaires, les raisons pour lesquelles la loi Rey relative au système des avances a échoué, la durée prévue pour la liquidation définitive des dossiers), pp. 862 à 864; (concernant : la nécessité de faire aller de pair la technique du financement des dommages de guerre avec le rythme auquel s'effectue la liquidation des dossiers, les intérêts à payer par les sinistrés emprunteurs, la question des coopératives de sinistrés, le problème des cotisations sociales des travailleurs bénéficiant d'un des statuts de victimes de la guerre, les prévisions optimistes relatives au problème des dommages aux personnes, l'incidence financière de la législation relative aux victimes de la guerre, le différend surgi au sujet de l'interprétation de l'arrêté-loi de 1946 relatif au statut des déportés, l'importance du projet Ch. 411 réglant le statut des victimes civiles de la guerre), pp. 892 à 894; **Derbaix** (concernant : l'interprétation du statut des prisonniers politiques, du statut des déportés et du statut des réfractaires), p. 894; **Jadot** (concernant : la lenteur apportée à la liquidation des dossiers relatifs aux dommages de guerre, l'intérêt des sommes empruntées par les sinistrés, les sommes mises à la disposition des directions provinciales et le statut des agents des directions provinciales), p. 896; Mme **Lehouck** (concernant : la nécessité de terminer l'examen des camps douteux, le statut des prisonniers politiques, le drame des récupérations à charge des ayants droit de victimes de la guerre, la nécessité de revoir les pensions des veuves de guerre, la création d'un home pour prisonnières politiques), pp. 897 à 899, et **Sledsens** concernant : la nécessité de modifier l'esprit régnant dans le département, la réciprocité en matière de dommages de guerre avec la France, l'établissement de priorités économiques culturelles et sociales), pp. 899 à 900.

Reprise de la discussion générale (27 mars 1952).

Discours de MM. **Godin** (concernant : les frais généraux trop importants qu'entraîne la liquidation des dommages de guerre, la lenteur de la liquidation des dommages de guerre, les formalités compliquées imposées aux sinistrés, le problème des victimes civiles des cantons de l'est), pp. 965 à 967; **Boulanger** (concernant : la situation des vieillards prioritaires, le problème des coopératives, l'opportunité de débloquer les fonds des sinistrés qui voudraient reconstruire, le loyer trop élevé des maisons et des appartements), p. 967; **Hanquet** (concernant : la question du déblocage des fonds des sinistrés, l'application du régime des victimes civiles, les récupérations à charge des ayants droit de victimes de la guerre), pp. 968 à 969; le **baron de Dorlodot** (concernant les intérêts à payer par les sinistrés sur les sommes empruntées pour réparation), pp. 969 à 970; **Gillon** (concernant : le problème de l'amélioration et du fonctionnement de la loi sur les dommages de guerre, les intérêts à payer par les sinistrés aux établissements de crédit auxquels ils ont emprunté de l'argent et la nécessité de financer la Caisse autonome des dommages de guerre), pp. 970 à 971; **Maurice Servais** (concernant : les conditions dans lesquelles fut votée la loi sur les dommages de guerre, la complexité de cette loi, la lenteur dans l'octroi des priorités exceptionnelles et dans la liquidation des avances et des crédits), pp. 971 à 972; **Pontus** (concernant les salaires dus pour le mois d'août et les premiers jours de septembre 1944 aux agents de la S. N. C. F. B. mis au travail obligatoire pendant la période d'annexion 1940-1944 par la « Deutsche Reichsbahn »), p. 972; **Coppé**, m. r. (concernant : les améliorations sensibles apportées à la loi de 1947, le chemin que parcourt un dossier de dommages de guerre, les moyens financiers mis à la disposition de la Caisse autonome des dommages de guerre, le blocage des petits dossiers, les aliénations des chantiers nationaux, le fonctionnement des coopératives, la diminution des chambres, le manque d'experts, la régularisation du personnel, la question des priorités en faveur des personnes âgées de plus de 65 ans, l'équilibre linguistique, la liquidation des dommages de guerre 1914-1918, l'avantage de l'examen groupé des dossiers, le problème de l'amélioration et du fonctionnement de la loi sur les dommages de guerre, la question de l'accélération des formalités relatives aux crédits de restauration, la question des camps de concentration, l'application du statut des prisonniers politiques, l'octroi des soins médicaux et pharmaceutiques aux prisonniers politiques, la récupération des sommes payées indûment aux prisonniers politiques et à leurs ayants droit, l'amélioration des pensions des victimes civiles de la guerre 1914-1918, l'examen des dossiers des sinistrés âgés de plus de 65 ans, la situation des habitants des cantons de l'est enrôlés de force dans la Wehrmacht, l'effort fait en vue de débloquer les dossiers, l'imbpôt foncier à payer par le sinistrés), pp. 972 à 977, et **Taillard** (concernant : les priorités accordées aux prisonniers politiques en matière d'habitations à bon marché, le concours des Russes à l'occasion du transfert des corps inhumés), p. 977.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mars 1952).

Tableau.

Art. 1er *à* 23 (*titre Ier*).

Adoptés, p. 977.

Art. 24 (*titre Ier*).

Observation de M. Gillon.

L'article 24 est adopté, p. 977.

Art. 25 *à* 29 (*titre Ier*) *et* 303 *à fin du tableau* (*titre II*).

Adoptés, pp. 977 et 978.

Projet de loi.

Les articles du projet sont adoptés, p. 978.

Vote (27 mars 1952).

Le baron de Dorlodot justifie son vote.

L'ensemble du projet est adopté par 83 voix contre 63 et 3 abstentions, p. 988.

Se sont abstenus : MM. P. De Smet, Leemans et Lilar.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SANTÉ PUBLIQUE ET FAMILLE.

Budget du ministère de la santé publique et de la famille pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XX. Projet du gouvernement et tableaux.
N° 42. Amendement du gouvernement.
N° 79. Rapport de M. Van Hemelrijck.
N° 83. Amendements de M. Glineur.
N° 113. Amendement du gouvernement.
N° 121. Amendements du gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 210 (20 décembre 1951).

Discussion générale (12 février 1952).

Discours de MM. **Van Hemelrijck**, rapp. (concernant : le fonctionnement des services chargés de la distribution des subsides, l'application de la loi du 11 mars 1950 relative à la pollution des cours d'eau, les conditions dans lesquelles s'effectuent l'expertise des viandes, les subsides accordés à l'éducation physique et aux sports, le subside en faveur des Jeux olympiques à Helsinki et Oslo), pp. 416 à 417; **Moulin** (concernant : les subsides dispensés à une multitude d'organismes privés, le régime hospitalier, l'entretien de la clinique chirurgicale de Leuze, le problème du logement, la régression constatée dans l'octroi des primes à la construction, le sabotage de la loi Brunfaut, la lenteur des travaux publics indispensables pour rendre accessibles de nouvelles cités, la nécessité de revoir le problème du financement pour la construction d'habitations à bon marché, de maisons pour vieux ménages, le problème de la pollution des eaux la baisse de la nappe aquifère, la question du financement des stations d'épuration des eaux usées), pp. 417 à 420; (concernant le problème des eaux potables), pp. 420 à 422.

Discours de Mme **Ciselet** (concernant : le temps extrêmement long que prend l'examen des demandes de primes à la construction, l'opportunité d'autoriser l'octroi de prêts pour une durée supérieure à vingt ans, l'utilisation des crédits votés afin d'alimenter le Fonds national du logement, le financement des travaux de voirie et d'égouts, la réorganisation de l'inspection médicale scolaire, la création de centres de santé, la prophylaxie de la tuberculose, les conséquences sociales et économiques de l'asthme infantile, la situation tragique des malheureux atteints de lupus tuberculeux, la création d'offices de coordination de l'assistance sociale, les conditions déplorables dans lesquelles le service de santé administratif doit procéder aux consultations, le contrôle des denrées alimentaires, la pollution des eaux de surface, l'insuffisance du subside prévu en faveur de la lutte contre l'alcoolisme et du crédit destiné à encourager l'action des maisons d'accueil et de réadaptation, le fonctionnement de l'Œuvre nationale de l'Enfance), pp. 422 à 424; **Ronse** (concernant : la politique du logement, les résultats de l'application de la loi De Taeye et de la loi Brunfaut, les mesures à prendre dans le cadre de la loi Brunfaut, la nécessité de modifier la loi De Taeye en ce qui concerne les agriculteurs, la nécessité de faire preuve de prudence lors de la construction de groupes d'habitations, les ventes de maisons effectuées par la Société nationale des Habitations à bon marché), pp. 424 à 426; Mme **Vandervelde** (concernant : l'intervention du département dans les dépenses résultant de

Budgets. — Exercice 1952. — SANTÉ PUBLIQUE ET FAMILLE (suite)

l'enseignement de la médecine dans les hôpitaux universitaires, le contrôle des denrées alimentaires, le problème du lait, l'insuffisance des distributions d'eau, la contamination du lait par suite du manque d'hygiène, les interventions du département pour l'achat de médicaments nouveaux, le problèmes des aliénés et la nomination d'un inspecteur des asiles, les établissements de défense sociale, les subsides à l'hygiène mentale, la nécessité de coordonner les services sociaux des différents départements, l'inspection médicale scolaire, l'application de la loi sur le Fonds national du logement, la violation dans les établissements publics de la loi sur l'alcoolisme), pp. 426 à 427; Mlle **Driessen** (concernant : les institutions pour enfants débiles et anormaux, l'attitude, le rôle et la responsabilité de l'O. N. E. et les nominations faites par le conseil supérieur de l'O. N. E.), pp. 427 à 429; Mlle **Baers** (concernant : l'attitude de la commission de la santé publique, la famille, les intérêts familiaux et la politique familiale), pp. 430 à 431; MM. **Sledsens** (concernant : les attributions de l'Ordre des médecins, l'exercice de spécialités par les médecins, la modernisation de l'abattoir d'Anvers, la construction de maisons ouvrières en pays flamand, la signification de la « famille »), pp. 431 à 432; **Uselding** (concernant : le drame des réfugiés politiques, la nécessité d'améliorer les bâtiments des petites exploitations agricoles, les causes de l'exode rural), pp. 432 à 433, et **Gabriel** (concernant : la lutte contre la mortalité infantile, l'utilité de l'aide familiale, la question des logements pour vieillards, l'amélioration des établissements pour vieillards et le problème des enfants abandonnés), pp. 433 à 434.

Reprise de la discussion générale (13 février 1952).

Discours de MM. **Massonnet** (concernant : les restrictions massives apportées par la Caisse d'Epargne à ses avances aux sociétés de crédit pour habitations ouvrières, la nécessité d'améliorer et d'assainir les habitations paysannes, l'exécution des travaux de voirie lors de la construction de cités ouvrières, le projet de création d'un préventorium dans le Luxembourg, l'octroi de subsides pour distribution d'eau potable), pp. 449 à 450; **Verbert** (concernant : l'ampleur des subsides accordés aux organismes privés, les services d'aide familiale, les conditions pour la reconnaissance et la subvention des centres de santé, l'augmentation des subsides prévus en faveur des colonies privées pour enfants débiles, la représentation au sein du conseil supérieur de l'O. N. E., l'attitude du bureau de l'O. N. E. à l'égard des médecins ayant encouru une peine pour incivisme, la prophylaxie contre la tuberculose, le problème du logement et la construction de blocs d'habitations), pp. 450 à 453; Mlle **Driessen** (concernant : le conseil supérieur de l'O. N. E., la compétence du ministre relative à l'O. N. E., l'attitude de l'O. N. E. au cours de l'occupation), p. 454; M. **De Taeye**, m. s. p. f. (concernant : les résultats obtenus et les efforts faits en matière du problème du logement, l'exécution des travaux de voirie, l'octroi de primes à la construction, la poursuite de l'effort financier dans le secteur de la construction d'habitations, la solution du problème des taudis, l'effort déployé par le département en vue d'améliorer les établissements pour orphelins et de fournir un meilleur logement à nos vieillards, l'exécution de travaux d'hygiène, l'alimentation en eau potable, les difficultés d'ordre financier, administratif et technique à vaincre pour résoudre le problème de la pollution des cours d'eau, la question des abattoirs), pp. 455 à 458; Mme **Lehouck** (concernant : l'amélioration de l'hygiène et du confort par suite de l'installation de distributions d'eau, l'aide à accorder aux réfugiés politiques, l'action sociale de l'O. N. O. V. A., la nécessité de revoir la situation des veuves de 1940-1945 qui se remarient après le fait dommageable et d'aider les œuvres pour la tuberculose, notamment celle à Montana où sont soignés les prisonniers de guerre et les prisonniers politiques), p. 459; M. **De Taeye** (concernant : le problème de l'incinération des immondices, les résultats obtenus au point de vue du régime hospitalier et des hôpitaux universitaires, l'action de l'O. N. E. dans le cadre de la médecine préventive, l'augmentation des crédits en faveur des crèches, pouponnières et colonies agréées, le plan pour la lutte contre la tuberculose, la solution du problème des centres de santé, les subsides aux œuvres d'éducation physique et de sports, la politique familiale du département, le contrôle du commerce de la viande, la répartition des crédits relatifs à la maladie bleue et à la poliomyélite, la réadaptation de jeunes femmes, l'inspection médicale scolaire, l'Ordre des médecins, le problème des personnes déplacées), pp. 459 à 463; Mlle **Baers** (concernant l'aide à accorder aux personnes déplacées), p. 463; M. **De Taeye**, m. s. p. f. (concernant : la lutte contre l'alcoolisme, l'aide à accorder aux orphelins et aux enfants abandonnés, l'achat de médicaments, la nomination d'un inspecteur des asiles d'aliénés et les subsides pour l'hygiène mentale, la réorganisation des services sociaux des départements), pp. 463 à 464.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (13 février 1952).

Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 464

Vote (20 février 1952).

Le baron de Dorlodot justifie sont vote.

L'ensemble du projet est adopté par 83 voix contre 71 et 4 abstentions, p. 508.

Budgets. — Exercice 1952. — SANTÉ PUBLIQUE ET FAMILLE (suite)

Se sont abstenus : MM. Gillon, Rolin, Dehousse et le comte de la Barre d'Erquelinnes.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE.

Budget du ministère du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-XVIII. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 162. Amendements de M. Remson et consorts.

N° 269. Rapport de M. Servais (Léon).

N° 273. Amendements de M. Remson et consorts.

N° 284. Amendements de M. Troclet et consorts.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 619 (4 mars 1952).

Dépôt du rapport par M. Léon Servais, p. 1187 (6 mai 1952).

Discussion générale (13 mai 1952).

A cette discussion sont jointes celles :

1° De l'interpellation de MM. Troclet, Verbert et Moulin à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « sur la situation financière de l'assurance maladie-invalidité et sur les mesures envisagées pour y porter remède »;

2° De l'interpellation de M. Glineur à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « sur la situation du secteur maladie-invalidité, les causes de son déficit permanent et ses conséquences pour les travailleurs assurés ».

Discours de MM. **Léon Servais** (concernant : l'effort du gouvernement dans le domaine social, le boni réalisé par l'ensemble des organismes assureurs, l'évolution financière de l'assurance maladie-invalidité depuis sa création), pp. 1221 à 1222; **Moulin** (concernant : la question des pensions de vieillesse, la nécessité de faire droit aux revendications légitimes des employés en matière de pensions, la situation pénible dans laquelle se débattent les vieux travailleurs indépendants, la nécessité de réadapter les indemnités octroyées aux estropiés et mutilés, le fonctionnement du Fonds de prévoyance en faveur des victimes des maladies professionnelles et l'opportunité d'incorporer ce Fonds à l'O. N. S. S., le non-paiement des jetons de présence aux membres des bureaux des commissions paritaires, le remboursement d'indemnités qui auraient été payées indûment aux chômeurs, le rôle important joué par les mutualités de retraite, la situation précaire du F. N. A. M. I.), pp. 1222 à 1225; Mlle **Baers** (concernant : l'organisation internationale du travail, le rapport de l'O. M. S. relatif aux influences sur la santé mentale résultant d'une séparation précoce du jeune enfant de sa mère, la valeur économique de la tâche de la ménagère, le problème des allocations familiales différenciées, la revision prochaine de la convention de Washington relative à la protection de la femme au travail avant et après l'accouchement, les conséquences néfastes du travail salarié des mères), pp. 1225 à 1227; **Remson** (concernant : les grosses difficultés rencontrées par l'assurance libre, l'importance des dépenses nouvelles que l'on a imposées aux mutualités libres, l'insuffisance des subsides accordés à l'assurance libre et à l'assurance obligatoire, les causes du déficit des organismes assureurs, le contrôle du F. N. A. M. I., la multiplicité et la variété des dépenses des organismes assureurs), pp. 1227 à 1229.

Reprise de la discussion générale (14 mai 1952).

Discours de MM. **Troclet** (qui développe son interpellation et attire l'attention sur l'enquête menée par la doctoresse Graffar-Fuss, relative à la répercussion de l'assurance maladie-invalidité sur le budget familial), pp. 1240 à 1242; **Vinois** (concernant la nécessité d'améliorer la pension des employés et de revoir le taux des pensions accordées aux travailleurs indépendants cotisant à l'assurance libre en vue de la vieillesse et du décès prématuré, la nécessité de réformer la loi sur les allocations familiales pour les travailleurs indépendants, la tâche sociale des caisses d'allocations familiales, la question du conseil d'entreprise et la situation de l'entreprise privée), pp. 1242 à 1244); **Verbert** (concernant la représentation de la Belgique au sein du bureau international du travail, les nominations politiques, le problème de la lutte contre le chômage, la concurrence faite par l'étranger à notre industrie du meuble, la situation lamentable de l'assurance maladie-invalidité, les tarifs appliqués par les médecins), pp. 1244 à 1249; **Clynmans** (concernant : les décisions de la chambre de discipline des médecins, la suppression des petits risques en matière de sécurité sociale, l'application de la loi du 30 août 1930 relative à l'unification des allocations familiales, la nécessité de la représentation des artisans et des petites industries dans les commissions paritaires, la pension en faveur des artisans), p. 1249; **Moulin** (qui développe son interpellation), pp. 1250 à 1253; **Glineur** (qui développe son interpellation), pp. 1253 à 1260.

Reprise de la discussion générale (15 mai 1952).

Discours de MM. **Massonnet** (concernant les allocations familiales aux non-salariés et le renouvellement des mandats des membres des commissions d'appel pour pensions de vieillesse), p. 1273; **Allewaert** (concernant : le chômage sévissant en Flandre occidentale, le problème des frontaliers et des saisonniers, la situation des ouvriers du textile, la nécessité d'étendre le bénéfice de la sécurité sociale aux non-salariés, le

Budgets. — Exercice 1952. — TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE (suite).

problème des allocations familiales, le problème de l'assurance maladie et l'opportunité d'accorder plus de pouvoirs aux organismes locaux et aux mutualités, la question des allocations de la mère au foyer, les pensions de vieillesse des non-salariés), p. 1274; **Van Laerhoven** (concernant : la situation des ouvriers mineurs invalides, l'insuffisance du taux de la pension accordée aux mineurs), p. 1275; **Léon Servais**, rapp. (concernant : les relations entre employeurs et travailleurs et la liberté de l'entreprise, les difficultés rencontrées par l'assurance maladie-invalidité, le problème de la gestion des mutualités), p. 1276; **Troclet** (concernant la composition du Conseil national du travail, les événements du 20 octobre 1951 et la politique suivie par le ministre Van den Daele, le problème du financement de l'assurance maladie, le contrôle des mutualités, les subventions accordées à l'assurance libre et à l'assurance obligatoire, le montant des allocations familiales accordées à la veuve remariée, les abus constatés dans le régime des allocations familiales, les frais d'administration des caisses d'allocations familiales), pp. 1278 à 1284; **Uselding** (concernant le problème des allocations familiales des orphelins de frontaliers), p. 1284; **Van den Daele**, m. t. p. s. (concernant : l'activité accrue du département du travail et de la prévoyance sociale, l'évolution des prix et des salaires, la majoration des indemnités sociales et les améliorations apportées à la législation sociale, l'opportunité d'accorder plus de responsabilité aux conseils d'administration paritaires des organismes parastataux travaillant sous le contrôle du département, les abus en matière d'assurances sociales et plus particulièrement en matière d'indemnités de chômage, la réduction des frais d'administration des caisses de compensation, les difficultés rencontrées par l'assurance maladie, les revendications du corps médical, la responsabilité incombant aux mutualités, le problème des pensions, le Bureau international du travail et les problèmes familiaux, les abus existant au sein des caisses de compensation, les accords du 20 octobre 1951, les subventions accordées par l'Etat à l'assurance maladie), pp. 1285 à 1290, et Mlle **Driessen** (concernant : l'aide aux estropiés et mutilés, la situation créée dans nos familles ouvrières par la saisie des salaires à la suite d'achats à crédit, les conséquences du travail salarié de la femme mariée), p. 1290.

Reprise de la discussion générale (21 mai 1952).

Discours de MM. **Gabriel** (concernant : les améliorations constatées dans le domaine social, la nécessité d'étendre la sécurité sociale aux assurés libres, les abus en matière de mutualités, le droit au travail pour les aveugles, sourds et estropiés), pp. 1314 à 1316; **Debaise** (concernant : la commission d'enquête constituée après la catastrophe minière de Trazegnies, la situation malheureuse de la plupart des mineurs invalides et le recrutement de la main-d'œuvre dans les mines), pp. 1316 à 1317; **Derbaix** (concernant l'octroi des allocations de chômage aux ouvriers travaillant à domicile), pp. 1317 à 1318; **Pontus** (concernant : la question des bénéficiaires de rentes d'assurances sociales allemandes, la question des allocations familiales au profit d'orphelins dont le père a eu un comportement coupable au cours de la guerre 1940-1945), p. 1318; **Glineur** (reproche au ministre de ne pas avoir répondu à son interpellation), p. 1318; **Van den Daele**, m. t. p. s. (concernant : les pensions et les allocations familiales des assurés libres, le chômage parmi les ouvriers à domicile, la question des allocations familiales pour les travailleurs d'Eupen-Malmédy), p. 1319.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (21 *mai* 1952).

Tableau.

Art. 1 à 20.

Adoptés, p. 1319.

Art. 21.

Amendement de M. Troclet et consorts à l'articles 21/5 :
Intervention de MM. Troclet, Van den Daele, m. t. p. s., Verbert et Mlle Baers, pp. 1320 et 1321.
L'amendement est réservé.
Amendement de M. Remson à l'article 21-6 :
Observations de MM. Remson et Van den Daele, m. t. p. s., p. 1322.
L'amendement est réservé.
Amendement de M. Remson à l'article 21-9 :
Réservé.
Amendement de M. Troclet à l'article 21-14 :
Intervention de MM. Troclet et Van den Daele, m. t. p. s., p. 1322.
L'amendement est réservé.
L'article 21 est réservé.

Art. 22 *à* 24 *inclus.*

Adoptés, p. 1323.

Art. 25.

Observations de MM. Troclet et Van den Daele, m. t. p. s.,
L'article 25 est adopté, p. 1323.

Budgets. — Exercice 1952. — TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE (suite).

Art. 26 *et* 27.

Adoptés, p. 1323.

Art. 28.

Amendements de M. Troclet aux articles 28-3 *et* 28-4 :
Intervention de MM. Troclet, Van den Daele, m. t. p. s., Verbert et Moulin, pp. 1324 à 1326.
Les amendements sont réservés.
Amendement de M. Troclet et consorts à l'article 28-10 :
Intervention de MM. Troclet et Van den Daele, m. t. p. s., pp. 1326 et 1327.
L'amendement est réservé.
Amendement de M. Troclet à l'article 28-12 :
Intervention de MM. Troclet et Van den Daele, m. t. p. s., p. 1327.
L'amendement est réservé.
L'article 28 est réservé.

Art. 29 *à fin du tableau.*

Adoptés, p. 1328.

Projet de loi.

Art. 1er.

Réservé.

Art. 2 *et* 3.

Adoptés, p. 1328.

Vote sur les amendements et articles réservés (21 *mai* 1952).
Amendements aux articles 21-5, 28-3 *et* 29-10 *du tableau :*
Les amendements sont rejetés par 81 voix contre 68 et 4 abstentions.
Se sont abstenus : MM. Flamme, Gillon, Hoste et Warnant.
Amendements aux articles 21-6, 21-9, 21-14, 28-3, 28-4, 28-10, 28-12 *et* 28-13 *du tableau :*
Les amendements ne sont pas adoptés, p. 1341.

Art. 21 *et* 28 *du tableau.*

Adoptés, p. 1341.

Art. 1er *du projet de loi.*

Adopté, p. 1341.

Vote (21 mai 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 81 voix contre 69 et 5 abstentions, p. 1345.
Se sont abstenus : MM. Flamme, Gillon, Hoste, Lilar et Orban.
Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAVAUX PUBLICS.

Budget du ministère des travaux publics pour l'exercice 1952.
Doc. — N° 5-XVI. Projet du gouvernement et tableaux.
N° 158. Amendements du gouvernement.
N° 214. Rapport de M. Van den Storme.
Dépôt du rapport par M. Van den Storme, p. 985 (27 mars 1952).

Discussion générale (1er avril 1952).

Ann. — A cette discussion sont jointes les discussions :
1° Du projet de loi instituant un Fonds spécial et temporaire des routes;
2° Du budget des recettes et dépenses extraordinaires pour l'exercice 1952;
3° De l'interpellation de M. Vreven « sur les inondations chroniques dans la vallée du Démer, qui sont provoquées par un manque de possibilités d'écoulement adéquates ».
Discours de MM. **Leemans**, rapp. du projet sur le Fonds des routes (concernant : le but d'un Fonds des routes, la taxe de circulation sur les véhicules automobiles et les itinéraires des routes), pp. 1048 à 1049; **Van den Storme**, rapp. du budget des travaux publics (concernant : le programme des travaux publics, les crédits prévus pour la construction de grands complexes administratifs et la construction d'immeubles de l'Etat, le plan des travaux aux ports et aux voies d'eau, le progrès réalisé dans le domaine de la construction des routes, la nécessité de reclasser définitivement nos routes, les subsides accordés aux provinces pour l'exécution de travaux publics, le crédit prévu pour les travaux d'amélioration aux chemins vicinaux, la nécessité de rétablir l'équilibre linguistique dans le département et d'assurer un rythme régulier aux adjudications), pp. 1049 à 1050; **Bouilly** (concernant : les travaux à effectuer dans la vallée de la Haine afin d'éviter les inondations, l'exécution de travaux communaux en vue de la résorption du chômage, la nécessité d'améliorer les routes qui mènent au château de Beloeil les signaux lumineux à placer aux carrefours dangereux, l'éclairage de la route Bruxelles-Paris, le mode de financement du Fonds des routes, la taxation frappant la circulation automobile, la nécessité de construire un home rattaché à l'asile d'aliénés de Mons), pp. 1050 à 1052; **Mondelaers** (concernant : le problème routier dans la province de Limbourg, l'emploi des chômeurs pour des travaux communaux prévus sur les plans d'urbanisation, les avantages attachés à la réalisation immédiate des plans d'urbanisation), pp. 1052 à 1054; **De Stobbeleir** (concernant : le rôle de l'industrie du bâtiment dans la lutte contre le chômage, la nécessité de payer les entrepreneurs à l'échéance, d'éviter l'exécution de travaux à caractère spectaculaire et de tendre

Budgets. — Exercice 1952. — TRAVAUX PUBLICS (suite)

à une exécution raisonnée de travaux présentant un certain caractère d'urgence), pp. 1054 à 1055; **Lapaille** (concernant : l'influence des travaux publics dans la résorption du chômage, la nécessité d'employer des matériaux belges pour la construction de bâtiments et pour le revêtement des routes), pp. 1055 à 1056; **Delport** (concernant la disproportion existant entre le pays flamand et le pays wallon au point de vue du réseau routier), pp. 1056 à 1057; **Van Peteghem** (concernant : le problème de la Durme et du Moervaart et la nécessité d'accélérer la construction du pont sur l'Escaut à Tamise), p. 1057; **Siedsens** (concernant : la disproportion existant entre la Flandre et la Wallonie en matière de réparation des ponts, la nécessité d'assurer la liaison Anvers-Ruhr via Liège, le plan relatif à la construction d'une autostrade traversant l'agglomération anversoise, la légalité des arrêtés édictés en matière d'urbanisation, l'opportunité de permettre aux entrepreneurs rétablis dans leurs droits de participer aux adjudications publiques), pp. 1057 à 1059, et **Wijn** (concernant : l'exécution de travaux publics dans le cadre de la lutte contre le chômage, la nécessité d'utiliser des matériaux belges lors de l'exécution de travaux publics), pp. 1059 à 1060.

Reprise de la discussion générale (2 avril 1952).

Discours de MM. **Allewaert** (concernant : la nécessité de procéder plus rapidement à l'approbation et l'exécution de travaux communaux et la nécessité de mettre les chômeurs au travail pour l'exécution de travaux de voirie), p. 1062; **De Block** (concernant : l'accroissement du nombre d'accidents de circulation sur les routes modernisées, le renouvellement de la réglementation en matière de circulation, les inondations de la Durme dans la région de Lokeren, la nécessité de reconstruire le pont de Tamise, l'utilité d'un Fonds des routes, les nouveaux investissements en vue de la création de nouvelles routes), p. 1062; **Marien** (concernant : l'opportunité de coordonner les moyens pour résorber le chômage, la nécessité de rechercher un moyen pour rendre les emprunts de l'Etat plus attrayants, le problème de la Durme, la nécessité de reconstruire les ponts qui ont été détruits et de prévoir des crédits suffisants pour le financement des nouveaux bâtiments de l'Institut belge du textile, à Gand), pp. 1063 à 1064; **Van Steenberge** (concernant : l'application des lois linguistiques dans le département, l'état lamentable dans lequel se trouvent les ponts de Deurle et Nevele, ainsi que les ponts de Watervliet et Maldegem-Stroobruggen, la question de l'écluse de Terneuzen, le reclassement des routes, le problème de la voirie vicinale de grande circulation, la nécessité d'améliorer la route à Meulestede et de prévoir des crédits suffisants pour l'amélioration des petites routes), pp. 1064 à 1066; **Moulin** (concernant : la situation du bassin calcaire du Tournaisis, l'opportunité de prévoir l'emploi de la chaux hydraulique dans les cahiers de charge élaborés au département, l'ampleur des crédits militaires prévus au budget extraordinaire, les critères sur lesquels on se base pour autoriser les communes à réaliser leurs projets avec l'appoint des subsides) p. 1066; **Behogne,** m. tr. p. (concernant les conditions requises pour l'octroi de subsides aux communes), pp. 1066 à 1067; **Moulin** (concernant : les locaux scolaires à mettre à la disposition des maîtres et des élèves par les autorités communales, les engagements incombant à l'Etat en vertu de la loi Brunfaut, la nécessité de généraliser les distributions d'eau, l'utilité d'un Fonds des routes), pp. 1067 à 1068; **Vreven** (qui développe son interpellation), pp. 1068 à 1069; **Adam** (concernant : le vif mécontentement de la province de Luxembourg au sujet du Fonds des routes et la nécessité d'affecter un crédit par priorité à l'achèvement des bâtiments de la station de recherches de Libramont pour la culture de pommes de terre), pp. 1069 à 1070; **Van Hooveld** (concernant : le danger que représentent les chauffeurs d'autos conduisant sous l'influence de la boisson, les plantations d'arbres le long des routes, la nécessité d'accélérer l'examen des dossiers relatifs aux travaux communaux, le financement du Fonds des routes, les conséquences de l'augmentation de la taxe sur les automobiles), p. 1070; **Van Gerven** (concernant la nécessité de remédier aux inondations qui ravagent régulièrement le pays de Waas et la contrée de Lokeren), pp. 1070 à 1071; **Roelandts** (concernant la nécessité de mettre les crédits nécessaires à la disposition de la commune de Kessel-Lo en vue de la réparation des dommages causés par les bombardements), p. 1071, et **Warnant** (concernant : les mesures que le département compte prendre en vue de l'application de la loi Brunfaut et les mesures préconisées en ce qui concerne les plaques d'auto et le code de la route, le Fonds des routes, la classification de la voirie, la charge des impôts frappant les automobiles, la nécessité d'électrifier les lignes Bruxelles-Namur et Bruxelles-Liège), pp. 1071 à 1072.

Reprise de la discussion générale (2 avril 1952).

Discours de MM. Behogne, m. tr. p. (concernant : les travaux réalisés au cours de l'année 1951 : dans le domaine routier, le domaine des ponts, des voies hydrauliques, du bâtiment et de l'urbanisme. — Concernant : les crédits pour la réparation de dommages de guerre aux biens des communes et des provinces, l'application de la loi Brunfaut, l'ampleur des travaux qui pourront être exécutés en 1952, la nécessité économique du canal Charleroi-Bruxelles, la nécessité de terminer le canal Nimy-Blaton, le contournement par voie d'eau de la ville de Gand, les améliorations sensibles apportées au réseau routier, les objectifs du Fonds temporaire des routes, l'effort spécial prévu pour les chemins touristiques de la province de Luxembourg, le financement du Fonds des routes, les efforts faits par les fonctionnaires du département, l'établissement d'un Code de la route, l'éduction des usagers de la route, l'amélioration de la voirie communale dans la province de Limbourg, l'installation de signaux aux carrefours et l'éclairage des routes, le problème du reclassement des routes, l'utilisation de produits de nos carrières pour les constructions publiques, le crédit prévu en faveur de l'Institut textile de Gand, la liquidation des subsides dus aux communes, l'établissement de l'autoroute d'Anvers, les travaux d'entretien des routes, la construction d'un home pour gardes-malades à l'asile d'aliénés de Mons, la situation linguistique dans le département, le recrutement d'ingénieurs, pp. 1074 à 1079; **Orban** (concernant la nécessité de terminer le pont de Tamise), p. 1079; **Behogne,** m. tr. p. (concernant : la recherche d'un remède pour éviter les inondations dans la région du Démer, les travaux du pont de Tamise), p. 1079; **Coulonvaux** (concernant les méthodes employées par l'administration de l'urbanisme), pp. 1080 à 1082; **Van Buggenhout,** rapp. (concernant la loi sur l'urbanisme), pp. 1082 à 1083; **Rassart** (concernant l'insuffisance du crédit prévu pour les plans régionaux d'urbanisme), p. 1083; **Edg. De Bruyne** (concernant : le recrutement d'ingénieurs flamands, le financement du budget extraordinaire, le contrôle des dépenses militaires), pp. 1083 à 1084; **Van Belle** (concernant : les crédits dont dispose le Fonds des routes, les tracés touristiques, la nécessité de réaliser la route de Wallonie, l'utilisation des pavés pour le revêtement des routes, la question du bouchon de Lanaye et celle du bouchon de Terneuzen, les travaux aux voies d'eau communiquant avec la mer ou le Rhin, les objections relatives aux barrages, l'opportunité de réaliser le canal Meuse-Moselle, les travaux de forage en vue de trouver du pétrole), pp. 1084-1087; **Harmegnies** (concernant : le financement du budget extraordinaire, la non-exécution de travaux pour lesquels des crédits ont été votés, la rétribution des ingénieurs, l'ampleur des crédits prévus pour le réarmement, le chiffre du revenu national, les crédits supprimés en 1951, l'application de la loi Brunfaut, le blocage des travaux communaux, la nécessité de terminer les travaux au palais provincial du Hainaut, l'insuffisance des sommes inscrites pour le secteur civil du budget extraordinaire), pp. 1087 à 1090; **Gabriel** (concernant la question du canal de Terneuzen), p. 1090; **Lagae** (concernant l'absence d'un crédit pour les travaux d'études relatifs à l'adaptation du canal et de l'écluse de Terneuzen), p. 1090; **Behogne,** m. tr. p. (concernant : la législation en matière d'urbanisme, la négociation d'un accord avec la Hollande relatif au bouchon de Lanaye, l'écluse de Terneuzen et le canal du Moerdijk), pp. 1090 à 1092.

Reprise de la discussion générale (3 avril 1952).

Discours de MM. **Buisseret** (concernant : le recrutement et la rémunération du corps des ingénieurs des travaux publics, la question de la redistribution des locaux des administrations publiques, la nécessité de réaliser une coordination entre les divers départements, la tâche de l'administration de l'urbanisme, la signalisation le long des routes, la mauvaise répartition des travaux relatifs aux autoroutes, le problème des réserves naturelles d'eau, l'opportunité de créer un Fonds des voies hydrauliques, les crédits prévus pour les ponts La Boverie et du Commerce de Liège, la question du port pétrolier, le contrôle à exécuter sur les travaux publics, le volume des dépenses militaires), pp. 1113 à 1114; **Behogne,** m. tr. p. (concernant : le reclassement des routes, les travaux au bâtiment du gouvernement provincial à Mons, la mise au travail des chômeurs, les mesures à prendre en vue d'éviter les inondations, l'aménagement des routes vers le Luxembourg, l'emploi de chaux hydraulique, le problème de la Durme, la question des barrages et la liaison Meuse-Moselle-Rhin, la réalisation de la route de la Wallonie, le revêtement des routes, les infractions à la loi sur l'urbanisme, le recrutement des ingénieurs, la redistribution des locaux des administrations publiques, la question des conducteurs des travaux publics), pp. 1114 à 1115; **Rolin** (concernant l'ampleur des dépenses militaires extraordinaires), pp. 1115 à 1117; **Janssen,** m. f. (concernant : notre créance à l'égard de l'U. E. P. et les négociations au sujet de l'U. E. P.), pp. 1117 à 1118; **Dierckx** (concernant la nécessité de mobiliser notre créance d'environ 20 milliards à l'U. E. P.), p. 1118; **Van Buggenhout,** rapp. (concernant : les engagements pris dans le domaine militaire, la nécessité de dégeler une partie de notre créance de 20 milliards à l'U. E. P., afin de faire face aux crédits de paiements, l'opportunité de revoir tout le problème militaire), pp. 1119 à 1120; **Rolin** (concernant : la nécessité de ne pas sacrifier le budget ordinaire aux dépenses militaires inscrites au budget extraordinaire, la charge des emprunts contractés en 1952), p. 1120; **col. De Greef,** m. d. n. (concernant : la répartition des crédits

Budgets. — Exercice 1952. — TRAVAUX PUBLICS (suite)

de paiement et d'engagement figurant au budget extraordinaire pour la défense nationale, le contrôle du parlement sur les dépenses pour la défense nationale), pp. 1120 à 1121; **Duvieusart,** m. a. é. et cl. m. (concernant les sondages à effectuer dans le pays), p. 1122; **Glineur** (concernant : les sacrifices financiers consentis pour les routes stratégiques au détriment du secteur civil, le montant du déficit du budget extraordinaire), pp. 1122 à 1123; **Sobry** (concernant : le chômage dans la région de Dixmude, la nécessité de reconstruire les chemins de halage le long de l'Yser et du canal de Lo), p. 1123, et **Coulonvaux** (concernant l'application abusive de la loi sur l'urbanisme), p. 1124.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (3 avril 1952).

Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 1124.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 74 voix contre 47 et 6 abstentions, p. 1143.

Se sont abstenus : Mlle Baers, Mmes Ciselet et Lehouck, MM. Machtens, Mazereel et Moreau de Melen.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

VOIES ET MOYENS.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1952.

Doc. — N° 5-I. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 66. Rapport de M. P. De Smet (+ annexe).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 89 (11 décembre 1951).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 158 (19 décembre 1951).

Discussion générale (6 février 1952).

Discours de MM. **P. De Smet** (concernant : les effets désavantageux du plan Marshall sur l'Union économique belgo-luxembourgeoise, notre participation à l'Union européenne des Paiements, la nécessité d'obtenir des commandes militaires américaines, la nécessité d'arrêter l'augmentation de nos créances, la possibilité d'emprunts intérieurs et extérieurs et la nécessité de retourner progressivement à une liberté plus directe dans le monde international des affaires, pp. 381 à 382; **Janssen,** m. f. (concernant : les mouvements de fonds d'encaissements et de décaissements effectifs, résultant pour 1951, à la fois de l'exécution des budgets en cours, des charges reportées des années antérieures, de l'évolution de moyens de trésorerie, compte tenu de crédits accordés à l'U. E. P., la convertibilité des monnaies, le problème de l'Union européenne des Paiements, la pression que la Belgique subit au sujet de son effort militaire, le niveau élevé de nos prix de revient dû aux salaires et aux charges sociales élevés, le problème des investissements, les obstacles d'ordre fiscal entravant l'épargne), pp. 382 à 386; **Harmegnies** (concernant : le niveau élevé de l'index du coût de la vie, les boni théoriques réalisés par le gouvernement, le régime fiscal, les retenues opérées sur le salaire de la femme mariée, les arriérés d'impôts, les restrictions pratiquées par la Caisse d'Epargne en matière de prêts aux ouvriers et employés, en vue de la construction d'habitations à bon marché, le problème des finances provinciales et communales, l'exécution du budget extraordinaire et le problème du chômage), pp. 386 à 388; **Vreven** (concernant : le danger que constituent l'accroissement continu des dépenses de l'Etat et les dépassements importants de crédits, les événements politiques du 20 octobre 1951, les effets nocifs d'une fiscalité excessive, la nécessité de faire aller de pair nos dépenses militaires avec une politique étrangère intelligente et audacieuse, la possibilité de réaliser des économies), pp. 388 à 390; **Schot** (concernant : l'aide accordée à la Belgique par l'étranger, notre situation à l'égard de l'U. E. P., l'augmentation de la circulation monétaire, la répartition des recettes fiscales entre les contributions directes, les douanes et accises et l'enregistrement, l'entrave que constitue la politique fiscale pour les investissements et la création de nouvelles entreprises, certaines pressions exercées sur notre pays par l'étranger, l'indice des salaires et des prix), pp. 390 à 392;, **Taillard** (concernant : l'aggravation des charges pesant sur la population, la charge de la fiscalité et des dépenses militaires, la diminution des sommes affectées à la sécurité sociale et la réduction de subsides économiques), pp. 392 à 394, et **Godin** (concernant le sort réservé aux titres tardivement déclarés), p. 394.

Reprise de la discussion générale (7 février 1952).

Discours de MM. **Bouilly** (concernant : le fonctionnement de la Caisse d'Epargne et les crédits affectés au financement de logements modestes, les doléances des classes moyennes au sujet de l'application de la taxe de transmission, la taxe sur les cartes d'idendité délivrées aux étrangers, les « heffingen » prélevées sur le beurre hollandais importé), pp. 395 à 398; **Hoste** (concernant : la défense des intérêts belges auprès de l'Union européenne des Paiements, l'aide accordée à la Belgique par le plan Marshall, les possibilités d'investissements en Belgique et les mesures prises par d'autres pays afin d'encourager les investissements, les moyens de la résorption du chômage et la nécessité d'améliorer le régime fiscal

Budgets. — Exercice 1952. — VOIES ET MOYENS (suite)

afin d'encourager la création de nouvelles entreprises), pp 398 à 400; **Gabriel** (concernant : le problème du chômage et la nécessité de remettre sur pied les entreprises en déclin, la situation du port de Gand, l'état lamentable de la voirie vicinale et l'opportunité d'admettre les travailleurs non-salariés au bénéfice de la sécurité sociale), p. 400; **Vermeylen** (concernant : l'accroissement du budget extraordinaire, l'évolution inquiétante de l'Union européenne des Paiements, les effets d'une réorganisation du département du commerce extérieur, l'expansion monétaire, la restriction de certains crédits fort importants, l'accroissement du nombre des fonctionnaires et les nominations politiques, l'augmentation des dépenses de l'Office du ravitaillement par suite des subsides accordés aux huileries, margarineries et meuneries, le paiement anticipatif des impôts, la réévaluation de l'encaisse-or, la circulation monétaire et l'augmentation de la dette publique), pp. 401 à 402; **De Stobbeleir** (concernant la taxe d'ouverture des débits de boissons), p. 402; **Moulin** (concernant : la nécessité d'incorporer les travailleurs indépendants dans le régime de la sécurité sociale, la signification de la « pause » annoncée par le ministre des finances et le remboursement des amendes indûment perçues par le fisc au détriment des planteurs de tabac), pp. 402 à 404; **Catteau** (concernant le financement des exportations et la nécessité d'encourager les investissements par un allègement de la fiscalité), p. 404; **Dierckx** (concernant : l'index élevé du coût de la vie, le chemin parcouru par le gouvernement P. S. C. depuis dix-huit mois, les pertes subies par la Belgique à l'U. E. P., la charge de la sécurité sociale et la charge de la fiscalité), pp. 404 à 407; **A.-E. Janssen,** m. f. (concernant : les tentatives faites en vue d'obtenir des commandes militaires américaines, les retenues opérées sur le salaire de la femme mariée, les additionnels communaux et provinciaux, l'exécution du budget extraordinaire, les possibilités de lancer des emprunts à l'étranger, la répartition des recettes fiscales, la ratification de l'accord de l'Union européenne des Paiements, les titres non déclarés, répercussion en Belgique des mesures prises par la France au début de février, l'incidence des prix mondiaux sur notre vie économique, le ralentissement des prêts effectués par la Caisse d'Epargne en matière d'habitations à bon marché, la perception de la taxe de transmission, la circulation monétaire, la taxe d'ouverture des débits de boissons, les difficultés des entreprises industrielles à la suite des mesures de blocage prises par le gouvernement, le problème du chômage), pp. 407 à 412.

M. **Taillard** regrette que le ministre n'ait pas cru devoir répondre aux questions qu'il avait posées, p. 412.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 février 1952).

Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 413.

Vote (12 février 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 83 voix contre 65 et 4 abstentions, p. 420.

Se sont abstenus : MM. Edg. De Bruyne, le comte de la Barre d'Erquelinne, Flamme et Schot.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Budgets coloniaux. — Crédits supplémentaires. — V. Colonies.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives : Sénat.

C

Caisse de Dépôts et de Consignation.

Ann. — Transmission du rapport sur les opérations de la Caisse de Dépôts et de Consignation pendant l'année 1950, p. 10 (13 novembre 1951).

Transmission du rapport sur les opérations de la Caisse de Dépôts et de Consignation pendant l'année 1951, p. 1650 (1er juillet 1952).

Caisse générale de Retraite.

Proposition de loi majorant certaines rentes acquises à la Caisse générale de Retraite.

Doc. — N° 74. Proposition de M. Delmotte.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 226 (22 janvier 1952).

Projet de loi modifiant la loi du 16 *mars* 1865 *qui institue une Caisse générale d'Epargne et de Retraite.*

Doc. — N° 233. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 440. Rapport de M. L. Servais.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).

Dépôt du rapport par M. Léon Servais, p. 1708 (3 juillet 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 juillet 1952).

Les articles 1 à 4 sont adoptés, p. 1857.

Caisse générale de Retraite (suite)

Vote (16 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents, p. 1880.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.
Ann. — Transmission du compte rendu des opérations et de la situation de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite de Belgique pour l'année 1950, p. 10 (13 novembre 1951).

Caisse mutuelle nationale. — V. Sécurité sociale : Allocations familiales.

Camping. — V. Hygiène et santé.

Canne blanche. — V. Aveugles.

Cassation. — V. Procédure civile.

Cassation (Cour de). — V. Organisation judiciaire.

Catastrophes et accidents.

Ann. — Hommage du président aux victimes de la catastrophe minière de Quaregnon. — M. Pholien, p. m., s'associe à cet hommage, p. 8 (13 novembre 1951).
Hommage du président aux victimes de la catastrophe minière de Monceau-Fontaine. — M. Van Houtte, p. m., s'associe à cet hommage, p. 1544 (18 juin 1952).
Hommage du président aux victimes de la catastrophe de Gravelines, p. 1404 (3 juin 1952).
Hommage du président aux victimes des catastrophes minières du Hainaut, p. 1600 (24 juin 1952). — M. Van Houtte, au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage.
Hommage de M. Van Houtte, p. m., aux victimes de la catastrophe de la Soor sur le territoire de la commune de Membach. — Le président s'associe à cet hommage, p. 1790 (10 juillet 1952).

Centre de Recherche. — V. Enquêtes.

Chambres législatives — Sénat.

AJOURNEMENT.

Ann. — Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure, p. 2045 (18 juillet 1952).
Discours de MM. le président, Rolin, Ronse, Gillon, Boulanger, Mme Lehouck, M. Harmegnies, pp. 2045 à 2046.
La session législative de 1951-1952 est close à la date du 7 novembre 1952.

BUREAU DÉFINITIF.

Nomination du bureau définitif (13 novembre 1951).
Ann. — *Président.* — M. Edg. De Bruyne propose la candidature de M. P. Struye, p. 5. — M. Van Remoortel fait remarquer qu'une des deux présidences des assemblées législatives devrait revenir au parti socialiste, p. 5. — M. Struye est proclamé président du Sénat, p. 5.
Premier vice-président. — M. Rolin présente la candidature de M. Ch. Van Belle, p. 5. — M. Van Belle est proclamé premier vice-président du Sénat, p. 5.
Deuxième vice-président. — M. Edg. De Bruyne propose de renouveler le mandat de M. Mullie, p. 5. — M. Mullie est proclamé deuxième vice-président du Sénat, p. 5.
Troisième vice-président. — M. Coulonvaux propose la candidature de M. Catteau, p. 6. — M. Catteau est proclamé troisième vice-président du Sénat, p. 6.
Secrétaires. — M. Edg. De Bruyne propose les candidatures de M. Hanquet, de Mlle Baers et de M. Jespers, p. 6. — MM. Rolin et Coulonvaux proposent de réélire les secrétaires sortants, p. 6. — MM. Hanquet, Bouilly, Mlle Baers, MM. Van Eyndonck, Massonnet et Jespers sont proclamés secrétaires du Sénat, p. 6.
Questeurs. — M. Edg. De Bruyne propose les candidatures du comte de la Barre d'Erquelinnes, de MM. Van Buggenhout et De Man, p. 6. — M. Rolin propose la réélection de M. Doutrepont et l'élection de M. Missiaen, p. 6. — MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes, Doutrepont, Van Buggenhout, De Man et Missiaen sont proclamés questeurs du Sénat, p. 6.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Ann. — Modifications à la composition des commissions, p. 12 (13 novembre 1951).
Modification dans la composition de la commission de la défense nationale. M. Moreau de Melen remplace M. Duvieusart, p. 185 (19 décembre 1951).
Modification dans la composition des commissions de la défense nationale, de la reconstruction et de l'agriculture, p. 358 (31 janvier 1952).
Modification dans la commission du budget extraordinaire, p. 394 (6 février 1952).
Modification dans la composition de la commission des affaires économiques et des classes moyennes, p. 395 (7 février 1952).

Chambres législatives — Sénat. — COMMISSIONS PERMANENTES (suite)

Modification dans la composition de la commission de la santé publique et de la famille, p. 519 (20 février 1952).
Modification dans la composition des commissions de la justice, des finances, des affaires étrangères, de la reconstruction et du plan Marshall, p. 1337 (21 mai 1952).

DÉCÈS.

Ann. — M. le président rend hommage à la mémoire de M. Léon Matagne, premier vice-président du Sénat; M. Pholien, p. m., s'associe à cet hommage, p. 7 (13 novembre 1951).
Annonce du décès de MM. Marion, Leurquin et Logen, anciens sénateurs, p. 8 (13 novembre 1951).
Annonce du décès de M. Victor Waucquez, ancien sénateur, p. 225 (22 janvier 1952).
Annonce du décès de M. Molet, ancien sénateur, p. 488 (19 février 1952).
Annonce du décès de M. A. Jansegers, ancien sénateur, p. 562 (27 février 1952).
Annonce du décès de M. E. Van de Kerckhove, ancien sénateur, p. 665 (6 mars 1952).
M. le président rend hommage à la mémoire du baron Poncelet, ministre d'Etat et ancien président de la Chambre des représentants; M. Janssen, m. f., s'associe à cet hommage, p. 1179 (6 mai 1952).
M. le président rend hommage à la mémoire de M. Herman Vos; M. Van Houtte, p. m., s'associe, au nom du gouvernement, à cet hommage, p. 1220 (13 mai 1952).
Annonce du décès du R. P. Rutten, ancien sénateur, p. 1354 (27 mai 1952).
Annonce du décès de M. Joseph Tirou, ancien sénateur, p. 1572 (19 juin 1952).
Annonce du décès de M. Jabon, ancien sénateur, p. 1822 (15 juillet 1952).

DÉMISSIONS.

Ann. — M. le président annonce que M. Cambier, sénateur de l'arrondissement de Charleroi-Thuin, renonce à son mandat, p. 1178 (6 mai 1952).

INCIDENTS.

Ann. — Fait personnel. — Observation de M. Ancot relative à une interruption de M. Harmegnies, p. 202 (20 décembre 1951).
Fait personnel de M. Missiaen relatif à une interruption de M. le ministre de l'instruction publique lors de la discussion du budget de 1952. — Observation de M. Harmel, m. i. p., p. 690 (11 mars 1952).
Fait personnel de M. Vermeylen relatif à la désignation des orateurs mandatés lors de l'examen du plan Schuman. — Observations de MM. De Block et van Zeeland, m. a. é., p. 349 (31 janvier 1952).
Fait personnel de M. R. Desmedt relatif à une interruption qu'il a faite lors de la discussion du budget des travaux publics, p. 1079 (2 avril 1952).
Rappel au règlement de M. Glineur concernant la mise en discussion d'amendements relatifs au projet de loi sur les vacances, p. 1332 (21 mai 1952).
Fait personnel de M. Harmegnies relatif à l'activité de la commission de l'intérieur. — Observation du baron de Dorlodot, p. 1338 (21 mai 1952).
Rappel au règlement par M. Edg. De Bruyne qui attire l'attention sur l'opportunité de donner les résultats des votes dans les deux langues nationales. — M. Vermeylen fait remarquer que, d'après le règlement, le président n'est pas tenu de donner les résultats des votes dans les deux langues, pp. 1364 à 1366 (27 mai 1952).
L'incident est clos.
Fait personnel de M. de la Vallée Poussin au sujet de l'opportunité de poursuivre la séance quand le Sénat n'est plus en nombre, p. 1669 (1er juillet 1952).
Rappel au règlement de M. Sledsens qui demande que l'article 22 du règlement du Sénat soit appliqué, p. 1676.
Observations de M. le président, p. 1676.
L'incident est clos (2 juillet 1952).
Fait personnel du baron de Dorlodot au sujet de l'ajournement du projet modifiant la procédure en cassation.
Observations du président.
L'incident est clos, p. 1937 (17 juillet 1952).

LISTES.

N° 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.
N° 2. Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.
N° 3. Liste des projets de loi dont le Sénat est saisi.
N° 4. Liste des commissions permanentes.

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. Van Overbergh, doyen d'âge, déclare ouverte la session ordinaire de 1951-1952, p. 4 (13 novembre 1951).

PÉTITIONS.

Doc. — N° 77. Feuilleton n° 1. Pétitions sur lesquelles la commission a statué.
N° 119. Feuilleton n° 2. Pétitions sur lesquelles la commission a statué.
N° 297. Feuilleton n° 3. Pétitions sur lesquelles la commission a statué.

Chambres législatives — Sénat. — PÉTITIONS (suite)

VALIDATION DE POUVOIRS.

Ann. — *Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Cambier, appelé à remplacer M. Matagne, sénateur décédé* (13 novembre 1951).
M. Ancot donne lecture, dans les deux langues nationales, du rapport concluant à l'admission de M. Cambier comme membre du Sénat.
Les conclusions du rapport sont adoptées.
M. Cambier prête serment, p. 5.

Vérification des pouvoirs de M. Cornez, appelé à remplacer M. Cambier, sénateur démissionnaire (6 mai 1952).
M. Jespers donne lecture, dans les deux langues nationales, du rapport concluant à l'admission de M. Cornez comme membre du Sénat.
Les conclusions du rapport sont adoptées.
M. Cornez prête serment, p. 1180.

Vérification des pouvoirs de M. De Boey, appelé à remplacer M. Vos, décédé (20 mai 1952).
Le comte de la Barre d'Erquelinnes et M. Jespers donnent lecture, respectivement en français et en flamand, du rapport concluant à l'admission de M. De Boey comme membre du Sénat, p. 1294.
Les conclusions du rapport sont adoptées.
M. De Boey prête serment, p. 1295.

VOTES.

Ann. — M. le président propose de faire l'essai du vote par bulletin, tel qu'il se pratique à la Chambre.
Observations du baron de Dorlodot et du comte d'Aspremont Lynden, pp. 162 à 163 (19 décembre 1951).

Charbon. — V. Commerce et industrie.

Charbon et acier (Communauté européenne). — V. Affaires étrangères : Plan Schuman.

Charbonnages. — V. Affaires étrangères.

Chemins de fer. — V. Transports.

Chèque postal. — V. Droit commercial.

Chevron de captivité. — V. Guerre.

Cinémas. — V. Enfance.

Code civil du travail (art. 92 disjoint). — V. Travail : Rémunérations.

Code de procédure pénale militaire. — V. Armée.

Code électoral. — V. Lois électorales.

Code pénal. — V. Droit pénal.

Colonies.

BUDGETS COLONIAUX 1948-1949-1950 : CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.

Projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi se rapportant aux exercices 1948, 1949 et 1950.

Doc. — N° 355. Rapport de M. Edg. De Bruyne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Edg. De Bruyne, p. 1466 (10 juin 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 juin 1952).
Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, p. 1593.

Vote (3 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 47 et 3 abstentions, p. 1700.
Se sont abstenus MM. Crommen, Descampe et Van Remoortel.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

BUDGETS COLONIAUX 1950 : CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.

Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 octobre 1951 *ordonnant des virements de crédits et ouvrant des crédits supplémentaires au budget des dépenses ordinaires du Ruanda-Urundi pour l'exercice* 1950.

Doc. — N° 354. Rapport de M. Edg. De Bruyne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Edg. De Bruyne, p. 1466 (10 juin 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 juin 1952).
L'article unique est adopté, p. 1595.

Vote (3 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 47 et 3 abstentions, p. 1700.

Colonies. — BUDGETS COLONIAUX 1950 : CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES (suite)

Se sont abstenus : MM. Crommen, Descampe et Van Remoortel.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi ouvrant des crédits supplémentaires et autorisant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1950.

Doc. — N° 353. Rapport de M. Edg. De Bruyne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Edg. De Bruyne, p. 1466 (10 juin 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 juin 1952).
Les articles du tableau et du projet de loi sont adoptés, pp. 1595 à 1596.

Vote (3 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 47 et 3 abstentions, p. 1700.
Se sont abstenus : MM. Crommen, Descampe et Van Remoortel.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

DÉCRETS.

Projets de décret :
1° *Approuvant trois conventions conclues le* 26 *juin et le* 29 *novembre* 1950 *et le* 9 *juillet* 1951 *entre la colonie et la société Les Elevages de Kindudu-Elkin et ayant pour objet l'octroi d'un droit de choix de* 25,000 *hectares de terres de pacage dans le district du Bas-Congo;*
2° *Octroyant un permis d'exploitation à la Compagnie minière Arema (Arema) pour le polygone dénommé « Mulila »;*
3° *Approuvant trois conventions conclues les* 1er *et* 26 *décembres* 1950 *et* 20 *août* 1951 *entre la colonie et la Compagnie coloniale belge, alias Plantations et Elevages de Kitobola, et ayant pour objet l'octroi d'un droit de choix de* 20,000 *hectares de terres de pacage dans le territoire des Cataractes (district du Bas-Congo);*
4° *Projets de décret :*
a) *Octroyant un permis d'exploitation à la Société minière Victoria pour le polygone dénommé « Mubundji »;*
b) *Approuvant la convention intervenue le* 7 *mai* 1951 *entre le Comité spécial du Katanga et la Société de Recherche minière, du Sud-Katanga (Sud-Kat);*
c) *Abrogeant le décret du* 13 *juillet* 1942 *qui accorde à feu M. G. Nauwelaerts le droit d'exploiter l'or et l'argent dans la concession dénommée « Lukulu I ».*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 10 (13 novembre 1951).

Projets de décret :
a) *Prorogeant de deux ans les droits miniers de la Société coloniale minière;*
b) *Octroyant un permis d'exploitation à la Compagnie minière des Grands Lacs africains pour le polygone « Tembe »;*
c) *Octroyant un permis d'exploitation à la Société minière du Congo septentrional pour le polygone « Nambongulu ».*
d) *Octroyant un permis d'exploitation à la Société Symétain pour le polygone « Tshamaka »;*
e) *Approuvant deux conventions, conclues le* 22 *août* 1951 *entre la colonie et la Compagnie du Kasaï, ayant pour objet la cession ainsi que la concession de terrains sis à Lubue (territoire d'Idiofa).*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 157 (19 décembre 1951).

Projets de décret :
1° *Octroyant un permis d'exploitation à la société « Les Mines d'Or Belgika » (Belgikaor) pour le polygone dénommé « Ona-Uka »;*
2° *Octroyant un permis d'exploitation à la Compagnie géologique et minière du Ruanda-Urundi (Géoruanda) pour le polygone dénommé « Muganza ».*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 225 (21 janvier 1952).

Projet de décret octroyant un permis d'exploitation à la Société des Mines d'Etain du Ruanda-Urundi (Minétain), pour le polygone dénommé « Muhira-Moyen ».

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 232 (24 janvier 1952).

Projets de décret :
1° *Renouvelant et prorogeant pour une durée de deux ans les droits exclusifs de recherches minières dérivant de la convention du* 31 *août* 1939 *entre la colonie et la Société minière du Congo septentrional (Sominor) et approuvée par décret du* 21 *décembre* 1939;
2° *Approuvant une convention conclue le* 29 *octobre* 1951 *entre la colonie et la Société de Colonisation agricole au Mayumbe;*
3° *Approuvant deux conventions conclues le* 3 *septembre* 1951 *entre la colonie et la Compagnie des Produits et Frigorifères du Congo (Profrigo).*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 672 (11 mars 1952).

Colonies. — DÉCRETS (suite).

Projets de décret :

a) *Approuvant trois conventions conclues entre la colonie et la Société cotonnière du Bomokandi, « Socobom », ayant pour objet l'octroi d'un droit de choix de 40,000 hectares de terres de pacage, situés dans les territoires de Paulis et de Wamba;*

b) *Approuvant trois conventions conclues entre la colonie et la Société d'Elevage et de Culture de l'Uele, « Selco », ayant pour objet l'octroi d'un droit de choix de 50,000 hectares de terres de pacage, situés dans le territoire de Poko;*

c) *Approuvant deux conventions conclues entre la colonie et la Compagnie Jules Van Lancker, ayant pour objet l'octroi d'un droit de choix de 10,000 hectares de terres de pacage dans la région de Kolo.*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1178 (6 mai 1952).

Projets de décret :

a) *Approuvant une convention conclue le 27 janvier 1951 entre la colonie et la Société des Chemins de Fer vicinaux du Congo, ayant pour objet d'autoriser la Société à effectuer, jusqu'au 31 décembre 1953, les coupes en bois de chauffage et de traverses nécessaires pour les besoins de l'exploitation;*

b) *Renouvelant et prorogeant les droits miniers dérivant de la convention conclue le 29 février 1940 entre le gouvernement du Ruanda-Urundi et M. Demidoff, G., et approuvée par décret du 18 mai 1945;*

c) *Octroyant un permis d'exploitation à la Société minière du Lualaba (Miluba) pour le polygone dénommé « Indambo B »;*

d) *Octroyant deux permis d'exploitation à la Société Les Mines d'Or Belgika (Belgikaor) pour les polygones dénommés « Hiatus Songwe I » et « Hiatus Songwe 3 ».*

Ann. — Tranmis par le ministre des colonies, p. 1200 (7 mai 1952).

Projets de décret :

a) *Approuvant une convention conclue le 25 février 1952 entre la colonie du Congo belge, la Société des Chemins de Fer Léopoldville-Katanga-Dilolo, la Compagnie du Chemin de Fer du Katanga et la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga, ayant pour objet la fusion de la Compagnie du Chemin de Fer du Katanga avec la Société des Chemins de Fer Léopoldville-Katanga-Dilolo;*

b) *Approuvant deux conventions conclues les 20 décembre 1951 et 15 mai 1952 entre la colonie et la Compagnie cotonnière congolaise « Cotonco » ayant pour objet l'octroi d'un droit de choix de 95,375 hectares de terre de pacage dans le territoire de Libenge.*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1404 (3 juin 1952).

Projets de décret :

a) *Octroyant des permis d'exploitation à la Compagnie minière des Grands Lacs africains, pour les polygones dénommés Lukuka II, Nyazita I, Bulaga, Tuindi et Tshinganga;*

b) *Octroyant deux permis d'exploitation à la Compagnie minière du Congo occidental (Cominoc) pour les polygones dénommés Kiminzi et Kodia;*

c) *Octroyant un permis d'exploitation à la Société Les Mines d'Or et d'Etain de Kindu (Kinorétain) pour le polygone dénommé « Kisoka A »;*

d) *Octroyant un permis d'exploitation à la Société Les Mines d'Or Belgika (Belgikaor) pour le polygone dénommé « Goa »;*

e) *Accordant des concessions minières dans le Ruanda-Urundi à MM. de Borchgrave d'Altena, J.; Vandewauwer, J.; Studer, J.; Blond, P.; Geens, W.; Gyselinck, J.; Merchiers, G.; Feltz, G. et Arend, J.*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1600 (24 juin 1952).

Projets de décret :

a) *Approuvant deux conventions intervenues le 3 décembre 1951 et le 26 juin 1952 entre la colonie et la Compagnie Jules Van Lancker;*

b) *Approuvant deux conventions intervenues le 6 février 1952 et le 26 juin 1952 entre la colonie et la Société Compagnies réunies des Huileries du Congo belge et Savonneries Lever frères (Huilever).*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1672 (2 juillet 1952).

Projets de décret :

a) *Octroyant trois permis d'exploitation à la Société minière de Bafwaboli (Somiba) pour les polygones dénommés « Haute Maïko III, Mabunda I et II »;*

b) *Renouvelant jusqu'au 13 août 1953 les droits exclusifs de recherches minières de M. Ch. Van de Wiele dans le bloc dénommé « Bitshumbi-Est »;*

c) *Approuvant une convention conclue le 28 mars 1952 entre le Comité spécial du Katanga et la Compagnie des Chemins de Fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains.*

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1822 (15 juillet 1952).

Colonies (suite)

PLAN DÉCENNAL.

Projet de loi autorisant le ministre des colonies à exécuter sur ressources extraordinaires un plan décennal pour le développement économique du Congo belge.

Doc. — N° 193. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Remoortel, p. 941 (26 mars 1952).

Discussion générale (7 mai 1952).

Discours de MM. **Van Remoortel,** rapp. (qui justifie son vote affirmatif et souligne l'importance exceptionnelle du projet), p. 1210; **Buisseret** (qui estime que le plan manque de souplesse et demande que l'on poursuive les travaux d'entretien et de modernisation des routes qui ne sont pas prévues au plan décennal), p. 1211; **Edg. De Bruyne** (qui fait observer que le plan est complètement dans la ligne de notre politique coloniale, souligne l'intérêt économique et matériel du plan, demande à connaître les conditions dans lesquelles le Congo peut lancer des emprunts et estime que, du point de vue économique, le centre de gravité du plan décennal doit être déplacé des communications vers l'agriculture et vers une amélioration de la démographie), p. 1211, et **Dequae,** m. c. (concernant : la signification économique du plan, la nécessité d'améliorer la structure existante et de faire un effort spécial en ce qui concerne les transports, l'électrification et l'apport de capitaux et de connaissance techniques; la nécessité absolue d'admettre les indigènes dans le circuit de l'activité économique, l'admission des indigènes en qualité de commerçant et d'artisan, le problème de la main-d'œuvre, la nécessité de réaliser l'équilibre entre les milieux agricoles et les villes, la situation financière favorable de la colonie, le coût du plan décennal, la construction de routes avec couverture définitive et l'entretien des routes existantes, les emprunts à contracter par le gouvernement, la présence de certains Allemands au Congo, l'évolution favorable de la situation démographique au Congo et l'aide technique accordée aux territoires arriérés), pp. 1212 à 1215.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 mai 1952).

Les articles sont adoptés, pp. 1215 à 1217.

Vote (21 mai 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 145 voix contre 5 et 4 abstentions, p. 1343.

Se sont abstenus : MM. Flamme, Moulin, Orban et Yernaux.

Le projet est soumis à la sanction royale.

PROCÉDURE PÉNALE MILITAIRE.

Projet de loi organisant en ce qui concerne les bases métropolitaines d'Afrique la poursuite et la répression des infractions et modifiant certaines dispositions du titre II du Code de procédure pénale militaire.

Doc. — N° 134. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Coppé, m. r., au nom du ministre de la défense nationale, p. 506 (20 février 1952).

TRANSPORTS.

Projet de loi organique de l'Office d'exploitation des transports coloniaux.

Doc. — N° 311. Projet réamendé par la Chambre des représentants.

N° 369. Amendements de M. Buisseret.

N° 398. Rapport de M. Van Eyndonck.

N° 406. Amendements de M. Buisseret.

Ann. — Projet amendé transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).

Dépôt du rapport par M. Van Eyndonck, p. 1553 (18 juin 1952).

Discussion générale (8 juillet 1952).

Discours de MM. **Buisseret** (estime qu'il faut donner à l'Otraco la plus large autonomie, mais que des garanties doivent être prises pour assurer une gestion respectueuse des règles qui ont présidé à la constitution de l'Office, dit qu'il faut favoriser la voie nationale, mais que l'exclusivisme ne peut pas être poussé trop loin, que l'Otraco doit gérer ses affaires de la façon la plus indépendante, estime que le système proposé est trop vague et ne donne pas satisfaction, p. 1722; **Van Remoortel** (dit que la crise des transports qui s'est manifestée à Matadi et à Léopoldville est la suite logique de l'expansion extraordinaire prise par les territoires équatoriaux pendant la guerre et continuée pour assurer la fourniture de matières premières aux autres parties du monde, dont les populations en avaient été trop longtemps privées, déclare que, tout en perfectionnant ses voies propres réclamées par son économie ou sa sécurité, le Congo ne peut oublier qu'il existe des voies étrangères plus économiquement défendables qu'une voie nationale qui deviendrait un monopole, souligne la nécessité pour les divers organismes de transport d'assurer leur interconnexion, p. 1723; **Dequae,** m. c. (constate que les opinions émises concernent moins le fond de la question que le fait de savoir si la loi devra prévoir la composition du

Colonies. — TRANSPORTS (suite)

conseil d'administration et l'interdiction du cumul, insiste sur la nécessité de la coordination entre l'Otraco et les entreprises privées, pp. 1723 à 1724; Buisseret (souligne l'intérêt des tarifs différentiels des transports au Congo), p. 1724.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (8 juillet 1952).
Les articles 1er à 5 sont adoptés, p. 1725.

Art. 6.
Amendement de M. Buisseret, p. 1725.
Le vote sur cet amendement et sur l'article 6 est réservé.
Les articles 7 à 19 sont adoptés, p. 1727.

Reprise de la discussion des articles (9 juillet 1952).

Art. 6.
L'amendement de M. Buisseret est rejeté par 81 voix contre 55 et 3 abstentions, p 1771.
Se sont abstenus : MM. Chot, De Groote et Orban.

Vote (9 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 6 et 52 abstentions, p. 1776.
Se sont abtenus : MM. Allard, Beaucarne, Beulers, Briot, Buisseret, Chot, Clays, Cornez, Coulonvaux, Crommen, Debaise, De Block, De Boey, De Bruyne (V.), De Groote, Dehousse, Delmotte, Delor, Desmet (L.), De Stobbeleir, Doutrepont, Duray, Gillon, Hoste, Knops, Lacroix, Lapaille, Laurens, Machtens, Marien, Mazereel, Meunier, Missiaen, Moulin, Pincé, Pontus, Remson, Roelandts, Rolin, Troclet, Van Belle, Mme Vandervelde, MM. Van Hooveld, Van Remoortel, Verbert, Vergeylen, Vermeylen, Versieren, Vinois, Vreven, Wijn et Yernaux.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif au régime fiscal des actions émises en échange de celles de la Société des Chemins de Fer de Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi) par suite de sa fusion avec la Compagnie du Chemin de Fer du Katanga (C. F. K).

Doc. — N° 484. Rapport de M. Nihoul.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1712 (8 juillet 1952).
Dépôt du rapport par M. Nihoul, p. 1899 (16 juillet 1952).

Discussion générale (17 juillet 1952).
Discours de MM. **Nihoul,** rapp. (explique la portée du projet, qui dégage la colonie de toute garantie d'amortissements et d'intérêts et reporte le principal fiscal sur les actions nouvelles, sans engagement supplémentaire de la part de la colonie), p. 1925; **Buisseret** (fait part de son intention de s'abstenir au vote; critique les avantages qu'offre la fusion et déclare que les inconvénients que présente la convention réduisent les avantages à peu de chose; se déclare partisan des modes de gestion qui respectent et encouragent l'initiative privée; demande de ne pas mettre le domaine public en concession pour des périodes exagérément prolongées), pp. 1925 à 1926; **Dequae,** m. c. (souligne l'importance de la coordination des transports de notre colonie et l'extrême complexité de la matière), pp. 1926 à 1927.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 juillet 1952).
Les articles sont adoptés sans discussion, p. 1927.

Vote (18 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre 1 et 1 abstention, p. 2040.
S'est abstenu : M. Buisseret.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Commerce de détail. — V. Commerce et industrie.

Commerce des viandes. — V. Alimentation : Viande.

Commerce et industrie.

AIDE AUX INDUSTRIES NOUVELLES.
Ann. — Dépôt du rapport du gouvernement sur l'usage fait des dispositions de l'arrêté royal du 28 novembre 1939 portant organisation de l'aide aux industries nouvelles, p. 1178 (6 mai 1952).
Transmis par le ministre des affaires économiques et des classes moyennes.

ARMES.
Proposition de loi relative à la fabrication et au commerce des armes et des munitions et au port des armes.
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 14 (14 novembre 1951).

Proposition de loi instituant le contrôle général des firmes se livrant à la fabrication ou au commerce d'armes de guerre ou d'armes à feu de défense ou de munitions destinées à ces armes.
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 14 (14 novembre 1951).

Commerce et industrie. — ARMES (suite)

Proposition de loi instituant le contrôle des prix de revient des fournitures d'armements faites au ministère de la défense nationale et le contrôle des bénéfices réalisés par les entreprises privées à l'occasion de ces fournitures.
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 14 (14 novembre 1951).

CONCURRENCE DÉLOYALE.
Proposition de loi tendant à libérer le commerce de la concurrence déloyale que constituent les systèmes de vente du genre dit « à la boule de neige ».
Doc. — N° 486. Proposition de M. Troclet.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 1899 (16 juillet 1952).

CHARBON.
Proposition de loi relative au problème charbonnier.
Doc. — N° 99. Proposition de M. De Groote.
N° 285. Amendements de M. De Groote.
N° 371. Rapport de M. De Winter.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. De Groote, p. 310 (30 janvier 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 311 (30 janvier 1952).
Dépôt du rapport par M. De Winter, p. 1518 (12 juin 1952).

Projet de loi régularisant le système de péréquation de certains frais, instauré dans l'industrie et le commerce du charbon.
Doc. — N° 515. Projet transmis par la Chambre des représentants.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1924 (17 juillet 1952).

COMMERCE DE DÉTAIL.
Proposition de loi portant protection de la petite entreprise commerciale.
Doc. — N° 426. Proposition de M. Clynmans et cts.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Clynmans, p. 1669 (1er juillet 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1823 (15 juillet 1952).

Proposition de loi tendant à réglementer le commerce de détail.
Doc. — N° 439. Proposition de M. Clynmans et cts.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Clynmans, p. 1709 (3 juillet 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1923 (15 juillet 1952).

COMMERCE EXTÉRIEUR.
Projet de loi portant ratification de certains arrêtés du Régent pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.
Doc. — N° 36. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 329. Rapport de M. De Winter.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, n° 89 (11 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. De Winter, p. 1597 (19 juin 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1952).
L'article unique est adopté, p. 1715.

Vote (9 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix contre 2 et 2 abstentions, p. 1772.
Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

CONSEIL NATIONAL DE LA COOPÉRATION.
Projet de loi portant institution d'un Conseil national de la coopération.
Doc. — N° 24. Projet transmis par la Chambre des représentants.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 88 (11 décembre 1951).

CRÉDIT PROFESSIONNEL.
Ann. — Transmission du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1950 de la Caisse nationale du crédit professionnel, p. 10 (13 novembre 1951).
Transmission du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1951 de la Caisse nationale de crédit professionnel, p. 1178 (6 mai 1952).

Projet de loi portant élévation de la limite des engagements de la Caisse nationale de crédit professionnel.
Nouveau titre : Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 23 décembre 1946 relatif au crédit de l'outillage artisanal, au crédit professionnel et aux classes moyennes et portant transformation de la Caisse centrale du petit crédit professionnel en une caisse nationale de crédit professionnel.
Doc. — N° 152. Amendements du gouvernement.
N° 176. Rapport de M. Slegten.

Commerce et industrie. — CRÉDIT PROFESSIONNEL (suite)

Ann. — Dépôt du rapport par M. Slegten, p. 665 (6 mars 1952).

Discussion générale (20 mars 1952).

Observation de M. Duvieusart, m. a. é. cl. m., p. 861.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 mars 1952).

Les articles sont adoptés, ainsi que le nouvel intitulé présenté par la commission, p. 861.

Vote (20 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 142 voix et 1 abstention, p. 892.

S'est abstenu : M. Laurens.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INSTITUT DE RÉESCOMPTE ET DE GARANTIE.

Projet de loi modifiant l'arrêté royal n° 175, du 13 juin 1935, portant création d'un « Institut de réescompte et de garantie ».

Doc. — N° 194. Rapport de M. De Smet (P).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 772 (18 mars 1952).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, qui demande la procédure d'urgence, p. 841 (19 mars 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 mars 1952).

Les articles sont adoptés, p. 860.

Vote (20 mars 1952).

Le projet est adopté par 90 voix contre 3 et 50 abstentions, p. 892.

Se sont abstenus : MM. Delmotte, Delor, Desmet (Louis), Dhondt, Doutrepont, Duterne, Flamme, Goossens, Harmegnies, Knops, Lacroix, Lapaille, Laurens, Machtens, Mazereel, Meunier, Moulin, Pontus, Rassart, Remson, Roelandts, Rolland, Spreutel, Troclet, Van Belle, Mme Vandervelde, MM. Van Eyndonck, Van Hooveld, Van Laerhoven, Van Remoortel, Verbert, Vergeylen, Vermeylen, Versieren, Wijn, Yernaux, Allard, Beaucarne, Beulers, Bouilly, Briot, Chot, Clays, Craeybeckx, Crommen, Debaise, De Block, De Bruyne (Victor), De Groote et Dehousse.

Le projet est soumis à la sanction royale.

OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE.

Ann. — Transmission du rapport sur l'activité de l'Office national du ducroire pour l'exercice 1950, p. 10 (13 novembre 1951).

ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE.

Projet de loi modifiant la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie.

Doc. — N° 232. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).

REPRÉSENTANTS DE COMMERCE.

Proposition de loi tendant à déterminer le statut des voyageurs et représentants de commerce.

Doc. — N° 131. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 497 (19 février 1952).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 672 (11 mars 1952).

Proposition de loi tendant à déterminer le statut des représentants et des voyageurs de commerce.

Doc. — N° 352. Proposition de M. Warnant.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Warnant, p. 1461 (10 juin 1952).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1601 (24 juin 1952).

REVISEURS D'ENTREPRISES.

Projet de loi créant un Ordre des reviseurs d'entreprises.

Doc. — N° 25. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 370. Amendements de MM. Desmet (L.) et Goossens.

N° 373. Amendements de M. Maurice Servais et consorts.

N° 412. Amendements de M. Buisseret.

N° 513. Rapport de M. Van Hemelrijck.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 88 (11 décembre 1951).

Renvoi aux commissions réunies des affaires économiques et de la justice, p. 538 (21 février 1952.)

Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 2045 (18 juillet 1952).

VENTES DE SOLDES.

Proposition de loi réglementant les ventes de soldes.

Doc. — N° 344. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Buisseret, p. 1443 (5 juin 1952).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1601 (24 juin 1952).

Commerce extérieur. — V. Commerce et industrie.

Commission mixte d'enquête. — V. Administrations publiques.

Commissions mixtes. — V. Enseignement.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives : Sénat.

Communauté européenne du charbon et de l'acier. — V. Affaires étrangères : Plan Schuman.

Communes.

LOI COMMUNALE.

Projet de loi tendant à modifier l'article 76 de la loi communale du 30 mars 1836.

Doc. — N° 497. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. Renvoi en commission, p. 1948 (17 juillet 1952).

TERRITOIRE DES COMMUNES.

Projet de loi modifiant les limites territoriales de la ville de Bouillon et de la commune de Sensenruth.

Doc. — N° 416. Rapport de M. Allard.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).

Dépôt du rapport par M. Allard, p. 1648 (26 juin 1952).

Discussion générale (8 juillet 1952).

Discours de MM. Uselding (défend l'autonomie communale), pp. 1715 à 1716; Allard, rapp. (déclare que si l'on veut défendre l'autonomie communale, il faudra se décider un jour à fusionner les trop petites localités, afin de leur permettre d'avoir des fonctionnaires à leur service, sans devoir recourir à des fonctionnaires itinérants), p. 1716.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1952).

L'article unique est adopté, p. 1716.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions, p. 1771.

Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant annexion de la commune de Linchet à la commune de Modave.

Doc. — N° 461. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 469. Rapport de M. Allard.

Ann. — Dépôt du projet par M. Moyersoen, m. i., p. 1792 (10 juillet 1952).

Dépôt du rapport par M. Allard, p. 1854 (15 juillet 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 juillet 1952).

Les artices 1 à 7 sont adoptés, p. 1861.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents, p. 1880.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi portant rattachement du hameau de Neuville, commune de La Gleize, à la commune de Francorchamps.

Doc. — N° 441. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 464. Rapport de M. Allard.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1712 (8 juillet 1952).

Dépôt du rapport par M. Allard, p. 1819 (10 juillet 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 juillet 1952).

Les articles 1 à 4 sont adoptés, p. 1860.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents, p. 1880.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant annexion de la commune de Neuville-sous-Huy à la commune de Tihange.

Doc. — N° 394. Transmis par la Chambre des représentants.

N° 443. Rapport de M. Allard.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Renvoi en commission, p. 1600 (24 juin 1952).

Dépôt du rapport par M. Allard, p. 1708 (3 juillet 1952)

Discussion générale (16 juillet 1952).

Discours de M. **Aliard,** rapp. (demande s'il ne serait pas possible de simplifier la procédure de fusion des petites communes et estime qu'il serait préférable de parler de fusion et non d'annexion de communes, p. 1859.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 juillet 1952).

Les articles 1er à 4 sont adoptés, p. 1859.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents, p. 1880.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Communes. — TERRITOIRE DES COMMUNES (suite)

Projet de loi portant rattachement de la commune d'Œudeghien à l'arrondissement administratif d'Ath.
Doc. — N° 401. Rapport de M. De Man.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).
Pas de discussion générale.
Discussion de l'article unique (8 juillet 1952).
L'article unique est adopté, p. 1715.
Vote (9 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions, p. 1771.
Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant annexion de la commune de Vissoul à la commune d'Oteppe.
Doc. — N° 460. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 468. Rapport de M. Allard.
Ann. — Dépôt du projet par M. Moyersoen, m. i., p. 1792 (10 juillet 1952).
Dépôt du rapport par M. Allard, p. 1854 (15 juillet 1952).
Pas de discussion générale.
Discussion des articles (16 juillet 1952).
Les articles 1er à 6 sont adoptés, p. 1861.
Vote (16 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents, p. 1880.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Concessions de mines. — V. Mines.

Concurrence déloyale. — V. Commerce et industrie.

Condamnation conditionnelle. — V. Droit pénal.

Congé payé. — V. Travail : Vacances.

Congo belge. — V. Colonies.

Congo (emprunt). — V. Finances : Dette publique et emprunt.

Conseil de coopération douanière. — V. Affaires étrangères : Douane.

Conseil de l'Europe (relations avec Communauté charbon-acier). — V. Affaires étrangères : Plan Schuman.

Conseil de sécurité des Nations Unies. — V. Armée : Sécurité internationale.

Conseil d'Etat. — V. Droit public.

Conseil national de la coopération. — V. Commerce et industrie.

Conseil national du Travail. — V. Travail.

Conseils provinciaux. — V. Provinces : Loi provinciale.

Conseil supérieur de l'enseignement technique. — V. Enseignement : Enseignement technique.

Contingent. — V. Armée.

Contrat de louage du travail. — V. Travail.

Contrat d'emploi. — V. Travail.

Contrat à long terme. — V. Droit civil.

Conventions. — V. Affaires étrangères.

Coopération (Conseil national de la). — V. Commerce et industrie.

Coopération douanière (Conseil de). — V. Affaires étrangères : Douane.

Cotisations fiscales. — V. Impôts : Impôts directs.

Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire.

Cour de justice de la Communauté charbon-acier. — V. Affaires étrangères : Plan Schuman.

Cour des comptes.

Ann. — *Transmission : 1° des délibérations prises par le conseil des ministres les 10 novembre 1950, 13, 20 et 26 juillet, 9, 21, 28 et 31 août, 17 et 28 septembre, 3 et 19 octobre 1951, respectivement sous les n°s 434, 474, 475, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 496, 497 et 499, et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de la défense nationale, du ministère des communications du ministère de l'instruction publique, du ministère de l'agriculture, du ministère des finances, du ministère des travaux publics, du ministère des affaires économiques et des classes moyennes, du ministère de l'intérieur, du ministère du travail et de la prévoyance sociale, du ministère de la justice et des services du premier ministre; 2° de la délibération prise par le conseil des ministres le 3 octobre 1951, sous le n° 498, et relative à un manquement à la loi du budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'année 1951.*
Renvoi à la commission des finances, p. 9 (13 novembre 1951).

Transmission des exposés ainsi que d'une ampliation des délibérations n°s 472 et 476 prises par le conseil des ministres en date des 28 juin et 13 juillet derniers, respectivement en vue d'accorder des allocations prévues à l'article 5, 3°, des lois coordonnées par arrêté royal du 19 août 1921 : 1° Aux ascendants de victimes civiles de la guerre déportées pour le travail obligatoire repris aux annexes de la délibération n° 472; 2° Aux ascendants de victimes de la guerre, ressortissants des cantons rédimés de l'est et incorporées de force dans l'armée allemande ,repris à l'annexe de la délibération n° 476.
Renvoi à la commission des finances, p. 9 (13 novembre 1951).

Transmission des exposés ainsi que d'une ampliation des délibérations prises par le conseil des ministres : 1° En date du 25 mai 1951, sous le n° 465, concernant un différend qui a surgi entre M. le ministre des communications et son collège au sujet de la mise à charge de l'Etat du prix d'achat de bijoux de la Médaille maritime 1940-1945; 2° En date du 17 septembre 1951, sous le n° 495, qui a mis fin au différend survenu entre ce collège et M. le ministre des finances au sujet de la supputation d'une majoration de traitement dans le calcul d'une pension de retraite.
Renvoi à la commission des finances, p. 9 (13 novembre 1951).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres le 26 octobre 1951 : 1° Sous le n° 502 et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des finances; 2° Sous le n° 500 et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de l'instruction publique.
Renvoi à la commission des finances, p. 14 (14 novembre 1951).

Transmission d'une délibération prise par le conseil des ministres, le 26 octobre 1951, sous le n° 504, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des travaux publics.
Renvoi à la commission des finances, p. 46 (21 novembre 1951).

Transmission des exposés ainsi que d'une ampliation des délibérations n°s 506 et 507 prises par le conseil des ministres en date du 31 octobre 1951, respectivement en vue d'accorder des allocations prévues à l'article 5, 3°, des lois coordonnées par l'arrêté royal du 19 août 1921 : 1° Aux ascendants de victimes civiles de la guerre déportées pour le travail obligatoire, repris aux annexes de la délibération n° 506; 2° Aux ascendants de victimes de la guerre ressortissants des cantons rédimés de l'est et incorporés de force dans l'armée allemande, repris à l'annexe de la délibération n° 507.
Renvoi à la commission des finances, p. 46 (21 novembre 1951).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres les 26 octobre, 9 et 23 novembre 1951, sous les n°s 503, 509, 510, 511 et 512 et relatives à des dépenses faites en marge du budget, respectivement pour compte du ministère des pensions, du ministère de la défense nationale, du ministère de l'agriculture, du ministère de la justice et de différents ministères.
Renvoi à la commission des finances, p. 89 (11 décembre 1951).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres les 23 et 30 novembre 1951, sous les n°s 513, 514, 517 et 518, et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de l'agriculture, du ministère de la santé publique et de la famille, du ministère de la justice et du ministère de la défense nationale.
Renvoi à la commission des finances, p. 157 (19 décembre 1951).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres les 7 et 14 décembre 1951 : 1° Sous le n° 519, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de l'agriculture; 2° Sous le n° 520, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des communications; 3° Sous le n° 521, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte des différents ministères.
Renvoi à la commission des finances, p. 224 (22 janvier 1952).

Cour des comptes (suite)

Transmission de : 1° Une ampliation de la délibération n° 501 du conseil des ministres intervenue le 26 octobre 1951 et autorisant le comptable des dépenses engagées près le département de la défense nationale à viser des engagements de dépenses avant l'ouverture de l'exercice 1952; 2° Un exposé ainsi qu'un exemplaire de la délibération n° 515 du conseil des ministres en date du 30 novembre 1951, qui a mis fin au différend surgi entre son collège et M. le ministre des finances au sujet du calcul de la pension de survie de la femme divorcée d'un militaire; 3° Un exposé ainsi qu'une ampliation de la délibération n° 516 du conseil des ministres en date du 30 novembre 1951, qui a mis fin au différend survenu entre son collège et M. le ministre des finances au sujet du calcul de la pension de survie accordée à la femme divorcée.
Renvoi à la commission des finances, p. 224 (22 janvier 1952).

Transmission d'un exposé complémentaire relatif au différend qui a surgi entre le collège et le département de l'instruction publique au sujet de la légalité des dépenses d'équipement et de fonctionnement des écoles techniques de l'Etat, ainsi que d'une ampliation d'une nouvelle délibération du conseil des ministres, intervenue à ce propos.
Renvoi à la commission des finances, p. 735 (13 mars 1952).

Transmission d'un exposé ainsi que d'un exemplaire de la délibération n° 505 du conseil des ministres du 26 octobre 1951, qui a mis fin au différend survenu entre ce collège et M. le ministre de la santé publique et de la famille; 2° de la délibération prise par le conseil des ministres le 14 mars 1952, sous le n° 527, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de l'agriculture.
Renvoi à la commission des finances, p. 902 (25 mars 1952).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres les 21 mars, 10, 15 et 25 avril 1952, sous les n°s 528, 529, 531, 533, et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte des ministères des affaires économiques, des affaires étrangères et du commerce extérieur, de l'agriculture et de la défense nationale.
Renvoi à la commission des finances, p. 1178 (6 mai 1952).

Transmission d'un exposé ainsi qu'une ampliation de la délibération n° 532 prise par le conseil des ministres en date du 18 avril 1952 en vue d'accorder à certains ascendants de victimes civiles de la guerre déportées pour le travail obligatoire, les allocations prévues à l'article 5, 3°, des lois coordonnées par arrêté royal du 19 août 1921.
Renvoi à la commission des finances, p. 1200 (7 mai 1952).

Transmission d'un exposé et d'une ampliation de la délibération n° 534 du conseil des ministres en date du 2 mai 1952, en vue d'accorder aux ascendants de victimes de guerre, ressortissants des cantons rédimés de l'est et incorporés de force dans allemande ,repris à l'annexe de la délibération précitée, les allocations prévues à l'article 5, 3°, des lois coordonnées par arrêté royal du 19 août 1921.
Renvoi à la commission des finances, p. 1294 (20 mai 1952).

Transmission : 1° d'un exposé complémentaire ainsi que d'une ampliation d'une nouvelle délibération du conseil des ministres concernant le différend qui a surgi entre ce collège et le département de l'instruction publique au sujet de la nécessité de faire régler par un arrêté royal l'organisation du Service national de la jeunesse préalablement à l'engagement des dépenses; 2° de la délibération prise par le conseil des ministres le 16 mai 1952, sous le n° 537, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministre de l'agriculture.
Renvoi à la commission des finances, p. 1404 (3 juin 1952).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres, le 23 mai 1952, sous le n° 538, et relative à des dépenses faites en marge des crédits alloués au ministère de la défense nationale par les lois des 28 décembre 1951 et 22 mars 1952.
Renvoi à la commission des finances, p. 1454 (10 juin 1952).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres, le 30 mai 1952, sous le n° 539, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère du travail et de la prévoyance sociale.
Renvoi à la commission des finances, p. 1521 (17 juin 1952).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres, n° 535, du 9 mai 1952, qui a mis fin au différend survenu entre ce collège et M. le ministre des finances au sujet de la date d'admission à la retraite d'agents de divers départements ministériels.
Renvoi à la commission des finances, p. 1600 (24 juin 1952).

Transmission de : 1° la délibération du conseil des ministres du 15 juin 1951 au sujet du dissentiment survenu entre ce collège et M. le ministre des finances à propos de l'octroi d'une pension à un ex-facteur des postes; 2° d'un exposé du dissentiment survenu entre ce collège et M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale à propos des dépenses de premier équipement et de fonctionnement du service social de ce département.
Renvoi à la commission des finances, p. 1615 (25 juin 1952).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres, le 20 juin 1952, sous le n° 540, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère du travail et de la prévoyance sociale.
Renvoi à la commission des finances, p. 1650 (1er juillet 1952).

Cour des comptes (suite)

Transmission de la délibération n° 526 du conseil des ministres du 16 février 1952 concernant le dissentiment survenu entre ce collège et M. le ministre des finances au sujet de l'octroi d'une pension.
Renvoi à la commission des finances, p. 1752 (9 juillet 1952).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres, le 20 juin 1952, sous le n° 541, et relative à des dépenses faites sous le régime des crédits provisoires.
Renvoi à la commission des finances, p. 1965 (18 juillet 1952).

Crédit maritime. — V. Marine.

Crédit professionnel. — V. Commerce et Industrie.

Crédits agricoles. — V. Agriculture.

Crédits provisoires. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Crédits supplémentaires. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.
Voir aussi : Colonies : Budgets coloniaux.

Croix de guerre. — V. Guerre : Distinctions honorifiques.

Cultes.

FABRIQUES D'ÉGLISE.

Projet de loi relevant de la déchéance des subsides, les fabriques d'église qui ont encouru cette sanction.
Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1854 (15 juillet 1952).

Cumul médico-pharmaceutique. — V. Art de guérir.

D

Débits de boissons. — V. Impôts : Impôts directs.

Décès. — V. Chambres législatives : Sénat.

Décès de personnes disparues. — V. Affaires étrangères : Décès.

Déchéance de la nationalité. — V. Droit public : Nationalité.

Décrets. — V. Colonies.

Dégâts miniers. — V. Mines.

Démissions. — V. Chambres législatives : Sénat.

Dentistes. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Déportés. — V. Guerre.
Voir aussi : Sécurité sociale : Allocations familiales.

Détention préventive. — V. Droit pénal.

Dette publique et emprunts. — V. Finances.

Dispositions applicables en temps de guerre. — V. Armée : Sécurité internationale.

Distinctions honorifiques. — V. Guerre.

Domaines. — V. Finances.

Dommages de guerre. — V. Guerre.

Dommages-Intérêts (Remise des). — V. Droit pénal. — Sûreté de l'Etat.

Douane. — V. Affaires étrangères.

Douane et Accises. — V. Impôts : Impôts indirects.

Droguiste. — V. Professions.

Droit civil.

BAIL A FERME.

Projet de loi limitant les fermages et abrogeant les arrêtés ministériels du 30 mai 1945 et du 30 novembre 1946.
Doc. — N° 314. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 343. Amendement de M. Van Laeys.
N° 389. Rapport de M. R. Desmedt.
N° 391. Amendements de M. Van Laeys et consorts au texte de la commission.
N° 411. Amendements de M. Van Laeys.
N° 423. Amendements de MM. Hanquet et Verbaet au texte de la commission.

Droit civil. — BAIL A FERME (suite)

N° 425. Amendements de M. Coulonvaux.
N° 432. Amendement de M. Van Laeys.
N° 434. Amendement de M. Petit.
N° 444. Amendements de MM. Ancot et Nihoul.
N° 446. Amendement de M. Godin au texte de la commission.
N° 447. Sous-amendement de M. Petit.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Desmedt (R.), p. 1569 (18 juin 1952).

Discussion générale (2 juillet 1952).

Discours de MM. **R. Desmedt,** rapp. (constate que l'ajustement des fermages n'est pas discuté et que les modifications proposées tendent uniquement à améliorer les textes), pp. 1683 à 1684; **Bouilly** (estime que le taux de fermage proposé est exagéré et n'a pas un caractère équitable), pp. 1684 à 1685; **Coulonvaux** (déclare qu'il est temps de revenir à la liberté des conventions, déjà admise en matière de baux commerciaux, estime qu'il s'agit en l'occurrence d'une notion purement économique, sujette à variations et dont l'appréciation échappe à la compétence du législateur qui ne peut pas s'imposer le devoir de la reviser périodiquement), pp. 1685 à 1686; le **comte d'Aspremont Lynden** (déclare que la loi générale sur le bail à ferme avait rétabli la liberté, mais contrôlée, et souligne le manque de logique qu'il y a à détruire cette loi avant qu'elle n'ait sorti son plein effet), p. 1687; **Godin** (demande s'il est équitable de proroger une loi d'exception; constate qu'une fois de plus les dispositions du Code civil sont contrecarrées), p. 1687; **Schot** (estime qu'il est absurde de légiférer quand la loi proposée est déjà dépassée par les événements et contraire à la volonté des principaux intéressés; critique le droit de reprise qui s'est instauré dans tout le pays depuis que ces dispositions exceptionnelles ont été introduites; demande s'il n'est plus possible de légiférer en matière civile sans introduire dans la loi des dispositions d'ordre pénal), p. 1688.

Reprise de la discussion générale (3 juillet 1952).

Discours de M. **R. Desmedt,** rapp. (analyse les intérêts des parties en présence et déclare que ce projet de loi est une transaction; ne voit aucun obstacle à ce que les sanctions prévues soient atténuées), pp. 1692 à 1694.

Proposition de renvoi en commission.

MM. **Coulonvaux** (dit qu'en attendant un régime légal stable par le vote d'une nouvelle loi, le ministre peut adopter des taux transitoires; demande le renvoi du projet en commission), p. 1694; **Héger,** m. a. (affirme qu'il peut abroger des arrêtés ministériels; se déclare d'accord avec le renvoi en commission, mais demande au Sénat de faire diligence afin d'avoir une position bien déterminée avant les prochaines échéances des fermages), p. 1694; le **baron de Dorlodot** (appuie la demande de renvoi en commission), p. 1695; R. Desmedt, rapp. (manifeste son étonnement devant cette demande formulée au dernier moment), p. 1695; **Hanquet** (marque son accord au renvoi pour examen aux commissions conjuguées de la justice et de l'agriculture), p. 1695; **Boulanger** (s'oppose au renvoi en commission par crainte de voir le projet renvoyé indéfiniment), p. 1695.

Il est procédé au vote par appel nominal sur la proposition de renvoi aux commissions réunies de l'agriculture et de la justice.

La proposition est rejetée par 88 voix contre 49 et 6 abstentions, p. 1695.

Se sont abstenus : MM. Bouilly, Clays, Crommen, Francen, Yernaux et Ancot.

MM. **Héger,** m. a. (déclare que la loi sur les baux à ferme a assuré aux cultivateurs la stabilité et a, d'autre part, prévu une adaptation des taux de fermages si les circonstances économiques modifiaient de façon sérieuse la rentabilité des exploitations; déclare qu'il n'a pas pris l'initiative d'abroger les arrêtés limitant les fermages, parce que le moment ne semblait pas venu de retourner à la liberté totale étant donné les possibilités de surenchère), pp. 1700 à 1701; **Boulanger** (s'étonne que dans aucune des interventions il n'ait été fait allusion à la concurrence hollandaise dont on se plaint pourtant beaucoup; estime que c'est faire fi du rapport des forces que de dire que les parties s'entendront, que la situation se trouve aggravée par l'écart existant entre le coût de production et les prix agricoles; manifeste sa surprise devant le fait que l'on semble trouver naturel que la loi existante est violée), pp. 1701 à 1702; **Ancot** (analyse le but poursuivi par la présente loi, trouver une solution équitable adaptée aux circonstances actuelles et dit que sa proposition vise simplement à apporter une solution au cas où le projet de loi serait rejeté; estime qu'il n'existe aucun motif pour ne pas retourner immédiatement au droit commun, que toutefois une période de transition doit être prévue), pp. 1703 à 1704; **Derbaix** (demande si en présence des critiques opposées ce projet ne constitue pas la solution équitable et pondérée), pp. 1704 à 1705; **Francen** (estime que le projet manque de clarté; dit que le moment est venu de réaliser un plan constructif agraire au profit de la classe agricole), p. 1705; **Missiaen** (dit que le projet n'a pas été suffisamment étudié, notamment en ce qui concerne le mécanisme pour la détermination d'une valeur de location normale, souligne le cas des administrations publiques obligées de louer leurs biens ruraux par adjudication publique), pp. 1705 à 1706; Schot (déclare que dans le cadre de l'intérêt général il faut élaborer des lois claires qui puissent être comprises et interprétées par les parties intéressées, fait remarquer que le ministre peut, par voie d'arrêté ministériel, modifier de façon raisonnable les maxima en matière de fermages), pp. 1707 à 1708.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (8 juillet 1952).

Art. 1.

Intervention de MM. Gillon, Petit, p. 1730; Adam, R. Desmedt, rapp., Coulonvaux, Héger, m. a., p. 1731.

La proposition de renvoi en commission, formulée par M. Petit, est rejetée, p. 1731.

Art. 1-1.

Intervention de MM. Van Laeys, pp. 1731 et 1734; Derbaix, p. 1732; R. Desmedt, rapp., pp. 1732 et 1738; Bouilly, pp. 1733 à 1734; Ancot, p. 1734; le baron de Dorlodot, Héger, m. a., p. 1731.

Les amendements de M. Van Laeys et de M. Ancot sont rejetés, pp. 1734 et 1735.

Art. 1-2.

Intervention de MM. Coulonvaux, R. Desmedt, rapp., Héger, m. a., Schot, pp. 1735 à 1738.

L'amendement de M. Coulonvaux, sous-amendé par M. Schot, est adopté, p. 1739.

Art. 1-3.

Intervention de MM. Van Laeys, Derbaix, R. Desmedt, rapp., p. 1739; Chot, p. 1740.

L'amendement de M. Van Laeys est adopté, p. 1740.

L'ensemble de l'article 1er amendé est adopté par 53 voix contre 40 et 27 abstentions, p. 1741.

Se sont abstenus : MM. Machtens, Mazereel, Moulin, Rolin, Rolland, Troclet, Van Belle, Vandermeulen, Van Gerven, Van Remoortel, Vermeylen, Wijn, Yernaux, Allard, Craeybeckx, Crommen, De Block, De Boey, V. De Bruyne, le baron de Dorlodot, Delmotte, Doutrepont, Duray, Godin, Lagae, Lapaille et Laurens.

Art. 2 *et* 3.

Adoptés, p. 1741.

Art. 4.

Intervention de MM. Van Laeys, R. Desmedt, rapp, pp. 1741 à 1742; Héger, m. a., Ancot, pp. 1742 à 1743; Chot, p. 1743.

L'amendement de M. Van Laeys est retiré, p. 1744.

L'amendement de MM. Bouilly et consorts est adopté, p. 1744.

L'article 4 amendé est adopté, p. 1744.

Art. 5.

L'amendement de M. Van Laeys est retiré.

Intervention de MM. Derbaix et Chot.

L'article 5 rectifié est adopté, p. 1744.

Les articles 6 et 7 sont adoptés, p. 1744.

Art. 8.

L'amendement de M. Van Laeys est retiré, p. 1744.

Intervention de MM. Derbaix et Chot, p. 1745.

L'article 8 est adopté. Il sera incorporé à l'article 3.

Art. 9.

Adopté. Il devient l'article 8, p. 1745.

Art. 10.

Intervention de MM. Hanquet, p. 1745; Héger, m. a., R. Desmedt, rapp., Coulonvaux, Rolin, p. 1746; Verbaet, Van Laeys, p. 1747.

L'article 10 est rejeté, p. 1747.

Art. 11.

L'amendement de M. Godin est rejeté, p. 1747.

Intervention de MM. Godin et R. Desmedt, rapp., p. 1747.

L'article 11 est adopté. Il devient l'article 9, p. 1747.

Les articles amendés et supprimés sont successivement remis aux voix.

Les premiers sont définitivement adoptés. Les seconds définitivement supprimés, p. 1747.

Vote (9 juillet 1952).

MM. Adam, le baron Nothomb et Petit justifient leur vote, p. 1775.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 70 voix contre 22 et 47 abstentions.

Se sont abstenus : MM. Allard, Ancot, Beaucarne, Beulers, Briot, Chot, Clays, Cornez, Crommen, Debaise, De Block, De Boey, De Bruyne (V.), le baron de Dorlodot, De Groote, Dehousse, Delmotte, Delor, Desmet (L.), Doutrepont, Duray, Godin, Lacroix, Lapaille, Laurens, Machtens, Mazereel, Meunier, Missiaen, Moulin, Orban, Pincé, Pontus, Remson, Roelandts, Rolin, Troclet, Van Belle, Mme Vandervelde, MM. Van Hooveld, Van Remoortel, Verbert, Vergeylen, Vermeylen, Versieren, Wijn et Yernaux.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Droit civil. — BAIL A FERME (suite)

Proposition de loi abrogeant les arrêtés ministériels des 30 mai 1945 et 30 novembre 1946 relatifs au taux des fermages.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ancot, p. 1688 (2 juillet 1952).
La proposition est considérée comme nulle et non avenue, les développements n'ayant pas été déposés sur le bureau endéans le délai d'un mois (art. 45, al. 3, du Règlement).

BAUX A LOYER.

Projet de loi étendant le champ d'application de la loi du 20 décembre 1950 portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer, modifiée et complétée par la loi du 1er juin 1951, à certaines catégories de baux commerciaux, portant sur des immeubles à revenus modiques.

Doc. — N° 21. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 40. Rapport de M. Ancot.
N° 48. Amendement du gouvernement au texte présenté par la commission.

Ann. — Dépôt du projet par M. Moyersoen, m. j., p. 54 (21 novembre 1951).

Discussion générale (13 décembre 1951).
Voir la discussion générale du :
Projet de loi modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce.

Discussion des articles (13 décembre 1951).
Texte présenté par la commission.

Art. 1.
Intervention de M. Ancot, rapp., p. 144.
L'article 1er est adopté, p. 145.

Art. 2.
L'article amendé par le gouvernement est adopté, p. 145.

Art. 3.
Adopté, p. 145.
Observations de MM. Hoste et Moyersoen concernant l'article 1er, p. 146.

Art. 4.
L'article amendé par le gouvernement est adopté, p. 146.

Vote (19 décembre 1951).
L'ensemble du projet est adopté par 144 voix et 19 abstentions, p. 167.
Se sont abstenus : MM. Binot, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Coulonvaux, le baron de Dorlodot, De Stobbeleir, Dierckx, George, Gillon, Gribomont, Hanquet, Jadot, Lilar, Massonnet, Motz, Vinois, Vreven et Warnant.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi modifiant la loi du 20 décembre 1950 portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — N° 53. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 57. Amendement de M. Maurice Servais.
N° 59. Amendement de M. Ronse.
N° 65. Amendement de MM. Ancot et De Winter.
N° 71. Amendements de M. George.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 157 (19 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 171 (19 décembre 1951).

Discussion générale (20 décembre 1951).
Discours de MM. **Lilar** (qui déclare que le projet ne répond pas à une nécessité), p. 189; Taillard (qui estime qu'il aurait simplement fallu proroger la loi de 1950 et donner une compensation aux petits propriétaires), p. 190; **Vermeylen** qui déclare que son groupe votera le projet, mais qu'il ne pourra se rallier à l'article 1er), p. 190; **Ronse**, rapp. (qui souligne les efforts faits pour résoudre la crise du logement, attire l'attention sur le caractère des engagements contractés le 20 octobre 1951, déclare que pour des raisons économiques et sociales il ne peut être procédé à une augmentation des loyers et expose le but du projet), p. 191; **Coulonvaux** (qui déclare que la loi sur les loyers est devenue l'objet d'une préoccupation politique, que même les membres de la majorité sont convaincus de l'inutilité de cette loi et qu'il faudrait retourner au droit commun), pp. 191 à 195; **Ancot**, rapp. (qui donne les raisons pour lesquelles il a présenté sa démission comme rapporteur, rappelle l'économie générale de la législation sur les baux à loyer et l'évolution prévue à son début, attire l'attention sur la situation malheureuse de certains petits propriétaires, expose la portée de l'engagement pris par le gouvernement le 20 octobre 1951, se déclare partisan d'une prorogation moyennant certaines améliorations et estime que le moment est venu de rentrer dans le droit commun), pp. 195 à 199; **Vermeylen** (qui répond à M. Coulonvaux), p. 199; **Hanquet** (qui déclare qu'en principe la loi sur les loyers doit être prorogée, mais attire l'attention sur le danger consistant à effilocher indéfiniment les lois sur les loyers, justifie son abstention), p. 199; **Moyersoen**, m. j. (qui fait remarquer que le gouvernement avait déjà décidé de proroger la loi sur les loyers au moment des déclarations faites devant le Conseil paritaire en octobre 1951), pp. 200 à 201.
La discussion générale est close.

Droit civil. — BAUX A LOYER (suite)

Discussion des articles (20 décembre 1951).

Art. 1 (*nouveau*).
Amendement de M. George tendant à insérer un article 1er nouveau :
Intervention de MM. George et Ancot.
L'amendement n'est pas adopté, p. 202.

Art. 1er.
Amendement de M. Maurice Servais :
Intervention de MM. Maurice Servais, Ronse et Moyersoen, m. j.
L'amendement est rejeté par 116 voix contre 32 et 2 abstentions, p. 204.
Se sont abstenus : MM. Orban et Struye.
Amendement de M. George :
Intervention de MM. George et Moyersoen, m. j., p. 205.
L'amendement n'est pas adopté, p. 204.
L'article 1er est adopté par 81 voix contre 69, p. 205.

Art. 1*bis*.
Amendement de la commission tendant à insérer un article 1bis :
Intervention de M. Moyersoen, m. j.
L'amendement n'est pas adopté, p. 206.

Art. 2 *et* 3.
Adoptés, p. 206.

Art. 4.
Amendement de M. George :
Intervention de MM. George et Moyersoen, m. j., p. 206.
L'amendement est rejeté.
L'article 4 est adopté, p. 206.

Art. 5 (*nouveau*).
Amendement de MM. Ancot et De Winter :
Intervention de MM. Ancot, Moyersoen, m. j., et Dierckx, pp. 206-207.
L'amendement est rejeté, p. 207.

Art. 5.
Amendement de M. George :
Intervention de MM. George et Moyersoen, m. j., p. 207.
L'amendement n'est pas adopté.
L'article 5 est adopté, p. 208.

Art. 6.
Intervention de MM. Moyersoen, Vermeylen et Lilar, p. 208.
L'article est adopté, p. 209.

Art. 7 *à* 11.
Adoptés, p. 209.

Vote (20 décembre 1951).
L'ensemble du projet est adopté par 123 voix contre 18 et 4 abstentions, p. 210.
Se sont abstenus : MM. Hanquet, Ancot, le vicomte Cossée de Maulde et le baron de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction royale.

BAUX EMPHYTÉOTIQUES.

Projet de loi relatif aux baux emphytéotiques.

Doc. — N° 346. Projet transmis par la Chambre des représentants (+ errat.).

Ann. — Projet de loi relatif aux baux emphytéotiques.
Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1454 (10 juin 1952).

CONTRATS A LONG TERME.

Projet de loi relatif à certains contrats à long terme.

Doc. — N° 347. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 1454 (10 juin 1952).

FONDS DE COMMERCE.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux, en vue de la protection du fonds de commerce.

Doc. — N° 17. Proposition de M. Boulanger.
N° 117. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Boulanger, p. 37 (20 novembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 420 (12 février 1952).
La proposition est ajournée, p. 545 (21 février 1952).

Discussion générale (27 février 1952).
A cette discussion est jointe la proposition de loi de M. Clynmans modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux, en vue de la protection du fonds de commerce.
Discours de MM. **Boulanger** (qui expose les modifications que compte apporter sa proposition à la loi du 30 avril 1951) et **Clynmans** (qui déclare que le moment n'est pas venu de modifier la structure même de la loi et expose les dispositions transitoires contenues dans sa proposition), pp. 562-563.
La discussion générale est close.

Droit civil. — FONDS DE COMMERCE (suite)

Discussion des articles et rejet (27 février 1952).

Art. 1.

Intervention de MM. Boulanger, Derbaix, rapp., et Rolin, pp. 564-565.

Les articles sont rejetés, p. 565.

Projet de loi modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce.

Doc. — N° 20. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 32. Rapport de M. Derbaix.

N° 47. Amendement du gouvernement au texte présenté par la commission.

Ann. — Dépôt du projet par M. Moyersoen, m. j., p. 34 (20 novembre 1951).

Discussion générale (13 décembre 1951).

A cette discussion est jointe la discussion :

1° De la proposition de loi modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux, en vue de la protection du fonds de commerce (*Doc.* 426 (1950-1951) et 30 (1951-1952);

2° Du projet de loi étendant le champ d'application de la loi du 20 décembre 1950 portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer, modifiée et complétée par la loi du 1er juin 1951, à certaines catégories de baux commerciaux portant sur des immeubles à revenus modiques (*Doc.* 21-40-48 (1951-1952).

Discours de MM. **Drbaix**, rapp. (qui souligne les dispositions transitoires prévues dans les trois projets), et **Moyersoen**, m. j. (qui rappelle l'objectif visé par les projets), pp. 136 à 140.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (13 décembre 1951).

Texte présenté par la commission.

Art. 1er.

Intervention de MM. Boulanger, Dierckx et Mme Ciselet, p. 141.

L'article 1er est adopté.

Art. 2.

Adopté, p. 142.

Art. 3 *à* 6.

Les articles amendés par le gouvernement sont adoptés, p. 142.

Art. 7.

Intervention de MM. Rolin et Vermeylen.

L'article 7 est adopté, p. 143.

Art. 8 *et* 9.

Adoptés, p. 143.

Vote (19 décembre 1951).

M. Boulanger justifie le vote de son groupe, p. 168.

L'ensemble du projet est adopté par 141 voix et 22 abstentions, p. 168.

Se sont abstenus : MM. Binot, Boulanger, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Coulonvaux, le baron de Dorlodot, De Stobbeleir, Dierckx, George, Gillon, Glineur, Gribomont, Jadot, Lilar, Massonnet, Moreau de Melen, Motz, Taillard, Vinois, Vreven et Warnant.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce.

Projet de loi interprétant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce.

Doc. — N° 30. Rapport de M. Derbaix.

Discussion générale (13 décembre 1951).

Ann. — Voir la discussion générale du projet de loi modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce.

Le nouvel intitulé présenté par la commission est adopté, p. 143.

Discussion de l'article unique (13 décembre 1951).

Observations de M. Boulanger, p. 144.

Adopté, p. 144.

Vote (19 décembre 1951).

M. Coulonvaux justifie le vote de son groupe, p. 166.

L'ensemble de la proposition est adopté par 145 voix contre 1 et 17 abstentions, p. 167.

Se sont abstenus : MM. Binot, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Coulonvaux, le baron de Dorlodot, De Stobbeleir, Dierckx, George, Gillon, Jadot, Lilar, Massonnet, Motz, Vinois, Vreven et Warnant.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce.

Doc. — N° 44. Proposition de M. Clynmans.

N° 130. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Clynmans, p. 96 (11 décembre 1951).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 225 (22 janvier 1952).

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 495 (19 février 1952).

La proposition est ajournée, p. 545 (21 février 1952).

Droit civil. — FONDS DE COMMERCE (suite)

Discussion générale (27 février 1952).

Voir la discussion générale de la proposition de M. Boulanger tendant à modifier la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce.

Discussion des articles et rejet (27 février 1952).

Art. 1er.

Intervention de MM. Derbaix, rapp., Ancot, Clynmans et Boulanger, p. 566.

L'article 1er n'est pas adopté et la proposition est donc rejetée, p. 566.

FUSION ET SCISSION D'ASSOCIATIONS.

Proposition de loi relative aux fusions et scissions d'associations sans but lucratif.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 14 (14 novembre 1951).

INALIÉNABILITÉ DES BIENS.

Proposition de loi relative à l'inaliénabilité des biens, prévue par l'article 214j du Code civil.

Doc. — N° 338. Rapport de M. Lagae.

Discussion générale (9 juillet 1952).

Ann. — Discours de M. **Tobback** (remarque que la commission a demandé de rejeter la proposition non pas parce qu'elle en conteste le bien-fondé, mais parce qu'un autre projet, plus large et plus complet, est actuellement discuté en commission, souligne l'importance du laps de temps qui s'écoulera avant l'entrée en vigueur du projet de la commission et demande qu'on adopte sa proposition, étant donné l'accord de la commission quant au fond), p. 1752. Proposition de renvoi en commission. MM. **Derbaix** (demande s'il ne serait pas préférable de tenir le projet en suspens jusqu'à la rentrée, étant donné qu'à ce moment, on pourrait aborder les deux problèmes en même temps : le casier civil et la proposition de M. **Tobback**, (propose le renvoi en commission), pp. 1752 à 1753; **Pholien**, m. i. (se rallie à la suggestion de M. Derbaix), p. 1753; Jespers (estime qu'il serait préférable d'émettre un vote au sujet de la proposition de M. Tobback, qui apporterait une solution dès maintenant), p. 1753; **Chot** (demande que l'on procède au vote au cours de la séance), p. 1753; le **baron de Dorlodot** (partage l'opinion de M. Cchot), p. 1753.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (9 juillet 1952).

L'article unique est adopté, p. 1754.

Vote (9 juillet 1952).

La proposition de loi est adoptée par 132 voix contre 5 et 2 abstentions, p. 1775.

Se sont abstenus : MM. De Groote et Knops.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

PENSION ALIMENTAIRE.

Projet de loi modifiant la compétence d'attribution et la compétence territoriale en matière alimentaire.

Doc. — N° 103. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 526. Rapport de M. Kluyskens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 362 (5 février 1952).

PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES.

Proposition de loi tendant à modifier l'article 19 de la loi du 16 décembre 1851 sur les privilèges et hypothèques.

Doc. — N° 445. Proposition de M. Ancot et consorts.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ancot, p. 1709 (3 juillet 1952).

PUISSANCE PATERNELLE.

Projet de loi modifiant les chapitres Ier et III du titre V du livre Ier du Code civil.

Doc. — N° 234. Projet amendé par la Chambre des représentants.

N° 429. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — Projet amendé par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).

Dépôt du rapport par M. Van Remoortel, p. 1689 (2 juillet 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (9 juillet 1952).

Art. Ier.

Intervention de MM. Gillon, Pholien, m. j., De Winter et Chot, p. 1755.

L'article 148 du Code civil amendé est adopté, p. 1756.

L'ensemble de l'article 1er amendé est adopté, p. 1756.

Les articles 2 et 3 sont adoptés, p. 1757.

L'article 1er amendé est remis aux voix et définitivement adopté, p. 1757.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 138 voix et 1 abstention, p. 1773.

S'est abstenu : M. De Groote.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Droit commercial.

CHÈQUE POSTAL.

Projet de loi sur le chèque postal.

Doc. — N° 431. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Segers, m. c., p. 1669 (1er juillet 1952).

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Projet de loi relatif à la tenue d'un second registre des actions et obligations nominatives.

Doc. — N° 274. Rapport de M. Custers.

Discussion générale (4 juin 1952).

Ann. — Discours de M. **Custers,** rapp. (concernant : les caractéristiques du projet gouvernemental instituant la tenue non obligatoire d'un second registre, reproduction fidèle de l'original. le projet de loi modifié par la commission de la justice de la Chambre prévoyant la tenue obligatoire d'un second registre par toutes les sociétés et son dépôt hors du territoire belge en vue de sa préservation en cas d'une nouvelle occupation du pays, le point de vue de la commission de la justice du Sénat au sujet de la complexité du système généralisé, qui n'assure pas efficamement la préservation de notre patrimoine national, le système plus simple et plus souple de la commission prévoyant que la tenue du second registre serait laissée à l'appréciation de la société intéressée et que l'actuel registre unique serait maintenu et scindé en deux parties, la première étant déposée au siège de la société et la seconde en dehors de ce siège en Belgique, à la colonie ou à l'étranger, p. 1434.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (4 juin 1952).

Les articles sont adoptés, pp. 1434 et 1435.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 134 voix contre 5 et 4 abstentions, p. 1531.

Se sont abstenus : MM. le baron de Dorlodot, Dhondt, Van Gerven, Vinois.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi modifiant les lois sur les sociétés commerciales, coordonnées par l'arrêté royal du 30 novembre 1935, et complétant l'arrêté-loi du 6 octobre 1944, relatif aux titres belges et étrangers.

Doc. — N° 348. Projet transmis par la Chambre des représentants N° 438. Amendement de M. Buisseret.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 1454 (10 juin 1952).

Projet de loi complétant l'article 1er des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Ann. — N° 521. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Projet de loi relatif à l'administration, en temps de guerre, des sociétés commerciales ou à forme commerciale.

Doc. — N° 529. Exposé des motifs et projet de loi.

Droit d'organisation et de négociation collective. — V. Affaires étrangères : Travail.

Droits d'enregistrement. — V. Agriculture : Remembrement des biens ruraux.

V. aussi Impôts : Impôts indirects.

Droits d'entrée. — V. Impôts : Impôts indirects. Douanes et accises.

V. aussi Commerce et industrie : Commerce extérieur.

Droits de succession. — V. Impôts : Impôts indirects.

Droit pénal.

AMENDES PÉNALES.

Projet de loi relatif aux décimes additionnels sur les amendes pénales.

Doc. — N° 96. Rapport de M .Chot.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Chot, p. 311 (30 janvier 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 février 1952).

Les articles sont adoptés, p. 518.

Vote (27 février 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 140 voix contre 3, p. 572.

Le projet est soumis à la sanction royale.

DÉTENTION PRÉVENTIVE.

Proposition de loi portant modification de l'article 1er de la loi du 20 avril 1874 sur la détention préventive.

Doc. — N° 387. Proposition de loi de M. Ronse.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ronse, p. 1546 (18 juin 1952).

Prise en considération : Renvoi en commission, p. 1823 (15 juillet 1952).

Droit pénal (suite)

LIBÉRATION ET CONDAMNATION CONDITIONNELLES.

Proposition de loi modifiant l'article 9 de la loi du 31 mai 1888 sur la libération et la condamnation conditionnelles.

Doc. — N° 28. Rapport de M. Vermeylen.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (13 décembre 1951).

Observations de MM. Rolin et Moyersoen, m. j., p. 147.

L'article unique est adopté, p. 147.

Vote (19 décembre 1951).

L'ensemble de la proposition est adopté par 156 voix contre 5 et 2 abstentions, p. 168.

Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Dierckx.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MONNAIE.

Projet de loi relatif à la répression de la contrefaçon et de la falsification des billets émis par le Trésor public ou par un Etat étranger.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants, p. 1924 (17 juillet 1952).

SURETÉ DE L'ETAT.

Projet de loi modifiant l'article 123sexies du Code pénal.

Doc. — N° 256. Rapport de M. Ancot.

N° 340. Amendements de M. Vermeylen au texte de la commission.

N° 341. Amendement de M. Lilar au texte de la commission.

N° 342. Sous-amendement de M. Vermeylen à l'amendement de M. Lilar.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ancot, p. 1143 (3 avril 1952).

Discussion générale (4 juin 1952).

Discours de MM. **Ancot,** rapp. (concernant : l'intention du gouvernement de maintenir dans l'énoncé de l'article 123*sexies* les seules garanties relatives à l'activité politique des personnes qualifiées inciviques, à l'exclusion de toutes activités et qualités qui n'ont pas de caractère politique, le fait d'être inscrit à un barreau belge, le droit de participer à l'enseignement donné dans un établissement public ou privé, le droit de participer à l'exploitation ou à la rédaction de journaux, périodiques ou écrits diffusés en public), pp. 1425 à 1427 et 1431 à 1433; **Vermeylen** (défend ses amendements; est d'avis que les restrictions doivent être réduites au strict minimum), pp. 1427 à 1428; **Pholien,** m. i. (demande de voter le projet de loi tel quel et de rejeter les amendements de M. Vermeylen et celui de M. Lilar), pp. 1428 à 1429 et 1433; **Lilar** (reconnaît la valeur du projet de loi : il rétablit les droits familiaux et permet le reclassement des anciens condamnés, spécialement dans le domaine privé, estime cependant que le projet doit être amendé afin d'empêcher les anciens condamnés d'exercer à nouveau une influence sur l'opinion publique), pp. 1429 à 1430; **Gillon** (fait des observations). p. 1433.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (10 juin 1952).

Art. 1er.

MM. Ancot et Nihoul justifient leur vote, p. 1459.

Le premier amendement de M. Vermeylen à l'article 1er est adopté par 82 voix contre 59 et 4 abstentions, p. 1460.

Se sont abstenus : MM. Craeybeckx, De Stobbeleir, Flamme et Struye.

L'amendement de M. Lilar, sous-amendé par M. Vermeylen, est adopté par 84 voix contre 57 et 4 abstentions, p. 1460.

Se sont abstenus : MM. Craeybeckx, De Stobbeleir, Flamme et Struye.

L'amendement de M. Vermeylen relatif au droit d'inscription aux tableaux de l'Ordre des avocats est rejeté par 73 voix contre 68 et 5 abstentions, p. 1460.

Se sont abstenus : MM. Van Laeys, Craeybeckx, Flamme, Kluyskens et Struye.

L'amendement de M. Vermeylen relatif au droit de rémunération par l'Etat en qualité de ministre d'un culte est rejeté par 80 voix contre 63 et 3 abstentions, p. 1461.

Se sont abstenus : MM. Van Laeys, Craeybeckx et Flamme.

L'article 1er amendé est adopté, p. 1461.

L'article 2 est adopté, p. 1461.

L'article 1er, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté, p. 1461.

Vote (17 juin 1952).

MM. Gillon, Vermeylen, Lilar justifient leur vote, p. 1530.

L'ensemble du projet est adopté par 68 voix contre 52 et 23 abstentions, p. 1530.

Se sont abstenus : MM. Clays, Craeybeckx, Crommen, De Block, De Bruyne (V.), Dhondt, Dierckx, Hanquet, Laurens, Lilar, Missiaen, Petit, Pincé, Roelandts, Van Eyndonck, Van Gerven, Van Remoortel, Verbert, Vergeylen, Vermeylen, Vinois, Warnant et Wijn.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi autorisant le ministre des finances à accorder, en certains cas, remise partielle du montant des dommages-intérêts dus à l'Etat du chef d'infraction aux dispositions du chapitre II, titre Ier, livre II, du Code pénal.

Doc. — N° 520. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Droit public.

CONSEIL D'ÉTAT.

Ann. — M. Moyersoen, m. j., dépose le rapport sur le fonctionnement du Conseil d'Etat, p. 896 (20 février 1952).

Projet de loi modifiant l'article 14 de la loi organique du 23 décembre 1946 portant création du Conseil d'Etat.

Doc. — N° 181. Rapport complémentaire de M. Vermeylen.

Ann. — M. Van Remoortel demande le renvoi en commission, p. 1105.

Observations de MM. Vermeylen et Van Hemelrijck, p. 1105.

La proposition de renvoi en commission n'est pas adoptée, p. 1105.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (3 avril 1952).

Les articles sont adoptés, p. 1105.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 122 voix et 4 abstentions, p. 1147.

Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Gribomont, Machtens et Mazereel.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

IMPOSSIBILITÉ DE RÉGNER.

Proposition de loi portant abrogation de la loi du 19 juillet 1945 tendant à pourvoir à l'exécution de l'article 82 de la Constitution.

Ann. — Retrait de la proposition, p. 112 (12 décembre 1951).

NATIONALITÉ.

Projet de loi accordant certains délais pour l'acquisition de la nationalité belge.

Doc. — N° 55. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 90 (11 décembre 1951).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1951).

Art. 1-7.

Les articles sont adoptés, p. 179.

Vote (20 décembre 1951).

Le baron de Dorlodot et M. Rolin justifient leur vote, p. 218.

L'ensemble du projet est adopté par 123 voix et 2 abstentions, p. 220.

Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Rolin.

Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif aux effets de l'adoption en matière de nationalité.

Doc. — N° 242. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 433. Rapport de M. Nihoul.

N° 482. Sous-amendement de M. Kluyskens à l'amendement de la commission.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 1054 (1er avril 1952).

Dépôt du rapport par M. Nihoul, p. 1689 (2 juillet 1952).

Discussion générale (15 juillet 1952).

Discours de M. **Nihoul**, rapp. (commente l'objet du projet qui prévoit que l'enfant mineur étranger adopté par un Belge aura un droit d'option et règle, par des dispositions transitoires, le sort des enfants mineurs adoptés dans le passé et qui ont dépassé l'âge limite pour l'option), p. 1853.

Renvoi en commission.

MM. Kluyskens (expose le caractère délicat que revêt le projet tant en ce qui concerne son principe que la nature de ses dispositions, exprime son inquiétude à l'égard de certaines dispositions peu claires, estime nécessaire de renvoyer le projet en commission), p. 1853; Pholien, m. j. (marque son accord au renvoi en commission), p. 1853.

Le projet est renvoyé en commission, p. 1853.

Reprise de la discussion générale (17 juillet 1952).

Discours de MM. **Nihoul**, rapp. (demande de s'en tenir à la notion de l'option, étant donné qu'il est possible d'envisager plus tard l'instauration de l'automaticité du transfert de la nationalité), p. 1940; **Pholien**, m. j. (explique ce qu'il faut entendre par « conditions de fond » en matière d'adoption), p. 1940.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 juillet 1952).

Les articles sont adoptés sans discussion, p. 1941.

Vote (18 juillet 1952).

Le projet de loi dans son ensemble est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 2041.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi relatif à la déchéance de la nationalité belge du chef de condamnation par défaut pour infraction contre la sûreté extérieure de l'Etat, commise entre le 26 août 1939 et le 15 juin 1949.

Doc. — N° 147. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 481. Rapport de M. Nihoul.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 591 (28 février 1952).

Pas de discussion générale.

Droit public. — NATIONALITÉ (suite)

Discussion des articles (17 juillet 1952).

Les articles sont adoptés sans discussion, p. 1942.

Vote (18 juillet 1952).

Le projet de loi dans son ensemble est adopté à l'unanimité des 111 membres présents, p. 2042.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

E

Eaux et forêts.

Projet de loi autorisant le Roi à soumettre au régime forestier des bois et forêts, propriété des provinces.

Doc. — N° 383. Rapport de M. Adam.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 1454 (10 juin 1952).

Dépôt du rapport par M. Adam, p. 1553 (18 juin 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (8 juillet 1952).

Les articles 1 à 3 sont adoptés, p. 1716.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensembe du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions, p. 1771.

Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Ecole militaire. — V. Armée.

Ecoles gardiennes. — V. Enseignement.

Elections communales. — V. Lois électorales.

Emigrés. — V. Occupation allemande.

Employés. — V. Sécurité sociale.

Emprunts. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Emprunts de la S. N. C. F. B. — V. Transports : S. N. C. F. B.

Enfance.

CINÉMAS.

Proposition de loi tendant à remplacer la loi du 1er septembre 1920, interdisant l'entrée des salles de spectacle cinématographique aux mineurs âgés de moins de seize ans.

Doc. — N° 276. Amendement du gouvernement.

N° 299. Sous-amendements de M. Jespers et consorts aux amendements du gouvernement.

N° 490. Sous-amendements de Mlle Baers aux amendements du gouvernement.

PRÉSERVATION MORALE.

Projet de loi sur la préservation morale de la jeunesse.

Doc. — N° 475. Projet amendé par la Chambre des représentants.

Ann. — Projet amendé par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1854 (15 juillet 1952).

PROTECTION DE L'ENFANCE.

Projet de loi étendant le champ d'application de la loi du 15 mai 1912 sur la protection de l'enfance.

Doc. — N° 31. Rapport de M. Nihoul.

N° 97. Amendements de M. Lagae au texte présenté par la commission.

N° 142. Sous-amendements de la commission.

Discussion générale (21 février 1952).

Discours de MM. **Nihoul** (qui souligne les deux réformes essentielles prévues par le projet), pp. 541 à 542; **Lagae** (qui expose la portée de ses amendements), pp. 542 à 543 et 544; **Pholien**, m. j. (concernant l'interprétation de la loi), p. 543, et Mme **Vandervelde** (qui déclare qu'une simple extension de compétence des juges des enfants ne pourrait se justifier et que la loi manquerait le but qu'elle s'assigne si elle ne prévoyait des établissements de garde et de tutelle), pp. 543 à 544.

La discussion générale est close.

Discussion des articles et renvoi en commission (21 février 1952).

Texte présenté par la commission.

Amendement de M. Lagae tendant à ajouter avant l'article 1er un article nouveau.

M. Lagae souligne le but de son amendement, p. 544.

Observations de MM. Pholien et Rolin concernant la proposition de renvoi en commission, p. 544.

Le projet est renvoyé à la commission de la justice, p. 545.

Ajournement, p. 559 (26 février 1952).

Enfance. — PROTECTION DE L'ENFANCE (suite)

Reprise de la discussion générale (27 février 1952).

Discours de M. **Nihoul**, rapp. (qui expose les modifications proposées par les divers amendements), pp. 566 à 568.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 février 1952).

Art. 7.

Intervention de M. Moyersoen, m. i., p. 570.

L'article 7, amendé par la commission est adopté, p. 570.

Autres articles.

Adoptés tels qu'ils ont été amendés par la commission, pp. 568 à 571.

Vote (27 février 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 139 voix et 4 abstentions, p. 573.

Se sont abstenus : MM. Taillard, Troclet, Boulanger et Glineur.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Enquêtes.

CENTRE DE RECHERCHE.

Ann. — Transmission des documents du Centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux, politiques et juridiques en régions wallonnes et flamandes publiés pendant l'année parlementaire 1950-1951, p. 471 (14 février 1952).

Transmission du rapport du Centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux, politiques et juridiques en régions wallonnes et flamandes, concernant l'activité de ce centre au cours des mois de janvier, février, mars et avril 1952, p. 1294 (20 mai 1952).

Enseignement.

COMMISSIONS MIXTES.

Projet de loi créant des commissions mixtes de l'enseignement et une commission mixte des litiges.

Doc. — N° 476. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1854 (15 juillet 1952).

ECOLES GARDIENNES.

Proposition de loi concernant l'établissement d'écoles gardiennes.

Doc. — N° 177. Proposition de M. Rolland.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Rolland, p. 665 (6 mars 1952).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 902 (25 mars 1952).

ENSEIGNEMENT LIBRE.

Proposition de loi concernant les dépenses relatives à la construction et à l'entretien des établissements scolaires de l'enseignement libre.

Doc. — N° 82. Proposition du baron de Dorlodot.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 226 (22 janvier 1952).

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Projet de loi modifiant les lois sur l'enseignement moyen coordonnées par l'arrêté du Régent du 31 décembre 1949.

Doc. — N° 517. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Projet de loi sur le statut des professeurs belges de l'enseignement moyen à l'étranger.

Ann. — M. Harmel, m. i. p. demande d'ajourner le projet.

Le Sénat marque son accord, p. 545 (21 février 1952).

ENSEIGNEMENT NORMAL.

Projet de loi organique de l'enseignement normal.

Doc. — N° 305. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 357. Rapport de M. Edg. De Bruyne.

N° 360. Amendements de M. Crommen et consorts au texte présenté par la commission.

N° 361. Amendements de M. Rolland et consorts au texte de la commission.

N° 362. Amendements de M. Mazereel et consorts au texte de la commission.

N° 376. Amendement de Mlle Baers au texte de la commission.

N° 380. Sous-amendement du gouvernement à l'amendement de M. Rolland et consorts.

N° 381. Amendement de M. Yernaux et consorts au texte de la commission.

Ann. — Dépôt du projet par M. Harmel, m. i. p., p. 1305 (20 mai 1952).

Dépôt du rapport par M. Edg. De Bruyne, p. 1466 (10 juin 1952).

Discussion générale (18 juin 1952).

Discours de MM. **Rolland** (fait l'historique de l'enseignement normal dans notre pays; demande si les nombreux établissements répondent à des nécessités réelles et déclare que leur répartition géographique est défectueuse), pp. 1554 à 1558; **Catteau** (remarque que le ministre veut créer un parallélisme entre les écoles publiques et les écoles privées : identité de traitements et identité de subventions; déclare que la condition d'une paix scolaire durable est le recrutement, par chacun des deux enseignements en présence, de son corps enseignant parmi ses propres déplômés), p. 1558; **Vandermeulen** (critique la politique du ministre et dit qu'elle ne tend pas à rapprocher les citoyens), pp. 1558 à 1560; Missiaen (reproche à la majorité de vouloir combattre l'enseignement officiel avec du personnel enseignant formé par elle; reproche à l'enseignement privé d'empêcher le personnel enseignant féminin de faire une carrière complète; déclare que l'égalité entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel n'est pas réalisé par ce projet étant donné que dans l'enseignement officiel on ne peut être nommé que si l'on est porteur d'un diplôme; constate que le projet ne prévoit pas le paiement direct des traitements aux membres de l'enseignement libre, alors que ces derniers l'exigent), pp. 1560 à 1564; **Edg. De Bruyne**, rapp. (affirme qu'au sein du P. S. C. il n'y a jamais eu la moindre contestation au sujet du rôle des commissions mixtes; fait remarquer que la population plus élevée des écoles normales libres constitue une preuve du fait que les parents font confiance aux organisations émanant de l'initiative libre; constate que le problème du grand nombre de diplômés eu égard aux emplois disponibles se pose pour toutes les catégories de diplômes; estime, en ce qui concerne les commissions, qu'aucun gouvernement n'a jamais voulu lier un ministre à des avis déterminés), pp. 1564 à 1565; **Harmel**, m. i. p. (répond aux questions soulevées par les orateurs), pp. 1565 à 1566.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 juin 1952).

Art. 1 *à* 3.

Adoptés, p. 1567.

Art. 4.

L'amendement de M. Crommen est adopté, p. 1567.

L'amendement de M. Yernaux est réservé, p. 1567.

Art. 5 *et* 6.

Adoptés, p. 1568.

Art. 7.

L'amendement de M. Crommen est adopté, p. 1569.

L'article 7 amendé est adopté, p. 1569.

Art. 8.

Intervention de MM. Rolland, Edg. De Bruyne et Gillon, p. 1569.

Suite de la discussion des articles (19 juin 1952).

Art. 4.

Intervention de MM. Yernaux, Harmel, m. i. p., et Buisseret.

L'amendement de M. Yernaux est rejeté.

L'article 4 est adopté, p. 1573.

Art. 8.

Intervention de MM. Edg. De Bruyne, rapp., Rolland, Harmel, m. i. p., et Hanquet.

L'amendement de MM. Rolland et consorts est adopté, p. 1574.

L'article 8 amendé est adopté, p. 1574.

Art. 9.

Intervention de MM. Edg. De Bruyne, rapp., Crommen et Harmel, m. i. p., pp. 1574 à 1575.

Le premier alinéa de l'amendement de MM. Crommen et consorts est adopté, p. 1575.

Le second alinéa du même amendement est rejeté, p. 1576.

L'article 9 amendé est adopté, p. 1576.

Art. 10.

L'article 10 est adopté, p. 1576.

Art. 11.

L'amendement de MM. Rolland et consorts est adopté.

L'article 11 amendé est adopté, p. 1576.

Art. 12.

Intervention de MM. Rolland, Edg. De Bruyne, rapp., Missiaen, Harmel, m. i. p., Vermeylen, George et Buisseret, pp. 1576 à 1580.

L'amendement de MM. Rolland et consorts est rejeté par 73 voix contre 61 et 5 abstentions, p. 1580.

Se sont abstenus : MM. Buisseret, Gillon, Marien, Vreven et Warnant.

Intervention de MM. Briot, Harmel, m. i. p., Doutrepont, Vermeylen et Edg. De Bruyne, pp. 1580 à 1581.

L'amendement de MM. Mazereel et consorts est adopté par 74 voix contre 58 et 5 abstentions, p. 1581.

Se sont abstenus : MM. Buisseret, Gillon, Marien, Vreven et Warnant.

L'article 12 est adopté, p. 1582.

Les articles 13 à 19 sont adoptés, pp. 1582 à 1583.

Art. 20.

L'amendement de MM. Rolland et consorts est sous-amendé par le gouvernement. L'amendement étant retiré, le sous-amendement est adopté, p. 1583.

L'article 20 amendé est adopté, p. 1583.

L'article 21 est adopté, p. 1584.

Enseignement. — ENSEIGNEMENT NORMAL (suite)

Art. 22.

Intervention de MM. Rolland et Edg. De Bruyne, rapp.
L'amendement de M. Rolland est adopté.
L'article 22 est adopté, p. 1584.
Les articles 23 à 25 sont adoptés, pp. 1584 à 1585.

Art. 26.

Intervention de MM. Roland, Edg. De Bruyne, rapp., et Harmel, m. i. p., p. 1585.
L'article 26 est adopté, p. 1586.
L'article 27 est adopté, p. 1586.

Art. 28.

Intervention de MM. Edg. De Bruyne, rapp., et Harmel, m. i. p.,
L'amendement de M. Mazereel et consorts est adopté.
L'article 28 amendé est adopté, p. 1586.

Art. 29.

L'amendement de M. Mazereel et consorts est adopté.
L'article 29 amendé est adopté, p. 1586.
L'article 30 est adopté, p. 1586.

Art. 30bis.

L'amendement de Mlle Baers est retiré.
Intervention de Mlle Baers, MM. Roland, Harmel, m. i. p., Bouilly, Moulin et Jespers, p. 1587.
L'article 30*bis* est adopté, p. 1587.
Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés, p. 1587.

Vote (19 juin 1952).

M. Coulonvaux justifier son vote, p. 1589.
L'ensemble du projet est adopté par 74 voix contre 58 et 5 abstentions, p. 1589.
Se sont abstenus : MM. Buisseret, Gillon, Marien, Van Gerven et Warnant.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Proposition de loi complétant l'article 31 *de la loi organique sur l'enseignement primaire en vue de reconnaître les services rendus par les membres du personnel enseignant pendant la guerre* 1940-1945.

Doc. — N° 115. Proposition de M. Yernaux.
N° 459. Rapport de M. Craeybeckx.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Yernaux, p. 420 (12 février 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 488 (19 février 1952).
Dépôt du rapport par M. Craeybeckx, p. 1819 (10 juillet 1952).

Ajournement (16 juillet 1952).

M. le ministre demande l'ajournement de cette proposition.
Le Sénat marque son accord, p. 1873.

Renvoi en commission (18 juillet 1952).

Observations de MM. Craeybeckx, rapp., Harmel, m. i. p., Mazereel, Jespers, p. 1950 à 1951.
La proposition de loi est renvoyée en commission, p. 1951.

Projet de loi modifiant l'article 31 *de la loi organique de l'enseignement primaire relatif aux services admissibles pour le calcul du traitement des instituteurs.*

Doc. — N° 502. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 531. Amendements de MM. Vandermeulen et Mazereel.
Ann. — Dépôt du projet par M. Harmel, m. i. p., p. 1950 (18 juillet 1952).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions des lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants .— Renvoi en commission, p. 1712 (8 juillet 1952).

Dentistes.

Proposition de loi étendant l'application du régime transitoire réglementé par l'arrêté royal du 1er *juillet* 1929 *pour l'obtention du diplôme de dentiste et instaurant un régime transitoire pour la pratique de la prothèse bucco-dentaire amovible.*

Doc. — N° 171. Rapport de M. Van Hemelrijck.
Ann. — Dépôt du rapport de M. Van Hemelrijck, p. 630 (5 mars 1952).

Discussion générale (6 mai 1952).

Voir la discussion de la proposition de M. Uselding (n° 157, S. 1950-1951) étendant le champ d'application du régime transitoire réglementé par l'arrêté royal du 1er juillet 1929 pour l'obtention du diplôme de dentiste.
La proposition est retirée, p. 1194.

Proposition de loi étendant l'application du régime transitoire réglementé par l'arrêté royal du 1er *juillet* 1929 *pour l'obtention du diplôme de dentiste.*

Doc. — N° 171. Rapport de M. Van Hemelrijck.
N° 275. Amendement de M Rolin.

Enseignement. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (suite)

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 630 (5 mars 1952).

Discussion générale (6 mai 1952).

A cette discussion est jointe la discussion de la proposition de M. Van Eyndonck (n° 43, S. E. 1950) étendant l'application du régime transitoire réglementé par l'arrêté royal du 1er juillet 1929 pour l'obtention du diplôme de dentiste et instaurant un régime transitoire pour la pratique de la prothèse bucco-dentaire amovible.

Discours de M. **Van Hemelrijck,** rapp. (qui rappelle l'évolution des dispositions légales régissant l'octroi d'un diplôme de dentiste et expose le but des deux propositions), pp. 1185 à 1187; **Uselding** (qui souligne l'objectif poursuivi par sa proposition, rappelle l'atmosphère dans laquelle fut votée la loi de 1929, dite Nolf, sur la collation des grades universitaires ainsi que les conditions fixées dans l'arrêté d'application réglant l'exercice de la profession de dentiste et fait remarquer que le nombre des dentistes en Belgique est insuffisant pour satisfaire aux exigences de l'hygiène dentaire), pp. 1188 à 1191; **De Taeye,** m. s. p. f. (qui déclare que la réglementation de 1929 ne contient ni erreurs ni injustices, expose quel était le statut légal des dentistes avant la loi de 1929, attire l'attention sur l'incidence de la proposition), p. 1191; **Van Eyndonck** (qui déclare que depuis 1929 des plaintes ont été introduites sans cesse au sujet du régime des mécaniciens-dentistes et donne les motifs pour lesquels il retire sa proposition traitant le même objet), p. 1193.

La proposition de loi déposée par M. Van Eyndonck et consorts est retirée, p. 1194.

Discours de MM. **P. De Smet** (qui fait remarquer que les mesures transitoires, prévues par la loi de 1929, ont été appliquées avec latitude, estime que la proposition en discussion créerait une injustice grave, tant à l'égard des docteurs en médecine qu'à l'égard des licenciés en science dentaire et que l'hygiène publique serait menacée), p. 1194; **Massonnet** (qui déclare que la proposition est digne d'être votée), p. 1195, et **Dierckx** (qui estime que la pratique de l'art dentaire ne peut pas être confiée à des gens n'ayant pas de connaissances scientifiques suffisantes et déclare que le vote de la proposition créerait une injustice flagrante vis-à-vis de ceux qui ont respecté la loi), pp. 1196 à 1197.

Reprise de la discussion générale (15 mai 1952).

Discours de MM. **Vermeylen** (qui estime que la proposition ne compromet nullement les diplômes universitaires et que tout dépendra de la manière dont fonctionnera le jury qui sera institué par le ministre de la santé publique en vue de permettre à un certain nombre de personnes d'exercer la profession de chirurgien-dentiste), p. 1261; **Verbert** (qui rappelle les facilités accordées aux anciens combattants afin de leur permettre d'obtenir un diplôme, souligne que la proposition tend à réparer une injustice commise en 1929 et estime qu'il faudrait instaurer un nouveau régime pour toute la médecine), p. 1262; **Clynmans** (qui donne les motifs pour lesquels il votera la proposition et estime qu'il doit être bien entendu que le vote de la proposition met fin à la question des dentistes), p. 1264; **Moulin** (qui déclare que notre enseignement universitaire ne sera en rien diminué par le vote de la proposition Uselding et souligne qu'il s'agit d'une loi de réparation), p. 1264; **Godin** (concernant un protocole qui serait intervenu entre les représentants des mécaniciens-dentistes et le ministre de l'instruction publique), p. 1265; **baron de Dorlodot** (qui demande d'instituer une commission chargée d'apprécier l'acte arbitraire de l'exécutif qui aurait été commis en 1929), p. 1265; **De Taeye,** m. s. p. f. (qui fait remarquer que le vote de la proposition ne réglerait pas la question des dentistes et invite le Sénat à rejeter la proposition), p. 1266; **Uselding** (qui attire l'attention sur la pénurie de dentistes), p. 1267; **Van Hemelrijck** (qui demande de ne pas porter atteinte à ce que le législateur de 1929 a voulu faire dans l'intérêt de la santé publique), p. 1269, et Mlle **Baers** (qui motive son abstention), p. 1269.

Discussion de l'article unique (15 mai 1952).

Le vote sur l'amendement et sur l'article unique est ajourné, p. 1270.

Vote sur la proposition d'ajournement et sur l'article unique (20 mai 1952).

M. Coulonvaux et le baron de Dorlodot motivent leur vote, p. 1300.
L'alinéa 1er de l'article unique n'est pas adopté, p. 1300.
En conséquence, la proposition est rejetée.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Projet de loi réglant l'organisation de l'enseignement technique de l'Etat et instituant un Conseil supérieur de l'enseignement technique.

Doc. — N° 260. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 293. Rapport de M. Jespers.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Jespers, p. 1227 (13 mai 1952).

Enseignement. — ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (suite)

Discussion générale (11 juin 1952).

Discours de MM. **Missiaen** (affirme que la discussion en commission a été partiale, étant donné que les membres socialistes n'ont, à une exception près, pas eu l'occasion de faire valoir leur opinion, estime que ce projet de loi est dirigé contre l'enseignement officiel et qu'étant donné sa composition il est difficile de faire confiance au Conseil supérieur de l'enseignement technique, examine quels sont les domaines qui relèvent de la compétence du Conseil supérieur et constate que certains de ceux-ci relèvent de la compétence exclusive des conseils communaux, des administrations provinciales et du ministre, affirme que son attitude eût été différente si la composition du Conseil supérieur avait été plus objective et si le droit d'initiative lui avait été attribué, constate que de nombreux problèmes relatifs à l'extension et à l'amélioration de l'enseignement réclament une solution urgente), pp. 1484 à 1487; **Rolland** (estime que le projet fait preuve d'une méconnaissance grave du rôle du législateur, souhaite que l'on ne procède plus de façon dispersée en mêlant dans les mêmes textes de loi des dispositions intéressant à la fois l'enseignement de l'Etat et l'enseignement agréé, craint que la direction de l'enseignement technique n'échappe au contrôle direct du ministre pour être dévolu à une institution parastatale, craint que la politique du ministre, qui tend de plus en plus à mettre l'enseignement libre et l'enseignement officiel sur un pied d'égalité, n'aboutisse, sinon à la disparition de l'enseignement officiel, du moins à la soumission de celui-ci au même titre que l'enseignement libre à des règles, des contrôles et des subsides identiques, exprime la crainte que cet essai qui se fait avec l'enseignement technique ne constitue une tentative d'en user de même ultérieurement pour les autres enseignements), pp. 1487 à 1489; **Catteau** (tient à faire remarquer que le libellé ne se rapporte pas au fond du projet de loi qui est organique, estime que le but du projet, empêcher la création d'écoles superflues, n'est pas atteint, s'étonne que la loi ne détaille pas la compétence obligatoire du Conseil supérieur de l'enseignement technique, constate que le ministre pratique une politique qui tend à l'assimilation de l'enseignement privé à l'enseignement officiel), p. 1489.

Reprise de la discussion générale (12 juin 1952).

Discours de MM. **Jespers**, rapp. (regrette que la gauche socialiste n'ait pas jugé utile de prendre part à la discussion en commission, affirme que le Conseil supérieur ne veut porter atteinte à aucune autonomie, déclare que son parti respecte l'enseignement officiel et continuera à le favoriser), pp. 1500 à 1502; **Harmel**, m. i. p. (explique le double but auquel tend ce projet : donner un fondement légal à l'existence des écoles techniques créées par le pouvoir central et assurer aux écoles techniques un fonctionnement plus rationnel en garantissant leur bonne orientation avant l'ouverture de l'établissement, dit qu'au stade du pouvoir central le département de l'instruction publique doit être consulté, mais qu'un certain nombre de spécialistes a été prévu qui pourraient émettre un avis consultatif, affirme que le Conseil supérieur jouira d'un droit d'initiative et pourra faire des recommandations au ministre, fait remarquer que le conseil ne compte aucune personnalité politique : en font partie, des spécialistes de l'industrie, du travail, de l'enseignement, estime que le texte explique pourquoi le projet n'a pas déterminé le cas obligatoire de consultation, admet que la législation en la matière est fragmentaire, mais qu'il fallait déposer sans plus tarder ce projet pour cadenasser les créations inconsidérées d'écoles techniques), pp. 1502 à 1505.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (12 juin 1952).

Les articles 1 à 9 sont adoptés sans discussion, pp. 1505 à 1507.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 76 voix contre 63 et 5 abstentions, p. 1528.

Se sont abstenus : MM. Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois et Warnant.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Epuration civique.

Projet de loi modifiant la loi du 14 juin 1948 relative à l'épuration civique.

Ann. — Modification à apporter au texte flamand, p. 494 (19 février 1952).

Etrangers.

Projet de loi sur la police des étrangers.

Doc. — N° 205. Projet amendé par la Chambre des représentants.
N° 207. Rapport de M. Ronse.
N° 210. Amendement de M. Vermeylen au texte présenté par la commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 917 (25 mars 1952).

Discussion générale (26 mars 1952).

M. **Ronse**, rapp. expose les modifications apportées par la Chambre, ainsi que les modifications proposées par la commission sénatoriale de la justice, p. 935.

Observations de MM. Pholien, m. j., et Rolin, p. 936.

La discussion générale est close.

Etrangers (suite)

Discussion des articles (26 mars 1952).

Art. 1er, 2 *et* 3.

Adoptés, p. 936 et 937.

Art. 4.

Observations de MM. Vermeylen et Pholien, m. j., p. 937.

L'article 4 amendé par la commission est adopté, p. 937.

Art. 5 *à* 9.

Adoptés tels qu'ils ont été amendés par la commission, pp. 938 et 939.

Art. 10.

Observations de MM. Vermeylen et Pholien, m. j., p. 939.

L'article 10 amendé par la commission est adopté, p. 939.

Art. 11 *à* 15.

Adoptés, p. 940.

Art. 16.

Rejeté, p. 940.

Art. 17, *qui devient l'art.* 16.

Adopté, p. 940.

Art. 17bis.

Amendement de M. Vermeylen tendant à ajouter un article 17*bis*.

Observations de MM. Pholien, m. j., et Derbaix, p. 941.

L'amendement est retiré, p. 941.

Art. 17.

Adopté, p. 941.

Vote (26 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 121 voix contre 2, p. 941.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Evadés. — V. Guerre.

Examen médical. — V. Hygiène et santé.

Examens universitaires. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Expertise des viandes. — V. Alimentation : Viande.

Exportation. — V. Commerce et industrie : Commerce extérieur.

F

Fabriques d'église. — V. Cultes.

Fermages. — V. Droit civil : Bail à ferme.

Finances.

BILLETS DE BANQUE.

Proposition de loi relative aux billets de banque perdus ou volés.

Doc. — N° 384. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 1553 (18 juin 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1952.)

L'article unique est adopté, p. 1714.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions, p. 1771.

Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

Projet de loi portant modification de l'article 16, *n°* 2, *de la loi du* 8 *août* 1925 *autorisant des régularisations et des transferts et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices* 1924 *et antérieurs et à l'exercice* 1925.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1712 (8 juillet 1952).

Dépôt du rapport de M. Demarneffe, p. 1785 (9 juillet 1952).

Ann. — Transmission des résultats apparaissant dans le compte général de l'administration des finances, établi pour l'année 1943, et transmis à la Cour des comptes en date du 7 septembre 1951, p. 10 (13 novembre 1950).

Transmission des résultats apparaissant dans le compte général de l'administration des finances établi pour l'année 1944 et transmis à la Cour des comptes en date du 13 mars 1952, p. 1178 (6 mai 1952).

Projet de loi modifiant la loi du 15 *mai* 1846 *sur la comptabilité de l'Etat.*

Doc. — N° 35. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 110. Rapport de M. Adam.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 89. (11 décembre 1951).

Finances. — COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT (suite)

Discussion générale et vote des articles (21 février 1952).
Observations de M. Adam, p. 546.
La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés, p. 546.

Vote (27 février 1952).
L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 143 membres présents, p. 572.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi de finances pour l'exercice 1952.
Doc. — N° 62. Rapport de M. Van Laeys.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 157 (19 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, qui demande l'urgence, p. 159 (19 décembre 1951).

Discussion générale (20 décembre 1951).
Discours de MM. **Doutrepont** (qui proteste contre les douzièmes provisoires, fait remarquer qu'il est manifestement impossible de voter les budgets avant l'ouverture de l'exercice le 1er janvier et propose de modifier la date initiale de l'exercice), pp. 211 à 212; **Van Houtte,** m. f. (qui répond à M. Doutrepont), p. 212, et **Taillard** (qui proteste contre le manque de respect manifesté à l'égard du contrôle du budget), p. 212.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 décembre 1951).
Les articles sont adoptés, pp. 212 à 214.
M. Dierckx motive son vote, p. 214.

Vote (20 décembre 1951).
Le baron de Dorlodot et M. Rolin justifient leur vote, p. 218.
L'ensemble du projet est adopté par 72 voix contre 53 et 2 abstentions, p. 220.
Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Rolin.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1951 *et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices* 1950 *et antérieurs (feuilleton n°* 1).
Doc. — N° 109. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 169. Rapport de M. Clynmans.
N° 178. Amendements de M. Doutrepont et consorts.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 380 (5 février 1952).
Dépôt du rapport par M. Clynmans, p. 630 (5 mars 1952).

Discussion générale (18 mars 1952).
Discours de MM. **Doutrepont** (qui proteste contre les irrégularités, les illégalités et les inconstitutionnalités contenues dans le projet, estime que le parlement est privé de son droit de contrôle, souligne l'abus des crédits supplémentaires et justifie ses amendements, pp. 798 à 803; **Janssen,** m. f. (qui fait remarquer que lors de l'élaboration des budgets, il sera procédé à un examen sévère et complet des crédits, afin de limiter les crédits supplémentaires, et qui invite le Sénat à rejeter les amendements de M. Doutrepont), pp. 803 à 804, et **Doutrepont** (qui souligne le danger des crédits supplémentaires et déclare que le parlement est mis dans l'impossibilité d'exercer ses prérogatives constitutionnelles), pp. 805 à 806.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 mars 1952).
Les articles du tableau sont adoptés, p. 806.

Projet de loi.
Les articles 5 et 9, ainsi que les amendements de M. Doutrepont, sont réservés.
Les autres articles sont adoptés, pp. 806 à 831.

Vote des articles réservés (20 *mars* 1952).
Art. 5.
Observations de MM. Doutrepont et Dierckx, p. 866.
L'article 5 est adopté par 80 voix contre 63 et 2 abstentions, p. 866.
Se sont abstenus : M. Laurens et Mme Ciselet.

Art. 9 *et* 10.
Adoptés, p. 867.

Vote (20 mars 1952).
Observation de M. Doutrepont, p. 891.
L'ensemble du projet est adopté par 81 voix contre 60 et 2 abstentions, p. 891.
Se sont abstenus : M. Laurens et Mme Ciselet.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1951 *et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices* 1950 *et antérieurs (feuilleton n°* 2).
Doc. — N° 169. Rapport de M. Clynmans.
N° 179. Amendements de M. Doutrepont.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 552 (26 février 1952).
Dépôt du rapport par M. Clynmans, p. 630 (5 mars 1952).

Finances. — COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT (suite)

Discussion générale (18 mars 1952).
La discussion générale est jointe à celle du projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1951 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1950 et antérieurs (feuilleton n° 1).

Discussion des articles (18 mars 1952).
Tableau.
L'article 16 du budget des travaux publics est réservé.
Les autres articles sont adoptés, pp. 831-832.

Projet de loi.
Les articles sont réservés, p. 832.

Vote des articles réservés (20 mars 1952).
Les articles réservés sont adoptés, p. 867.

Vote (20 mars 1952).
Observation de M. Doutrepont, p. 891.
L'ensemble du projet est adopté par 81 voix contre 60 et 2 abstentions, p. 891.
Se sont abstenus : M. Laurens et Mme Ciselet.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Proposition de loi abolissant en faveur de certains créanciers de l'Etat, les prescriptions ou déchéances accomplies entre le 1er *janvier* 1943 *et le* 31 *décembre* 1948, *par application des articles* 34 *et* 36 *de la loi sur la comptabilité de l'Etat.*
Doc. — N° 126. Rapport de M. Van Loenhout.
N° 132. Amendement de M. Verbaet au texte par la commission.
N° 375. Amendement du gouvernement.
Ann. — La proposition est ajournée, p. 548 (21 février 1952).
A la demande de M. Janssen, m. f., la proposition est ajournée, p. 560 (26 février 1952).

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1952 *et postposant la clôture d'opérations relatives à l'exercice* 1951.
Doc. — N° 195. Rapport de M. Van Laeys.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 772 (18 mars 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 841 (19 mars 1952).

Discussion générale (20 mars 1952).
Discours de MM. **Doutrepont** (qui demande que les documents de la commission chargée d'examiner la modification de la date d'ouverture de l'exercice soient transmis aux membres de l'assemblée, proteste contre le fait que pour les dépenses la durée de l'exercice se termine fin mai 1952, que pour les recettes la durée de l'exercice est étendue jusqu'à fin août 1952, et que d'autre part que les sommes indûment perçues à la source peuvent être remboursées jusqu'au 31 décembre 1952), p. 858, et **Janssen,** m. f. (qui donne les raisons pour lesquelles le gouvernement demande de proroger la date de clôture de l'exercice 1951 et déclare que le nécessaire sera fait pour que la commission mixte pour l'étude de la date du début etd e clôture de l'exercice se réunisse à nouveau), p. 859.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 mars 1952).
Les articles sont adoptés, p. 860.

Vote (20 mars 1952).
M. Dierckx justifie son vote négatif, p. 891.
L'ensemble du projet est adopté par 82 voix contre 63 et 2 abstentions, p. 890.
Se sont abstenus : M. Laurens et Mme Ciselet.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires, à valoir sur les budgets de l'exercice 1952.
Doc. — N° 317. Rapport de M. Van Laeys.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 1350 (21 mai 1952).

Discussion générale (27 mai 1952).
Discours de MM. **Doutrepont** (qui déclare que les demandes de crédits provisoires mènent à la suppression complète des prérogatives parlementaires et rendent le contrôle parlementaire impossible, aborde la question de l'avance accordée au commissaire royal de l'exposition de 1956), p. 1352; **Taillard** (qui justifie le vote négatif de son groupe et déclare que le standing de vie de la population est sérieusement compromis), p. 1354; **Janssen,** m. f. (qui justifie le retard dans le dépôt du projet relatif aux crédits supplémentaires et aborde la question de l'avance de 2 millions pour la préparation de l'exposition de Bruxelles), p. 1355, et **Doutrepont** (concernant la mauvaise organisation administrative du contrôle du comité du Trésor), p. 1355.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mai 1952).
Les articles sont adoptés, p. 1356.

Vote (27 mai 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 70 voix contre 57 et 4 abstentions, p. 1359.

Finances. — COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT (suite)

Se sont abstenus : MM. Knops, Warnant, De Stobbeleir et Gillon.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1952 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1951 et antérieurs.

Doc. — N° 485. Projet transmis par la Chambre des représentants,
N° 489. Rapport de M. Clynmans + annexe.
N° 493. Amendements de M. Doutrepont.
N° 503. Amendement de M. Buisseret.
N° 505. Amendement de M. Harmegnies et consorts.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants, p. 1924 (17 juillet 1952).

Discussion générale (18 juillet 1952).

Discours de MM. **Doutrepont** (concernant : la limitation des crédits supplémentaire aux dépenses résultant de circonstances imprévisibles lors de l'élaboration du budget et les sanctions à charge des ordonnateurs responsables des dépassements de crédits, la nécessité de réformer les méthodes budgétaires pour réaliser les économies, l'innovation de chiffrer le montant de la dépense entraînée par toute nouvelle loi ou pour toute modification à une loi existante, l'octroi du crédit nécessaire aux paiements pendant l'exercice en cours et le rattachement de ce crédit à un budget déterminé, la justification de ce crédit, la méthode inconstitutionnelle et antiparlementaire des avances au Trésor, les dérogations aux lois organiques, les prescriptions, la rémunération des magistrats siégeant dans une commission ou dans un organe quelconque de l'exécutif, la répartition entre les différents départements des crédits affectés à la revision du statut pécuniaire, les dépenses militaires, l'inscription des crédits relatifs au pont de Corée au budget des affaires étrangères, l'existence d'une convention avec la S. N. C. I.), pp. 1951 à 1955; **Yernaux** (concernant les crédits sollicités en faveur de la télévision, la revision des normes belges démodées, l'organisation d'essais et de relais), pp. 1955 à 1956; **Segers, m. c.** (donne à M. Yernaux les renseignements demandés au sujet de la télévision), pp. 1956 à 1957; **Schot** (concernant : le bien-fondé du rappel des règles budgétaires, le projet des subsides aux communes, les crédits sollicités par le ministère du travail et de la prévoyance sociale, la caisse des mineurs, le déficit des mutualités et les subsides qui leur sont accordés, les prévisions en matière de chômage, l'établissement définitif d'une base légale pour toute la sécurité sociale), pp. 1957 à 1960; **Van den Daele,** m. t. p. s. (répond aux critiques formulées par M. Schot au sujet du fonctionnement de la sécurité sociale), p. 1960; **Allewaert** (demande au gouvernement de créer des possibilités d'emploi), pp. 1960 à 1961; **Moulin** (estime qu'une réforme est nécessaire qui élargisse le champ de la sécurité sociale), p. 1961.

Reprise de la discussion générale (18 juillet 1952).

Discours du comte **d'Aspremont Lynden** (concernant : les surestimations budgétaires, les avances de trésorerie, les crédits supplémentaires, la commission des économies, le projet de loi sur les parastataux, la réforme de la réglementation du chômage), pp. 1965 à 1966; MM. **Vermeylen** (concernant le crédit de 400 millions pour les grandes villes), p. 1966; **Coppé, m. r.** (concernant : les crédits supplémentaires, les avances de trésorerie, les prescriptions, le crédit de 400 millions pour les grandes villes, le chômage, la prime aux investissements, les estimations budgétaires, les économies), pp. 1866 à 1869.

La discussion générale est close.

Examen des articles du tableau (18 juillet 1952).

Tableau du budget du ministère de l'intérieur.
Les articles 4 à 24 inclus sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1969.
Article 25. Intervention de MM. Vermeylen, Baur, Doutrepont, Yernaux, Orban, Sledsens, Clynmans, p. 1969; comte d'Aspremont Lynden, Harmegnies, Hoste, De Coene, De Stobbeleir, Crommen, Ferijn, Vermeylen, p. 1970; Buisseret, p. 1971.
L'article 25 est adopté, p. 1971.
Les articles 26 à 326 sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1971.

Tableau du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1971.

Tableau du budget du ministère de la défense nationale.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1971.

Tableau du budget du corps de la gendarmerie.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1971.

Tableau du budget du ministère des colonies.
Lees articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1971.

Tableau du budget du ministère de l'agriculture.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1971.

Finances. — COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT (suite)

Tableau du budget du ministère des affaires économiques et des classes moyennes.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1971.

Tableau du budget du ministère des communications.
Les articles 3 à 28 sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1971.
Article 29. Intervention de MM. Buisseret, p. 1971; Yernaux, Segers, m. c., p. 1972; Rolin, p. 1973.
L'article 29 est adopté, p. 1973.
Les articles 10 à 328 sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1973.

Tableau du budget du ministère des travaux publics.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1973.

Tableau du budget du ministère de la reconstruction.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés. p. 1973.

Tableau du budget du ministère du travail et de la prévoyance sociale.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1973.

Tableau du budget du ministère de l'instruction publique.
Les articles 3 à 22 du titre Ier et 310 à 22-2 du titre II sont successivement mis au voix et adoptés, p. 1973.
Article 22-3. Intervention de MM. Doutrepont, Coppé, m. r., p. 1974.
L'article 22-3 est adopté, p. 1974.
Les articles 22-4 à la fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1974.

Tableau du budget du ministère de la santé publique.
Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1974.

Tableau du budget du ministère des finances.
Les articles 1 à 498 sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1974.
Article 498bis. Intervention de MM. Doutrepont, Coppé, m. r., p. 1974; Vermeylen, Hoste, p. 1975.
L'article 498*bis* est adopté, p. 1975.
Les articles 502 à la fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1975.

Discussion des articles du projet de loi (18 juillet 1952).
L'article 1er est adopté sans discussion, p. 1977.

Art. 2.

Intervention de MM. Harmegnies, pp. 1977 et 1978; Allewaert et Coppé, m. r., p. 1978.
Le baron de Dorlodot justifie son vote, p. 1978.
L'amendement proposé par M. Harmegnies est rejeté par 69 voix contre 45 et 3 abstentions, p. 1979.
Se sont abstenus : MM. Orban, Vermeylen et le baron de Dorlodot.
Les articles 3 à 6 sont adoptés sans discussion, p. 1980.

Art. 7.

Intervention de MM. Doutrepont, Coppé. m. r., Vermeylen, p. 1981.
L'article 7 est adopté, p. 1981.
Les articles 8 et 9 sont adoptés sans discussion, p. 1986.

Art. 10.

Intervention de MM. Doutrepont, p. 1981; Yernaux, Van Hooveld, Clynmans, Coppé, m. r.
L'article 10 est adopté, p. 1982.
Les articles 11 à 18 sont adoptés sans discussion, pp. 1982 à 1995

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 39 et 4 abstentions, p. 2044.
Se sont abstenus : MM. Orban, Pontus, Van Remoortel et Vermeylen.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant modification de l'article 16, *n°* 2, *de la loi du* 8 *août* 1925 *autorisant des régularisations et des transferts et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices* 1924 *et antérieurs et à l'exercice* 1925.

Doc. — N° 454. Rapport de M. Demarneffe.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1712 (8 juillet 1952).
Dépôt du rapport par M. Demarneffe, p. 1786 (9 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (16 juillet 1952).

L'article unique est adopté, p. 1859.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté pour 137 voix contre 2, p. 1881.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

DETTE PUBLIQUE ET EMPRUNTS.

Projet de loi autorisant le ministre des finances à accorder la garantie de l'Etat belge à l'emprunt de 40,000,000 *de dollars consenti au Congo belge par la Banque internationale de*

Finances. — DETTE PUBLIQUE ET EMPRUNTS (suite)

Reconstruction et de Développement économique à Washington, à attacher à cet emprunt toutes exonérations fiscales, et à mettre à la disposition du Congo belge la contrevaleur en francs du produit d'un emprunt de 30,000,000 de dollars consenti à l'Etat belge par la Banque précitée.

Doc. — N° 64. Rapport de M. Schot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 157 (19 décembre 1951).

Discussion générale (20 décembre 1951).

M. Taillard justifie le vote négatif de son groupe, p. 215.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 décembre 1951).

Les articles sont adoptés, p. 215.

Vote (20 décembre 1951).

Le baron de Dorlodot et M. Rolin justifient leur vote, p. 219.
L'ensemble du projet est adopté par 123 voix contre 1 et 2 abstentions, p. 219.
Se sont abtenus : le baron de Dorlodot et M. Rolin.
Le projet est soumis à la sanction royale.

DOMAINES.

Projet de loi domaniale.

Doc. — N° 487. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1854 (15 juillet 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 1899 (16 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (17 juillet 1952).

Les articles sont adoptés sans discussion, p. 1935.

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 2041.
Le projet est soumis à la sanction royale.

FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Ann. — Transmission du compte des opérations du Fonds d'amortissement de la Dette publique pour l'année 1950, p. 10 (13 novembre 1951).

RESTITUTION DE L'OR MONÉTAIRE.

Projet de loi portant reconnaissance de la Commission tripartite pour la restitution de l'or monétaire.

Doc. — N° 396. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 437. Rapport de M. Crommen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1600 (24 juin 1952).
Dépôt du rapport par M. Crommen, p. 1708 (3 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (9 juillet 1952).

Les articles 1 à 4 sont adoptés, p. 1758.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 4 abstentions.
Se sont abstenus : MM. Ancot, Boulanger, De Groote et Glineur, p. 1774.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Finances communales. — V. Finances provinciales et communales.

Finances provinciales et communales. — V. Provinces/Fonds des provinces.

Fonctions judiciaires. — V. Organisation judiciaire.

Fonctions publiques. — V. Pensions.

Fonds d'amortissement de la Dette publique. — V. Finances.

Fonds de commerce. — V. Droit civil.

Fonds des provinces. — V. Provinces.

Fonds des routes. — V. Transports.

Fonds des Voies navigables. — V. Transports.

Forces armées. — V. Affaires étrangères/Pacte Atlantique.

Fournitures et prestations à l'ennemi. — V. Impôts/Impôts directs. Bénéfices exceptionnels.

Fusion et scission d'associations. — V. Droit civil.

G

Gendarmerie.

Proposition de loi fixant l'organisation et les attributions de la gendarmerie ainsi que le statut du personnel.

Doc. — N° 280. Proposition de M. Vreven.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Vreven, p. 1187 (6 mai 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1388 (29 mai 1952).

Gouvernement. — V. Politique du gouvernement.

Grades académiques. — V. Enseignement/enseignement supérieur.

Greffiers surnuméraires. — V. Organisation judiciaire/Traitements.

Guerre.

Liquidation des organismes et services déclarés nuls par l'arrêté-loi du 5 mai 1944.

Ann. — Transmission du rapport du comité de liquidation sur l'état d'avancement de ses travaux, p. 532 (21 février 1952).

Proposition de loi tendant à l'abandon par l'Etat des sommes liquidées aux personnes emprisonnées ou internées par l'ennemi ou à leurs ayants droit à la suite du dit internement.

Doc. — N° 212. Proposition de M. Taillard.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Taillard, p. 946 (26 mars 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1112 (3 avril 1952).

CHEVRONS DE CAPTIVITÉ.

Projet de loi créant le chevron de captivité pour les militaires capturés par l'ennemi au cours de la campagne 1914-1918.

Doc. — N° 261. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 359. Rapport de M. Mazereel.
N° 372. Amendement du gouvernement.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Mazereel, p. 1498 (11 juin 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (17 juin 1952).

Les articles 1 à 3 sont adoptés, pp. 1521 à 1522.

Art. 4.

Intervention du colonel De Greef, m. d. n.
L'article 4 est adopté.
Les articles 5 et 6 sont adoptés, p. 1522.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 130 voix et 5 abstentions, p. 1533.
Se sont abstenus : MM. Ancot, Dhondt, Dierckx, Van Gerven et Vinois.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

DÉPORTÉS.

Projet de loi organisant le statut des déportés pour le travail obligatoire de la guerre 1940-1945 et abrogeant l'arrêté-loi du 24 décembre 1946.

Doc. — N° 137. Amendements de M. Custers.
N° 150. Amendements du gouvernement au texte de la commission (Sénat n° 370, session de 1950-1951).
N° 151. Amendements de M. Meunier au texte de la commission (Sénat n° 370, session 1950-1951).
N° 157. Amendement de M. Pontus.
N° 189. Amendement de MM. Pontus et Allard.
N° 253. Amendements du gouvernement au texte présenté par la commission.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Projet de loi fixant un délai de forclusion pour l'introduction de demandes ou propositions relatives à l'octroi de la Croix de guerre.

Doc. — N° 19. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 33. Rapport de M. Godin.

Ann. — Dépôt du projet par le colonel De Greef, m. d. n., p. 40 (20 novembre 1951).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 décembre 1951).

Observations de M. Gillon et du colonel De Greef, m. d. n., p. 158.
L'article unique est adopté, p. 158.

Vote (19 décembre 1951).

MM. Rolin et le baron de Dorlodot justifient leur vote, p. 169.
L'ensemble du projet est adopté par 140 voix contre 2 et 21 abstentions, p. 169.

Guerre. — DISTINCTIONS HONORIFIQUES (suite)

Se sont abstenus : MM. Binot, Bouilly, Buisseret, Catteau, Coulonvaux, De Block, De Stobbeleir, Dierckx, George, Gillon, Harmegnies, Jadot, Lilar, Motz, Moulin, Rolin, Spreutel, Mme Vandervelde, MM. Verbert, Vinois et Warnant.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DOMMAGES DE GUERRE.

Projet de loi prorogeant les effets de l'arrêté du Régent du 14 février 1946 mettant à charge de l'Etat les opérations immobilières et certains travaux relatifs à la restauration des villes et communes sinistrées.

Doc. — N° 67. Rapport de M. Van Belle.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 157 (19 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Van Belle, p. 159 (20 décembre 1951).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 décembre 1951).

Adoptés, p. 215.

Vote (20 décembre 1951).

Le baron de Dorlodot et M. Rolin justifient leur vote, p. 218.
L'ensemble du projet est adopté par 123 voix et 2 abstentions, p. 219.
Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Rolin.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant : a) Revision des dispositions exceptionnelles de l'arrêté-loi du 27 février 1947, modifiant les arrêtés royaux des 7 et 8 août 1939 sur les assurances mutuelles maritimes contre les risques de guerre, et b) abattement sur le remboursement des primes pour assurance contre les risques ordinaires et de guerre avancées par la Régie de la marine pour les bâtiments de pêche évacués en Grande-Bretagne pendant la guerre.

Doc. — N° 474. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 478. Rapport de M. Devriendt.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1854 (15 juillet 1952).
Dépôt du rapport par M. Devriendt, p. 1899 (16 juillet 1952).

Discussion générale (17 juillet 1952).

Discours de MM. **Ancot** (déclare que le problème ne se trouve pas réglé définitivement par le projet de loi, mais que celui-ci apporte une sérieuse amélioration en faveur des pêcheurs, demande s'il était opportun d'incorporer dans l'organisation d'assurance mutuelle obligatoire tous les navires sans distinction, déclare qu'une certaine inégalité continue à exister, mais que par contre l'indemnisation, en vertu de l'assurance contractée, a été accordée immédiatement), p. 1928 à 1929; **Segers**, m. c. (répond à l'exposé de M. Ancot, p. 1931
La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 *juillet* 1952).

Les articles sont adoptés sans discussion, p. 1933.

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 2041.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant la loi du 1er octobre 1947 relative à la réparation des dommages de guerre aux biens privés.

Doc. — N° 257. Projet transmis par la Chambre des représentants + erratum.
N° 321. Amendements de M. Gribomont.
N° 397. Rapport de M. Ronse.
N° 399. Amendements de M. Gribomont et consorts.
N° 405. Amendement de M. Schot.
N° 413. Amendement de M. Glineur.
N° 424. Amendements de M. Coulonvaux.
N° 448. Amendements de M. Yernaux et consorts.
N° 450. Amendement de M. Allard.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 1597 (19 juin 1952).

Discussion générale (8 juillet 1952).

Discours de M. Ronse, rapp. (souligne l'importance des améliorations apportées à la loi existante par le projet actuel), pp. 1747 à 1749.

Reprise de la discussion générale (9 juillet 1952).

Discours de MM. **Coppé**, m. r. (énumère les améliorations apportées par le nouveau projet à la situation actuelle en ce qui concerne l'équité, les lacunes à combler dans la loi de 1947 et l'accélération du rythme pour l'examen des dossiers, insiste pour que le projet soit adopté avant les vacances parlementaires), pp. 1766 à 1769; **Meunier** (constate que le projet apporte quelques modifications heureuses, mais qu'il est néanmoins insuffisant), pp. 1769 à 1770; **Gillon** (déclare qu'il votera le projet sous condition que celui-ci ne constitue qu'une étape et non pas une solution définitive du problème), pp. 1776 à 1777; **Yernaux** (déclare que la loi de 1947 a manqué son double but : la juste indemnisation des sinistrés et la reconstruction, qu'il est fort bien possible au gouvernement de suivre une politique qui respecte les engagements internationaux de la Belgique, tout en donnant satisfaction aux sinistrés, fait remarquer que l'article 4 est une concession

Guerre. — DOMMAGES DE GUERRE (suite)

à l'incivisme), pp. 1777 à 1778; **De Stobbeleir** (fait état des difficultés avec lesquelles les sinistrés sont aux prises depuis douze ans), p. 1778; **Boulanger** (attire l'attention du ministre sur un grand nombre d'injustices), pp. 1778 à 1779; **Lacroix** (insiste sur la lenteur de l'indemnisation définitive, demande au ministre comment il compte faire face à ses obligations dans les années à venir), pp. 1779 à 1781; **Godin** (proteste contre des lenteurs inadmissibles au cours de l'examen et demande que l'on soit plus pratique et plus efficient), p. 1781; **Allard** (demande si les lois sont toujours faciles à appliquer), p. 1782; **Van Steenberge** (estime que le projet donne une solution à de nombreux cas difficiles, attire l'attention sur une série de cas qui n'obtiendront aucune indemnisation des dommages subis), p. 1782; **Coppé**, m. r. (dit que le gouvernement demande d'exonérer de l'étude tous les dossiers inférieurs à 2,000 francs, ce qui permettrait de gagner du temps, déclare que l'article 4 n'est pas une concession aux inciviques, déclare qu'il fera l'impossible pour améliorer le rythme de l'examen des dossiers, promet d'examiner la question des dommages qui ne recevraient pas d'indemnisation), pp. 1782 à 1785; **Gillon** (rend hommage aux fonctionnaires, demande que lors de la révision prochaine de la loi on fasse œuvre définitive, étant donné que la réouverture des dossiers coûte du temps et de l'argent), p. 1785; **Ancot** (relève le cas des inciviques, n'admet pas qu'on crée pour eux une catégorie spéciale de citoyens), p. 1785; **Yernaux** (déclare qu'en matière d'indemnisation il n'est pas question de droit civil; qu'il s'agit de faveurs accordées par l'Etat et auxquelles les inciviques n'ont pas droit), p. 1785; **Ancot** (déclare qu'il s'agit d'une faveur à l'origine, mais qu'une fois la loi votée elle devient un élément du patrimoine et du droit civil), p. 1785.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (10 *juillet* 1952).

Les articles 1 à 3 sont adoptés, p. 1789.

Art. 4.

Intervention de MM. Coulonvaux, pp. 1789 et 1791; Yernaux, p. 1790; Coppé, m. r.; Vermeylen, p. 1791.
L'amendement de M. Yernaux est retiré.
L'article 4 est adopté par 67 voix contre 52 et 4 abstentions, p. 1791.
Se sont abstenus : MM. Ancot, Chot, Van Gerven et Vermeylen.
L'article 5 est adopté, p. 1792.

Art. 6.

Intervention de MM. Coulonvaux, Coppé, m. r., et Maurice Servais, pp. 1792 à 1793.
L'article 6 rectifié est adopté, p. 1794.

Art. 7.

Intervention de MM. Lacroix, p. 1797; Coppé, m. r., Meunier, Yernaux, Coulonvaux, Clynmans et Rolin, pp. 1798 à 1801.
Les amendements de M. Yernaux, de M. Gribomont et consorts et de M. Coulonvaux sont rejetés, pp. 1799 à 1801.
Un autre amendement de M. Yernaux et l'amendement de M. Allard sont retirés. p. 1799.
L'article 7 est adopté, p. 1802.
Les articles 8 à 15 sont adoptés, p. 1802 à 1803.
Les articles 16 et 17 modifiés sont adoptés, p. 1803.
Les articles 18 à 22 sont adoptés, pp. 1804 à 1805.
L'article 23 rectifié est adopté, p. 1850.
Les articles 24 à 27 sont adoptés, p. 1806.

Art. 28.

Intervention de MM. Schot, p. 1807 à 1809, et Van Houtte, p. m., pp. 1809 à 1811.
Le 1° de l'article 28 est adopté et l'amendement de M. Schot vient à tomber, p. 1811.
L'ensemble de l'article 28 est adopté, p. 1811.
Les articles 29 à 34 sont adoptés, pp. 1811 à 1813.
L'article 35 rectifié est adopté, p. 1813.
Les articles 36 à 39 sont adoptés, p. 1813.

Vote (16 juillet 1952).

MM. le baron de Dorlodot, Yernaux, Buisseret et Bouilly justifient leur vote, p. 1883.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 2 et 13 abstentions, p. 1883.
Se sont abstenus : MM. Bouilly, Buisseret, Cornez, Delmotte, Dierckx, Harmegnies, Mazereel, Moulin, Remson, Schot, Troclet, Van Laerhoven et Yernaux.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi tendant à réaliser certains ajustements en matière de réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre 1914-1918.

Doc. — N° 301. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 427. Rapport de M. Godin.

Ann. — Dépôt du projet de M. Coppé, m. r., p. 1291 (15 mai 1952).

Discussion générale (8 juillet 1952).

Discours de MM. **Meunier** (déclare qu'il convient de rapprocher le taux des pensions civiles de celui des pensions militaires, estime que les pensionnés civils de la guerre devraient être rapidement dotés d'un statut définitif et demande de rouvrir les délais en leur faveur, demande que le projet 301

Guerre. — DOMMAGES DE GUERRE (suite)

soit revu dans son ensemble dès la rentrée parlementaire, pp. 1718 à 1719; **De Stobbeleir** (estime que les amendements du gouvernement ne constituent qu'une demi-mesure du fait que les victimes de la guerre n'obtienennt pas le régime auquel ils ont droit), p. 1719; **Coppé, m. r.** (promet de poursuivre l'étude du projet 301 dès la rentrée parlementaire, souligne l'importance considérable que revêtent les modifications proposées par le présent projet), p. 1719 à 1720.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (8 *juillet* 1952).
Les articles 1 à 4 sont adoptés, p. 1722.

Vote (9 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions, p. 1771.
Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi modifiant et complétant le 2° du § 1er de l'article 51 des lois sur les pensions de réparation, coordonnées par l'arrêté du Régent du 5 octobre 1948.
Doc. — N° 328. Proposition de M. Cornez.
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1521 (17 juin 1952).

Projet de loi tendant à réaliser certains ajustements en matière de réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre 1940-1945.
Doc. — N° 472. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 483. Rapport de M. Godin.
Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1854 (15 juillet 1952).

Discussion générale (16 juillet 1952).
Discours de MM. **Godin,** rapp. (déclare que le gouvernement ayant décidé de remanier la présente loi et d'élaborer une loi de cadre, la commission présente un projet transitoire qui permet au gouvernement d'opérer les ajustements nécessaires), pp. 1869 à 1870; **Meunier** (souligne les injustices existantes, mais fait remarquer qu'à vouloir aller trop vite, on risque de voter des demi-mesures), p. 1870; **Hanquet** (souligne la nécessité d'avoir un ensemble cohérent de lois), p. 1870; **Coppé, m. r.** (énumère les améliorations apportées par le présent projet et répond aux arguments de MM. Meunier et Hanquet), pp. 1870 à 1871.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 juillet 1952).
Les articles 1 à 4 sont adoptés, p. 1872.

Vote (16 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents, p. 1880.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

EVADÉS.

Proposition de loi établissant un statut des évadés de guerre.
Doc. — N° 48. Amendements du gouvernement.
N° 49. Rapport de M. Zurstrassen.
Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1951).
Les articles sont adoptés, p. 158.

Vote (19 décembre 1951).
L'ensemble de la proposition est adopté par 159 voix contre 3 et 2 abstentions, p. 170.
Se sont abstenus : le comte d'Aspremont Lynden et M. Dierckx.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PRISONNIERS POLITIQUES.

Projet de loi interprétant et modifiant la loi du 26 février 1947 organisant le statut des prisonniers politiques et de leurs ayants droit, modifiée par la loi du 31 mars 1949 abrogeant l'article 23, § 1er, des lois sur les pensions de réparation, coordonnées par l'arrêté du Régent du 5 octobre 1948 et complétées par la loi du 22 décembre 1949.
Doc. — N° 407. Amendement de Mme Lehouck et de M. De Man.
N° 525. Amendements du gouvernement.
N° 527. Amendements de M. Cornez et consorts.
N° 528. Amendements du gouvernement.

RÉSISTANCE.

Projet de loi relatif à la procédure en matière des statuts des résistants civils et des réfractaires, des déportés pour le travail obligatoire de la guerre 1940-1945, des étrangers prisonniers politiques, des prisonniers politiques et de leurs ayants droit et des résistants par la presse clandestine.
Doc. — N° 337. Rapport de Mme Lehouck.

Discussion générale (19 juin 1952).
Ann. — Discours de Mme **Lehouck,** rapp. (rappelle que le projet vise à accorder réparation à une catégorie de personnes qui ont particulièrement souffert pour leur pays, p. 1589.
La discussion générale est close.

Guerre. — RÉSISTANCE (suite)

Discussion des articles (19 juin 1952).
Les articles sont adoptés, pp. 1589 à 1591.

Vote (3 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 145 voix contre 1 abstention, p. 1697.
S'est abstenu : M. Descampe.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi modifiant l'article 2, 3°, de l'arrêté-loi du 24 décembre 1946 organisant le statut des résistants civils et des réfractaires.
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 14 (14 novembre 1951).

SÉQUESTRES.

Proposition de loi complétant la loi du 14 juillet 1951 relative au séquestre et à la liquidation des biens, droits et intérêts allemands.
Doc. — N° 51. Proposition de M. Godin.
N° 122. Rapport de M. Adam.
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 225 (22 janvier 1952).
Dépôt du rapport par M. Adam, p. 448. (13 février 1952).

Discussion générale (21 février 1952).
Discours de MM. **Godin** (qui expose le but de sa proposition); **Adam,** rapp. (qui estime que la proposition n'est pas fondée); **baron de Dorlodot** (qui condamne le principe même de la loi relative aux séquestres), pp. 548 et 549.
La discussion générale est close.

Rejet de l'article unique (21 février 1952).
L'article unique est rejeté, p. 549.

Projet de loi relatif au séquestre et à la réalisation des biens, droits et intérêts des inculpés de crimes ou de délits contre la sûreté extérieure de l'Etat et des biens des suspects.
Doc. — N° 241. Exposé des motifs et projet de loi.
Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 1054 (1er avril 1952).

Guerre. — V. aussi : Affaires étrangères.

H

Habitations.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE LA PETITE PROPRIÉTÉ TERRIENNE.
Ann. — Transmission du bilan et du rapport du conseil d'administration de la Société nationale de la Petite Propriété terrienne pour l'exercice 1951, p. 1404 (3 juin 1952).

Huiles minérales. — V. Impôts. Impôts indirects. — Douanes et accises.

Huissiers. — V. Organisation judiciaire.

Hygiène et santé.

CAMPING.
Projet de loi autorisant le Roi à soumettre la pratique du camping à une réglementation dans le but d'assurer, en cette matière, l'hygiène, la sécurité, la tranquillité et la moralité publiques.
Doc. — N° 333. Exposé des motifs et projet de loi + Erratum.
Ann. — Dépôt du projet par M. Segers, m. c., p. 1392 (29 mai 1952).

EXAMEN MÉDICAL.
Projet de loi soumettant les étudiants des universités de l'Etat et des établissements d'enseignement supérieur de l'Etat assimilés aux universités, à un examen médical en vue du dépistage des maladies contagieuses.
Doc. — N° 283. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 457. Rapport de M. Vandermeulen.
Ann. — Dépôt du projet par M. Harmel, m. i. p., p. 1211 (7 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Vandermeulen, p. 1819 (10 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 juillet 1952).
Les articles 1er à 3 sont adoptés, p. 1873.

Vote (16 juillet 1952).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 4, p. 1882.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Hypothèque légale. — V. Impôts/Impôts directs.

Hypothèques. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Immunités. — V. Affaires étrangères : Privilèges et immunités.

Importation de marchandises. — V. Commerce et Industrie : Commerce extérieur.

Impossibilité de régner. — V. Droit public.

Impôts.

IMPOTS DIRECTS.

BÉNÉFICES EXCEPTIONNELS.

Proposition de loi modifiant les lois du 15 octobre 1945 établissant un impôt spécial sur les bénéfices résultant de fournitures et de prestations à l'ennemi et celles des 16 octobre 1945 et 30 mai 1949 établissant un impôt extraordinaire sur les revenus, bénéfices et profits exceptionnels réalisés en période de guerre.

Doc. — N° 27. Rapport de M. Van Loenhout.
N° 39. Amendement de M. Buisseret au texte de la commission.
N° 41. Amendements de MM. Clynmans et Buisseret au texte présenté par la commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Loenhout, p. 73 (22 novembre 1951).

Discussion générale (12 décembre 1951).

Discours de MM. **Van Loenhout**, rapp. (qui expose le but de la proposition) et **Clynmans** (qui parle des dispositions que la commission n'a pas cru devoir adopter et qui analyse les principales dispositions de la loi en ce qui concerne les réquisitions), pp. 124 à 126.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (13 décembre 1951).
Texte proposé par la commission.

Art. 1er.

Intervention de M. Harmegnies, p. 147.
L'article 1er est adopté, p. 147.

Art. 2.

Amendement de M. Buisseret tendant à insérer un article 2bis.
Intervention de MM. Buisseret et Van Houtte, m. f., pp. 148-149.
L'amendement est réservé.

Art. 3.

Adopté, p. 150.

Art. 4.

Amendement de MM. Clynmans et Buisseret :
Intervention de MM. Clynmans, Buisseret et Van Houtte, m. f., pp. 150 à 152.
L'amendement est retiré et l'article 4 est adopté, p. 152.

Art. 5.

Adopté, p. 152.

Art. 6.

Amendement de MM. Clynmans et Buisseret.
Intervention de MM. Clynmans, Van Houtte, m. f. et Van Loenhout, p. 153.
L'amendement est réservé.

Art. 7.

Amendement de MM. Clynmans et Buisseret.
Intervention de MM. Clynmans et Van Houtte, m. f., pp. 153 et 154.
L'amendement est réservé.

Vote sur les amendements et articles réservés (19 décembre 1951).
Les amendements réservés ne sont pas adoptés et les articles 4, 6 et 7 sont adoptés, p. 165.

Vote (19 décembre 1951).

L'ensemble de la proposition est adopté par 98 voix contre 64 et 1 abstention, p. 169.
S'est abstenu : le baron de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

COTISATIONS FISCALES.

Projet de loi portant modification du second alinéa de l'article 9 de la loi du 6 septembre 1895 relative aux cotisations fiscales en matière d'impôts directs.

Doc. — N° 514. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1924 (17 juillet 1952).

DÉBIT DE BOISSONS.

Projet de loi abrogeant partiellement la taxe d'ouverture des débits de boissons.

Doc. — N° 504. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 506. Rapport de M. Clynmans.
N° 508. Amendements de M. Van Steenberge.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1995 (18 juillet 1952).

Discussion générale (18 juillet 1952).

Discours de MM. **Van Steenberge** (déclare que la taxe d'ouverture sur les débits de boissons constitue une injustice, que les intérêts des petites brasseries doivent être respectés); pp. 2013 à 2014; **Clynmans** (concernant : les intérêts des petits brasseurs, la taxe d'ouverture et la taxe quinquennale), p. 2014; Mlle **Baers** (concernant la nécessité de contingenter les débits de boissons), p. 2014; MM. **Machtens** (concernant la taxe d'ouverture), p. 2014; **Servais, Maurice** (demande de voter le projet), p. 2015; **De Vriendt** (estime que le projet permettra d'assurer la subsistance d'un grand nombre de nos concitoyens), p. 2015.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 juillet 1952).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans discussion, p. 2015.

Art. 3.

Intervention de MM. Van Steenberge, Coppé, m. r., et Schot,
L'amendement de M. Van Steenberge est retiré.
L'article 3 est adopté, p. 2016.

Art. 4.

Intervention de MM. Van Steenberge, Schot, Maurice Servais, p. 2016; Coulonvaux et Vermeylen, p. 2017.
L'amendement de M. Van Steenberge est rejeté.
L'amendement subsidiaire de M. Van Steenberge est retiré, p. 2017.

Art. 5.

Interventiond e MM. Clynmans et Van Steenberge.
L'amndement de M. Van Steenberge est retiré.
L'article 5 est adopté, p. 2017.
Les articles 6 à 17 sont adoptés sans discussion, pp. 2017 à 2020.

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 3 et 1 abstention, p. 2042.
S'est abstenu : M. Van Steenberge.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

MESURES EXCEPTIONNELLES.

Proposition de loi instaurant une mesure exceptionnelle en matière d'impôts directs.

Doc. — N° 16. Proposition de M. Doutrepont.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Doutrepont, p. 40 (20 novembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).

Projet de loi complétant la loi du 30 mai 1949 instaurant des mesures exceptionnelles et interprétatives en matière d'impôts directs.

Doc. — N° 206. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 248. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 921 (26 mars 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 1079 (2 avril 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (6 mai 1952).

L'article unique est adopté, p. 1185.

Vote (21 mai 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 151 voix contre 1 et 2 abstentions, p. 1344.
Se sont abstenus : MM. Flamme et Orban.
Le projet est soumis à la sanction royale.

PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES.

Projet de loi portant prorogation de l'hypothèque légale ainsi que du privilège de l'Etat en matière d'impôts directs.

Doc. — N° 54. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 63. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 157 (19 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 159 (19 décembre 1951).

Discussion générale (20 décembre 1951).

Discours de MM. **Van Laeys**, rapp. (qui invite le Sénat à adopter le projet, mais attire l'attention sur les conséquences de la législation en matière d'hypothèque légale) et **Van Houtte**, m. f. (qui souligne le but du projet), pp. 214-215.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 décembre 1951).

Les articles sont adoptés, p. 215.

Vote (20 décembre 1951).

Le baron de Dorlodot et M. Rolin justifient leur vote, p. 218.
L'ensemble du projet est adopté par 123 voix contre 1 et 2 abstentions, p. 221.
Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Rolin.
Le projet est soumis à la sanction royale.

REVENUS.

Proposition de loi modifiant l'article 18 de la loi du 8 mars 1951 relative aux impôts sur les revenus.

Doc. — N° 330. Proposition de M. Allewaert.

Impôts. — REVENUS (suite)

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1521 (17 juin 1952).

Projet de loi modifiant les lois et arrêtés relatifs aux impôts sur les revenus et à la contribution nationale de crise, coordonnés par les arrêtés du Régent des 15 et 16 janvier 1948.

Doc. — N° 494. Projet amendé par la Chambre des représentants.

Ann. — Amendé par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1924 (17 juillet 1952).

Projet de loi accordant certains aménagements à la taxe professionnelle sur les bénéfices affectés à la souscription d'obligations de la Société nationale des habitations et logements à bon marché et de la Société nationale de la petite propriété terrienne.

Doc. — N° 496. Rapport de M. Léon Servais.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants, p. 1948 (17 juillet 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (18 juillet 1952).

Les articles 1er à 3 sont adoptés sans discussion, p. 1996.

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 2041.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

SURTAXE.

Projet de loi établissant une surtaxe sur la partie exceptionnelle de certains revenus de l'année 1951 ou de l'exercice clôturé dans le courant de l'année 1952.

Doc. — N° 258. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 309. Amendement de M. Buisseret.

N° 363. Rapport de M. Adam.

N° 366. Amendement de M. Buisseret au texte de la commission.

N° 390. Amendements de M. Vermeylen et consorts au texte de la commission.

N° 400. Amendements du gouvernement au texte présenté par la commission.

N° 402. Amendements de M. Schot au texte présenté par la commission.

N° 403. Amendement de M. Buisseret.

N° 404. Amendement de M. Schot au texte présenté par la commission.

N° 410. Amendements de M. Buisseret au texte présenté par la commission.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).

Dépôt du rapport par M. Adam, p. 1553 (18 juin 1952).

Discussion générale (24 juin 1952).

Discours de MM. **Adam**, rapp. (concernant : la partie excédentaire des bénéfices visée par le projet de surtaxe, les objectifs de ce projet : en premier lieu procurer à l'Etat des ressources pour satisfaire aux exigences impérieuses du réarmement et ensuite promouvoir certains investissements d'intérêt général, en immunisant de la surtaxe les bénéfices excédentaires qui y seront consacrés, l'analyse des points principaux qui firent l'objet de discussions à la commission des finances : la détermination de la période imposable, les formules de référence, la question des immunisations et la possibilités d'exonérer de la surtaxe les plus-values), pp. 1611 à 1614; **Van Laeys** (attire l'attention sur le grand nombre de chômeurs, déclare qu'on ne peut créer de nouvelles industries du jour au lendemain, remarque que sous prétexte de taxer les grandes industries, on rend impossible le développement des industries modestes mais croissantes, demande que le gouvernement prenne l'engagement de ne pas proroger la loi), p. 1614.

Reprise de la discussion générale (25 juin 1952).

Discours de MM. **Coulonvaux** (constate que le projet frappe le profit légitime, malgré sa légitimité reconnue, estime que le fait de supprimer le profit incite le producteur à réduire son effort supplémentaire à la limite du profit qui ne sera pas frappé et que, par conséquent, l'application du projet entraînera le chômage qu'il a la prétention de résorber, prétend que le premier but du projet, trouver les ressources nécessaires pour financer l'effort de réarmement, peut se défendre sous certaines réserves, mais que le second but est totalement indéfendable étant donné qu'il donnerait au gouvernement la possibilité d'immuniser certains revenus de cette surtaxe en vue des investissements économiques, prévoit les conséquences de ce projet et craint qu'il n'acquière un caractère permanent), pp. 1616 à 1619; **Clynmans** (estime que cette surtaxe ne peut frapper que les revenus qui ont une relation directe ou indirecte avec la politique du réarmement, insiste sur le caractère exceptionnel qui doit revêtir ce projet), pp 1619 à 1620; **Vreven** (estime que ce projet couvre des mobiles politiques, demande au gouvernement s'il ne craint pas de diviser le pays par l'application de ce projet, déclare que la fiscalité excessive est le principal obstacle aux investissements), pp. 1620 à 1622;

Impôts. — SURTAXE (suite)

Dierckx (demande si le gouvernement veut faire une déclaration disant que ce projet ne s'applique qu'à l'exercice 1951), p. 1622; **L. Desmet** (est favorable au principe de la taxation des bénéfices exceptionnels, ne peut toutefois pas approuver les mesures proposées ni les modalités de ce projet de loi qui devrait réunir certaines conditions indispensables, p. 1622; **Hoste** (doute que le présent projet fournisse des résultats appréciables, déplore qu'on ne tienne pas compte des classes moyennes), p. 1623; **Schot** (souligne la complexité du problème à résoudre : satisfaire les besoins de l'armement et les besoins de l'outillage de nos industries, déclare qu'il est impossible d'obtenir des investissements nouveaux avec la politique fiscale qui nous est imposée), pp. 1623 à 1626; **Janssen**, m. f. (déclare que le gouvernement a préféré frapper d'un impôt exceptionnel ceux qui bénéficient du réarmement que d'établir un impôt général; que l'élément neuf dans ce projet est l'utilisation des bénéfices excédentaires en vue de la résorption du chômage, déclare que la loi est faite pour 1951 seulement), pp. 1627 à 1629.

Reprise de la discussion générale (26 juin 1952).

Discours de MM. **Coulonvaux** (reproche au ministre de n'avoir rencontré aucun des arguments de fond présentés à la tribune et estime que le présent projet est inutile), pp. 1633 à 1635; **baron de Dorlodot** (critique la politique suivie par les gouvernements successifs qui ont multiplié les dépenses), pp. 1636 à 1637; **Adam**, rapp. (estime que le projet, après les modifications qui y ont été apportées, paraît acceptable, insiste à nouveau sur le fait que la surtaxe ne porte que sur la tranche excédentaire), pp. 1637 à 1638; **Coulonvaux** (dit que ni le rapporteur ni le ministre n'ont répondu à son argumentation, affirme que la question de l'immunisation constitue la clef du projet), pp. 1638 à 1639; **Harmegnies** (prétend que la présente loi est une loi de façade; que la majorité a voulu donner une satisfaction psychologique à son opinion démocrate chrétienne), p. 1639.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 juin 1952).

Art. 1er.

Amendements de M. Vermeylen et consorts et de M. Schot, p. 1640.

Intervention de MM. L. Desmet, Van Houtte, p. m., Schot, pp. 1640 à 1641.

Reprise de la discussion des articles (1er juillet 1952).

Art. 1er.

Amendement de M. Vermeylen.

Observations de MM. Vermeylen et Clynmans, p. 1651.

L'amendement est rejeté par 85 voix contre 45 et 2 abstentions, p. 1651.

Se sont abstenus : MM. Dehousse et Meunier.

Amendement de M. Schot.

Observations de MM. Schot, Van Houtte, p. m., Dierckx et Adam, rapp., p. 1652.

L'amendement est rejeté, p. 1653.

L'article 1er est adopté, p. 1653.

Art. 2.

Intervention de MM. Schot, pp. 1655 et 1657; Van Houtte, p. m., pp. 1656 et 1657; L. Desmet, p. 1656, et Mulier, p. 1657.

L'amendement de M. Schot, sous-amendé par le gouvernement, est adopté, p. 1658.

L'amendement du gouvernement est adopté par 79 voix contre 60 et 4 abstentions, il implique le rejet de l'amendement de M. Vermeylen, p. 1658.

Se sont abstenus : MM. Dehousse, Meunier, Moreau de Melen et Schot.

M. Buisseret retire son amendement, p. 1659.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 1659.

L'article 2 amendé est adopté, p. 1659.

Art. 3 *et* 4.

Adoptés, p. 1660.

Art. 5.

Observations de MM. Clynmans et Adam, rapp.

L'amendement du gouvernement est adopté.

L'article 5 amendé est adopté, p. 1660.

Art. 6.

Intervention de MM. Buisseret, pp. 1661-1662; Mulier et Van Houtte, p. m., p. 1663.

L'amendement de M. Buisseret à l'alinéa 5 est rejeté par 86 voix contre 36 et 5 abstentions, p. 1663.

Se sont abstenus : le baron de Dorlodot, MM. Dehousse, Moreau de Melen, Rolin et Vermeylen.

Amendement du gouvernement.

Interventions de MM. Van Houtte, p. m., pp. 1664 à 1666; Buisseret, p. 1666; Schot, p. 1667; Coulonvaux, p. 1668.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 1668.

Amendement de M. Buisseret.

Il est procédé au vote par appel nominal sur cet amendement.

Le Sénat n'étant pas en nombre, le vote sera repris à une date ultérieure, p. 1669.

Impôts. — SURTAXE (suite)

Discussion des articles (suite) (2 juillet 1952).

Art. 6.

L'amendement de M. Buisseret est rejeté par 116 voix contre 12 et 4 abstentions, p. 1672.
Se sont abstenus : MM. Harmegnies, Hoste, Orban et Rassart.
Intervention de MM. Adam, rapp., Ronse, Buisseret, 1674. — Van Houtte, p. m., et Ancot, p. 1675.
L'article 6 est adopté, p. 1675.

Art. 7.

Intervention de MM. Clynmans, Van Houtte, p. m., Schot,
L'article 7 est adopté, p. 1676.
Les articles 8, 9, 10 et 11 sont adoptés, p. 1677.

Art. 12.

Intervention de M. Clynmans, pp. 1677 à 1678.
Amendement du gouvernement visant la suppression du dernier alinéa de cet article, p. 1678.
Cet alinéa est rejeté, p. 1678.
L'article 12 amendé est adopté, p. 1678.
Les articles 13, 14 et 15 sont adoptés, p. 1678.
Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés, p. 1678.

Vote (2 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 75 voix contre 55 et 5 abstentions, p. 1678.
Se sont abstenus : MM. Moreau de Melen, le baron de Dorlodot, De Groote, De Winter et Hoste.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

VÉHICULES A MOTEUR.

Proposition de loi complétant l'article 3, § 1er, *de l'arrêté royal du* 10 *avril* 1951 *portant coordination des lois relatives à la taxe de circulation sur les véhicules automobiles.*

Doc. — N° 50. Proposition de M. Allewaert.
N° 120. Rapport de M. Servais (Léon).
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Allewaert, p. 99 (11 décembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 225 (22 janvier 1952).
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés, p. 548 (21 février 1952).

Vote (27 février 1952).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 143 membres présents, 572.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi modifiant les lois relatives à la taxe de circulation sur les véhicules automobiles, coordonnées le 10 *avril* 1951.

Doc. — N° 262. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N. 456. Rapport de M. Van Laeys.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 1786 (9 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 juillet 1952).

Les articles 1 à 6 sont adoptés, p. 1858.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 138 membres présents, p. 1881.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Impôts indirects.

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 5 *mars* 1951 *modifiant la loi du* 6 *août* 1849 *sur le transit.*

Doc. — N° 320. Rapport de M. Mullie.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1337 (21 mai 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (4 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1425.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 126 voix contre 13 et 5 abstentions, p. 1529.
Se sont abstenus : MM. Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois et Warnant.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 20 *juin* 1951 *relatif au tarif des droits d'entrée.*

Doc. — N° 315. Rapport de M. Mullie.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1337 (21 mai 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (4 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1425.

Impôts indirects. — DOUANES ET ACCISES (suite)

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 120 voix contre 19 et 5 abstentions, p. 1529.
Se sont abstenus : MM. Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois et Warnant.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 18 *mai* 1951 *relatif au tarif des droits d'entrée.*

Doc. — N° 316. Rapport de M. Mullie.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1337 (21 mai 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (4 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1425.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 120 voix contre 19 et 5 abstentions, p. 1529.
Se sont abstenus : MM. Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois et Warnant.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 20 *novembre* 1951 *relatif au tarif des droits d'entrée.*

Doc. — N° 325. Rapport de M. Mullie.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1040 (1er avril 1952).
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1337 (21 mai 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (4 juin 1952).

L'article unique est adopté, p. 1425.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 120 voix contre 19 et 5 abstentions, p. 1529.
Se sont abstenus : MM. Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois et Warnant.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification d'un arrêté royal relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. — N° 365. Rapport de M. Mullie.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1518 (12 juin 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (8 juillet 1952).

L'article unique est adopté, p. 1714.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix contre 2 et 2 abstentions, p. 1772.
Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant le régime fiscal des huiles minérales.

Doc. — N° 310. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 382. Rapport de M. Ronse.
N° 420. Amendement de M. Cornez et consorts.
N° 422. Amendement de M. Harmegnies et consorts.
N° 491. Projet réamendé par la Chambre des représentants.
N° 507. Amendement de M. Harmegnies et consorts.
N° 511. Rapport de M. Ronse.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 1553 (18 juin 1952).

Discussion générale (26 juin 1952).

Discours de MM. **Ronse**, rapp. (estime que la légalité de ce projet ne peut plus être mise en doute, pas plus que la nécessité de la majoration prévue et n'exerçant qu'une influence minime sur la vie économique), p. 1642; **L. Desmet** (considère la taxe sur l'essence comme étant antiéconomique et propose d'appliquer une taxe sur les exemptions militaires), pp. 1643 à 1644; **De Stobbeleir** (désapprouve pareille politique fiscale), pp. 1644 et 1645; **Cornez** (n'est pas convaincu de la nécessité de l'augmentation proposée et estime que le même résultat budgétaire pouvait être obtenu par d'autres moyens, souligne le problème de l'incidence budgétaire pour l'avenir), pp. 1645 à 1647; **Janssen**, m. f. (répond aux questions soulevées par les orateurs), pp. 1647 à 1648.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (2 juillet 1952).

Art. 1er.

Intervention de M. Cornez, pp. 1679 à 1680.
L'article 1er est adopté, p. 1680.
Les articles 2 et 3 sont adoptés, p. 1680.

Art. 4 (*nouveau*).

Intervention de MM. Cornez, **Harmegnies** et **Janssen**, m. f., pp. 1680 à 1681.

Impôts indirects. — DOUANES ET ACCISES (suite)

L'amendement de MM. Cornez et consorts tendant à l'insertion d'un article 4 est rejeté, p. 1681.
Amendement de M. Harmegnies tendant à l'insertion d'un article 4, p. 1681.
Intervention de MM. Harmegnies, Van Houtte, p. m., Vermeylen, Coulonvaux, Van Buggenhout, pp. 1681 à 1683.

Ajournement (2 juillet 1952).

M. Vermeylen ayant demandé l'ajournement de la proposition, le Sénat marque son accord, p. 1683.

Reprise de la discussion des articles (3 juillet 1952).

Art. 4.

Intervention de MM. Janssen, m. f., Harmegnies, Van Buggenhout, p. 1696.
L'amendement de M. Harmegnies est adopté.
L'article 4 nouveau est remis aux voix et définitivement adopté, p. 1697.

Vote (3 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 61 et 6 abstentions, p. 1700.
Se sont abstenus : le vicomte Cossée de Maulde, M. Crommen, le baron de Dorlodot, MM. Descampe, Orban et Van Remoortel.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.
Amendé par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1924 (17 juillet 1952).
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 2011 (18 juillet 1952).

Discussion générale (18 juillet 1952).

Discours de MM. **Harmegnies** (demande de voter l'amendement qui rend justice aux grands invalides), p. 2011; **Vermeylen** (remarque que l'exonération peut être limitée aux plus grands invalides et que le gouvernement peut prendre toute mesure propre à empêcher les fraudes), p. 2011; **Coulonvaux** (estime qu'il n'est pas possible de modifier le vote émis précédemment), p. 2012; **Van Houtte**, p. m. (répond aux objections formulées), p. 2012.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 juillet 1952).

Les articles 1 à 3 sont adoptés sans discussion, p. 2012.
L'amendement de M. Harmegnies tendant à insérer un nouvel article 4 est mis aux voix et rejeté par 58 voix contre 47 et 3 abstentions, p. 2013.
Se sont abstenus : MM. Orban, Vermeylen et Mlle Baers, p. 2013.

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 39 et 4 abstentions.
Se sont abstenus : MM. Orban, Pontus, Van Remoortel et Vermeylen, p. 2043.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant le régime fiscal du tabac.

Doc. — N° 319. Rapport de M. Mullie.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1337 (21 mai 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (21 mai 1952).

Les articles sont adoptés, p. 1338.

Vote (21 mai 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 153 voix et 2 abstentions, p. 1346.
Se sont abstenus : MM. Flamme et Orban.
Le projet est soumis à la sanction royale.

DROITS D'ENREGISTREMENT.

Projet de loi modifiant l'article 239 du Code des droits d'enregistrement en matière de naturalisation.

Doc. — N° 392. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 453. Rapport de M. Van Laeys.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1600 (24 juin 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 1786 (9 juillet 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (16 juillet 1952).

L'article unique est adopté, p. 1858.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 133 voix contre 5, p. 1881.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

DROITS DE SUCCESSION.

Projet de loi modifiant le Code des droits de succession, en ce qui concerne la prescription des actions en restitution.

Doc. — N° 101. Rapport de M. Van Laeys.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 89 (11 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 311 (30 janvier 1952).
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés, p. 547 (21 février 1952).

Impôts indirects. — DROITS DE SUCCESSION (suite)

Vote (27 février 1952).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 143 membres présents, p. 572.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Proposition de loi modifiant l'article 54 de l'arrêté royal du 31 mars 1936 établissant le Code des droits de succession.

Ann. — La proposition est retirée, p. 549 (21 février 1952).

TAXE DE TRANSMISSION.

Ann. — Communication par le ministre des finances de la suppression temporaire et partielle de l'exemption de la taxe de transmission à l'exportation, p. 189 (20 décembre 1951).
Communication par le ministre des finances des modifications apportées aux dispositions temporaires relatives à l'exigibilité et au mode de perception de la taxe de transmission à l'exportation qui ont été introduites dans le règlement général sur les taxes assimilées au timbre par l'arrêté royal du 22 novembre 1951, p. 225 (22 janvier 1952).
Communication par le ministre des finances des modifications apportées aux dispositions temporaires relatives à l'exigibilité et au mode de perception de la taxe de transmission à l'exportation, qui ont été introduites dans le règlement général sur les taxes assimilées au timbre par l'arrêté royal du 22 novembre 1951, p. 471 (14 février 1952).

Impôt sur le capital.

Proposition de loi tendant à modifier et à compléter le § 2 de l'article 3 de la loi du 2 décembre 1950 modifiant les articles 4, 17 et 28 de la loi du 17 octobre 1945 établissant un impôt sur le capital.

Doc. — N° 386. Proposition de M. Verbaet.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Verbaet, p. 1546 (18 juin 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1823 (15 juillet 1952).

Impôts. — V. aussi Affaires étrangères : Douane.

Inaliénabilité des biens. — V. Droit civil.

Incidents. — V. Chambres législatives : Sénat.

Indemnités. — V. Organisation judiciaire.

Infraction contre la sûreté de l'Etat. — V. Droit public : Nationalité.

Institut de réescompte et de garantie. — V. Commerce et industrie.

Institut national de crédit agricole. — V. Agriculture.

Institutions parétatiques. — V. Administrations publiques.

Internés (Sommes liquidées aux). — V. Guerre.

Interpellations.

BOUILLY ET HARMEGNIES.

Interpellation à M. le ministre des travaux publics « sur les travaux d'assainissement et de démergement à effectuer dans la vallée de la Haine, en vue d'éviter les inondations catastrophiques dont les habitants de cette région industrielle sont victimes, cette année encore ».

Ann. — Demande, p. 284 (25 janvier 1952).

Discussion (27 février 1952).

Voir la discussion de l'interpellation du comte de la Barre d'Erquelinnes à M. le ministre des travaux publics « sur la nécessité de procéder à des travaux de démergement de la vallée de la Haine, en vue de mettre fin à une situation qui va chaque année en s'empirant et provoque de graves inondations des communes riveraines de cette rivière ».

BUISSERET.

Interpellation à M. le ministre de la défense nationale « sur la façon dont il conçoit l'organisation de l'enseignement dans les bases militaires belges et sur les motifs qui l'ont amené à confier la gestion de l'école primaire créée par son département sur le territoire militaire de Kamina à un organisme privé ».

Ann. — Demande, p. 1285 (15 mai 1952).

Discussion (16 juillet 1952).

Discours de M. **Buisseret** (développe son interpellation et dénonce la décision prise comme étant contraire à la tradition suivie par le ministère de la défense nationale, qui gérait lui-même les écoles qu'il organisait ou en confiait la gestion à un organisme public, se plaçant ainsi au-dessus des controverses susceptibles de diviser les citoyens), pp. 1876 à 1880; le **colonel De Greef**, m. d. n. (répond aux questions posées par M. Buisseret et déclare que la solution choisie

Interpellations. — BUISSERET (suite)

s'imposait, en ordre principal par souci d'utiliser au maximum les possibilités locales dans le désir d'agir assez rapidement et, en ordre subsidiaire, par raison d'économie; signale que la solution est provisoire), pp. 1878 à 1879.
L'incident est clos.

Interpellation à MM. le premier ministre, le ministre des finances, le ministre des affaires économiques et des classes moyennes et le ministre du travail et de la prévoyance sociale « sur la façon dont le gouvernement prétend porter remède au chômage et les déclarations faites à ce sujet par le premier ministre au « Vlaamse Club ».

Ann. — Demande, p. 1489 (11 juin 1952).

Discussion (24 juin 1952).

Discours de MM. **Buisseret** (demande ce que le gouvernement entend par chômage structurel et quelle est l'ampleur qu'il lui confère, estime que le chômage en Belgique n'est pas structurel et que nous manquons moins de possibilités de travail que de débouchés accessibles, constate que les remèdes envisagés ne s'appliqueraient de plein droit qu'aux seules zones qualifiées de zones de chômage permanent, estime qu'il faudrait d'abord définir les industries nouvelles et craint l'arbitraire administratif, dit que les dégrèvements fiscaux qui seraient obtenus par le système gouvernemental des critères purement territoriaux sont injustifiables en droit constitutionnel comme en fait, rappelle les mesures raisonnables qui se substitueraient avec avantage aux projets qu'il dénonce), pp. 1601 à 1605; **De Block** (demande qu'il soit mis fin aux promesses et que des mesures soient prises, demande la création d'un organisme, composé de spécialistes, ayant pour but notamment l'information des industriels en matière d'exportation et d'amélioration de la production), pp. 1605 à 1606; **Leemans** (déclare qu'il doit être remédié au chômage structurel par la création de nouvelles possibilités de travail permanentes, soit en étendant les industries existantes, soit en procédant à la création de nouvelles industries, estime que l'encouragement aux investissements dans les régions atteintes de chômage structurel constitue un moyen qui évolue dans le sens de la logique économique), p. 1606; **Glineur** (attribue les causes essentielles du chômage d'abord à la politique de réarmement à outrance, qui limite, dans une large mesure, la production industrielle des biens de consommation et ensuite au manque d'application d'une politique réelle d'indépendance nationale, qui empêche le gouvernement de chercher de nouveaux débouchés commerciaux), p. 1606; **Van Buggenhout** (espère qu'on établira certaines industries en Flandre et estime que certaines sections de l'industrie wallonne peuvent émigrer en Flandre, où l'on dispose d'une pléthore de main-d'œuvre) ,p. 1607; **Van Houtte**, p. m. (insiste sur la continuité des efforts du gouvernement pour combattre le chômage par la création de l'emploi, fait observer que le critère de nos statistiques du chômage nous a fait un tort immense à l'étranger en ce que ces statistiques justifiaient apparemment des conclusions défavorables quant à la politique économique et monétaire suivie par notre pays, fait état des efforts du ministre du travail et de la prévoyance sociale pour réprimer les abus du régime de l'assurance chômage, souligne la situation paradoxale existant jusqu'à la fin de l'année dernière, déclare que sans négliger les autres formes de chômage, le gouvernement s'est particulièrement attaché à combattre le chômage conjoncturel et structurel, qui sont les formes les plus pernicieuses et les plus graves du phénomène, considère le programme du gouvernement en matière d'investissements, d'exonération des bénéfices affectés à des investissements reconnus d'intérêt économique général et en matière de crédit), pp. 1608 à 1611; **Buisseret** (déplore que le gouvernement ne se rende pas compte de la gravité des mesures qu'il élabore), p. 1611.
L'incident est clos.

BUISSERET-DEHOUSSE.

Interpellation à M. le ministre des affaires étrangères et à M. le ministre des travaux publics « sur le retard apporté depuis plus d'un an à la solution des trois grands problèmes portuaires ».

Ann. — Demande, p. 1050 (1er avril 1952).

Discussion (13 mai 1952).

Discours de MM. **Buisseret** (qui développe son interpellation), p. 1229; **Dehousse** (qui développe également son interpellation, reproche au gouvernement d'avoir laissé s'ajouter le problème des voies d'eau à celui de Benelux et déclare que les problèmes de Lanaye, de Terneuzen et du Moerdijk doivent être résolus séparément), p. 1230; **Ronse** (qui souligne le danger qui menace le port de Gand, estime que la question des voies d'eau ne peut être liée à la réalisation de Benelux et demande que les dispositions nécessaires soient prises sur le terrain diplomatique en ce qui concerne l'adaptation de l'écluse de Terneuzen), p. 1232; **Crommen** (qui demande à connaître les résultats obtenus par le service spécial qui a été créé au sein du département en vue de résoudre la question de l'écluse et du canal de Terneuzen, souligne les grands

Interpellations. — BUISSERET-DEHOUSSE (suite)

inconvénients d'un canal Gand-Zeebrugge et donne connaissance des conclusions de la commission d'études pour les ports de mer belges instaurée par le Conseil central de l'économie), p. 1232; **Craeybeckx** (qui estime que les négociations doivent avoir lieu dans une atmosphère sereine, souligne l'urgente nécessité d'une solution aux problèmes d'Anvers, de Gand et de Liège et déclare qu'Anvers veut être reconnue comme véritable port rhénan), p. 1233; **Verbaet** (qui demande au ministre de hâter les négociations en vue de résoudre le problème des voies d'eau), p. 1234; **Gabriel** (qui attire l'attention sur le chômage sévissant au port de Gand et demande de prendre les mesures nécessaires afin d'entamer la question de l'écluse de Terneuzen) ,p. 1235; **Schot** (qui estime que les problèmes doivent être étudiés conjointement et émet des considérations au sujet de l'exploitation de nos ports, p. 1235; **van Zeeland**, m. a. é. (qui fait l'historique de la question des voies d'eau, souligne les résultats obtenus par la commission d'études et par la commission de négociation Van Cauwelaert-Steenberghe, déclare que la plupart des problèmes techniques sont sur le point d'être résolus et estime que les trois problèmes doivent recevoir une solution d'ensemble), p. 1236; **Moreau de Melen** (qui demande au gouvernement d'être particulièrement vigilant et d'obtenir dans le plus bref délai possible une solution à tous les problèmes), pp. 1229 à 1238.
Un ordre du jour, signé par MM. Buisseret et Dehousse, ainsi qu'un ordre du jour de confiance, émanant de MM. Ronse et Mullie, ont été déposés, p. 1238.
L'incident est clos.

Vote sur les ordres du jour (21 mai 1952).

M. Van Steenberge motive son vote, p. 1342.
L'ordre du jour de confiance est adopté par 80 voix contre 68 et 6 abstentions, p. 1342.
Se sont abstenus : MM. Flamme, Gillon, Hoste, Lilar, Orban et Warnant.

CHOT.

Interpellation à M. le ministre de l'instruction publique « sur la désignation, par lui, des membres des comités scolaires des établissements de l'enseignement moyen officiel en général et de celle des membres du comité scolaire de l'athénée royal de Dinant en particulier ».

Ann. — Demande, p. 1191 (6 mai 1952).

Discussion (12 juin 1952).

Discours de MM. **Chot** (développe son interpellation), pp. 1507 à 1509; **Coulonvaux** (regrette les nominations, dans l'enseignement officiel, de personnes qui ne défendent en rien cet enseignement et demande de modifier la composition du comité scolaire de Dinant), pp. 1509 à 1510; **Harmel**, m. i. p. (rappelle les principes suivis pour la constitution des comités scolaires), pp. 1510 à 1511; **Missiaen** (déclare que toute discussion politique doit être évitée au sein des comités scolaires et que seules les personnes qui ont confiance dans l'enseignement officiel doivent être nommées), p. 1512; **Chot** (déclare que le comité scolaire ne doit nullement être un reflet du collège échevinal de la commune), p. 1512.
L'incident est clos.

CORNEZ.

Interpellation à M. le ministre de la reconstruction « sur les initiatives, contraires à la volonté du législateur, prises par l'administration de la reconstruction dans la question des camps dits « douteux » et sur la manière selon laquelle cette administration détermine le régime qui fut appliqué, dans certains de ces camps, à nos compatriotes qui y furent internés ».

Ann. — Demande, p. 1535 (17 juin 1952).

Discussion (16 juillet 1952).

Discours de MM. **Cornez** (qui développe son interpellation et demande au ministre de constituer d'urgence une commission mixte qui aura pour tâche de revoir les conclusions des rapports contestés sur la base de la documentation réunie par le département et des différents témoignages apportés), pp. 1886 à 1891; **Coulonvaux** (appuie l'intervention de M. Cornez en ce qui concerne le rapport communiqué à la commission d'agréation), p. 1891; **Coppé**, m. r. (répond aux arguments de M. Cornez et fait remarquer que toutes les difficultés en matière de camps indéterminés et toutes les difficultés quant à l'instruction des dossiers des personnes ayant séjourné dans ces camps, résultent du fait que le régime des travailleurs obligatoires était également un régime de privation de liberté et qu'il est fréquemment difficile de tracer une distinction nette entre le régime de prisonnier politique et le régime de déporté), pp. 1891 et 1898.
L'incident est clos.

V. DE BRUYNE.

Interpellation à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale sur « les retards apportés dans l'amélioration du sort des employés en matière de pensions ».

Voir : Interpellation Harmegnies-Troclet-V. De Bruyne.

Interpellations (suite)

DE DORLODOT.

Interpellation à M. le ministre des communications « sur la suppression des trains de voyageurs dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ».

Ann. — Demande, p. 798 (18 mars 1952).

Discussion (25, 26 et 27 mars 1952).

Voir la discussion du budget du ministère de la reconstruction pour l'exercice 1952.

Vote sur la motion proposée par le baron de Dorlodot (3 avril 1952).

L'ordre du jour est déclaré irrecevable, p. 1141.

DEHOUSSE.

Interpellation à M. le ministre des affaires étrangères et à M. le ministre des travaux publics « sur le retard apporté depuis plus d'un an à la solution des trois grands problèmes portuaires ».

Voir : Interpellations : Buisseret-Dehousse.

Interpellation à M. le ministre des affaires étrangères « sur les mesures qui s'imposent, au lendemain de l'Assemblée de Strasbourg et à la veille de la réunion des six ministres du plan Schuman, pour défendre et faire aboutir la candidature de Liège, seule candidature belge, au siège de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ».

Ann. — Demande, p. 1410 (3 juin 1952).

Discussion (11 juin 1952).

Discours de MM. **Dehousse** (développe son interpellation; réaffirme les titres de Liège au siège des principales institutions du plan Schuman et souligne les arguments qui paraissent militer en faveur de cette solution), pp. 1490 à 1494; le **baron Nothomb** (dit que l'argumentation de M. Dehousse au sujet du siège de la Communauté charbon-acier s'applique à l'institution européenne tout entière et plus particulièrement à la Communauté européenne de défense), pp. 1494 à 1495; **Buisseret** (se réjouit de l'unanimité manifestée dans la recherche d'une solution nationale), p. 1496; **Moreau de Melen** (croit qu'il n'est pas nécessaire de concentrer en un seul lieu les institutions européennes), p. 1496; **Edg. De Bruyne** (souligne l'importance qu'il y aurait, tant pour le bon fonctionnement du plan Schuman que pour favoriser le rapprochement des parties, d'établir le siège de la Haute Autorité en Belgique qui a des intérêts particuliers à défendre), p. 1496; **Hoste** (appuie également la candidature de Liège), p. 1497; **van Zeeland,** m. a. é. (dit que le gouvernement est entièrement d'accord sur ce qui a été dit à la tribune, qu'il retient les arguments avancés et qu'il en a d'autres qu'il utilisera au moment voulu; demande qu'on lui fasse confiance), p. 1497; **Dehousse** (marque sa satisfaction en présence de la manifestation d'unanimité au sujet de la candidature liégeoise), pp. 1497 à 1498.

L'incident est clos.

DE LA BARRE D'ERQUELINNES (COMTE).

Interpellation à M. le ministre des travaux publics « sur la nécessité de procéder à des travaux de démergement de la vallée de la Haine, en vue de mettre fin à une situation qui va chaque année en s'empirant et provoque de graves inondations des communes riveraines de cette rivière ».

Ann. — Demande, p. 248 (24 janvier 1952).

Discussion (27 février 1952).

A cette interpellation est jointe l'interpellation de MM. Bouilly et Harmegnies au ministre des travaux publics « sur les travaux d'assainissement et de démergement à effectuer dans la vallée de la Haine, en vue d'éviter des inondations catastrophiques dont les habitants de cette région industrielle sont victimes, cette année encore ».

Le **comte de la Barre d'Erquelinnes,** pp. 577 à 578, MM. **Bouilly,** pp. 578 à 580, et **Harmegnies,** p. 581, développent leur interpellation.

Discours de MM. **Spreutel** (qui estime qu'il faudrait curer la Haine à grande profondeur et sur tout son parcours et insiste pour que tout soit mis en œuvre afin d'éviter le retour d'inondations), p. 581; **Van Peteghem** (qui attire l'attention sur les inondations provoquées par suite du mauvais entretien de la Durme, du canal du Moervaert et du canal de Stekene, pp. 581 à 582; **Behogne,** m. t. p. (qui attire l'attention sur les difficultés rendant malaisée l'évacuation des crues de la Haine, expose les mesures envisagées afin de mettre le centre de Quaregnon à l'abri des inondations, souligne que seule l'administration des travaux publics est responsable des travaux à effectuer à la Haine et que dès lors ces travaux ne peuvent être confiés à une intercommunale et rappelle que des crédits seront prévus au budget extraordinaire afin d'exécuter les travaux pour la protection de la Haine supérieure, pp. 582 à 583, et **Bouilly** (qui attire l'attention sur le travail fourni par le comité chargé de la constitution d'une intercommunale de la Haine, pp. 583 à 584.

L'incident est clos.

Interpellations (suite)

DELPORT.

Interpellation à M. le ministre de la justice « sur la façon dont a été menée l'instruction dans l'affaire Meensel-Kiezegem ».

Ann. — Demande, p. 1570 (18 juin 1952).

Discussion (25 juin 1952).

Discours de MM. **Delport** (développe son interpellation et demande au ministre qu'une enquête soit ouverte au sujet des violences exercées au cours de l'instruction, contre les prévenus, afin de les faire avouer, pp. 1629 à 1630; **Pholien,** m. j. (admet que l'erreur judiciaire est toujours possible, malgré les garanties indiscutables de notre législation; condamne formellement l'emploi de procédés brutaux au cours de l'instruction; annonce qu'une enquête est ouverte quant à la façon dont a été conduite l'instruction et que des poursuites seraient intentées et des sévères sanctions prises au cas où il serait prouvé qu'il y a eu abus par violence, déclare que si l'instruction ouverte prouve l'innocence des condamnés, des mesures seront prises pour les remettre en liberté, pp. 1630 à 1632.

L'incident est clos.

DESMEDT (R.).

Interpellation à M. le ministre des affaires économiques et des classes moyennes et à M. le ministre de l'agriculture « sur la disparition de la culture de la chicorée, naguère si prospère, et sur la politique du ministre des affaires économiques, qui contribue grandement à cette situation déplorable ».

Ann. — Demande, p. 25 (14 novembre 1951).

Discussion (27 février 1952).

Discours de MM. **R. Desmedt** (qui développe son interpellation) et **Duvieusart,** m. a. é. (qui déclare qu'il a été mis fin aux importations directes de cossettes de chicorée, que seules subsistent les importations en vue des réexportations et qu'il sera mis fin à toute tentative de fraude), pp. 573 à 576.

Un ordre du jour de méfiance a été déposé par M. Bouilly et contresigné par M. Jadot, p. 576.

Un ordre du jour de confiance a été déposé par M. Edg. De Bruyne, p. 576.

L'incident est clos.

Vote sur les ordres du jour (28 février 1952).

L'ordre du jour de confiance est adopté, p. 591.

DE STOBBELEIR.

Interpellation à M. le ministre des affaires économiques et des classes moyennes et à M. le ministre du commerce extérieur « sur les agissements discriminatoires du monopole houblonnier tchèque « Hopmalt », visant à éliminer le commerce belge et à léser les intérêts de la grande majorité des brasseurs belges ».

Ann. — Demande, p. 11 (13 novembre 1951).

Interpellation à M. le ministre des affaires économiques et des classes moyennes et à M. le ministre des finances « sur la suspension arbitraire pendant deux mois de l'octroi des licences d'exportation des produits textiles, en particulier vers les zones du franc français et de la livre sterling ».

Ann. — Demande, p. 11 (13 novembre 1951).

Interpellation à M. le ministre de la justice « sur l'élargissement d'un résistant qui avait encouru une condamnation et le maintien en prison d'un deuxième résistant, impliqué dans la même affaire et condamné le même jour à la même peine ».

Ann. — Demande, p. 11 (13 novembre 1951).

GLINEUR.

Interpellation à M. le ministre des communications « sur le projet de suppression du trafic des voyageurs de la ligne Roux-Piéton et sur les conséquences de l'application éventuelle de ce projet ».

Ann. — Demande, p. 285 (25 janvier 1952), et p. 902 (25 mars 1952).

Discussion (25, 26 et 27 mars 1952).

Voir la discussion du budget du ministère des communications pour l'exercice 1952.

Interpellation à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « sur la situation du secteur maladie-invalidité, les causes de son déficit permanent et ses conséquences pour les travailleurs assurés ».

Ann. — Demande, p. 1197 (6 mai 1952).

Voir : discussion du budget du ministère du travail et de la prévoyance sociale (les 13, 14 et 21 mai 1952).

HARMEGNIES-TROCLET-V. DE BRUYNE.

Interpellation à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « sur les retards apportés dans l'amélioration du sort des employés en matière de pension ».

Ann. — Demande, p. 619 (4 mars 1952).

Interpellations. — HARMEGNIES-TROCLET-V. DE BRUYNE (suite)

Discussion (18 mars 1952).

Discours de MM. **Harmegnies** (qui développe son interpellation et demande également d'améliorer la situation des invalides ainsi que la situation des veuves et des orphelins), p. 772; **V. De Bruyne** (qui déclare qu'en améliorant la pension des employés on diminuera sensiblement le nombre de chômeurs et demande que la réforme définitive du régime des pensions des employés soit opérée à bref délai et que satisfaction soit donnée aux revendications légitimes des employés), pp. 773 à 774; **Troclet** (qui rappelle les différentes modifications qui ont été apportées à la loi de 1925 relative au régime des pensions des employés, examine le problème des réserves particulières aux employés, déclare que la proposition de M. Warnant n'offre aucune utilité, parle de la mission et de la composition de la commission technique des pensions, demande que cette commission soit convoquée et critique l'absence totale de politique en matière de pension de vieillesse), pp. 774 à 777; **Warnant** (qui expose le but de la proposition qu'il a déposée en matière des pensions des employés, estime que la sécurité sociale devrait être scindée en un secteur des ouvriers et un secteur des employés et déclare qu'en augmentant le taux de pension des employés, il y a moyen de remédier au chômage), pp. 777 à 778; **Glineur** (qui traduit les doléances et les protestations d'une série de sections syndicales des employés et demande à savoir à quelle date sera déposé le projet améliorant la situation des employés pensionnés), pp. 778 à 779; **Van den Daele,** m. t. p. s. (qui communique la composition de la commission technique des pensions, ainsi que les propositions faites par la dite commission, déclare que la base financière fait défaut pour assurer la distribution des réserves du Fonds de répartition, déclare qu'on travaille avec la plus grande célérité à la revision des pensions des employés), pp. 779 à 781.

Deux ordres du jour, l'un émanant de MM. Jespers et Derbaix, l'autre émanant de MM. Warnant et Troclet, ont été déposés, p. 781.

Discours de MM. **Harmegnies** (qui demande à savoir à quel moment le ministre décidera d'apporter des réformes au régime des pensions des empoyés) ,pp. 781 à 782; **Gabriel** (qui fait remarquer que de nombreuses modifications ont été apportées sur le plan social par les ministres Behogne et Van den Daele), p. 782; **Troclet** (qui reproche au ministre d'avoir fait du problème des pensions, une question politique et de ne pas avoir réuni la commission technique des pensions), pp. 782 à 783; **Jespers** (qui déclare que « la pause » annoncée par le gouvernement ne peut avoir aucune influence sur le problème des pensions des employés), p. 783, et **Van den Daele** (qui affirme que l'adaptation de la pension des employés n'est pas comprise dans la « pause », pp. 783 à 784.

Vote sur les ordres du jour (20 mars 1952).

Observation de M. Harmegnies, p. 865.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 79 voix contre 63 et 4 abstentions, p. 865.

Se sont abstenus : MM. De Stobbeleir, Laurens, Van Belle et Mme Ciselet.

HARMEGNIES.

Interpellation à M. le ministre des travaux publics « sur les travaux d'assainissement et de démergement à effectuer dans la vallée de la Haine, en vue d'éviter les inondations catastrophiques dont les habitants de cette région industrielle sont victimes, cette année encore ».

Ann. — Demande, p. 284 (25 janvier 1952).

Voir : Interpellations : Bouilly et Harmegnies.

HUART.

Interpellation à M. le ministre de la défense nationale « sur la décision que son administration aurait prise d'exproprier l'île « V'as t'y Frotte », située en face du parc La Plante, à Namur, sous le prétexte de nécessité militaire ».

Voir : Interpellations : Servais et Huart.

MISSIAEN.

Interpellation à M. le ministre des travaux publics et à M. le ministre de l'instruction publique « sur le sabotage officiel en matière d'exécution de la loi du 2 avril 1948 relative au Fonds des constructions scolaires de l'enseignement moyen de l'Etat ».

Ann. — Demande, p. 89 (11 décembre 1951).

M. Missiaen demande que son interpellation soit discutée immédiatement après le plan Schuman, p. 230 (22 janvier 1952).

Discussion (13 février 1952).

Discours de MM. **Missiaen** (qui rappelle les motifs principaux ayant conduit au vote de la loi relative au Fonds des constructions scolaires de l'enseignement moyen de l'Etat et souligne les principes de cette loi, fait remarquer que la loi Marck-Heyman, mettant les pensions des membres du personnel enseignant des écoles libres à charge de l'Etat, a toujours été appliquée avec toute la loyauté requise, attire l'attention sur les difficultés éprouvées lors de l'achat de terrains et sur les causes qui entravent le bon fonctionnement du Fonds, notamment le retard dans la désignation des architectes, de changement continuel des plans, la lenteur des adjudications multiples, déclare qu'aucun internat a été construit par l'entremise du Fonds Vanderpoorten et se plaint du fait qu'aucun rapport ait paru relatif à l'activité de ce Fonds), pp. 435 à 439; **Gillon** (qui désire connaître l'état des travaux de l'école moyenne de Poperinge et de Menin), p. 439; **Rolland** (qui attire l'attention sur l'état lamentable des locaux de l'athénée pour garçons et de l'école moyenne pour filles de Saint-Ghislain et parle de la mission et des pouvoirs du Fonds des constructions scolaires), 439 à 440; **Vandermeulen** (qui attire la'ttentoin sur l'état des locaux de l'école moyenne de Welkenraedt), p. 440; **Behogne,** m. t. p. (qui traite des pouvoirs des membres du conseil d'administration du Fonds Vanderpoorten et des responsabilités des ministres de l'instruction publique et des travaux publics, donne lecture de la liste des établissements scolaires disposant de tous les locaux nécessaires, donne la raison pour laquelle il faut faire appel à des architectes privés lors de la construction d'écoles dans le cadre de la loi sur le Fonds Vanderpoorten et expose la politique suivie par les deux ministres intéressés), pp. 440 à 442; **Harmel,** m. i. p. (qui fait remarquer que depuis 1946 la Belgique a fourni un très grand effort en matière d'enseignement public moyen, annonce qu'il communiquera au parlement un rapport sur les réalisations du Fonds Vanderpoorten et sur les prévisions de ce fonds pour 1952 et 1953, parle des constructions en cours à Poperinge, Menin et Welkenraedt et déclare promouvoir la paix scolaire en plaçant sur un pied d'égalité l'enseignement public et l'enseignement libre), pp. 442 à 444; **Warnant** (concernant la nécessité de terminer les nouveaux locaux de l'athénée de Wavre), p. 444; **Harmegnies** (qui déclare que les adjudications multiples sont contraires à l'intérêt du Trésor et que les services des bâtiments du département sont largement insuffisants), p. 444; **Missiaen** (qui fait remarquer que le « Algemeen Vlaams Verbond van het Officieel Onderwijs », aidé, en ce qui concerne la partie d'expression française de la Ligue de l'Enseignement, a procédé à une enquête sur l'état des constructions scolaires, déclare que le ministre est responsable, devant le parlement, du Fonds des constructions scolaires, sans devoir gérer lui-même ce fonds, parle de l'exécution du programme prévu par le Fonds Vanderpoorten), pp. 445 à 446.

Observations de M. Rolland, p. 446.

Un ordre du jour de confiance a été déposé par M. Edg. De Bruyne. Une seconde motion a été déposée par MM. Mazereel et Crommen, p. 447.

Observations de M. Harmel, m. i. p., concernant le but du Fonds Vanderpoorten, p. 447.

L'incident est clos.

Vote sur les ordres du jour proposés (20 février 1952).

Le baron de Dorlodot justifie son vote, p. 508.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 83 voix contre 71 et 4 abstentions, p. 508.

Se sont abstenus : MM. Gillon, Rolin, Dehousse et le comte de la Barre d'Erquelinnes.

MOTZ.

Interpellation à M. le ministre des finances « sur les mesures qu'il a prises concernant les exportations vers les pays de l'Union européenne des paiements (Moniteur belge *du* 23 *mars* 1952) ».

Ann. — Demande, p. 911 (25 mars 1952).

Discussion (25 mars 1952).

Discours de MM. **Motz** (qui développe son interpellation et attire l'attention sur les causes du déséquilibre de la balance de l'Union européenne des paiements), pp. 912 à 913; **Van Houtte,** p. m. (qui souligne la portée des mesures urgentes que le gouvernement a dû prendre pour parer aux conséquences de la position créditrice excédentoire de la Belgique dans l'Union européenne des paiements, déclare que le gouvernement insistera auprès des instances internationales pour un règlement en or plus équitable de notre surplus sur l'U. E. P. et, fait remarquer que les mesures prises ont un caractère provisoire), pp. 913 à 914; **Janssen,** m. f. (qui attire l'attention sur le caractère transitoire des mesures prises par le gouvernement et déclare que toutes les forces seront réunies afin de défendre avec énergie les intérêts de la Belgique lors de la conférence qui se tiendra à Paris le 27 mars), pp. 914 à 915; et **Dehousse** (qui demande à connaître les motifs pour lesquels le gouvernement a tant tardé avant de prendre des mesures énergiques, s'inquiète de l'incidence que pourraient avoir ces mesures sur le chômage et demande si, dans l'éventualité où aucun résultat ne serait obtenu, il n'y aurait pas lieu de subordonner l'accord de la Belgique au renouvellement de l'U. E. P. à la réunion d'une conférence monétaire qui réexaminerait le problème), p. 915.

Deux ordres du jour ont été déposés, l'un signé par M. Coulonvaux, l'autre par M. Edg. De Bruyne, p. 915.

Discours de MM. **Motz** (qui estime qu'il faudrait tendre de plus en plus vers un système de libre échange des monnaies), p. 915; **Dierckx** (concernant les spéculations qui pourraient

Interpellations. — MOTZ (suite)

se faire du fait que la Belgique vend à un cours officiel inférieur à sa valeur réelle), p. 917; **Van Houtte,** p. m. (qui fait remarquer que le maximum de mesures sont prises pour que le commerce de transit ne puisse causer du tort à nos finances), p. 916; **Janssen,** m. f. (qui fait remarquer qu'il serait dangereux si la Belgique seule devait établir un marché libre des devises, déclare que les mesures édictées n'entraîneront nullement le chômage et que des contacts seront établis sur le plan ministériel afin de résoudre les problèmes internationaux), pp. 916 à 917; et le **baron de Dorlodot** (qui déclare que le Sénat n'a pas suffisamment étudié l'accord d'Union européenne des paiements et n'a pas pris en considération les dangers qu'il comportait), p. 917.

L'incident est clos.

Vote sur l'ordre du jour déposé par M. Edg. De Bruyne (27 mars 1952).

M. Van Remoortel justifie son vote négatif, p. 987.

L'ordre du jour est adopté par 82 voix contre 67 et 5 abstentions.

Se sont abstenus : MM. Schot, baron de Dorlodot, P. De Smet, Leemans et Lilar.

MOULIN.

Interpellation à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « sur la situation financière de l'assurance maladie-invalidité et sur les mesures envisagées pour y porter remède ».

V. Interpellations : Troclet, Verbert et Moulin.

SERVAIS ET HUART.

Interpellation à M. le ministre de la défense nationale « sur la décision que son administration aurait prise d'exproprier l'île « V'as t'y Frotte », située en face du parc La Plante, à Namur, sous le prétexte de nécessité militaire ».

Ann. — Demande, p. 964 (26 mars 1952).

SLEDSENS.

Interpellation à M. le ministre des travaux publics « sur le plan général d'aménagement de l'agglomération anversoise et le projet de construction d'une partie de l'autoroute Anvers-Ruhr sur la ceinture de fortifications de cette agglomération ».

Ann. — Demande, p. 1632 (25 juin 1952).

Discussion (10 juillet 1952).

Discours de MM. **Sledsens** (fait état de l'opposition des communes intéressées au tracé d'une autoroute à travers l'agglomération anversoise, reconnaît l'utilité de l'autoroute et affirme la possibilité de la tracer en place de la route militaire actuelle), p. 1817; **Behogne,** m. t. p. et r. (souligne la nécessité de placer les autoroutes le plus près possible des agglomérations pour décongestionner le trafic local et celle de la séparation des trafics, souligne les avantages incontestables du projet étudié par le département des travaux publics et promet de réexaminer la question en détail), p. 1818; Mme **Lambotte** (déclare que l'intérêt régoinal se concilie ici avec l'intérêt national, souligne la nécessité de sauvegarder une ceinture de verdure autour de la grande agglomération), p. 1819.

L'incident est clos.

SOBRY.

Interpellation à M. le ministre des communications « sur la mesure de suppression du train Dixmude-Nieuport à partir du 18 mai 1952 ».

Ann. — Demande, p. 1187 (6 mai 1952).

Discussion (20 mai 1952).

Discours de MM. **Sobry** (qui développe son interpellation), pp. 1305 à 1307; **Pontus** (qui demande de ne pas supprimer la station de Gemmenich), p. 1308; **Segers,** m. c. (qui attire l'attention sur les économies à réaliser par la suppression du train Dixmude-Nieuport et déclare qu'il n'est pas porté atteinte aux intérêts du personnel du chemin de fer), p. 1308; et **Sobry** (qui estime que le remplacement des trains par les autobus ne permettra nullement de réaliser des économies et demande au ministre de mettre tout en œuvre pour promouvoir l'extension de Nieuport-Bains), p. 1309.

L'incident est clos.

TROCLET.

Interpellation à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « sur les retards apportés dans l'amélioration du sort des employés en matière de pension ».

V. Interpellation Harmegnies, Troclet et V. De Bruyne.

TROCLET, VERBERT ET MOULIN.

Interpellation à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « sur la situation financière de l'assurance maladie-invalidité et sur les mesures envisagées pour y porter remède ».

Ann. — Demande, p. 1050 (1er avril 1952).

V. Discussion du budget du ministère du travail et de la prévoyance sociale (13, 14 et 21 mai 1952).

Interpellations (suite)

VERBERT.

Interpellation à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale «sur la situation financière de l'assurance maladie-invalidité et sur les mesures envisagées pour y porter remède ».

V. Interpellations : Troclet, Verbert et Moulin.

VÇEVEN.

Interpellation à M. le ministre des travaux publics « sur les inondations chroniques dans la vallée du Demer, qui sont provoquées par un manque de possibilités d'écoulement adéquates ».

Ann. — Demande, p. 117 (12 décembre 1951).

Discussion (1er, 2 et 3 avril 1952).

Voir la discussion du budget des travaux publics pour l'exercice 1952.

Invalides de guerre — V. Pensions.

Invalides militaires du temps de paix. — V. Pensions : Pensions militaires.

J

Japon : Traité de paix. — V Affaires étrangères.

Jours fériés. — V Travail.

L

Langues. — V. Administrations publiques.
V. aussi Organisation judiciaire.

Leokadi-CFK. — V. Colonies : Transports.

Libération et condamnation conditionnelles. — V. Droit pénal.

Liquidation des biens allemands. — V. Guerre : Séquestres.

Listes. — V. Chambres législatives : Sénat.

Listes électorales. — V. Lois électorales
V. aussi Lois électorales : Elections communales.

Locaux scolaires. — V. Enseignement : Enseignement libre.

Loi communale. — V. Communes.
V. aussi Organisation judiciaire : Tribunaux de police.

Loi domaniale. — V. Finances : Domaines.

Loi provinciale. — V. Provinces.

Lois électorales.

BATELIERS.

Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les bateliers, l'article 21 du Code électoral et l'article 6 de l'arrêté royal du 4 août 1932 coordonnant de loi électorale communale.

Doc. — N° 393. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 442. Rapport de M. Van Steenberge.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1600 (24 juin 1952).

Dépôt du rapport par M. Van Steenberge, p. 1708 (3 juillet 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 juillet 1952).

Les articles 1er et 2 sont adoptés, p. 1862.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents, p. 1880.

Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

ELECTIONS COMMUNALES.

Proposition de loi modifiant l'article 67 de la loi électorale communale.

Doc. — N° 81. Proposition du baron de Dorlodot.
N° 463. Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 226 (22 janvier 1952).

Dépôt du rapport par M. Yernaux, p. 1819 (10 juillet 1952).

Discussion générale (16 juillet 1952).

Discours du **baron de Dorlodot** (déclare que l'incompatibilité qui existe dans la loi électorale provinciale est aussi justifiée dans la loi communale, qu'il est difficile d'exercer de façon satisfaisante les deux mandats, que les membres des Chambres législatives doivent jouir d'une indépendance absolue vis-à-vis du pouvoir exécutif), p. 1868 à 1869.

La discussion générale est close.

Lois électorales. — ELECTIONS COMMUNALES (suite)

Discussion des articles (16 juillet 1952).
L'article 1er est rejeté, p. 1869.
En conséquence, la proposition de loi est rejetée.

Proposition de loi relative au numérotage des listes de candidats pour les élections communales.
Doc. — N° 351. Proposition de M. Allard.
N° 479. Rapport de M. Sledsens.
N° 480. Amendement de M. Allard et consorts.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 1461 (10 juin 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1601 (24 juin 1952).
Dépôt du rapport par M. Sledsens, p. 1854 (15 juillet 1952).

Discussion générale (17 juillet 1952).
Discours de MM. **Allard** (estime que le système du numérotage uniforme des listes dans le pays, appliqué à deux reprises aux élections législatives, pourrait être adapté aux élections communales et être appliqué tout au moins aux grandes agglomérations), pp. 1935 à 1936; **Sledsens,** rapp. (déclare que les élections communales ont un caractère administratif), p. 1936; **Duray** (demande d'utiliser le numérotage uniforme là où les communes sont enchevêtrées, afin de ne pas induire l'électeur en erreur, p. 1936; **baron de Dorlodot** (déclare que la proposition est contraire à l'esprit de la Constitution et de la loi, souligne le caractère administratif des conseils provinciaux et communaux), p. 1936.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 juillet 1952).
L'article 1er est rejeté, p. 1937.
L'assemblée se rallie donc aux conclusions de la commission, tendant au rejet de la proposition de loi.

LISTES ÉLECTORALES.

Proposition de loi modifiant l'article 43 du Code électoral.
Doc. — N° 45. Proposition de M. Harmegnies.
N° 185. Rapport de M. De Man.
N° 243. Amendement de M. Missiaen au texte de la commission.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Harmegnies, p. 90 (11 décembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 225 (22 janvier 1952).
Dépôt du rapport par M. De Man, p. 717 (12 mars 1952).
Pos de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 avril 1952).
Intervention de MM. Missiaen (qui estime que de larges possibilités doivent être offertes aux représentants des partis politiques afin de leur permettre d'entrer en possession des listes électorales, demande de ne pas majorer le prix des listes électorales et que l'intéressé puisse demander ces listes aux commissaires d'arrondissement), pp. 1102 à 1103; Duray et Harmegnies (qui estiment que les demandes pour l'obtention de listes électorales doivent être adressées par lettre recommandée au bourgmestre de la commune), p. 1103, et Moyersoen, m. i. (qui invite le Sénat à adopter les chiffres proposés par la commission), pp. 1103 à 1104.
L'amendement de M. Missiaen n'est pas adopté, p. 1104.
L'article unique est adopté, p. 1104.

Vote (3 avril 1952).
L'ensemble de la proposition est adopté par 121 voix et 3 abstentions, p. 1146.
Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazereel.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Louage du travail. — V. Travail.

M

Magistrats de complément. — V. Organisation judiciaire : Personnel judiciaire.

Maladies professionnelles. — V. Sécurité sociale.

Marine.

CRÉDIT MARITIME.
Ann. — Transmission de deux rapports du Crédit maritime se rapportant à l'année 1951, p. 602 (4 mars 1952).

Médecins-vétérinaires. — V. Art de guérir.

Milice. — V. Armée.

Mines.

Projet de loi facilitant l'autorisation d'amodiation de parties peu importantes des concessions de mines.
Doc. — N° 98. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 149. Rapport de M. De Winter.
Ann. — Dépôt du projet par M. Duvieusart, m. a. é., p. 304 (30 janvier 1952).

Mines (suite)

Dépôt du rapport par M. De Winter, p. 593 (28 février 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (11 mars 1952).
L'article unique est adopté, p. 685.

Vote (13 mars 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 150 voix contre 1, p. 755.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi modifiant les lois sur les mines, minières et carrières, coordonnées par l'arrêté royal du 15 septembre 1919.
Doc. — N° 279. Exposé des motifs et projet de loi.
Ann. — Dépôt du projet par M. Duvieusart, m. a. é. c. m., p. 1180 (6 mai 1952).

DÉGATS MINIERS.

Projet de loi modifiant la loi du 12 juillet 1939 instituant un fonds national de garantie pour la réparation des dégâts houillers.
Doc. — N° 154. Amendements de M. Servais (L.).
N° 190. Rapport de M. De Winter.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 552 (26 février 1952).
Dépôt du rapport par M. De Winter, p. 795 (18 mars 1952).

Discussion générale (3 avril 1952).
Discours de MM. **Hanquet** (qui fait remarquer que jamais la loi de 1939 n'a été appliquée et estime que la redevance de 2 francs par tonne de charbon en vue de la constitution d'un fonds de garantie est insuffisante), et **Duvieusart,** m. a. é. (qui attire l'attention sur l'urgente nécessité du projet), pp. 1095 et 1096.
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (3 avril 1952).
L'article unique est adopté, p. 1096.

Vote (3 avril 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 121 voix contre 1 et 3 abstentions, p. 1146.
Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazereel.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Proposition de loi modifiant la loi du 12 juillet 1939 instituant un fonds de garantie pour la réparation des dégâts houillers.
Doc. — N° 196. Proposition de M. Léon Servais.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Léon Servais, p. 845 (19 mars 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1180 (6 mai 1952).

Mineurs. — V. Pensions.

Mise en disponibilité. — V. Administrations publiques.

Monnaie. — V. Droit pénal.

Motions d'ordre.

BOUILLY.
Ann. — Concernant l'opportunité de remettre son interpellation relative aux travaux de démergement à effectuer dans la vallée de la Haine, p. 577 (27 février 1952).
Relative à l'examen du projet de loi concernant l'emploi des langues en matière administrative, p. 1388 (29 mai 1952).

COULONVAUX.
Ann. — Concernant l'annonce faite par le gouvernement à la presse de déposer un projet de loi relatif aux traitements des magistrats. — Observations de M. Pholien, m. j. p. 560 (26 février 1952).

D'ASPREMONT LYNDEN.
Ann. — Concernant les dégâts occasionnés par la trombe d'eau qui s'est abattue sur la région tabacicole de Alle-sur-Semois.
Observations de MM. Coulonvaux et Chot, p. 1616.
M. Héger, m. a., expose les mesures prises par le gouvernement pour venir en aide aux cultivateurs sinistrés, p. 1616 (25 juin 1952).

DEBAISE.
Ann. — Concernant les catastrophes minières et les mesures qui s'imposent pour sauvegarder la sécurité des mineurs.
Observations de M. Duvieusart, m. a. é. c. m., concernant la nature des quatre dernières catastrophes minières et le problème des responsabilités, p. 1635 et 1636 (26 juin 1952).

DE DORLODOT (BARON).
Ann. — Proteste contre le fait que les commissions se réunissent alors qu'il y a séance publique, p. 1221 (13 mai 1952).
Demande la parole par motion d'ordre. — M. le président lui demande, conformément au règlement, de faire connaître par écrit l'objet de sa motion, p. 1716 (8 juillet 1952).

Motions d'ordre (suite)

DOUTREPONT.

Ann. — Concernant le discours de M. Leysen lors de la discussion du budget de l'instruction publique, p. 659 (6 mars 1952).
Fait remarquer qu'il y a lieu de se prononcer sur l'urgence du projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour les exercices 1952 et antérieurs.
Observations de MM. Harmel, m. i. p., Buisseret et Van Buggenhout, p. 1951 (18 juillet 1952).

FLAMME.

Ann. — Demande de remettre la discussion du budget de la défense nationale pour l'exercice 1952, p. 589.
Observations de MM. Rolin, Van Belle, Edg. De Bruyne et le colonel De Greef, m. d. n., pp. 589 à 590 (28 février 1952).

GILLON.

Ann. — Demande de renvoyer la fin de la discussion du budget de la reconstruction à une séance prochaine. — Observations de MM. Coppé, m. r., et Sledsens, p. 897 (20 mars 1952).
Demande de ne plus prolonger les séances au-delà de 17 heures, p. 1653 (1er juillet 1952).

HARMEGNIES.

Ann. — Concernant le motif pour lequel les travaux de la commission du budget extraordinaire sont ajournés. — Observations de M. Janssen, m. f., p. 547 (21 février 1952).
Demande de publier au *Compte rendu analytique* les résultats du vote du projet de loi sur le chevron de captivité, p. 1546 (18 juin 1952).

MOULIN.

Ann. — Concernant le développement du trafic routier et la nécessité de prendre des mesures de sécurité au carrefour dit « Barrière de Bury ». — M. Behogne, m. t. p., fait remarquer que le ministère des travaux publics propose aux communes l'établissement d'une signalisation lumineuse dont les frais de placement incombent au département, p. 14 (14 novembre 1951).
Déclare ne pas être d'accord sur les modalités du vote sur l'article unique de la proposition de loi de M. Uselding relative aux mécaniciens-dentistes, p. 1300 (20 mai 1952).

ROLIN.

Ann. — Fait remarquer que le groupe socialiste refusera de participer aux séances du Sénat jusqu'après les funérailles du Roi Georges VI d'Angleterre; Mme Ciselet déclare que son groupe désapprouve le motif d'ordre protocolaire qui aurait déterminé la représentation de la Belgique aux obsèques du Roi d'Angleterre et que dès lors il refuse également de participer aux débats jusqu'après l'enterrement de S. M. George VI, p. 454 (13 février 1952).
M. Van Houtte, p. m., regrette pareille décision, p. 454.
L'incident est clos.

RONSE.

Ann. — Demande de reporter les votes prévus pour le 14 février 1952 à une séance ultérieure, p. 455 (13 février 1952).
Demande d'intervertir l'ordre du jour de la séance, p. 1729 (8 juillet 1952).

VAN REMOORTEL.

Ann. — Fait remarquer que, étant donné que le gouvernement a été mis en minorité devant la Chambre sur une question politique engageant la responsabilité ministérielle et relative à la composition de la délégation belge aux funérailles de S. M. Georges VI, qu'il a refusé d'en tirer les conséquences constitutionnelles, le groupe socialiste quittera la séance pour laisser au gouvernement le temps de la réflexion. — M. Coulonvaux annonce que son groupe quittera également la salle, p. 429 (12 février 1952).

N

Nationalité. — V. Droit public.

Naturalisations.

Demandes de naturalisations.

Doc. — N° 68. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes, de MM. Van Eyndonck, Lilar et de Mme Lambotte.
N° 72. Feuilletons de naturalisations.

Prise en considération (21 février 1952).

Ann. — Le comte de la Barre d'Erquelinnes demande de renvoyer en commission les cas des nommés : Kornel Steiner, Wilhelm Berler et Jakob Grauwels.
La proposition de renvoi en commission est adoptée, p. 537.

Scrutin (21 février 1952).

Les demandes sont prises en considération, à l'exception de celles de : Blusztein, Josch; Goldwurm, Leopold, et Korpiel, David, p. 547.

Naturalisations (suite)

Résultats du scrutin sur la prise en considération, p. 550.
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (27 février 1952).

L'article unique du projet de loi est adopté, p. 572.

Vote (27 février 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 143 membres présents, p. 572.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Demandes de naturalisations.

Doc. — N° 417. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes, de MM. Van Eyndonck, Lilar et de Mme Lambotte.
N° 418. Feuilleton des naturalisations.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 1454 (10 juin 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Eyndonck, p. 1614 (24 juin 1952).

Prise en considération (16 juillet 1952).

M. Lilar demande de renvoyer à la commission le cas de Blaustein, Morits, p. 1886.
Le comte de la Barre d'Erquelinnes demande à l'assemblée de suivre la proposition faite par M. Lilar, p. 1886.
La proposition de renvoi en commission est adopté p. 1886.

Scrutin (16 juillet 1952).

Résultats du scrutin sur la prise en considération, pp. 1899 à 1921.
Toutes les demandes ont été prises en considération, sauf celles de : Berlinski, Bruno; Bier, Rudi, Braun, Falik-David; Braun, Naftalie; Chodos, Icek-Kalman; Edelstein, Berl-Iser; Fallik, Meyer, Goldschläger, Salomon; Hirschman, Josef; Igalson, Abraham-Jakow; Jeruckemson, Szlama-Leib vel Salomon; Klagsbald, Salomon; Krämermann, Rafaël; Lewkowicz, Abram-Mordka; Löwerkraut, Isak-Mayer; Mazuriec, Vasile; Rottenberg, Jozef; Süskind, Joseph-Baruch; Süsswein, Baruch-Abraham; Szwertag, Mojzesz-Minchos; Vaginski, Borice-Feodor; Wasserman, Schmelke; Bosco, Gheorghe; Crovatto, Luigi; Edelist, Icchok-Lipa; Hecke, Kurt-Walter.
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique des projets de loi (18 juillet 1952).

L'article unique des projets de loi relatifs aux feuilletons n°s 1 à 30 est adopté, pp. 2021 à 2040.
L'article unique des projets de loi relatifs aux feuilletons n°s 31 à 34 adopté en première lecture est remis aux voix et définitivement adopté, p. 2040.

Vote des projets de loi (18 juillet 1952).

Les projets de loi sont adoptés par 107 voix contre 3 et 1 abstention, p. 2043.
S'est abstenu : M. Ancot.
Les projets de loi sont soumis à la sanction royale, sauf ceux relatifs aux feuilletons n°s 31 à 34, qui sont renvoyés à la Chambre des représentants.

Naturalisations (droits d'enregistrement). — V. Impôts : Impôts indirects.

Naufragés. — V. Affaires étrangères : Guerre.

Négociation collective (Droit de). — V. Affaires étrangères : Travail.

O

Occupation allemande.

BANQUE D'ÉMISSION.

Projet de loi relatif à la liquidation de la Banque d'Emission à Bruxelles.

Doc. — N° 43. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 211. Amendement de MM. Buisseret et Vermeylen.
N° 247. Rapport de M. Ronse.
N° 278. Amendement de MM. Buisseret et Vermeylen.

Ann. — Dépôt du projet par M. Van Houtte, m. f., p. 90 (11 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 1079 (2 avril 1952).

Discussion générale (6 mai 1952).

Discours de M. Ronse, rapp. (concernant : le rôle important joué par la Banque d'Emission durant l'occupation allemande, les rapports établis par la commission chargée de faire une enquête sur l'activité de cet organisme, l'ampleur du passif de la Banque d'Emission), p. 1180.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (6 mai 1952).

Art. 1er à 8.

Adoptés, pp. 1181 et 1182.

Art. 9.

Amendement de MM. Buisseret et Vermeylen :
M. Ronse, rapp., fait remarquer que l'amendement est contraire à l'économie de la loi, p. 1183.

Occupation allemande. — BANQUE D'ÉMISSION (suite)

Observations de MM. Rolin et Janssen, m. f., p. 1183.
L'amendement n'est pas adopté.
L'article 9 est adopté, p. 1184.

Art. 10 *à* 23.

Adoptés, pp. 1184 et 1185.

Vote (21 mai 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 145 voix contre 2 et 6 abstentions, p. 1344.
Se sont abstenus : MM. Flamme, Harmegnies, Orban, Troclet, Van Remoortel et Yernaux.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

EMIGRÉS.

Proposition de loi tendant à créer un statut des émigrés.

Doc. — N° 385. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Buisseret, p. 1546 (18 juin 1952).
Prise en considération. — Renvoi à la commission, p. 1822 (15 juillet 1952).

Office de renseignements et d'aide aux familles des militaires. — V. Armée.

Office d'exploitation des transports coloniaux. — V. Colonies : Transports.

Office national du ducroire. — V. Commerce et industrie.

Officiers. — V. Armée.

Officiers de police. — V. Organisation judiciaire : Tribunal de police.

Ordre des médecins vétérinaires. — V. Art de guérir : Médecins vétérinaires.

Ordre des pharmaciens. — V. Art de guérir.

Organisation de l'économie. — V. Commerce et industrie.

Organisation (Droit d'). — V. Affaires étrangères : Travail.

Organisation internationale du travail. — V. Affaires étrangères : Travail.

Organisation judiciaire.

COUR DE CASSATION.

Présentation de candidats.

Doc. — N° 15. Liste des candidats présentés par la Cour de cassation, le 14 novembre 1951, pour la place de conseiller vacante à la dite Cour, à la suite du décès de M. le conseiller Connart.

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés par la Cour de cassation, en son audience du 14 novembre 1951, à une place de conseiller vacante, p. 30 (20 novembre 1951).
Scrutins pour la présentation de candidats à la place de conseiller vacante à la Cour de cassation (12 décembre 1951).
MM. Piret et Huybrechts sont proclamés respectivement premier et second candidat, p. 116.

Doc. — N° 138. Liste des candidats présentés par la Cour de cassation, le 7 février 1952, pour la place de conseiller vacante à la dite Cour, à la suite du décès de M. le conseiller de Cocquéau des Mottes.

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés par la Cour, en son audience publique du 7 février 1952, à une place de conseiller vacante, p. 448 (13 février 1952).
MM. de Bersaques et Bossaert sont proclamés respectivement premier et second candidat, p. 556 (26 février 1952).

DÉTENTION PRÉVENTIVE.

Proposition de loi modifiant l'article 140 *de la loi du* 18 *juin* 1869 *sur l'organisation judiciaire.*

Ann. — M. Ronse demande d'ajourner la proposition, p. 147 (13 décembre 1951).
La proposition est ajournée, p. 147 (13 décembre 1951).

Discussion générale (19 décembre 1951).

Discours de MM. **Ronse** (qui expose le but de la proposition), p. 180; **Ancot** (qui donne les raisons qui ont amené la commission de la justice à rejeter la proposition), pp. 181 à 182; **Mme Ciselet** (qui déclare que la proposition offre une garantie au prévenu, p. 182; MM. **Orban** (qui expose le système actuellement en vigueur en ce qui concerne la détention préventive et invite le Sénat à rejeter la proposition) p. 182 à 183; **Vermeylen** (qui défend la propositoin), p. 183; **Moyersoen** (qui expose la portée de la proposition et estime qu'elle va à l'encontre de tous les principes valables en matière de détention préventive), p. 183; **Rolin** (qui déclare ne pas pouvoir adopter la proposition), p. 184.
La discussion générale est close.

Organisation judiciaire. — DÉTENTION PRÉVENTIVE (suite)

Discussion de l'article unique (20 décembre 1951).

L'article unique est rejeté, ainsi que la proposition, p. 210.

FONCTIONS JUDICIAIRES.

Projet de loi relatif aux magistrats autorisés à accepter une fonction judiciaire auprès d'un organisme international.

Doc. — N° 312. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 409. Rapport de M. Van Hemelrijck.
N° 428. Amendement de M. Buisseret.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).

Discussion générale (9 juillet 1952).

Discours de M. **Van Hemelrijck,** rapp. (demande que le projet soit adopté tel quel), p. 1754.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (9 juillet 1952).

Les articles 1 à 4 sont adoptés, p. 1755.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 3 abstentions, p. 1773.
Se sont abstenus : MM. Ancot, Buisseret et De Groote.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

HUISSIERS.

Projet de loi relatif à la tarification de certains actes des huissiers.

Doc. — N° 191. Rapport de M. Chot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 362 (5 février 1952).
Dépôt du rapport par M. Chot, p. 841 (19 mars 1952).

Ajournement (4 juin 1952).

M. Lilar, d'accord avec le ministre de la justice, demande l'ajournement, p. 1435.
L'assemblée marque son accord.
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (9 juillet 1952).

Les articles 1 à 3 sont adoptés, p. 1754.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 2 et 3 abstentions, p. 1772.
Se sont abstenus : MM. Ancot, De Groote et Struye.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

INDEMNITÉS.

Projet de loi fixant le taux des indemnités de voyage et de séjour allouées aux magistrats et greffiers.

Doc. — N° 313. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 492. Rapport de M. Van Hemelrijck.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1314 (21 mai 1952).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (17 juillet 1952).

L'article unique est adopté sans discussion, p. 1942.

Vote (18 juillet 1952).

Le projet de loi, dans son ensemble, est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 2041.
Le projet est soumis à la sanction royale.

LANGUES.

Proposition de loi modifiant les articles 20 *et* 23 *de la loi du* 15 *juin* 1935 *concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.*

Doc. — N° 228. Proposition de M. Ronse.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ronse, p. 989 (27 mars 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1180 (6 mai 1952).

Proposition de loi modifiant l'article 43 *de la loi du* 15 *juin* 1935 *concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.*

Doc. — N° 254. Proposition de M. Rolin.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Rolin, p. 1143 (3 avril 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1180 (6 mai 1952).

PERSONNEL JUDICIAIRE.

Projet de loi prorogeant les dispositions relatives aux places de complément des magistrats dans les cours et tribunaux.

Doc. — N° 37. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 58. — Rapport de M. Lagae.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 89 (11 décembre 1951).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 décembre 1951).

Les articles sont adoptés, p. 211.

Organisation judiciaire. — PERSONNEL JUDICIAIRE (suite)

Vote (20 décembre 1951).

Le baron de Dorlodot et M. Rolin justifient leur vote, p. 218.
L'ensemble du projet est adopté par 119 voix contre 5 et 2 abstentions, p. 218.
Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Rolin.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi augmentant le personnel du tribunal de première instance de Gand.

Doc. — N° 106. Rapport de M. Custers.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Custers, p. 378 (5 février 1952).
Pas de discussion générale.

Vote de l'article unique (20 février 1952).

L'article unique est adopté, p. 518.

Ajournement du vote (26 février 1952).

M. le ministre de la justice ayant demandé l'ajournement du vote sur le projet de loi, le Sénat marque son accord, p. 557 (26 février 1952).

Projet de loi relatif au personnel de la Cour de cassation, des Cours d'appel, des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce.

Doc. — N° 266. Exposé des motifs et projet de loi.

Projet de loi portant revision du statut des greffiers de l'ordre judiciaire et du personnel des greffes des cours et tribunaux.

Doc. — N° 292. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 1241 (14 mai 1952).

TRAITEMENTS.

Proposition de loi fixant les traitements des greffiers surnuméraires.

Doc. — N° 73. Proposition de M. Verbaet.
N° 165. Rapport de M. Van Hemelrijck.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Verbaet, p. 172 (19 décembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 226 (22 janvier 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 619 (4 mars 1952).

Ajournement (3 avril 1952).

M. Pholien, m. j. demande l'ajournement.
Le Sénat marque son accord, p. 1094.

Renvoi en commission (9 juillet 1952).

MM. Van Hemelrijck (demande le renvoi du projet à la commission étant donné que le greffier surnuméraire n'est pas prévu dans le projet concernant les traitements des magistrats et que d'autre part il disparait du statut des greffiers), p. 1757; Pholien, m. j. (ne voit pas d'inconvénient au renvoi de la proposition en commission mais estime qu'il est préférable de la discuter en même temps que la proposition réglant l'ensemble des traitements des membres de l'ordre judiciaire), p. 1757.

Discussion générale (10 juillet 1952).

Le Sénat a décidé de joindre à la discussion générale de la proposition de loi relative aux traitements des membres de l'ordre judiciaire, celle de la proposition fixant les traitements des greffiers surnuméraires, p. 1814.
La proposition vient à disparaître étant donné qu'elle a été incorporée dans la proposition de loi relative aux traitements des membres de l'ordre judiciaire, p. 1847 (15 juillet 1952).

Proposition de loi relative aux traitements des membres de l'ordre judiciaire.

Doc. — N° 114. Rapport de M. Van Hemelrijck.
N° 265. Amendements du gouvernement au texte de la commission.
N° 277. Sous-amendement de M. Doutrepont aux amendements présentés par le gouvernement.
N° 288. Avis du Conseil d'Etat sur les amendements du gouvernement (Document n° 265, session 1951-1952).
N° 430. Rapport de M. Van Hemelrijck.
N° 451. Amendements de M. Rolin et consorts au texte de la commission.
N° 452. Amendements du gouvernement au texte de la commission.
N° 455. Amendements de MM. Rolin et Van Hemelrijck au texte de la commission.
N° 466. Amendements de M. Van Hemelrijck au texte de la commission.
N° 467. Amendement de M. Hanquet au texte de la commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 416 (12 février 1952).

Ajournement (26 février 1952).

Discours de MM. Van Houtte, p. m. (qui expose la ligne générale de l'action du gouvernement, souligne la situation financière difficile de la trésorerie, déclare que le fondement de la proposition de M. Ronse ne pourrait être apprécié sainement par le Sénat, tant que le coût de l'appareil judiciaire n'aura pas été revu et demande d'ajourner cette proposition, pp. 552 à 553; Coulonvaux (qui estime que la proposition présente un caractère urgent et indispensable et s'oppose à l'ajournement), p. 554; Rolin et Van Remoortel (qui déclarent rejeter la proposition d'ajournement), pp. 554 à 555; Lilar (concernant l'opportunité d'ajourner le vote de la proposition tendant à augmenter le cadre du tribunal de Gand), p. 555; et Pholien, p. m. (qui fait remarquer que dans le projet de réorganisation du cadre des tribunaux le tribunal de Gand bénéficiera exactement de la majoration que lui aurait assurée la proposition antérieurement déposée), p. 555.

La proposition d'ajournement est adoptée par 86 voix contre 71 et 2 abstentions, p. 555.
Se sont abstenus : MM. Flamme et le comte de la Barre d'Erquelinnes.
Les amendements et la proposition sont renvoyés à la commission de la justice, p. 1220 (13 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 1669 (1er juillet 1952).

Discussion générale (10 juillet 1952).

Le Sénat a décidé de joindre à la discussion générale de la loi relative aux traitements des magistrats celle de la proposition fixant les traitements des greffiers surnuméraires.
Discours de MM. **Van Hemelrijck**, rapp. (commente les propositions de la commission de la justice, déclare que la commission entend ne pas se limiter à la revision des barèmes des traitements et qu'elle se propose de procéder à une réforme des cadres), p. 1814; **Huart** (déclare que la solution de ce problème n'a que trop tardé d'autant plus que les traitements de l'ordre judiciaire relève exclusivement et directement de la volonté suprême du législateur, demande que le Sénat entérine le travail consciencieux de sa commission de la justice), p. 1815; **Buisseret** (souligne que selon le'sprit de la Constitution, le pouvoir judiciaire doit être traité sur un pied d'égalité avec les autres pouvoirs de l'Etat, qu'il est nécessaire d'assurer son indépendance et son prestige et que la solution de cette question relève de la seule compétence du parlement), pp. 1815 à 1816; **Verbaet** (rappelle que, lors de l'élaboration de la loi de 1947, il a été dit qu'il serait créé un statut spécial relatif aux traitements de la magistrature et qu'il ne serait pas procédé par comparaison avec d'autres traitements), p. 1816.

Reprise de la discussion générale (15 juillet 1952).

Discours de MM. **Coulonvaux** (souligne l'importance d'assurer le recrutement et l'indépendance matérielle de la magistrature, d'en permettre l'accès à ceux dont la fortune est modeste, déclare que l'argument de l'incidence budgétaire doit être prévu depuis longtemps et que celui de l'incidence sur d'autres milieux, notamment en ce qui concerne de nouvelles revendications de certains milieux de fonctionnaires, ne peut être retenu), pp. 1823 à 1824; **Hanquet** (demande d'accélérer les augmentations des traitements des jeunes magistrats, de supprimer le principe trop simpliste d'un coefficient qu'on se borne à appliquer, de soumettre la question des cadres à une étude approfondie, de réduire le nombre de magistrats, d'accélérer la marche des affaires), pp. 1824 à 1826; **Chot** (fait état du préjudice causé au prestige et au crédit du pouvoir judiciaire par les atermoiements au vote de la loi, dit que le présent projet est juste et modéré et que le rajustement auquel il procède constitue un minimum), pp. 1826 à 1828; **Van Houtte**, p. m. (déclare que le gouvernement propose une solution de raison et que ses amendements corrigent les erreurs du système de la commission), pp. 1828 à1830; **Rolin** (est d'accord sur la nécessité de réduire le nombre de magistrats, déclare que le nouveau barème proposé par le gouvernement est arbitraire, que le traitement de début des magistrats est insuffisant, que la rétroactivité est prévue pour toutes les lois sur les barèmes), pp. 1831 à 1832; **Lilar** (estime que le gouvernement eût pu éviter cette discussion s'il avait fait, au moment où il s'est constitué, des suggestions et s'il avait à ce moment donné des conseils à la commission de la justice, en lui expliquant jusqu'où l'on pouvait aller, au lieu de présenter des amendements en ce moment, demande au gouvernement de reviser sa façon de voir sur cette questoin), pp. 1832 à 1834; **Van Houtte**, p. m. (répond aux arguments de M. Lilar), p. 1833; **Pholien**, m. j. (déclare qu'il a cherché une formule susceptible de donner satisfaction à la majorité, en tenant compte des difficultés de l'heure), p. 1834.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (15 juillet 1952).

Art. 1er.

Intervention de MM. Van Hemelrijck, rapp. Nihoul, Van Houtte, p. m., Dierckx, Rolin, de la Vallée Poussin, pp. 1842 à 1845.
Les amendements du gouvernement et de M. Hanquet sont rejetés, p. 1844.
Les amendements de M. Van Hemelrijck sont adoptés, p. 1845.
L'article 1er amendé est adopté, p. 1845.

Art. 2.

L'amendement de M. Van Hemelrijck est adopté, p. 1845.
L'article 2 amendé est adopté, p. 1846.

Organisatoin judiciaire. — TRAITEMENTS (suite)

Art. 2bis.

Intervention de MM. Van Hemelrijck, Van Houtte, p. m., Ancot, Rolin, p. 1846.
L'amendement de M. Rolin est retiré, p. 1846.
L'amendement de MM. Rolin et Van Hemelrijck, tendant à insérer entre l'article 2 et l'article 3 un article nouveau, est adopté. Cet article devient l'article 3, p. 1846.
L'article 3 est adopté et devient l'article 4, p. 1847.

Art. 4.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 1847.
L'article 4 amendé est adopté et devient l'article 5, p. 1847.
La proposition relative aux traitements des greffiers surnuméraires, discutée conjointement avec celle relative aux traitements des membres de l'ordre judiciaire, vient à disparaître étant donné qu'elle a été incorporée dans cette dernière proposition.

Vote (16 juillet 1952).

MM. Broekx, Coulonvaux, Pholien, m. j., Rolin, Allewaert, Mlle Driessen justifient leur vote, p. 1884.
L'ensemble de la proposition de loi est adoptée par 109 voix contre 19 et 10 abstentions, p. 1885.
Se sont abstenus : MM. Allewaert, Baert, le comte de la Barre d'Erquelinnes, De Man, Demarneffe, Mlle Driessen, MM. Hanquet, Mullie, Servais, L., et Sledsens.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi relatif au traitement et au calcul de l'ancienneté des greffiers des cours et tribunaux et des secrétaires des parquets.

Doc. — N° 187. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 408. Rapport de M. Van Hemelrijck.
N° 471. Amendement de M. Moreau de Melen au texte de la commission.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 715 (12 mars 1952).

Discussion générale (15 juillet 1952).

Discours de **MM. Van Hemelrijck,** rapp. (expose le but du projet de loi : octroyer une indemnité d'ancienneté aux greffiers qui furent nommés pendant l'occupation et qui furent confirmés dans leurs fonctions après la libération ainsi qu'aux magistrats qui se trouvent dans les mêmes conditions), p. 1848; **Rolin** (interroge le ministre quant à l'opportunité de faire intervenir dans le calcul de l'ancienneté les fonctions occupées pendant la guerre par des magistrats proprement dits), pp. 1848 à 1849; **Pholien,** m. j. (justifie l'opportunité de cette mesure), p. 1849.
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (15 juillet 1952).

Intervention de MM. Moreau de Melen, Ancot, Rolin, Van Hemelrijck, rapp.
L'amendement de M. Moreau de Melen à l'article unique est adopté.
L'article unique amendé est adopté, p. 1849.
L'article unique amendé est remis aux voix et définitivement adopté, p. 1849.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix contre 1, p. 1882.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAIL PÉNITENTIAIRE.

Ann. — Transmission :
1° du bilan général et du compte de profits et pertes général de la régie du travail pénitentiaire;
2° des bilans et des comptes de profits et pertes particuliers des ateliers de la régie disposant de 25,000 francs et plus de capital immobilisé en machines et outils;
3° du rapport sur l'activité de la régie, p. 362 (5 février 1952).

TRIBUNAUX DE POLICE.

Proposition de loi tendant à l'abrogation : 1° de la loi du 16 mai 1925 accordant une indemnité aux officiers de police qui remplissent les fonctions de ministère public auprès des tribunaux de simple police; 2° de la loi du 12 juin 1937 portant règlement des frais de greffe et de parquet près les tribunaux de police, chargés de desservir plusieurs cantons; 3° de l'article 131, 8°, de la loi communale.

Doc. — N° 518. Proposition de M. Allard.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 2045 (18 juillet 1952).

Orientation professionnelle. — V. Professions.

Orientation scolaire et professionnelle. — V. Professions.

Or monétaire (restitution). — V. Finances.

Ouverture de la session. — V. Chambres législatives . Sénat.

P

Pacte Atlantique. — V. Affaires étrangères.

Pension alimentaire. — V. Droit civil.

Pensions.

Proposition de loi sur l'abaissement de prise de cours de l'âge des pensions de retraite des invalides de guerre et anciens combattants occupés dans l'industrie privée ou le commerce et l'immunisation de certaines ressources pour l'octroi de la majoration de pension de vieillesse aux non-salariés.

Doc. — N° 470. Proposition de M. Yernaux.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Yernaux, p. 1854 (15 juillet 1952).

ASSURÉS LIBRES.

Proposition de loi tendant à relever, à titre transitoire, la pension de vieillesse des anciens agriculteurs, commerçants, travailleurs indépendants et, en général, toutes les catégories d'assurés libres (modifiant et complétant les lois relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré, coordonnées par arrêté du Régent du 12 septembre 1946 et modifiées par les arrêtés-lois des 8 janvier et 25 février 1947 et par les lois des 1er juillet 1948, 30 décembre 1950 et 13 juillet 1951).

Doc. — N° 161. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 602 4 mars 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 902 (25 mars 1952).

FONCTIONS PUBLIQUES.

Projet de loi relatif à la sauvegarde des droits en matière de pensions de retraite et de survie en faveur de certains titulaires de fonctions publiques.

Doc. — N° 263. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 296. Rapport de M. Verbert.
N° 522. Amendements du gouvernement.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Verbert, p. 1242 (14 mai 1952).
Renvoi en commission (29 mai 1952). — Observations de MM. Verbert, Jespers et Van den Daele, m. t. p. s., p. 1388.

MINEURS.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 25 février 1947, coordonnant et modifiant les lois sur le régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés.

Doc. — N° 34. Rapport de M. Van Laerhoven.
N° 56. Amendements de M. Glineur au texte amendé par la commission.
N° 61. Amendement de MM. Moulin et Verbert au texte de la commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Laerhoven, p. 116 (12 décembre 1951).

Discussion générale (19 décembre 1951).

Discours de MM. **Van den Daele,** m. t. p. s. (qui souligne les caractéristiques du projet), **Van Laerhoven,** rapp. (qui attire l'attention sur les avantages du projet), et **Glineur** (qui déclare que le projet ne donne pas entière satisfaction aux ouvriers mineurs et défend ses amendements), pp. 160-161; **Moulin** (concernant le sort de l'ouvrier mineur frontalier); **Harmegnies** (concernant la situation des ouvriers mineurs frontaliers et la question du charbon gratuit) et **Beulers** (qui fait remarquer que le projet améliore sensiblement le sort des mineurs-invalides), p. 172-173.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 décembre 1951).

Art. 1er.

Amendement de M. Glineur.
Intervention de MM. Glineur et Van den Daele, m. t. p. s., p. 174.
L'amendement est rejeté et l'article 1er est adopté, p. 174.

Art. 2.

Adopté, p. 174.

Art. 3.

L'amendement de M. Glineur est rejeté et l'article est adopté, p. 174.

Art. 4.

Adopté, p. 174.

Art. 4bis.

Intervention de M. Glineur, p. 175.
L'amendement de M. Glineur tendant à ajouter un article 4*bis* n'est pas adopté, p. 175.

Pensions. — MINEURS (suite)

Art. 5-6-7.

Adoptés, p. 175.

Art. 7bis.

Intervention de MM. Van den Daele, m. t. p. s., Troclet et Moulin, pp. 175-176.
L'amendement de MM. Moulin et Verbert est retiré.

Art. 8 *et* 9.

Adoptés, p. 176.

Art. 10.

L'amendement de M. Glineur est rejeté et l'article 10 est adopté, p. 176.

Art. 10bis.

L'amendement de M. Glineur tendant à insérer un article 10*bis* est rejeté, p. 177.

Art. 11.

Intervention de M. Glineur, p. 177.
L'amendement de M. Glineur est rejeté et l'article 11 est adopté, p. 177.

Art. 11bis.

L'amendement de M. Glineur tendant à ajouter un article 11*bis* est rejeté, p. 177.

Art. 12 *à* 15.

Adoptés, p. 177.

Art. 16.

Intervention de MM. Troclet et Van den Daele, m. t. p. s., p. 178.
L'article est adopté, p. 178.

Art. 17 *à* 20.

Adoptés, p. 178.

Vote (20 décembre 1951).

Le baron de Dorlodot et M. Rolin justifient leur vote, p. 218.
L'ensemble du projet est adopté par 124 voix et 2 abstentions, p. 220.
Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Rolin.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi relative à la modification de l'arrêté-loi du 25 février 1947 coordonnant et modifiant les lois sur le régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés.

Ann. — Retrait de sa proposition par M. Van Laerhoven, p. 1822 (15 juillet 1952).

PENSIONS MILITAIRES.

Projet de loi réalisant certains ajustements en matière de pensions militaires et accordant la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques aux invalides militaires du temps de paix.

Doc. — N° 267. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 388. Rapport de M. Van Loenhout.

Ann. — Dépôt du projet par le colonel De Greef, m. d. n., p. 1180 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Van Loenhout, p. 1596 (19 juin 1952).

Discussion générale (8 juillet 1952).

Discours de MM. **Van Loenhout,** rapp. (expose le but de la loi et met l'accent sur le caractère d'équité qu'elle revêt), p. 1713; **Doutrepont** (insiste sur l'incidence budgétaire du projet de loi), p. 1713; **colonel De Greef,** m. d. n. (donne le relevé des dépenses qu'entraîne l'augmentation des pensions militaires d'invalidité du temps de paix), p. 1713.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (8 juillet 1952).

Les articles 1 à 6 sont adoptés, p. 1714.

Vote (9 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions, p. 1771.
Se sont abstenus : MM. Ancot et De Groote.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi portant modifications aux lois coordonnées sur les pensions militaires et aux lois coordonnées sur les pensions de réparation.

Doc. — N° 495. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 499. Rapport de M. Van Loenhout.
N° 500. Amendements de M. Cornez et consorts.
N° 501. Amendements de M. Cornez et consorts.
N° 510. Amendement de MM. Rolin et Kluyskens.
N° 523. Article 6 disjoint.

Ann. — Projet transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1948 (17 juillet 1952).

Renvoi en commission de l'article 6 (18 juillet 1952).

M. Buisseret demande s'il n'y a pas lieu d'éliminer l'article 6 ou de le renvoyer en commission.
Considérations de MM. le baron de Dorlodot, Ronse, p. 1996; Cornez, Rolin, Van Overbergh, Meunier, p. 1997.
M. Buisseret retire sa proposition d'ajournement, p. 1997.

Pensions. — PENSIONS MILITAIRES (suite)

MM. Rolin et Kluyskens présentent un amendement à l'article 6, p. 2001.
M. Coulonvaux (souligne la portée immorale de l'article 6, demande de faire droit aux justes réclamations des veuves de guerre et des orphelins et de disjoindre l'examen du nouvel article 6), p. 2001.
M. Vermeylen (souligne le sens de la disjonction de l'article 6), p. 2001.
M. Rolin (rappelle les précédents de disjonction), p. 2003.
L'article 6 du projet de loi est renvoyé à la commission, p. 2003.

Discussion générale (18 juillet 1952).

Discours de MM. **Meunier** (concernant : l'augmentation uniforme des pensions, les invalides de guerre agents de l'Etat, la suppression de l'article 6), pp. 1997 à 1998; **Boulanger** (concernant : le rattachement des pensions à l'index, les invalides étrangers l'indemnité de 50 p. c. aux veuves remariées, le conseil d'experts chargés de fixer le degré d'invalidité), pp. 1998 à 1999; **Cornez** (concernant : la portée morale du projet, la mobilité des pensions, la pension des veuves, la distinction entre civils attachés à une unité de l'armée et ceux attachés à un service de l'armée, la méconnaissance du principe du droit acquis, les revisions quinquennales, l'article 6, supprimant la notion de déchéance), pp. 1899 à 2001; **de la Vallée Poussin** (estime que le crime politique doit être sanctionné, mais qu'il faut le différencier du crime de droit commun et qu'il ne peut entraîner des peines plus sévères), p. 2001; **Rolin** (remarque que notre Constitution écarte toute idée de mort civile), p. 2001; **Doutrepont** (concernant : la situation des invalides et des veuves de guerre, le montant des avances accordées pendant le premier semestre de l'année 1951, la date de la rétroactivité), pp. 2003 à 2004; **Briot** (concernant : l'insuffisance du projet, le rattachement à l'index, la rétroactivité), p. 2004; **De Stobbeleir** (explique la portée des amendements tendant à rendre justice aux épouses et aux enfants des invalides), p. 2004; **Van Houtte,** p. m. (concernant le paiement des avances), pp. 2004 à 2005; **Mlle Baers** (voudrait voir le projet modifié en ce qui concerne la situation de la veuve qui se remarie et la pension de la veuve mariée après le fait dommageable, regrette que l'article 6 ait été renvoyé à la commission), p. 2005; MM. **Coppé,** m. r. (répond aux objections qui ont été formulées), pp. 2005 à 2006; **Gabriel** (déclare que si l'on met sur un pied d'égalité les veuves de guerre de 1914-1918 et celles de 1940-1945 elles doivent toutes jouir du traitement le plus favorable), p. 2006.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 juillet 1952).

Les articles 1er et 2 sont adoptés sans discussion, pp. 2006 à 2007.
M. Cornez et consorts proposent d'insérer un article 2*bis* (nouveau).
Cet amendement est rejeté, p. 2007.

Art. 3.

Les amendements de M. Cornez et consorts sont rejetés, pp. 2009 à 2010.
L'article 3 est adopté, p. 2010.

Art. 4.

Intervention de MM. Cornez, Coppé, m. r.
L'amendement de M. Cornez est retiré.
L'article 4 est adopté, p. 2010.
L'article 5 est adopté sans discussion, p. 2010.
L'article 7 est adopté sans discussion et devient l'article 6, p. 2011.

Vote (18 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 2041.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

PÉRÉQUATION.

Proposition de loi modifiant la loi du 14 juillet 1951 portant péréquation des pensions de retraite et de survie.

Doc. — N° 168. Proposition de M. Verbaet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Verbaet, p. 630 (5 mars 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1180 (6 mai 1952).

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Proposition de loi modifiant et complétant l'article 4 de la loi du 30 décembre 1950, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

Doc. — N° 52. Proposition de M. Delmotte.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Delmotte, p. 116 (12 décembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 225 (22 janvier 1952).

Pensions. — VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ (suite)

Proposition de loi améliorant la situation des personnes appartenant à la catégorie dite « petits rentiers de la Caisse de Retraite » en assimilant à l'effort de prévoyance exigé par les lois coordonnées relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré celui qui a été réalisé avant le 1er janvier 1926 ou continué depuis cette date en dehors du cadre de ces lois.

Doc. — N° 477. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 1854 (15 juillet 1952).

Pensions de réparation. — V. Guerre : Dommages de guerre. V. aussi : Guerre : Prisonniers politiques.

Pensions militaires. — V. Pensions.

Péréquation des pensions de retraite et de survie. — V. Pensions.

Personnel administratif. — V. Administrations publiques .

Personnel enseignant. — V. Enseignement.

Personnel enseignant (mise en disponibilité). — V. Administrations publiques.

Personnel judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Personnes civiles (Protection des). — V. Affaires étrangères : Guerre.

Personnes disparues. — V. Affaires étrangères : Décès.

Personnes emprisonnées ou internées par l'ennemi. — V. Guerre.

Pétitions. — V. Chambres législatives. — Sénat.

Pharmaciens. — V. Art de guerir.

Plan décennal. — V. Colonies.

Plan Schuman. — V. Affaires étrangères.

Police des étrangers. — V. Etrangers.

Politique du gouvernement.

DÉMISSION ET NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT LE 15 JANVIER 1952.

Ann. — Transmission des arrêtés, p. 224 (22 janvier 1952).

DÉCLARATION GOUVERNEMENTALE.

Cabinet formé le 15 janvier 1952
sous la présidence de M. Van Houtte.

Déclaration ministérielle (22 janvier 1952).

Ann. — **M. Van Houtte,** p. m., donne lecture de la déclaration du gouvernement dans laquelle sont exposés les points suivants : politique étrangère, participation de la Belgique à la défense de l'Occident, politique économique, organisation politique et économique de l'Europe, problème des voies d'eau, l'effort militaire demandé au pays, politique fiscale, situation de la Belgique au sein de l'U. E. P., expansion du commerce d'exportation vers la zone dollar, expansion sélective de l'économie intérieure, problème du chômage, politique des prix, politique sociale et familiale, politique des transports, problème de la radio et de la télévision, politique agricole, orientation professionnelle, exécution de travaux publics, indemnisation des victimes de la guerre, problème scolaire, organisation judiciaire, protection de la jeunesse, problème de la répression, finances provinciales et communales, situation des habitants de la région de l'est, problèmes coloniaux, pp. 226 à 229.

Discussion de la déclaration gouvernementale (24 janvier 1952).

Discours de **MM. Missiaen** (concernant : les bases sur lesquelles s'est effectuée la bataille électorale de 1950, le manque d'unité au sein du P. S. C., l'augmentation des dépenses, le problème de la répression, le chômage structurel en Flandre), pp. 232 à 236; **Edg. De Bruyne** (concernant : le devoir de critique de la majorité, les économies réalisables, la simplification administrative, la sauvegarde du progrès social, Benelux, la politique des prix, les traitements des fonctionnaires, la politique internationale, le rôle moral de l'armée, les méthodes appliquées par certains bureaux des contributions, la lenteur administrative en ce qui concerne la liquidation des dossiers des sinistrés, l'administration de l'armée, le problème des investissements, le problème du chômage, l'application des lois linguistiques, la politique familiale, le problème de la répression, la question scolaire), pp. 236 à 241; **Coulonvaux** (concernant : les circonstances dans lesquelles le gouvernement Pholien a dû démissionner, les dépenses qu'entraînera la réalisation du programme gouvernemental, le problème de la sécurité sociale, les abus en matière de chômage, les mesures envisagées en vue d'améliorer le sort des invalides, la nécessité d'un gouvernement d'union nationale, pp. 241 à 244; **Van Remoortel** (concernant : la politique fiscale, la situation des invalides de guerre et de leurs ayants droit, le problème de la répression, la ratification du plan Schuman, la création d'une armée européenne, une revision éventuelle de la Constitution), pp. 245 à 246; **Lilar** (qui déclare que le gouvernement est incapable de résoudre les problèmes internationaux et intérieurs), p. 247, et **Allewaert** (concernant le chômage en Flandre occidentale et le problème des investissements), p. 248.

Reprise de la discussion (25 janvier 1952).

Discours de MM. **Doutrepont** (concernant : le problème du personnel de l'Etat, les infractions à notre régime parlementaire, les avances au Trésor, les délibérations du conseil des ministres, les dépassements de crédits, la perception des « heffingen » sur l'importation de beurre, le plan Schuman et l'intégration de l'armée dans la Communauté européenne), pp. 251 à 256; **de la Vallée Poussin** (concernant le problème de l'intégration européenne), pp. 250 à 257, et **Troclet** (concernant : le problème du logement, l'insuffisance de distributions d'eau, la construction d'hôpitaux publics, le déficit de la sécurité sociale, les charges dont sont accablées les classes moyennes en matière sociale, le problème des pensions de vieillesse, le sort des assurés libres, le problème du chômage, les engagements pris par le gouvernement le 20 octobre 1951, la nécessité de promouvoir le progrès social), pp. 257 à 261.

Discours de MM. **Glineur** (concernant : l'équipe gouvernementale, l'insuffisance du programme social, le problème du chômage et les conséquences d'une politique de réarmement), pp. 262 à 265, et **Gillon** (concernant : le désaccord au sein du P. S. C., la façon dont la crise gouvernementale a éclaté, la politique suivie par les différents ministres de la reconstruction, les nominations politiques), pp. 265 à 267.

Observations de M. **Edg. De Bruyne,** p. 268.

Discours de MM. **De Groote** (concernant la question du chômage et celle de l'Union européenne des Paiements), pp. 268 à 275; **le comte d'Aspremont Lynden** (concernant : la nécessité de rétablir la paix dans le monde, la défense de l'Occident, la Communauté européenne de défense et l'unification politique de l'Europe), pp. 275 à 276; **Motz** (concernant la nécessité d'une collaboration entre le crédit privé et le crédit public), p. 277; **Van Houtte,** p. m. (concernant : le programme social du gouvernement, le problème de l'emploi, la coordination de la politique financière et économique, les difficultés rencontrées au sein de l'U. E. P., le cadre international dans lequel notre vie économique et financière doit se développer), pp. 277 à 279; **Rassart** (concernant la façon dont sera réalisée la Communauté de défense européenne), pp. 279 à 281; **R. Desmedt** (concernant : l'expansion des débouchés intérieurs et étrangers, le régime des « heffingen » sur le beurre importé de Hollande, l'asséchement de terrains humides et acides), p. 281; **Harmegnies** (concernant : la question des impôts, les travaux à effectuer, le problème des finances communales et provinciales), pp. 281 à 282; **Hanquet** (concernant la réparation des dommages de guerre et le problème des victimes de la guerre), pp. 282 à 283; **Sobry** (concernant la représentation des agriculteurs au sein du gouvernement et concernant le problème du chômage), p. 283, et **Gribomont** (concernant la revision de la loi de 1947 sur les dommages de guerre), p. 283.

Le baron de Dorlodot justifie son vote, ainsi que M. Bouilly, p. 284.

La discussion est close.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 79 voix contre 69 et 3 abstentions, p. 284.

Se sont abstenus : MM. Hoste, Lilar et le baron de Dorlodot.

INTERPELLATIONS.

A la suite de l'interpellation de M. Missaen, un ordre du jour de confiance est déposé par M. Edg. De Bruyne. Une seconde motion est déposée par MM. Mazereel et Crommen, p. 447. L'ordre du jour de confiance est adopté par 83 voix contre 71 et 4 abstentions. Se sont abstenus : MM. Gillon, Rolin, Dehousse et le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 508 (20 février 1952).

A la suite de l'interpellation de M. R. Desmedt un ordre du jour de méfiance est déposé par MM. Bouilly et Jadot, p. 576. Un ordre du jour de confiance est déposé par M. Edg. De Bruyne, qui est adopté, p. 591 (28 février 1952).

A la suite de l'interpellation de MM. Harmegnies, Troclet et V. De Bruyne, deux ordres du jour sont déposés, l'un émanant de MM. Jespers et Derbaix, l'autre émanant de MM. Warnant et Troclet. L'ordre du jour de confiance est adopté par 71 voix contre 63 et 4 abstentions. Se sont abstenus : MM. De Stobbeleir, Laurens, Van Belle et Mme Ciselet, p. 865 (20 mars 1952).

A la suite de l'interpellation de M. Motz, deux ordres du jour sont déposés, l'un émanant de M. Coulonvaux, l'autre émanant de M. Edg. De Bruyne.

Politique du gouvernement. — INTERPELLATIONS (suite)

de M. Edg. De Bruyne. L'ordre du jour de confiance est adopté par 82 voix contre 67 et 5 abstentions. Se sont maintenus : MM. Schot, baron de Dorlodot, P. De Smet, Leemans et Lilar, p. 987 (27 mars 1952).

A la suite de l'interpellation de MM. Buisseret et Dehousse, deux ordres du jour sont déposés, l'un émanant de MM. Buisseret et Dehousse, l'autre émanant de MM. Ronse et Mullie. L'ordre du jour de confiance est adopté par 80 voix contre 68 et 6 abstentions. Se sont abstenus : MM. Flamme, Gillon, Hoste, Lilar, Orban et Warnant, p. 1342 (21 mai 1952).

Position et avancement des officiers. — V. Armée.

Présentation des candidats (Cour de cassation). — V. Organisation judiciaire.

Préservation morale de la jeunesse. — V. Enfance.

Président du Sénat.

Ann. — M. Paul Struye est réélu président du Sénat, p. 5.
Il prononce son allocution, p. 6 (13 novembre 1951).
Rend hommage à la mémoire de M. Léon Matagne, premier vice-président du Sénat, p. 7 (13 novembre 1951); M. Pholien, p. m., s'associe à cet hommage, p. 8 (13 novembre 1951).
Rend hommage à la mémoire de S. A. R. le Prince Charles de Suède. — M. Pholien, p. m., s'associe, au nom du gouvernement, à cet hommage, p. 8 (13 novembre 1951).
Rend hommage aux victimes de la catastrophe minière de Quaregnon, p. 8. — M. Pholien, p. m., s'associe à cet hommage, p. 8 (13 novembre 1951).
Donne lecture d'un télégramme par lequel le « Lord Chancellor of the House of Lords » remercie le Sénat pour les vœux de rétablissement envoyés à S. M. le roi Georges d'Angleterre, p. 8 (13 novembre 1951).
Souhaite la bienvenue à M. Edg. De Bruyne, rétabli, p. 8 (13 novembre 1951).
Donne lecture du télégramme par lequel le Sénat de Belgique exprime sa très vive sympathie à la nation italienne, si durement éprouvée par suite des inondations. — M. Meurice, m. c. e. au nom du gouvernement, s'associe aux paroles prononcées par le président, p. 30 (20 novembre 1951).
Donne lecture d'un télégramme par lequel le président du Sénat italien remercie le Sénat belge des marques de sympathie exprimées lors des inondations en Italie, p. 66 (22 novembre 1951).
Rend hommage à M. le sénateur Moreau de Melen à l'occasion de son retour de Corée, p. 90 (11 décembre 1951).
Propose de faire l'essai du vote par bulletin tel qu'il se pratique à la Chambre, pp. 162-163 (19 décembre 1951).
Rend hommage à M. Van Steenberge à l'occasion de son rétablissement, p. 225 (22 janvier 1952).
Annonce le décès de M. Victor Waucquez, ancien sénateur, p. 225 (22 janvier 1952).
Rend hommage à la mémoire de S. M. George VI, Roi de Grande-Bretagne; M. Van Houtte, p. m., s'associe, au nom du gouvernement, à cet hommage, pp. 379 à 340 (6 février 1952).
Donne lecture du télégramme par lequel le « Lord Chancellor of the House of Lords » exprime sa gratitude à l'occasion de la part que la Belgique a prise au deuil de la Grande-Bretagne, p. 416 (12 février 1952).
Annonce le décès de M. Molet, ancien sénateur, p. 488 (19 février 1952).
Annonce le décès de M. A. Jansegers, ancien sénateur, p. 562 (27 février 1952).
Rend hommage à S. E. M. Luis Battle Berres, ancien président de la République de l'Uruguay, qui assiste à la séance, p. 718 (12 mars 1952).
Rend hommage à la mémoire du baron Poncelet, ministre d'Etat et ancien président de la Chambre des représentants. — M. Janssen, m. f., s'associe à cet hommage, p. 1179 (6 mai 1952).
Donne lecture du télégramme par lequel le Sénat argentin remercie le Sénat de Belgique pour les condoléances exprimées à l'occasion du décès de l'honorable président, le docteur Juan Hortensio Quijano, p. 1179 (6 mai 1952).
Rend hommage à la mémoire de M. Herman Vos. — M. Van Houtte, p. m., s'associe, au nom du gouvernement, à cet hommage, p. 1220 (13 mai 1952).
Propose qu'à la fin de la séance, le président donne lecture à l'assemblée de la nomenclature des rapports déposés, p. 1242 (14 mai 1952).
Annonce le décès du R. P. Rutten, ancien sénateur, p. 1354 (27 mai 1952).
Rend hommage aux victimes de la catastrophe de Gravelines, p. 1404 (3 juin 1952).
Rend hommage aux victimes de la catastrophe minière de Monceau-Fontaine, p. 1544 (18 juin 1952). M. Van Houtte, p. m., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage, p. 1544 (18 juin 1952).
Annonce le décès de M. Joseph Tirou, ancien sénateur, p. 1572 (19 juin 1952).

Président du Sénat (suite)

Rend hommage aux victimes des catastrophes minières du Hainaut, p. 1600 (24 juin 1952). M. Van Houtte, p. m., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage, p. 1544 (18 juin 1952).
Rend hommage aux victimes de la catastrophe de la Soor sur le territoire de la commune de Membach, p. 1790 (10 juillet 1952).
Annonce le décès de M. Jabon, ancien sénateur, p. 1822 (15 juillet 1952).
Déclare que le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure, pp. 2045 à 2046.

Presse clandestine. — V. Guerre : Résistance.

Prêts agricoles. — V. Agriculture.

Prisonniers de guerre. — V. Affaires étrangères : Guerre.

Prisonniers politiques. — V. Guerre : Dommages de guerre.
V. aussi : Guerre : Résistance.

Prisonniers politiques (Allocations familiales). — V. Sécurité sociale.

Privilèges et hypothèques. — V. Droit civil.
Voir aussi : Impôts : Impôts directs.

Privilèges et immunités. — V. Affaires étrangères.
V. aussi : Affaires étrangères : Plan Schuman.

Prix Nobel de la Paix. — V. Arts, sciences et lettres.

Problème charbonnier. — V. Commerce et industrie : Charbon.

Procédure civile.

CASSATION.

Projet de loi modifiant la procédure en cassation.
Doc. — N° 323. Rapport de M. Kluyskens.
N° 421. Amendements du gouvernement.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Kluyskens, p. 1240 (14 mai 1952).
Discussion générale (8 juillet 1952).
Discours de M. **Kluyskens** (analyse les divergences existant entre le texte rédigé par la commission et les amendements du gouvernement), p. 1727.
Reprise de la discussion générale (15 juillet 1952).
Discours de MM. **Kluyskens**, rapp. (estime que les amendements du gouvernement n'amélioreraient pas les textes de la commission relatifs à l'obligation de parapher et de numéroter les pièces de la procédure, p. 1850; **Pholien**, m. j. (répond à l'argument de M. Kluyskens), p. 1850.
La discussion générale est close.
Discussion des articles (15 juillet 1952).
L'article 1er est adopté, p. 1851.
Art. 2.
Intervention de MM. Kluyskens et Pholien.
L'amendement de la commission est adopté.
L'article 2 amendé est adopté, p. 1851.
Art. 3.
Intervention de MM. Kluyskens, Pholien, Gillon, Vermeylen, Leynen et Rolin.
Amendements du gouvernement et de la commission, p. 1852.
Renvoi en commission.
Le président propose de renvoyer la proposition à la commission de la justice.
Le Sénat marque son accord, p. 1852.
Reprise de la discussion des articles (17 juillet 1952).
Intervention de MM. Rolin et Pholien, p. 1938.
L'article 3 est adopté, p. 1938.
Les articles 4 à 10 sont adoptés sans discussion, pp. 1938 à 1940.
Vote (18 juillet 1952).
Le projet de loi dans son ensemble est adopté à l'unanimité des 111 membres présents, p. 2041.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Procédure en cassation. — V. Procédure civile.

Procédure pénale militaire. — V. Armée.
Voir aussi : Colonies.

Professions.

DROGUISTES.

Proposition de loi portant protection du titre et de la profession de technicien-droguiste.
Doc. — N° 358. Proposition de loi de M. Catteau.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Catteau, p. 1498 (11 juin 1952).

Professions. — DROGUISTES (suite)

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1601 (24 juin 1952).

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE.

Proposition de loi sur la protection du titre et de la profession relatifs à l'orientation et à la sélection scolaire et professionnelle.

Doc. — N° 449. Proposition de M. Mazereel.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Mazereel, p. 1728 (8 juillet 1952).

Protection de l'enfance. — V. Enfance.

Provinces.

FONDS DES PROVINCES.

Projet de loi majorant la dotation du Fonds des provinces et modifiant la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales.

Doc. — N° 395. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 458. Rapport de M. Derbaix.
N° 465. Amendements de M. Allard et consorts.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1600 (24 juin 1952).
Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 1819 (10 juillet 1952).

Discussion générale (16 juillet 1952).

Discours de MM. **Derbaix,** rapp. (expose la portée du projet, déclare qu'il y a lieu de réexaminer, dans un proche avenir, la détermination des critères pour la répartition du Fonds et qu'en attendant de pouvoir porter un remède définitif, il y a lieu de parer ou plus urgent et de subvenir au déficit catastrophique des budgets de certaines provinces), p. 1862; **Allard** (souligne le fait que la situation est extrêmement variable d'une province à l'autre, que les fonds versés au Fonds des provinces proviennent surtout de certaines provinces où le rendement des impôts est élevé, estime que l'on doit s'inspirer, pour la répartition de la dotation supplémentaire, des principes qui ont servi de base à l'aide accordée à certaines communes en déficit, déclare que certaines provinces sont en déficit parce qu'elles ne font pas un effort fiscal suffisant), p. 1863; **Yernaux** (regrette que l'augmentation du Fonds soit insuffisante, défend la position de la province de Hainaut, que certains estiment avantagée, estime que le problème de l'amélioration de la situation financière des provinces postule l'adoption de certaines mesures tendant à assurer la répartition des ressources mises à la disposition de ses administrations en tenant compte plutôt de leurs besoins que des possibilités fiscales des contribuables appelés à les couvrir), pp. 1863 à 1864; **Van Buggenhout** (estime qu'un lien devrait être créé entre les communes et ceux qui les représentent à l'administration du Fonds), pp. 1864 et 1866; **Harmegnies** (déclare que la province de Hainaut est injustement mise en cause, estime qu'une erreur de base a été commise lors de la création du Fonds des provinces), p. 1864; **De Man** (demande de quelle façon ont été proposés les dix-huit membres du conseil d'administration du Fonds des communes pour l'assistance publique, lors de la première composition de celui-ci), p. 1864; **Moyersoen,** m. i. (déclare qu'en ce qui concerne la majoration du Fonds, il faut tenir compte de l'ensemble de la situation financière; fait remarquer qu'en ce moment chacun doit faire un effort de restriction et qu'un effort concomitant de la part des provinces est nécessaire si l'on veut obtenir une politique financière saine et modérée, expose la question de la répartition et se déclare prêt à aider le conseil d'administration du Fonds des provinces à chercher des critères raisonnables et justes, remarque que la composition du conseil d'administration du Fonds des communes n'a pas été modifiée, mais que les fonctionnaires qui possédaient une voix délibérative n'ont plus qu'une voix consultative, demande en ce qui concerne la représentation des communes si des critères et des garanties autres que celles prévues dans la présente loi peuvent être envisagés, estime que la procédure actuelle répond au principe d'une saine décentralisation), pp. 1865 et 1866; **Vermeylen** (déclare que dans pareille commission personne ne devrait voter, que l'on devrait se borner à un échange de vues, déclare que la grosse difficulté réside dans l'établissement du tableau de façon que dans l'ensemble chacune des catégories de communes soit réellement représentée, qu'il n'était pas possible de faire autrement que de demander aux provinces qu'elles procèdent à la désignation de candidats représentant réellement la vie communale, en tenant compte de l'existence des différentes catégories), pp. 1866 à 1867; **Derbaix** (se déclare d'accord avec la critique formulée par M. Van Buggenhout disant que les communes ne sont plus représentées comme elles le souhaiteraient mais uniquement comme le décident les députations permanentes), p. 1866; **Harmegnies** (estime que la loi en vigueur permet d'avoir dans chaque province des délégués des différentes communes et n'envisage pas la possibilités pour les communes de désigner elles-mêmes les délégués), p. 1867.

La discussion générale est close.

Provinces. — FONDS DES PROVINCES (suite)

Discussion des articles (16 juillet 1952).

Art. 1er.

Intervention de MM. Derbaix et Harmegnies.
L'article 1er et l'amendement de M. Allard sont réservés, p. 1867.
Les articles 2 et 3 sont adoptés, pp. 1867 et 1868.
L'article 4 et l'amendement de M. Allard sont réservés, p. 1868.
Les articles 5 à 7 sont adoptés, p. 1868.

Reprise de la discussion des articles (16 juillet 1952).

L'amendement de M. Allard à l'article 1er est rejeté.
L'article 1er est adopté, p. 1880.

Art. 4.

L'amendement de M. Allard est retiré, p. 1880.
L'article 4 est adopté, p. 1880.

Vote (16 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix contre 2, p. 1885.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

LOI PROVINCIALE : CONSEILS PROVINCIAUX.

Projet de loi modifiant la loi provinciale.

Doc. — N° 108. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 336. Rapport de M. Sledsens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 380 (6 février 1952).

Discussion générale (19 juin 1952).

Discours de M. **Sledsens,** rapp. (rappelle que le projet tend à améliorer les finances provinciales, p. 1591.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 juin 1952).

Les articles sont adoptés, pp. 1591 à 1592.

Vote (3 juillet 1952).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 143 voix contre 2 et 1 abstention, p. 1697.
S'est abstenu : M. Descampe.
Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Proposition de loi tendant à modifier l'article 49 de la loi provinciale.

Doc. — N° 148. Rapport de M. Huart.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique.

L'article unique est adopté, p. 685 (11 mars 1952).

Vote (13 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 151 membres présents, p. 754.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Puissance paternelle. — V. Droit civil.

R

Réescompte et garantie. — V. Commerce et industrie.

Réfractaires. — V. Guerre : Résistance.

Réfractaires (Allocations familiales). — V. Sécurité sociale.

Régie des services frigorifiques. — V. Services frigorifiques.

Régie des télégraphes et téléphones. — V. Télégraphes et téléphones.

Régie des voies aériennes. — V. Aviation.

Régime de retraite des ouvriers mineurs. — V. Pensions.

Régime fiscal du tabac. — V. Impôts. — Impôts indirects : Douanes et accises.

Régime forestier. — V. Eaux et forêts.

Régularisations. — V. Finances : Comptablité de l'Etat.

Remembrement des biens ruraux. — V. Agriculture.

Rémunération. — V. Travail.

Rentes. — V. Caisse générale de retraite.

Représentants de commerce. — V. Commerce et industrie.

Résistance. — V. Guerre.

Résistants (Allocations familiales). — V. Sécurité sociale.

Restauration des villes et communes sinistrées. — V. Guerre : Dommages de guerre.

Restitution de l'or monétaire. — V. Finances.

Revenus. — V. Impôts : Impôts directs.

Reviseurs d'entreprises. — V. Commerce et industrie.

Risques professionnels. — V. Sécurité sociale.

Ruanda-Urundi. — V. Colonies.

S

Sabena (emprunt). — V. Aviation.

Salubrité. — V. Travail.

Sanctions disciplinaires. — V. Administrations publiques.

Santé des travailleurs. — V. Travail : Salubrité.

Sécurité internationale. — V. Armée.

Sécurité sociale.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Proposition de loi majorant les allocations complémentaires à certaines catégories de victimes d'accidents du travail.

Doc. — N° 11. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 11 (13 novembre 1951).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).

Proposition de loi visant à réparer les accidents du travail survenant aux personnes exposées au risque professionnel sans être dans les liens d'un contrat de louage de services.

Doc. — N° 23. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 66 (22 novembre 1951).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).

Proposition de loi visant les réformes institutionnelles à apporter dans le régime des accidents du travail.

Doc. — N° 160. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 602 (4 mars 1952).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1180 (6 mai 1952).

ALLOCATIONS COMPENSATOIRES.

Proposition de loi tendant à accorder remise totale des indemnités tenant lieu d'allocations compensatoires, touchées indûment par les bénéficiaires de la sécurité sociale ainsi que les allocataires du Fonds des estropiés et mutilés, les victimes des accidents du travail et les assurés libres en matière de pension de vieillesse.

Doc. — N° 159. Proposition de M. Moulin.

N° 414. Rapport de M. De Winter.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Moulin, p. 602 (4 mars 1952).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 902 (25 mars 1952).

M. Moulin demande la discussion d'urgence, p. 903 (25 mars 1952).

Dépôt du rapport par M. De Winter, p. 1648 (26 juin 1952).

Discussion générale (9 juillet 1952).

Discours de MM. **Moulin** (déclare qu'un grand nombre de personnes ayant indûment touché les allocations se trouvent dans l'impossibilité de rembourser ces sommes, dit que, eu égard au fait qu'il ne s'agit pas de fraudes, ces personnes méritent la plus grande clémence), pp. 1759 à 1760 et 1763; **De Winter, rapp.** (déclare que les instructions de l'administration étaient parfaitement claires, dit qu'une procédure spéciale de remboursement a été prévue en la matière et que dans certains cas une exonération totale peut être accordée par le ministre), pp. 1760 et 1763; **Duvieusart,** m. a. e. c. m. (déclare que de très larges délais seront accordés mais que la règle du remboursement doit être la même pour tous), pp. 1760 à 1761; **Troclet** (estime que les chiffres avancés par M. Moulin ne sont pas excessifs), pp. 1761 à 1762; **baron de Dorlodot** (dit que la proposition doit être renvoyée en commission pour obvier à certains inconvénients nés de la fraude, déclare que le principe général de la responsabilité de l'Etat doit être étudié et tranché une fois pour toutes), pp. 1762 à 1763; **Van Buggenhout** (demande que seuls ceux qui, intentionnellement, ont voulu toucher deux fois les allocations doivent les restituer), p. 1763.

Sécurité sociale. — ALLOCATIONS COMPENSATOIRES (suite)

Proposition de renvoi en commission.

Le baron de Dorlodot ayant demandé le renvoi en commission, celui-ci est rejeté, p. 1763.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (9 juillet 1952).

L'article unique est rejeté, p. 1764.

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Proposition de loi levant la prescription prévue par la législation relative aux allocations familiales pour travailleurs salariés et non-salariés, en faveur des prisonniers politiques, des déportés pour le travail obligatoire, des résistants armés, des résistants civils et des réfractaires.

Doc. — N° 10. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 11 (13 novembre 1951).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).

Proposition de loi levant la prescription prévue par la législation relative aux allocations familiales pour travailleurs non-salariés en faveur des habitants de la partie du territoire belge qui a été soumise de force à la législation allemande sous l'occupation.

Doc. — N° 13. Proposition de M. Pontus.

N° 87. Rapport de M. Uselding.

N° 136. Amendements du gouvernement.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Pontus, p. 11 (13 novembre 1951).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).

Dépôt du rapport par M. Uselding, p. 241 (24 janvier 1952).

La proposition est ajournée, p. 545 (21 février 1952).

Renvoi en commission. A la demande de M. Troclet la proposition est renvoyée, p. 559 (26 février 1952).

Proposition de loi supprimant l'assujetissement des aidants dans l'agriculture et le commerce, relevant d'un cinquième le taux des allocations familiales aux travailleurs non-salariés et augmentant la subvention de l'Etat à la caisse mutuelle nationale.

Doc. — N° 281. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 1187 (6 mai 1952).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1388 (29 mai 1952).

EMPLOYÉS.

Proposition de loi tendant à améliorer la situation des employés dans le cadre des arrêtés réglant la sécurité sociale.

Doc. — N° 14. Proposition de M. Warnant.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Warnant, p. 11 (13 novembre 1951).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).

MALADIES PROFESSIONNELLES.

Proposition de loi visant à accorder aux bénéficiaires de la législation sur les maladies professionnelles des avantages équivalents à ceux qui sont accordés en vertu de la loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.

Doc. — N° 12. Proposition de M. Troclet.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Troclet, p. 11 (13 novembre 1951).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 90 (11 décembre 1951).

Projet de loi modifiant la loi du 24 juillet 1927 relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles.

Doc. — N° 78. Exposé des motifs et projet de loi.

Sécurité sociale. — V. aussi : Affaires étrangères.

Sénat-Chambres législatives. — Décès. — Voir : Président.

Sépultures militaires. — V. Affaires étrangères.

Séquestres. — V. Guerre.

Service de l'emploi. — V. Affaires étrangères : Travail.

Services de l'Etat. — V. Administrations publiques.

Services frigorifiques.

COMPTES DE PRÉVISION 1950.

Projet de loi relatif au compte de prévision de la régie des services frigorifiques de l'Etat pour l'exercice 1950.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1951).

Les articles du tableau sont adoptés, p. 163.

Les articles du projet de loi sont adoptés tels qu'ils sont

Services frigorifiques. — COMPTE DE PRÉVISION 1950 (suite)

amendés par le gouvernement, pp. 163 à 165.

Vote (19 décembre 1951).

L'ensemble du projet est adopté par 156 voix contre 8, p. 170.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

COMPTES DE PRÉVISION 1951.

Projet de loi relatif à l'approbation des comptes de prévision de la régie des services frigorifiques de l'Etat belge pour l'exercice 1951.

Doc. — N° 290. Rapport de M. De Winter.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 902 (25 mars 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles du tableau (11 juin 1952).

Les articles sont adoptés, p. 1484.

Discussion des articles du projet de loi (11 juin 1952).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans discussion, p. 1484.

Vote (17 juin 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 116 voix contre 21 et 7 abstentions, p. 1531.
Se sont abstenus : MM. Bouilly, Dhondt, Dierckx, Van Gerven, Vinois, Warnant et Yernaux.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Service social de l'armée. — V. Armée.

Société nationale de la Petite Propriété terrienne. — V. Habitations.

Société nationale de la Petite Propriété terrienne (obligations). — V. Impôts : Impôts directs.

Société nationale des Chemins de Fer belges. — V. Transports.

Société nationale des Habitations et Logements à bon marché (obligations). — V. Impôts : Impôts directs.

Sociétés commerciales. — V. Droit commercial.

Sous-officiers. — V. Armée : Officiers.

Sous-officiers de carrière. — V. Armée.

Stagiaires. — V. Affaires étrangères.

Statut du personnel judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal.
V. aussi : Droit public : Nationalité.
V. aussi : Etrangers.

Sûreté de l'Etat. — Police des Etrangers. — V. Etrangers.

Surtaxe. — V. Impôts : Impôts directs.

T

Tabac. — V. Impôts : Impôts indirects : Douanes et accises.

Télégraphes et téléphones.

Ann. — Dépôt du bilan et du compte de profits et pertes de la Régie des télégraphes et téléphones pour l'exercice 1951, p. 1392 (29 mai 1952).

Territoire des communes. — V. Communes.

Titres. — V. Droit commercial : Sociétés commerciales.

Traité de paix. — Japon. — V. Affaires étrangères.

Traitements. — V. Administrations publiques.
V. aussi : Armée.
V. aussi : Enseignement.
V. aussi : Organisation judiciaire.

Transit de marchandises. — V. Commerce et industrie : Commerce extérieur.
V. aussi : Impôts : Impôts indirects : Douanes et accises.

Transports.

CHEMINS DE FER.

Projet de loi relatif à la reprise définitive du chemin de fer concédé de Malines-Terneuzen (partie sur territoire belge) et sur l'incorporation de ce chemin de fer dans le réseau de la Société nationale des Chemins de Fer belges.

Doc. — N° 135. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 189 (20 décembre 1951).

Transports. — CHEMINS DE FER (suite)

Dépôt du rapport par le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 532 (21 février 1952).

Discussion générale (11 mars 1952).

Discours de MM. **Pincé** (concernant les communications dans le Pays de Waas), p. 683; **Van Gerven** (concernant la suppression envisagée de chemins de fer au Pays de Waas et la situation de quatre catégories d'agents licenciés au 18 mai 1940), p. 683; **De Block** (concernant les promotions des nouveaux agents de la Société nationale et les communications entre Saint-Nicolas et Bruxelles), pp. 683 à 684, et **Segers**, m. c. (qui déclare que la communication entre Saint-Nicolas et Malines sera assurée par chemin de fer et qu'il sera accordé au personnel de Malines-Terneuzen tous les droits accordés au personnel de la Société nationale), p. 684.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (11 mars 1952).

Les articles sont adoptés, p. 684.

Vote (13 mars 1952).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 151 membres présents, p. 754.
Le projet est soumis à la sanction royale.

FONDS DES ROUTES.

Projet de loi instituant un fonds spécial et temporaire des routes.

Doc. — N° 91. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 172. Rapport de M. Leemans.
N° 220. Amendement de M. Van Hooveld et consorts.
N° 246. Amendement de M. Van Belle.
N° 249. Amendements du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Behogne, m. t. p., p. 288 (29 janvier 1952).

Dépôt du rapport par M. Leemans, p. 650 (6 mars 1952).

Discussion générale (1er, 2 et 3 avril 1952).

Voir la discussion du budget des travaux publics pour l'exercice 1952.

Discussion des articles (3 avril 1952).

Art. 1er *et* 2.

Adoptés, p. 1124.

Art. 3.

Observation de M. Behogne, m. t. p.
L'amendement de M. Van Belle n'est pas adopté, p. 1125.
L'article 3 est adopté, p. 1126.

Art. 4.

L'article 4 n'est pas adopté, p. 1126.

Art. 5.

Observations de MM. Harmegnies et Behogne, m. t. p., p. 1126.
L'article 5 est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 1126.

Art. 6.

Adopté, p. 1127.

Vote (3 avril 1952).

L'ensemble du projet est adopté par 122 voix contre 2 et 3 abstentions, p. 1144.
Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazereel.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

FONDS DES VOIES NAVIGABLES.

Proposition de loi tendant à créer un fonds spécial et temporaire des voies navigables.

Doc. — N° 140. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Buisseret, p. 573 (27 février 1952).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 672 (11 mars 1952).

JONCTION NORD-MIDI.

Ann. — Transmission du rapport sur l'exercice 1951 du conseil d'administration de l'Office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi, p. 232 (24 janvier 1952).

S. N. C. F. B.

Projet de loi autorisant la Société nationale des Chemins de Fer belges à émettre sous la garantie de l'Etat des emprunts à concurrence d'une somme de 3,170 millions de francs pour couvrir des dépenses de premier établissement et l'augmentation enregistrée dans la valeur du stock des approvisionnements.

Doc. — N° 222. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 244. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Dépôt du projet par M. Segers, m. c., p. 982 (27 mars 1952).

Dépôt du rapport par le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 1068 (2 avril 1952).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (3 avril 1952).

Art. 1er.

Observations de MM. Segers, m. c., et Marien, p. 1094.
L'amendement de M. Marien n'est pas adopté.
L'article 1er est adopté, p. 1095.

Art. 2 *à* 4.

Adoptés, p. 1095.

Transports. — S. N. C. B. (suite)

Vote (3 avril 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 121 voix contre 2 et 3 abstentions, p. 1145.
Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazereel.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Transports. — V. aussi Colonies.

Travail.

CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL.
Projet de loi organique du Conseil national du travail.
Doc. — N° 26. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 105. Amendement proposé par M. Servais, Maurice.
N° 118. Amendements proposés par M. Troclet.
N° 182. Rapport de M. Broekx.
N° 252. Amendements de M. Troclet.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 88 (11 décembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Broekx, p. 715 (12 mars 1952).
Discussion générale (3 avril 1952).
Discours de MM. **Broekx**, rapp. (qui rappelle les antécédents du projet et fait remarquer que les réformes de structure qu'il propose établissent le principe de la solidarité et de la collaboration dans les entreprises), p. 1105; **Troclet** (qui estime que le problème du statut juridique du Conseil national du travail n'est pas suffisamment résolu, parle du fonctionnement du comité clandestin paritaire pendant la guerre, aborde le problème de la Conférence nationale du travail, souligne l'objectif poursuivi par le Conseil national du travail et regrette que rien n'est prévu dans le projet en ce qui concerne le principe des votes, pp. 1105 à 1108; **Maurice Servais** (concernant la représentation des petites et moyennes entreprises, p. 1108; Mlle **Baers** (qui demande que le parlement ne soit plus placé devant un fait accompli à la suite des décisions prises par la Conférence nationale du travail et qui attire l'attention sur l'aspect familial de certains problèmes), p. 1109; **Van den Daele**, m. t. p. s. (qui déclare que le Conseil national sera suffisamment souple pour s'adapter à l'évolution sociale et économique, estime que ce Conseil doit avoir un caractère de droit public, fait remarquer que le Conseil évitera au parlement de se trouver devant un fait accompli et que le Conseil de la famille sera consulté chaque fois qu'une question d'intérêt familial est traitée par le Conseil du travail), p. 1109 à 1110.
La discussion générale est close.
Discussion des articles (3 *avril* 1952).
Art. 1er.
Intervention de MM. Troclet et Van den Daele, m. t. p. s., pp. 1136 et 1137.
L'amendement de M. Troclet est rejeté et l'article 1er est adopté, p. 1137.
Art. 2.
Intervention de MM. Troclet, Maurice Servais et Van den Daele, m. t. p. s., p. 1138.
L'amendement de la commission est adopté, p. 1138.
Observations de MM. Troclet et Broekx, p. 1138.
L'amendement de M. Troclet n'est pas adopté, p. 1139.
L'article 2 amendé est adopté, p. 1139.
Art. 3 *à* 6.
Adoptés, p. 1139.
Art. 7.
Intervention de MM. Troclet et Van den Daele, p. 1139.
L'amendement de M. Troclet est rejeté.
L'article 7 est adopté, p. 1140.
Art. 8.
Adopté, p. 1140.
Art. 9.
Adopté (texte proposé par la commission), p. 1140.
Art. 10.
L'amendement de M. Troclet est rejeté et l'article 10 est adopté, p. 1140.
Art. 11 *et* 12.
Adoptés, p. 1140.
Vote (3 avril 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 123 voix et 3 abstentions, p. 1147.
Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Machtens et Mazereel.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

CONTRAT D'EMPLOI.
Projet de loi tendant à la suspension de l'exécution du contrat d'emploi en cas de grève.
Doc. — N° 516. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Travail (suite)

CONTRAT DE TRAVAIL.
Projet de loi modifiant la loi du 10 *mars* 1900 *sur le contrat de travail et la loi du* 7 *août* 1922 *sur le contrat d'emploi.*
Doc. — N° 8. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 60. Rapport de M. Neels.
Ann. — Dépôt du projet par le colonel De Greef, m. d. n., au nom du ministre du travail et de la prévoyance sociale, p. 25 (14 novembre 1951).
Dépôt du rapport par M. Neels, p. 392 (6 février 1952).
Pas de discussion générale.
Discussion des articles (11 *mars* 1952).
Les articles sont adoptés, p. 682.
Vote (13 mars 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 150 voix et une abstention, p. 755.
S'est abstenu : le baron de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.
Proposition de loi modifiant la loi du 10 *mars* 1900 *sur le contrat de travail.*
Doc. — N° 46. Proposition de M. Vermeylen.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Vermeylen, p. 90 (11 décembre 1951).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 225 22 janvier 1952).

JOURS FÉRIÉS.
Proposition de loi portant que l'anniversaire de la journée du 8 *mai* 1945 *sera célébré chaque année comme fête nationale.*
Doc. — N° 116. Proposition de M. Yernaux.
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Yernaux, p. 420 (12 février 1952).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 488 (19 février 1952).

RÉMUNÉRATION.
Proposition de loi tendant à instituer un Code civil du travail (*art.* 92 *disjoint*).
Nouveau titre : Proposition de loi portant réglementation du paiement de la rémunération des travailleurs engagés dans les liens d'un contrat de louage de travail.
Doc. — N° 272. Rapport de M. Troclet.
N° 334. Amendements de M. Kluyskens.
N° 335. Amendement de M. Troclet au texte de la commission.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Troclet, p. 1240 (14 mai 1952).
Discussion générale (29 mai 1952).
Discours de MM. **Troclet**, rapp. (concernant : l'apparition d'un nouvel abus en matière de paiement des salaires et la nécessité, en application de la loi de 1887, de garantir aux ouvriers la libre disposition de leur salaire; la nature de l'abus constaté : la perception de la rémunération du travail par un intermédiaire touchant une sorte de commission, la perception du salaire par un « cantinier » muni d'une procuration ou d'un mandat par les ouvriers; la pratique des avances de fonds conférant un avantage psychologique, moral et matériel sur les travailleurs; la façon de remédier à cet état de choses par le nouveau projet : interdiction du paiement à d'autres personnes qu'au travailleur lui-même, sauf accord des parties; paiement du salaire, sauf dérogation, sur le lieu du travail; interdiction de payer les salaires dans les magasins, cabarets, cantines ou pensions; interdiction de recourir au système des procurations et des mandats tant dans le chef du patron que dans celui du cantinier, boutiquier ou cabaretier et ce sous menace de sanctions pénales; interdiction des avances de fonds lorsque celles-ci sont suivies de la perception du salaire; interdiction de percevoir la rémunération d'un travailleur moyennant rétribution), pp. 1389 à 1392; **Kluyskens** (qui présente des amendements de forme concernant l'art. 4), p. 1393; **Van den Daele**, m. t. p. s. (qui estime que cette proposition constitue une amélioration effective de la législation sociale en ce qui concerne le paiement des salaires), pp. 1395 à 1396.
La discussion générale est close.
Discussion des articles (29 mai 1952).
Art. 1er.
Adopté, p. 1396.
Art. 2.
Intervention de M. **Troclet**.
L'article 2 est adopté, p. 1396.
Art. 3.
Adopté, p. 1396.
Art. 4.
Amendements de M. Kluyskens et de M. Troclet.
Intervention de MM. Troclet, Kluyskens et Van den Daele, m. t. p. s., pp. 1396 et 1397.
L'article 4 est réservé, p. 1397.
Art. 5.
Intervention de MM. Troclet, **Kluyskens**, **Van den Daele**, m. t. p. s., et Tobback.
L'article 5 est adopté, p. 1398.

Travail. — RÉMUNÉRATION (suite)

Art. 6, 7 *et* 8.
Adoptés, p. 1398.
Art. 9.
Intervention de MM. Troclet, Van den Daele, m. t. p. s., et Kluyskens, p. 1399.
L'article n'est pas adopté, p. 1399.
Vote sur l'art. 4 *réservé* (10 juin 1952).
L'amendement de M. Kluyskens est retiré.
L'amendement de M. Troclet est adopté.
L'article 4 amendé est adopté, p. 1462.
Vote (17 juin 1952).
L'ensemble de la proposition de de loi est adopté par 140 voix et 3 abstentions, p. 1533.
Se sont abstenus : MM. Dhondt, Van Gerven et Vinois.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SALUBRITÉ.

Projet de loi concernant la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que la salubrité du travail et des lieux de travail.
Doc. — N° 300. Rapport de M. Uselding.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 672 (11 mars 1952).
Dépôt du rapport par M. Uselding, p. 1242 (14 mai 1952).
Discussion générale (29 mai 1952.)
Discours de M. **Van den Daele,** m. t. p. s. (qui déclare que le projet de loi étend la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs actuellement en vigueur dans les entreprises commerciales et industrielles, aux entreprises agricoles, horticoles et forestières), p. 1399.
La discussion générale est close.
Vote des articles (29 mai 1952).
Les articles sont adoptés, pp. 1399 et 1400.
Vote (3 juin 1952).
L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1409.
Le projet est soumis à la sanction royale.

VACANCES.

Projet de loi modifiant les lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés, coordonnées le 9 mars 1951, et octroyant des vacances supplémentaires d'ancienneté.
Doc. — N° 259. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 270. Amendements proposés par M. Maurice Servais.
N° 287. Rapport de M. Neels (G.).
N° 294. Amendements proposés par M. Maurice Servais.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Neels, p. 1212 (7 mai 1952).
Discussion générale (21 mai 1952).
Voir la discussion du projet de loi concernant l'octroi de vacances supplémentaires d'ancienneté pour l'année 1952.
Discussion des articles (21 mai 1952).
Art. 1er *et* 2.
Adoptés, p. 1332.
Art. 3.
Observations de MM. Troclet et Van den Daele, m. t. p. s., p. 1333.
Le vote sur l'amendement de M. Maurice Servais et sur l'article 3 est réservé, p. 1333.
Art. 4.
Le vote sur l'amendement de M. Maurice Servais et sur l'article 4 est réservé, p. 1334.
Art. 5 *et* 6.
Adoptés, p. 1334.
Art. 7.
Le vote sur l'amendement de M. Maurice Servais et sur l'article 7 est réservé, p. 1334.
Art. 8 *à* 11.
Adoptés, p. 1334.
Art. 12, 13, 14, 15, 16 *et* 17.
Le vote sur les amendements de M. Maurice Servais et le vote sur les articles sont réservés, p. 1335.
Art. 18.
Adoptés, p. 1335.
Vote sur les amendements et articles réservés (21 mai 1952).
M. Maurice Servais justifie son vote, p. 1341.
Art. 3, 4, 7 *et* 11 *à* 17 *inclus.*
Les amendements de M. Maurice Servais sont rejetés par 105 voix contre 46 et 3 abstentions, p. 1342.
Se sont abstenus : MM. Flamme, Hoste et Lilar.
Vote (21 mai 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 121 voix contre 21 et 12 abstentions, p. 1346.
Se sont abstenus : MM. Ancot, Flamme, Gillon, Godin, Gribomont, Hoste, Lilar, Moreau de Melen, Nihoul, Orban, Warnant et Zurstrassen.
Le projet est soumis à la sanction royale.
Projet de loi concernant l'octroi de vacances supplémentaires d'ancienneté pour l'année 1952.
Doc. — N° 271. Amendements proposés par M. Maurice Servais.
N° 286. Rapport de M. Neels (G.).
N° 295. Amendements de M. Maurice Servais.

Travail. — VACANCES (suite)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1177 (6 mai 1952).
Dépôt du rapport par M. Neels, p. 1212 (7 mai 1952).
Discussion générale (21 mai 1952).
A cette discussion est jointe la discussion du projet de loi modifiant les lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés, coordonnées le 9 mars 1951 et octroyant des vacances supplémentaires d'ancienneté.
Discours de MM. **Neels,** rapp. (qui expose le but des projets), p. 1328; **Troclet** (qui attire l'attention sur le rôle rempli par les caisses de vacances, estime que les amendements de M. Servais ne devraient pas être adoptés et examine quelle sera la situation des mineurs), p. 1329; **Glineur** (qui déclare que le gouvernement ne respecte pas la parole donnée), p. 1330; et **Van den Daele,** m. t. p. s. (concernant les décisions prises par la commission mixte des mines quant au régime des ouvriers du fond), p. 1330.
Observation de M. Neels, rapp., p. 1330.
La discussion générale est close.
Discussion des articles (21 mai 1952).
Art 1er.
Observations de MM. Troclet et Van den Daele, m. t. p. s., L'article est adopté, p. 1331.
Art. 2.
Adopté, p. 1331.
Art. 3.
Le vote sur l'amendement de M. Maurice Servais et sur l'article 3 est réservé, p. 1331.
Art. 4.
Adopté, p. 1331.
Art. 5 *et* 6.
Le vote sur les amendements de M. Maurice Servais et sur l'article 5 et 6 est réservé, p. 1332.
Art. 7 *et* 8.
Adoptés, p. 1332.
Art. 9.
Le vote sur l'amendement et sur cet article est réservé, p. 1332.
Art. 10 *et* 11.
Adoptés, p. 1332.
Vote sur les amendements et articles réservés (21 mai 1952).
M. Maurice Servais justifie son vote, p. 1341.
Art. 3, 5, 6 *et* 9.
Les amendements de M. Maurice Servais sont rejetés par 105 voix contre 46 et 3 abstentions, p. 1342.
Se sont abstenus : MM. Flamme, Hoste et Lilar.
Les articles 3, 5, 6 et 9 sont adoptés, p. 1342.
Vote (21 mai 1952).
L'ensemble du projet est adopté par 118 voix contre 22 et 14 abstentions, p. 1345.
Se sont abstenus : MM. Ancot, Desmedt, R., Flamme, Gillon, Godin, Gribomont, Hoste, Lilar, Moreau de Melen, Nihoul, Orban, Sobry, Warnant et Zurstrassen.
Le projet est soumis à la sanction royale.

Travail. — V. aussi : Affaires étrangères.

Travail obligatoire. — V. Guerre : Déportés.

Travail pénitentiaire. — V. Organisation judiciaire.

Travailleurs non-salariés. — V. Sécurité sociale : Allocations familiales.

Tribunaux de police. — V. Organisation judiciaire.

U

Union douanière européenne. — V. Affaires étrangères : Douane.

V

Vacances. — V. Travail.

Validation de pouvoirs. — V. Chambres législatives. — Sénat.

Véhicules à moteur. — V. Impôts : Impôts directs.

Vente (système « à la boule de neige »). — V. Commerce et Industrie : Concurrence déloyale.

Ventes de soldes. — V. Commerce et Industrie.

Viande. — V. Alimentation.

Victimes civiles. — V. Guerre : Dommages de guerre.

Vieillesse et Décès prématuré. — V. Pensions.

Voies navigables. — V. Transports.

Votes. — V. Chambres législatives-Sénat.

Voyageurs de commerce. — V. Commerce et Industrie : Représentant de commerce.

FIN DE LA TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES.